هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12980 — 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine — MERCREDI 22 OCTOBRE 1986

La France et l'océan Indien

M. Jacques Chirac a achevé ce mardi 21 octobre un voyage qui a dû le changer des problèmes de l'Hexagone. De prime abord, les différentes étapes n'avaient rien en commun : un département et un territoire français qui entendent le rester, la Réunion et Mayotte ; deux pays indépendants, Djibouti et les Comores, où l'islam est largement dominant. Mais le poids de l'histoire fait que ce programme n'était pas aussi décousu qu'il y paraît. Le premier ministre a visité quelques-uns des plus beaux restes de la France d'outre-mer qui se trouvent dans l'océan Indien.

Consulté par référendum en 1974, l'archipel des Comores votait pour l'indépendance que Paris était tout disposé à lui accorder. Il y eut cependant une fausse note dans cette marche dans le sens de l'histoire : Mayotte, l'une des trois principales îles de l'archipel, décidait son maintien au sein de la République française. Plus gênée que triomphante, l'ancienne puissance tutélaire créait une « collectivité territoriale » au statut plutôt indéterminé et décidait que la population serait consultée dans un délai de trois ans sur le maintien de ce statut, la transformation de cette collectivité en département d'outre-mer ou l'adoption d'une formule nouvelle.

Ce scrutin n'a jamais eu lieu tant l'éventuel résultat posait problème. Chacun sait en effet que la majorité de la population souhaite la départementalisation, ce qui n'est acceptable ni par le gouvernement de Moroni ni par l'Organisation de l'unité africaine. Dans la situation originale de l'ancien colonisateur qui ne parvient pas à se défaire de ses administrés, M. Chirac est allé dire à Mayotte qu'il était urgent d'attendre, soulignant que le territoire y verrait plus clair sur sa véritable « vocation » quand il aurait atteint un niveau de développement auquel Paris veut contribuer davantage que par le passé.

A Djibouti, M. Chirac a fait un court arrêt dans un Etat souverain. Mais l'économie de celui-ci repose grandement sur la présence d'une base française de quatre mille hommes. Une dizaine de Mirage sont prêts à intervenir dans la région. Une partie de la flotte de l'océan Indien est à quai pour contrôler et, éventuellement, protéger le trafic des pétroliers. Elle est disponible pour de profondes incursions vers le sud, venant ainsi en renfort des petites unités présentes à la Réunion.

Cette prétention de la France à jouer les « gendarmes » dans la zone a longtemps été contestée par M. Ratsiraka, chef de l'Etat malgache. Celui-ci prône le socialisme pour la Grande Ile, où M. Aurillac, ministre de la coopération, s'est rendu la semaine dernière. Aux prises avec de graves problèmes économiques, cet ancien officier de la marine française, si longtemps soupçonneux à l'égard de Paris, multiplie ces temps-ci les avances. Il vient de signer avec son hôte plusieurs conventions de financement pour l'amélioration des infrastructures portuaires et des chantiers navals. Il est même allé jusqu'à demander à la France de l'aider à accéder à la technologie nucléaire.

Apparemment, le chaleur de l'accueil d'Antananarivo a été égale à celle de Maurice, autre étape de M. Aurillac. Depuis l'indépendance de l'ancienne île de France, en 1968, les relations sont toujours excellentes entre Paris et Port-Louis. Madagascar, socialiste et progressiste, dénonçait régulièrement cette entente. La réalisme tendrait-il à prévaloir dans l'océan Indien ?

(Lire page 7 l'article de PATRICK JARREAU.)

Accord entre le patronat, la CFDT et FO sur les procédures de licenciement

Le mouvement de grève a été inégalement suivi

Les grèves, toujours perceptibles dans les services publics, notamment l'électricité et les transports, ont offert en début de matinée du mardi 21 octobre un tableau très contrasté. Seuls certains secteurs ont connu de fortes perturbations. Mais plusieurs syndicats avaient annoncé à l'avance leur intention d'éviter de gêner les usagers autant que possible. D'autre part, la négociation sur les procédures de licenciement s'est interrompue tôt dans la matinée du 21 octobre sur un résultat incertain malgré la signature de l'accord par la CFDT et partiellement par FO.

Il peut paraître paradoxal que certaines centrales syndicales signent un accord sur les procédures de licenciement le jour même où elles appellent à la grève. Les partenaires sociaux doivent trouver les mesures susceptibles de remplacer l'autorisation administrative préalable de licenciement, supprimée par la loi du 3 juillet 1986.

L'accord partiel intervenu mardi est, selon M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, *« un bon compromis »*. S'exprimant sur Europe 1, il a justifié la signature de son organisation en affirmant que le texte en préparation offrait des *« garanties sérieuses »* aux salariés des petites entreprises.

La CFDT, qui souhaite aboutir, a signé deux documents, Force ouvrière un seul. Une nouvelle rencontre est prévue dans l'après-midi.

(Lire nos informations pages 36 et 40.)

L'Europe et les relations Est-Ouest

Dérives

par ANDRÉ FONTAINE

A l'Elysée comme à Matignon, au Quai d'Orsay comme à la défense nationale, on n'a pas versé de larmes de sang, ni même de crocodile, à l'annonce du l'échec du sommet de Reykjavik. L'un des éléments de l'accord que Reagan et Gorbatchev ont paru un moment près de conclure était en effet la fameuse « option zéro », autrement dit le démantèlement simultané des euromissiles tant soviétiques (SS-20) qu'américains (Pershing-II et missiles de croisière). La France a beau avoir approuvé en son temps, comme tous les pays membres de l'OTAN, cette séduisante idée, le fait est qu'elle fait peur aujourd'hui à ses dirigeants.

Que redoutent-ils ? Que la protection de l'Europe, compte tenu de l'énorme supériorité des moyens classiques et chimiques du pacte de Varsovie, ne s'en trouve diminuée. Que les Etats-Unis, dont l'engagement nucléaire est aussi automatique en cas d'agression limitée à l'Europe aussi longtemps qu'ils y maintiennent leurs propres fusées, n'hésitent davantage à déclencher la foudre une fois qu'elles en auraient été retirées. Enfin, et surtout, que la dissuasion française et britannique ne se trouve à brève échéance mise en cause.

Car le gouvernement soviétique a souvent indiqué que, en cas d'accord avec Washington sur les euromissiles, il poserait la question des deux arsenaux nucléaires européens. Il veut bien que ceux-ci soient maintenus en l'état mais s'oppose à un développement pourtant indispensable, selon Paris et Londres, à leur crédibilité.

L'échec de Reykjavik apporte un délai pour réfléchir aux moyens de trouver une réponse à la question ainsi posée. Il n'allège rien à la nécessité de la chercher. Car il n'a été jusqu'à présent du contraire qu'une péripétie : il n'est que de voir avec quelle énergie on s'est employé, de part et d'autre, à en minimiser la gravité. Le blocage constaté, alors que sur tant d'autres points on avait accompli des progrès, selon George Shultz, *« tout simplement gigantesques »*, porte essentiellement sur la trop fameuse initiative de défense stratégique (IDS), plus connue sous le nom de « guerre des étoiles ».

(Lire la suite page 4.)

Le trentième anniversaire de l'insurrection de Budapest

La fin du «contrat d'oubli» ?

A l'occasion du trentième anniversaire de l'insurrection de Budapest et du « Printemps en octobre » de Varsovie, nous avons demandé à deux éminents intellectuels est-européens, philosophes l'un et l'autre, d'éclairer la signification actuelle de ces événements. Janos Kis expose ci-dessous un point de vue hongrois. Nous publierons demain l'article du philosophe polonais Leszek Kolakowski.

Lorsque, le 23 octobre 1956, la manifestation des étudiants s'est mise en marche à Budapest, de la statue de Petöfi vers celle du général polonais Bem (1), les autorités, tout comme les organisateurs du rassemblement, avaient perdu la maîtrise des événements. Des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue ; la foule s'est emparée de la ville. Elle a pris conscience de sa force ainsi que de la faiblesse du pouvoir. En s'enhardissant, elle a émis des vœux de plus en plus audacieux. Les premiers slogans parlaient encore du *« renouveau »* du Parti et acclamaient une amitié soviéto-hongroise *« basée sur l'égalité »*. A la tombée du soir, la rue exigeait déjà l'abolition du système de parti unique et la fin de l'occupation étrangère.

La manifestation n'arrivait pas à se dissiper, il fallait que quelque chose arrive. Une partie de la foule a gagné la place Staline pour abattre le mémorial du dictateur haï. D'autres groupes s'assemblaient devant le bâtiment de la Radio ; ils cherchaient à obtenir la diffusion des seize « postulats » votés la veille à l'Université. Devant les tentatives de la foule de pénétrer dans l'immeuble, la police a fait usage de ses armes. La nouvelle de la fusillade s'est répandue comme un éclair et on s'est mis à la recherche d'armes. Les premiers fusils dont le peuple s'est emparé étaient sortis des dépôts des milices d'usine, des commissariats, des casernes, des associations sportives para-militaires.

C'est alors qu'éclata la bombe que le régime avait posée lui-même : peu après minuit, les chars soviétiques sont entrés à Budapest. Les dirigeants, pris de panique, les avaient appelés au secours en début de soirée, à un moment où il s'agissait de dissiper des manifestants pacifiques, comme à Berlin en juin 1953. Mais quand ces unités soviétiques sont arrivées, elles se trouvèrent en face d'insurgés armés.

Ces derniers ne savaient pas trop ce qu'ils devaient faire. Ils étaient peu nombreux, inorganisés, à cours d'armement et de direction. L'intervention soviétique leur a tracé la voie et leur a acquis la sympathie de la population. Les escarmouches isolées se sont transformées en lutte d'indépendance.

Autant s'affermissait la force morale de la résistance, autant se démoralisait le pouvoir. L'appel aux troupes étrangères lui a aliéné un bonne partie du corps des officiers, de l'administration et même de l'appareil du Parti, tout en ébranlant l'assurance de ceux, peu nombreux, qui lui sont restés fidèles. Les dirigeants du Parti communiste ont ainsi fait l'aveu de leur incapacité à gouverner seuls ; aussi étaient-ils condamnés à céder la place.

JANOS KIS.

(Lire la suite page 6.)

(1) Le poète Sandor Petöfi joua un rôle de premier plan dans la révolution hongroise de 1848, et le général polonais Josef Bem était à la tête des troupes révolutionnaires.

La succession de Samora Machel

Le choix du nouveau président du Mozambique s'annonce particulièrement difficile.

PAGE 3

L'OPA de L'Air liquide sur Big Three

Après le feu vert de Washington, la société française détient 20 % du marché américain des gaz industriels.

PAGE 37

Paris, rendez-vous des affaires

M. Chirac devait inaugurer ce mardi 21 octobre le nouveau parc des expositions de Villepinte.

PAGES 17 à 23

Marseille : un trou de 70 millions de F

Le conseil général des Bouches-du-Rhône doit venir au secours d'une société de constructions sociales.

PAGE 9

Carrefour du développement

Les conversations enregistrées montrent que M. Nucci connaissait M. Leroy.

PAGE 10

Le sommaire complet se trouve page 40

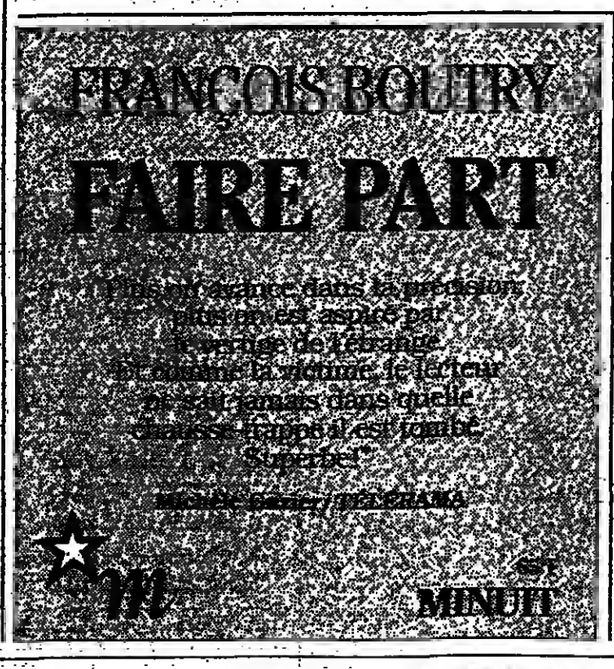

Le plan Chalandon contre la drogue

Le malentendu

par Monique Pelletier
ancien ministre chargé de la condition féminine

Les mesures annoncées par le ministre de la justice concernant la lutte contre la toxicomanie inquiètent de nombreux magistrats, policiers, éducateurs et soignants. Je partage leurs réserves et m'en explique sans aucun esprit de polémique, animée de l'espoir de voir s'instaurer un débat constructif.

Un consensus existe, me semble-t-il, autour de trois idées simples, qu'il convient de rappeler. La délinquance doit être réprimée. Les toxicomanes n'ont aucun droit à échapper aux sanctions pénales du seul fait de leur toxicomanie. Il est normal et souhaitable qu'ils soient traités en citoyens responsables et jugés comme tels. Les toxicomanes doivent être «pris en charge» et soignés de telle manière qu'ils puissent se libérer de leur dépendance et retrouver leur autonomie. C'est à la fois leur intérêt et celui du corps social.

A quoi sert le seul sevrage physique si un toxicomane ne décide pas volontairement et durablement de renoncer à la drogue? Tout doit être mis en œuvre pour «prévenir» la démarche des jeunes vers la drogue, à la fois en limitant l'offre de drogue par une répression aggravée du trafic et en freinant la demande de drogue par une dissuasion efficace.

C'est autour de ces trois idées simples que doit s'organiser une action d'ensemble, pragmatique, déterminée et patiente. Il s'agit, est-il besoin de le rappeler, d'un problème si complexe que toute affirmation péremptoire est vraiment hors de propos. Ainsi, annoncer le chiffre de huit cent cinquante mille drogués est absurde. C'est trop ou trop peu. Trop, heureusement, si l'on comptabilise seulement les toxicomanes dépendants, qui sont moins de cent mille.

(Lire la suite page 10.)

Le Monde

MÉDECINE

— L'ère du test à domicile

— La controverse sur les médecines douces

PAGES 15 et 16

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

BUDGET

La discussion budgétaire bat son plein. Edmond Alphandéry, Bruno Durieux et Charles Millon, tous trois de tendance « barriste », estiment que le projet gouvernemental est un succès, mais que le dosage des dispositions fiscales pourrait être revu afin de mieux répondre à l'état de notre économie. De son côté, Christian Goux estime que l'Etat recule dans ses missions essentielles.

L'Etat contre l'Etat

Le désengagement des pouvoirs publics pourrait conduire à des cassures du corps social

par CHRISTIAN GOUX (*)

A regarder le projet de loi de finances pour 1987 que le gouvernement de M. Chirac nous propose, il nous faut constater que l'Etat recule dans ses missions essentielles. Le projet de budget pour 1987 est un projet d'abandon, un projet contre l'Etat.

Certes, et c'est bien le moins, les crédits relatifs aux fonctions régaliennes ne sont pas touchés. Mais cette constatation ne doit pas laisser dans l'ombre les choix opérés qui relèvent, en matière de police et de justice, d'une doctrine à courte vue ; c'est ainsi qu'est privilégiée l'augmentation du nombre des fonctionnaires de police au détriment de la formation de ces personnels, de leurs conditions de travail par l'amélioration du fonctionnement des services, de la poursuite de l'effort d'équipement et d'insertion des policiers dans la cité. C'est ainsi également que sont favorisés les moyens de répression au bénéfice de l'administration pénitentiaire et sacrifiées les actions de prévention, de réinsertion, d'amélioration de fonctionnement du service public de la justice. Il est vrai que l'on pouvait tout craindre en ce domaine après l'annonce de créations de prisons privées.

Quant à la gestion rigoureuse de l'économie nationale, annoncée à grande force par M. le ministre d'Etat, elle ne connaît malheureusement pas de traduction budgétaire.

On nous promettait une réduction sans précédent du déficit budgétaire, et que constatons-nous ? Une réduction de 11,7 milliards de francs que j'estime par la différence entre le besoin de financement des administrations publiques pour 1986 (141,5 milliards) et celui pour 1987 (« expertisé » par le gouvernement lui-même à 129,8 milliards).

Mais quand on dispose de 30 *milliards de recettes* de dénationalisation, que le prix du baril de pétrole n'est plus que de 16 dollars et que le dollar ne vaut plus que 6,50 F (contre 10,70 F en *février* 1985), ce n'est pas 11,7 milliards de réduction que le gouvernement doit envisager, c'est au moins le double.

On nous annonçait « en première depuis 1959 » une diminution en volume des dépenses publiques, et que constatons-nous ? Une augmentation réelle de 3,3 % des dépenses de fonctionnement et de développement des services des administrations publiques pour 1987. Et si encore ces dépenses recélaient « un minimum d'avenir » pour la France !... Mais ce sont justement les crédits alloués à la recherche (– 7 %), à l'industrie, qui connaissent les baisses les plus sensibles.

La charge sur les plus démunis

L'Etat se dérobe à son rôle de responsable des générations futures et, plus grave encore dans la période difficile que vit le monde occidental, il fait porter la charge du fardeau aux plus démunis, privilégiant scandaleusement les plus fortunés et menaçant ainsi la cohésion sociale.

A cet égard, l'égalité des différentes catégories sociales devant l'impôt est l'exigence minimale ; or, que constatons-nous ?...

Certes, une baisse affichée des impôts de 15 milliards en faveur des ménages, mais elle est immédiatement annulée par 16 milliards de prélèvements sociaux supplémentaires.

Toutefois l'opération n'est pas neutre, puisque finalement près de la moitié de ces 16 milliards d'allégement va bénéficier aux seuls cent trente mille contribuables les plus riches, ceux pour qui l'IGF est supprimé, les tranches d'imposition à 60 % et à 65 % abaissés à 58 %.

Les perdants de cette manipulation comptable, ce sont :

– les neuf millions de foyers fiscaux déjà exonérés d'impôt sur le revenu et qui vont payer 0,7 % *de cotisations sociales en plus* ;

– *la moitié des quatre millions* de petits contribuables qui perdront plus par l'augmentation des cotisations sociales qu'ils ne gagneront à la décote prévue par le gouvernement ;

– les douze millions de contribuables moyens (cadres notamment) pour lesquels l'augmentation des cotisations sociales (0,4 % + 0,7 %) est sensiblement plus importante que l'allégement de 3 % *prévu sur l'impôt sur le revenu.*

Ajoutons à ces injustices les coupes sévères opérées sur le budget des affaires sociales (dénoncées bien au-delà du seul groupe socialiste), et l'on prendra la mesure véritable du désengagement de l'Etat.

A trop parler sur le dynamisme des entreprises sans exiger d'elles aussi un effort de solidarité, à trop compter sur la passivité des salariés devant la baisse de leur pouvoir d'achat, on prend le risque d'entraîner des cassures du corps social lourdes de conséquences pour l'avenir.

(*) Député PS du Var.

Oui, mais...

La loi de finances 1987 devrait être complétée par un volet « épargne » et par un volet « investissement »

par EDMOND ALPHANDÉRY (*)
BRUNO DURIEUX (**) et CHARLES MILLON (***)

LE gouvernement est parvenu à élaborer un projet de budget pour 1987, qui comprend une stabilisation des dépenses en francs constants ainsi qu'une réduction significative des impôts de l'Etat et une baisse du déficit. C'est un succès, d'autant plus notable qu'il a hérité d'une situation budgétaire très détériorée. Les gouvernements socialistes ont certes tenté, depuis 1983, de reprendre le contrôle des finances publiques qu'ils avaient déstabilisées en 1981 et 1982. Pourtant, malgré leurs efforts, les déficits n'ont pas cessé d'augmenter, passant de 30,3 milliards de francs en 1980 à 153,3 milliards de francs en 1985.

Ce n'est pas réduire le mérite du nouveau gouvernement que de signaler qu'un certain nombre de circonstances favorables lui *ont* facilité la tâche. La diminution des taux d'intérêt dans le monde et en France, ainsi que la chute du dollar ont permis de stabiliser la charge de la dette et *différents* autres postes de dépenses. L'amélioration des comptes des entreprises et la relance préélectorale effectuée par le dernier gouvernement socialiste, ont apporté des recettes fiscales « spontanées » importantes.

Les mesures qui figurent dans le projet de budget pour 1987 tiennent largement compte des engagements pris durant la dernière campagne électorale. La politique qui s'inscrit dans les *choix effectués par le gouvernement dans le domaine des* dépenses est parfaitement claire : un Etat mieux géré, plus économe et recentré sur ses missions fondamentales.

Celle qui s'inscrit dans le volet fiscal du projet gouvernemental est plus floue.

● On est d'abord frappé par la multiplicité des mesures d'allégement, tant en ce qui concerne le nombre des catégories bénéficiaires que celui des impôts et des techniques d'allégement utilisées.

● On remarque ensuite que les baisses d'impôts bénéficient davantage aux *particuliers* qu'aux entreprises (1). La surfiscalité sur les revenus et les patrimoines, introduite par les gouvernements socialistes a été heureusement supprimée. Elle a été cependant accompagnée de nouvelles exonérations qui accroissent la concentration de l'*impôt sur le revenu*, alors que tous les spécialistes de la fiscalité dénoncent l'excès de concentration de cet impôt.

● Enfin, la parti adopté pour la répartition des allégements fiscaux laisse une marge de manœuvre limitée *pour agir en faveur* des entreprises. Les allégements qui les concernent portent pour l'essentiel sur l'extension aux bénéfices distribués du taux de 45 % de l'impôt sur les sociétés, et sur un allégement de 5 milliards de francs de la taxe professionnelle.

Fragilité des entreprises

Si chacune des dispositions fiscales du projet gouvernemental peut être en soi approuvée, le dosage d'ensemble pourrait sans doute être revu pour mieux répondre à l'état de notre économie. *Les entreprises françaises* sont vulnérables. Leur fragilité financière limite leur capacité à investir. La faiblesse de leurs investissements entretient leur *fragilité financière.*

Il est prioritaire et urgent de briser cet enchaînement. C'est la condition du retour à la croissance et de l'amélioration de l'emploi. La politique budgétaire *pourrait y contribuer* plus largement par une concentration accrue de la marge de manœuvre fiscale sur les entreprises et par des dispositions incitatives (2).

Le gouvernement craint-il les critiques de l'opposition de gauche? Il lui suffirait de rappeler que le pire fléau social pour les catégories les moins favorisées est la chute de l'emploi, que, en ce domaine, les socialistes ont gravement échoué et que, seule une politique donnant aux entreprises les moyens de la compétitivité et de la prospérité permettra de *vaincre le chômage.*

Nous suggérons que le gouvernement renforce son dispositif de réduction des charges de l'entreprise, en particulier en modifiant les modalités retenues pour l'allégement de la taxe *professionnelle*, en adoptant un dispositif d'amortissement accéléré applicable pour plusieurs années, ainsi que des mesures complémentaires plus *ponctuelles visant au même* objectif. Nous pensons, par ailleurs, qu'il est impératif de stimuler par la fiscalité l'épargne des ménages dont l'abondance est indispensable au redressement des investissements.

Accorder, comme l'exige la *situation économique*, la *priorité* aux entreprises suppose, de plus, une stratégie économique et financière à *moyen terme*. Les politiques menées depuis 1980 chez nos principaux partenaires, généralement considérées comme libérales, ont toutes comme caractéristique commune d'avoir *privilégié le moyen terme par rapport* au court terme et d'avoir, au départ, concentré l'effort sur la compression des déficits publics et sur le renforcement de l'appareil productif, notamment par le biais de vigoureuses incitations fiscales à l'investissement.

Sans doute, les conditions politiques qui prévalent *aujourd'hui* en France rendent difficile la mise en œuvre d'une action de longue durée. Le gouvernement est allé probablement aussi loin qu'il l'estimait possible pour que le budget apporte une contribution positive au redressement économique de la France.

Nous l'engageons cependant à montrer plus clairement sa volonté d'assurer un redressement rapide de notre secteur productif, en complétant le budget pour 1987 par un volet « épargne » et par un volet « investissement » dont certaines dispositions pourraient s'inscrire dans un projet de loi pour la modernisation de l'économie.

(1) Certains objectent qu'il n'en est rien puisque les réductions d'impôts qui s'appliquent aux ménages (15,7 milliards de francs) ne seraient que la compensation des majorations de cotisations sociales qu'ils ont subies en juillet dernier (0,7 % pour la cotisation vieillesse et 0,4 % proportionnel sur le revenu). Cet argument ne tient pas compte du fait que les majorations de cotisations sont la contrepartie de l'accroissement des prestations sociales *et que celles-ci ne font qu'équilibrer celles-là.*

(2) Notamment en matière d'investissement. *Le sous-investissement* des entreprises françaises est patent : pour atteindre un taux d'expansion de l'ordre de 3 %, il faudrait un niveau d'investissement productif supérieur de près de 25 % à ce qu'il est actuellement.

(*) Député UDF-CDS de Maine-et-Loire.

(**) Député UDF-CDS du Nord.

(***) Député UDF-PR de l'Ain.

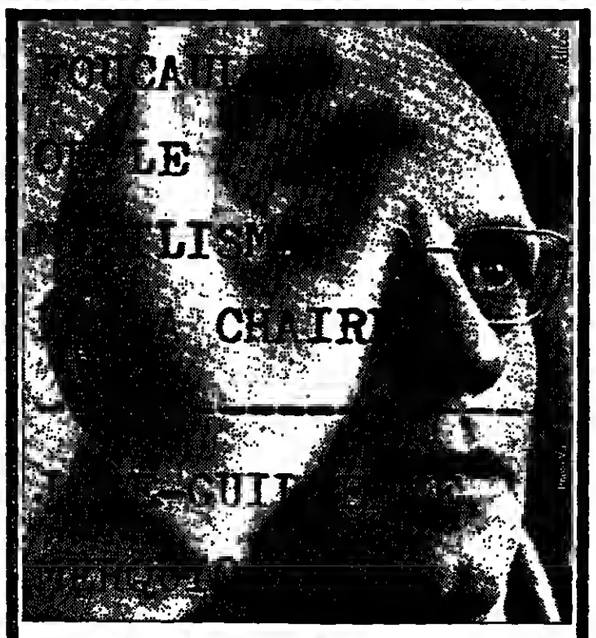

Foucault, maître d'un néo-anarchisme à fond nihiliste? Tel est le profil intellectuel que dessine José-Guilherme Merquior dans cette sévère et brillante critique de l'œuvre foucaldienne.

Collection "Sociologies" dirigée par Raymond Boudon et François Bourricaud. 176 pages - 125 F

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

COURRIER DES LECTEURS

Une notoriété tardive

J'ai été heureux que *le Monde* consacre plusieurs articles à Georges Dumézil, et en fasse une belle présentation. Mais je voudrais quand même rappeler que sa notoriété fut tardive – et qu'il lui fallut attendre l'âge de quatre-vingts ans pour entrer à l'Académie française. Lorsque, vers 1945, je *m'enthousiasmai* pour *Jupiter Mars Quirinus* et pour *les Mythes romains*, tous mes collègues, historiens ou juristes, me regardaient avec un air dubitatif et critique... Dumézil ? Des hypothèses sans fondement, des reconstitutions arbitraires, de l'imaginaire, etc., que n'ai-je pas entendu ! Et quand j'ai pensé, vers 1950, qu'il était possible de tirer de l'œuvre de Dumézil une clef pour comprendre les plus anciennes institutions romaines, ce fut un beau tollé ! Je constate que nous sommes bien dans « la ligne » : *post mortem* un génie, mais avant..., méfions-nous – la communauté scientifique est toujours aussi prudente.

JACQUES ELLUL.

L'exemple finlandais

L'article « La croisade d'un paladin de la francophonie », de J.-A. Fraion (*le Monde* daté 7-8 septembre) résume, avec une remarquable objectivité, les contradictions entre les thèses flamandes et wallonnes à propos du village de Fourons, véritable abcès de fixation des problèmes communautaires belges.

Que l'on retourne le problème dans n'importe quel sens, nous ne voyons, de prime abord, qu'une solution : conformer la loi à la réalité, en décrétant que ce village (habité par 70 % de francophones et 30 % de néerlandophones) *reçoive, comme* Bruxelles, le statut de région bilingue.

Une telle solution ne serait pas seulement une solution de bon sens, ce serait une solution de sagesse politique et de diplomatie. Pour obtenir un tel résultat, on demanderait aux radicaux flamands de renoncer au statut unilingue de Fouron, tandis que l'on demanderait aux *radicaux wallons* de cesser de réclamer le rattachement à la province de Liège.

Nous permettra-t-on de citer l'exemple finlandais ? Lorsqu'une minorité linguistique (suédophone ou finnoise) atteint les 10 % dans une région déterminée, cette région a automatiquement le droit de réclamer le statut de région bilingue. Cet exemple serait-il trop beau pour être imité ? Trop simple pour être accepté ? Trop démocratique pour ne pas heurter les consciences ?

N'est-il pas plus que temps de régler, à l'échelle européenne, ces problèmes de nationalismes dépassés qui sont la honte de notre pays ?

ANDRÉ DULIÈRE,
professeur, ancien secrétaire des Amitiés françaises de Namur.

En quatre

Devant tant de cœurs purs prêts à [la présider,
La République, émue d'un amour [si visible,
Doit avoir bien du mal à se faire à [l'idée
Qu'elle n'est qu'Une, hélas ! et, [pis, Indivisible !

NOCTUEL.
(Strasbourg.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDIPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F.

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-610 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 38 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 38 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

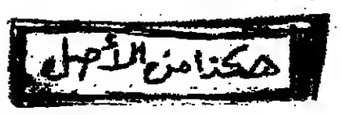

هكذا من الأصل

Le Mozambique après la disparition du président Samora Machel

Le corps du président mozambicain, ainsi que ceux des trente-trois victimes qui ont péri dans l'accident de l'avion qui transportait Samora Machel ont été rapatriés lundi 20 octobre, à Maputo, par des hélicoptères de l'armée mozambicaine. Le premier ministre a confirmé la mort du ministre des transports et des communications, M. Alcantara Santos, du vice-ministre des affaires étrangères, M. José Carlos Lobo, du conseiller du président, le lieutenant-colonel Fernando Honwana, du directeur du Centre d'études africaines de l'université Eduardo-Mondlane de Maputo, M. Aquino de Bragança, du secrétaire particulier du président, M. Muradali Mamadussen, et du chef du protocole, M. Alberto de Medonca.

Parmi les autres victimes, a ajouté M. Machungo, on trouve des membres du cabinet du président, du ministère des affaires étrangères, de la presse et de la sécurité. Huit victimes sont de nationalité étrangère, dont des membres de l'équipage soviétique et deux médecins particuliers du président, de nationalité cubaine, ainsi que les ambassadeurs de Zambie et du Zaïre accrédités à Maputo, MM. Cox Sikumba et Tokwaulu Batale Okolakamo.

Le gouvernement de Maputo, qui a décrété un deuil national de soixante jours, n'a annoncé que lundi soir la disparition du chef de l'Etat. Le déclaration a été lue à la radio nationale par M. Marcelino Dos Santos, vice-président du FRELIMO, le parti unique au pouvoir.

Des responsables mozambicains s'étaient rendus lundi sur les lieux de la catastrophe, en compagnie du ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha. Des corps mutilés, dont celui de Samora Machel, ainsi que des morceaux de métal tordus étaient seuls visibles sur les lieux. Le gouvernement de Pretoria a invité des responsables mozambicains à se joindre à l'enquête ouverte par le ministre sud-africain des transports. La « boîte noire » de l'avion Tupolev, qui a été retrouvée, a été mise sous scellés et sera remise aux enquêteurs.

Alors que les autorités sud-africaines ont attribué cet accident à de mauvaises conditions atmosphériques, ainsi qu'à une éventuelle erreur de pilotage, la thèse d'un attentat est évoquée ici et là. A Harare, plusieurs milliers de jeunes se sont attaqués mardi à des objectifs sud-africains et malawites, incendiant notamment le bureau des lignes aériennes sud-africaines et les locaux de l'ambassade du Malawi. Le quotidien officieux du Zimbabwe a publié une édition spéciale, affirmant que *« l'Afrique du Sud voulait faire assassiner le président Machel, juste avant que son avion s'écrase »*. A Dakar, l'agence panafricaine d'information PANA cite une dépêche de l'agence mozambicaine de presse AIM, en date du 17 octobre dernier, selon laquelle *« les généraux du régime raciste de Pretoria étudiaient des plans d'élimination physique du président Samora Machel »*.

La Zambie a également mis en cause le gouvernement sud-africain, ainsi que les maquisards de la Résistance nationale du Mozambique (RNM). L'avion du chef de l'Etat mozambicain, estime Lusaka, *« aurait été abattu par la RNM »*. Celle-ci a annoncé qu'elle allait intensifier la lutte militaire, car *« les personnes responsables de la répression sont toujours au pouvoir à Maputo »*. Pour sa part, M. « Pik » Botha a estimé qu'*« une escalade du conflit est à craindre »*. Enfin, le secrétaire général du Commonwealth, Sir Shridath Ramphal, a déclaré que *« quelles qu'aient été les circonstances de l'accident »*, le président mozambicain a été victime de la *« politique de déstabilisation des pays de la ligne de front »* menée par Pretoria.

Parmi les messages de condoléances, celui de M. François Mitterrand rend hommage à *« l'homme courageux, pionnier des luttes de libération, entièrement dévoué à son peuple »*.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que les Etats-Unis *« regrettent profondément »* la disparition de Samora Machel, qui était *« une voix de modération dans la région »*.

En Afrique, de nombreux pays ont décrété un deuil national de plusieurs jours, notamment le Congo, le Kenya, le Zaïre, le Mali, le Burkina, et le Botswana.

Au Portugal, ancienne puissance coloniale, le gouvernement de Lisbonne a décrété un deuil national de trois jours. — *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Une succession difficile

La récente aggravation des menaces sur le régime de Maputo rendrait suicidaire tout atermoiement, et plus encore toute dissension grave, pour régler la succession de Samora Machel.

Huit mille combattants de la Résistance nationale du Mozambique (RNM) viennent de quitter leurs sanctuaires du Malawi pour lancer une opération majeure dans les provinces septentrionales. Selon les autorités mozambicaines, des commandos sud-africains se sont infiltrés jusqu'aux portes de la capitale. Et les dirigeants de Pretoria ont récemment renoué avec le ton utilisé vis-à-vis de leur voisin avant les accords de Nkomati : leurs récentes déclarations sont, au mot près, identiques à celles qu'ils proféraient dans les jours précédant leurs raids armés sur le Mozambique.

Par ailleurs, l'Afrique du Sud répond coup pour coup aux sanctions prises à son encontre par une escalade des mesures de rétorsion vis-à-vis de ses voisins. Comment l'économie chaotique du Mozambique supportera-t-elle le retour au pays de centaines de milliers d'immigrés en Afrique du Sud, légaux ou clandestins ?

Seule lueur dans ce sombre tableau : la cohésion affichée depuis dix-sept ans par l'équipe dirigeante. Multiraciale puisqu'elle réunit aussi bien des Noirs que des Blancs et des métis, en particulier de sang indien, dotée d'un sens exceptionnel du bien public, homogène dans ses origines puisque la majorité de ses membres sont issus de la petite bourgeoisie, soudée par les épreuves de la guerre anticoloniale, cette équipe a conservé son unité malgré les coups de boutoir assénés au Mozambique. Ceux-ci ont évidemment engendré en son sein des analyses divergentes et par suite des clivages sur la ligne de conduite à tenir. Mais ils n'ont jamais débouché sur une irrémédiable cassure.

Miracle du consensus ? Les rares observateurs qui ont pu suivre des délibérations des instances dirigeantes du FRELIMO se sont tous dits frappés par l'acharnement avec lequel étaient recherchées — et trouvées — des décisions acceptables pour tous.

Tous ne finissaient-ils pas par se rallier au point de vue de Samora Machel ? Ce dernier jouissait d'une présence que ne contestait aucun de ses compagnons d'armes et se situait au centre de gravité des diverses tendances qui se faisaient et se défaisaient.

Le « camarade président » disparu, il semble probable que son successeur sera d'abord choisi en fonction de sa capacité à préserver l'unité du FRELIMO. Il devrait donc logiquement appartenir à la plus haute instance du parti : le bureau politique, qui ne compte plus désormais que neuf membres. Si l'on ajoute qu'il serait surprenant que le futur président ne soit pas noir, la liste des éligibles se réduit à quelques unités.

Le prestige de Joachim Chissano

Armando Guebuza a pour lui une intelligence hors du commun, mais les erreurs qu'il a commises — ou laissées commettre — d'abord à la tête des services de sécurité, puis lors de « l'installation » des « marginaux » dans les nouvelles zones économiques, ont pesé lourd sur les relations entre le FRELIMO et la population. Le chef du gouvernement, Mariano Machungo, dont personne ne met en doute la compétence, en particulier sur la plan économique, est un personnage très effacé. Et il n'a pas directement participé à la lutte armée puisque, sur instruction du FRELIMO, il dirigeait à Maputo un réseau clandestin. Quant à Sebastiao Mabote, auréolé de la gloire acquise pendant la guerre anticoloniale, il fait surtout figure de vénérable sage.

Reste donc Joachim Chissano. Depuis des années, c'est toujours son nom qui était avancé quand on évoquait la succession de Samora Machel. Brillant chef militaire, il garde un grand prestige au sein de l'armée. Président du gouvernement de transition entre les accords de Lusaka et l'accession à l'indépendance, il manifesta une redoutable habilité pendant une période semée d'embûches. Inamovible ministre des affaires étrangères, il n'était apparemment qu'en charge de la diplomatie officielle, mais, dans de tout autres domaines, il jouait un rôle-clé dans les organes dirigeants où il avait la réputation d'occuper une position « centriste ». Enfin, sa popularité ne le cédait qu'à celle de Samora Machel.

Cependant, la succession en 1969 d'Eduardo Mondlane, premier président du FRELIMO, rend tout pronostic bien hasardeux. On attendait Marcelino Dos Santos, aujourd'hui numéro deux officiel. Il s'effaça volontairement devant Samora Machel, après une période de transition pendant laquelle le FRELIMO fut dirigé par un triumvirat.

RENÉ DAMIEN.

L'accident s'est produit dans « des circonstances non encore élucidées »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le président Samora Machel est mort à 200 mètres de la frontière de son pays, à proximité du petit village de Mbuzini, en territoire sud-africain. Faut-il voir un symbole dans cette disparition tragique si près de la « ligne de démarcation » faite de barbelés entre les deux Etats qui a été et reste la source de tant de frictions ?

Le Tupolev-134 a, en provenance de Lusaka (Zambie), été pris dans l'orage alors qu'il amorçait sa descente vers Maputo. Que s'est-il exactement passé ? Il est encore trop tôt pour avoir des certitudes. Selon les premières informations, l'avion se serait égaré dans cette zone des tempêtes, à 700 mètres d'altitude. Il aurait heurté un arbre ou une colline avant de capoter et de s'écraser. Des débris ont été dispersés dans un rayon de 400 mètres mais l'appareil n'a pas pris feu. Il était 20 h 50.

L'alerte a été donnée par un survivant, un garde du corps du président qui a pu se rendre jusqu'au village de Mbuzini. Dix blessés ont été relevés des décombres, et notamment un pilote soviétique actuellement hospitalisé à Nelspruit, dont les jours ne sont pas en danger. Un seul est grièvement atteint. Parmi les vingt-neuf cadavres, celui du président Samora Machel, dont le corps a été rapatrié dans l'après-midi de lundi à Maputo.

Quinze autres victimes ont été identifiées. Il s'agit notamment du ministre des transports, Luis Alcantra Santos, du ministre adjoint des affaires étrangères, José Carlos Lobo, du conseiller pour la sécurité extérieure du président, le lieutenant-colonel Fernando Honwane, et des ambassadeurs de Zambie et du Zaïre au Mozambique.

Samora Machel revenait d'une rencontre en Zambie sur les problèmes de sécurité en Afrique australe avec le président Kenneth Kaunda et le chef de l'Etat zaïrois Mobutu Sese Seko. La plupart des autres victimes faisaient partie de l'entourage du président mozambicain. Contrairement à ce qui avait été annoncé, le ministre de la défense, M. Alberto Chipande, ne figure pas sur la liste fournie par les autorités sud-africaines, sur laquelle manquent treize noms. Deux corps étaient toujours prisonniers de l'épave lundi soir.

Une enquête officielle a été ordonnée par le ministre sud-africain des transports, M. Hendrik Schoeman, à laquelle ont été conviés des experts de l'aviation civile internationale. Le gouvernement sud-africain n'a pas réagi aux accusations lancées par M. Alfred Nzo, secrétaire général de l'ANC (Congrès national africain), qui, à Copenhague, a accusé *« l'Afrique du Sud et des agents d'être directement responsables de l'accident »* ; de même qu'à celles proférées par l'UDF (Front démocratique uni), qui *« soupçonne une participation sud-africaine »*, en raison du soutien apporté par Pretoria aux rebelles de la RNM (Résistance nationale du Mozambique). Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, s'est déclaré *« profondément choqué en dépit des différences entre* [nos] *gouvernements »*, ajoutant qu'il avait *« un grand respect »* pour Samora Machel.

En l'état actuel de l'enquête, tout donne à penser qu'il s'agit d'un accident. Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a indiqué que l'avion n'avait pénétré *« que quelques secondes en territoire sud-africain »* juste avant de s'écraser. A Maputo, un membre du bureau politique du FRELIMO, M. Marcelino Dos Santos, qui, vingt-cinq heures après le drame, a annoncé la mort du président Machel, a parlé de *« circonstances non encore élucidées »*. Un deuil de soixante jours a été décrété sur le territoire national. Aucune date n'a été fixée pour les obsèques.

En Afrique du Sud, on se demande déjà si le gouvernement sera représenté, et à quel niveau. La mort du chef de l'Etat mozambicain signifie-t-elle la fin des relations chancelantes entre les deux Etats ? Les sauveteurs sud-africains ont retrouvé parmi les débris du Tupolev des photos officielles de la signature de l'accord de Nkomati. Un symbole.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Parmi les victimes

Aquino de Braganca

Il était la providence du journaliste. A celui qui voulait comprendre l'évolution du Mozambique, il ouvrait grand sa porte, débouchait une bouteille et parlait, parlait...

La lutte de libération dans les colonies portugaises et sa vie ne faisaient qu'un. Au milieu des années 50, il était déjà de la bande d'exilés qui hantaient le quartier Latin avant de partir dans les maquis et d'occuper les plus hautes fonctions à Maputo, Luanda et Bissau. Pilier de la CONCP, la Conférence des organisations nationalistes des colonies portugaises, éminence grise d'innombrables réunions, passe-muraille pour négocier secrètement, il connaissait intimement chaque acteur des luttes de libération et tous les personnages-clés de l'Afrique indépendante.

Mais il se distinguait dès le premier abord parce qu'il était jusqu'au bout des ongles un intellectuel passionné. Il se délectait de l'analyse rigoureuse, du mot juste, de l'anecdote qui fait mouche, et couvrait de sarcasmes meurtriers les bureaucrates pétrifiés par la « langue de bois ». Et par-dessus tout, conscient que le besoin d'informer ne faisait pas bon ménage avec les secrets des gouvernements, il tentait, malgré tout, inlassablement, de concilier l'inconciliable.

R. D.

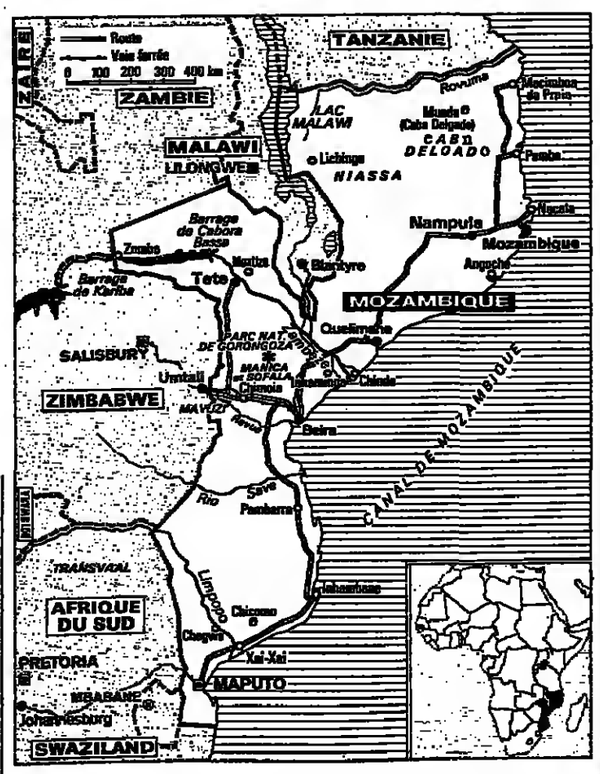

Une économie désorganisée

D'une superficie de 784 961 kilomètres carrés, le Mozambique compte environ 10,2 millions d'habitants. Colonie portugaise depuis la fin du quinzième siècle, le Mozambique a acquis son indépendance le 25 juin 1975, après neuf années de lutte contre l'armée coloniale. Les trois quarts des habitants vivent en principe de l'agriculture, mais l'état de guerre quasi permanent a désorganisé presque complètement la production. Les besoins du pays en maïs, en blé et riz ont été évalués à 678 000 tonnes pour la période allant du 1er mars au 31 décembre 1985.

Le Mozambique reçoit une aide économique de l'URSS, des Etats-Unis (15 millions de dollars en 1985) et de la France. Mais les deux tiers des 58 millions de dollars accordés en 1984 par la Caisse centrale de coopération économique n'avaient pas encore été utilisés à la fin de l'année 1985, en raison de l'insécurité.

TCHAD

Les représentants de M. Goukouni Oueddeï dénoncent l'« expansionnisme libyen »

De brefs échanges de coups de feu ont eu lieu, à Tripoli, dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 octobre, autour de la résidence de M. Goukouni Oueddeï, entre les soldats libyens et les éléments de la garde du président du GUNT, ont affirmé, lundi 20 octobre, à Paris, les porte-parole de M. Goukouni Oueddeï. L'incident, qui n'a fait aucune victime, s'est déroulé alors que les militaires libyens faisaient mine de pénétrer dans la résidence.

A Tripoli, ont-ils ajouté, les cadres du GUNT, qui ne peuvent franchir les limites de la capitale, sont surveillés en permanence par les services spéciaux libyens. S'agissant, d'autre part, de la situation dans le nord du Tchad, ils ont indiqué : *« Depuis quarante-huit heures, les troupes libyennes se déploient dans le Tibesti* [nord-ouest du pays] *et s'efforcent de neutraliser nos forces. C'est une situation très grave. Les luttes fratricides tchadiennes doivent être aujourd'hui mises de côté afin de faire face à l'expansionnisme libyen. »*

De son côté, M. Acheikh Ibn Omar, président du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR) et rival de M. Goukouni Oueddeï, qui se trouve à Brazzaville (Congo), a nié qu'il y ait des combats entre les troupes libyennes et celles du GUNT, étant donné, a-t-il indiqué, que *« Goukouni Oueddeï n'a pratiquement aucune force sur le terrain »*. — *(AFP.)*

LES MILLE SOLEILS DE CLAUDE OLLIER.

« A partir d'une matière réputée simple, une vie dans le siècle, il produit par rayonnement de telles quantités de chaleur que d'immenses énergies se libèrent et font de cette vie finalement ordinaire le centre de mille soleils. Un moment de lumière intense. » Pierre Lepape • Le Monde.
Collection Textes dirigée par Michel Nuridsany.
272 pages, 89 F

BAUGIN & LICHTENBERG

Flammarion

Afrique

Le Mozambique

Un pays en état de survie

MAPUTO
de notre envoyé spécial

On vous assure le tenir de bonne source, et on vous le dit sur le ton de la confidence : « *Les habitants de Nampula, dans le Nord, en étaient réduits, récemment encore, à manger des rats. Ou encore : deux Boeing 737 de la compagnie nationale qui transportaient des militaires, ont été touchés, il y a quelques semaines, par des projectiles antiaériens, tirés par les « bandits armés » de la résistance nationale du Mozambique (RNM)...* » La rumeur entretient la rumeur. Bien difficile, surtout à partir de la capitale coupée de ses arrières, de démêler le vrai du faux dans ce pays ô combien cloisonné à cause de l'insécurité ambiante. Souvent, la réalité du jour n'est plus celle de la veille et pas encore celle du lendemain...

La situation alimentaire ? Allez donc savoir ! D'aucuns affirment que, grâce à de bonnes pluies, au développement de secteur familial agricole, à l'introduction du marché libre et surtout à l'aide internationale qui, faute de moyens de transport, profite davantage aux régions côtières, la population réussit à s'en sortir un peu moins mal qu'avant. Cynique et désabusé, un fonctionnaire des Nations unies constate : « *Il n'y a plus de famine comme certaines provinces en ont connu lors de la grande sécheresse de 1983-84. Aujourd'hui – c'est un progrès – la pauvreté est mieux distribuée...* ».

A dessein, les autorités locales assombrissent le tableau pour apitoyer une communauté internationale, prête à voler au secours de l'un des pays de la « ligne de front », confrontés aux menées subversives de l'Afrique du Sud. N'avancent-elles pas le chiffre de quatre millions de personnes exposées aux calamités naturelles et à la guerre, soit le tiers de la population totale ? « *Pour en arriver là, on prend en compte des situations bien différentes, celles de gens qui sont directement touchés par ces fléaux, celles de gens qui risquent de l'être et celles de gens qui ont abandonné leurs villages mais ont repris racine ailleurs* », relève le responsable d'une organisation humanitaire.

Le Mozambique a ainsi reçu, l'an dernier, près de 450 000 tonnes d'aide alimentaire, ce qui couvre environ 40 % de ses besoins. A eux seuls, les Etats-Unis en ont fourni 150 000. Il est clair que, pour des raisons politiques, Washington ne se fera pas prier pour augmenter sa mise. « *Il est de plus en plus difficile de mobiliser les paysans,* note un vulgarisateur agricole, *car ils se font très facilement à l'idée d'être indéfiniment nourris par l'étranger.* »

Au mieux, le monde paysan se résigne à pratiquer une stricte autosubsistance, car il manque de tout – équipements, semences et moyens de transport, – pour produire des surplus. Y réussirait-il, il ne pourrait pas utiliser ses revenus pour acheter des biens de première nécessité – une barre de savon, une pièce de tissu, – presque introuvables hors des grands centres urbains.

En ville, notamment à Maputo, à condition d'y mettre le prix, il y a toujours moyen de tourner la difficulté par les circuits parallèles – le *Kandonga*, – que ce soit pour se déplacer – les Chapas 100, camionnettes privées, suppléent les autobus défaillants, – ou pour améliorer l'ordinaire, c'est-à-dire l'allocation mensuelle – *l'abastecimento* (ravitaillement), – fournie par le gouvernement sous forme de maïs, de riz, d'huile, de sucre, de poisson séché et de savon. Au marché central de la capitale, il y a, en cette fin de saison sèche, abondance de fruits et de légumes. Les tomates se vendent à 80 meticals (1) le kilogramme, les carottes à 300, mais les pommes du Swaziland à 1 050. Ce qui est, évidemment, hors de portée d'un employé qui gagne 4 000 meticals par mois.

Un ennemi insaisissable

Leur pays est en guerre : les Mozambicains ont appris à « faire avec ». Si seulement cette guerre, qui s'éternise, *disait* son nom, il y aurait peut-être moyen de vivre un peu moins dangereusement. Dans le centre de Maputo, le comité international de la Croix-Rouge de Genève (CICR) pose, en moyenne, trois mille prothèses par an à des amputés civils et militaires, blessés par balle ou par mine.

Il s'y a pas de front. L'ennemi est insaisissable. On attend les « bandits armés » ici, et ils frappent ailleurs. Les provinces de Gaza et d'Inhambane considérées comme dangereuses, il y a trois ans, sont, maintenant, relativement sûres, alors que celle du Zambezia et les régions limitrophes de Malawi sont, aujourd'hui, classées zones à haut risque. Ce qui n'exclut pas des actions isolées de la « résistance » dans le nord du pays, autour de Pemba ou à proximité de la frontière sud-africaine, au sud de Maputo.

Impossible de tenir à jour la carte des routes et des pistes ouvertes à la circulation avec ou sans escorte militaire. « *Ça passe* » une fois, dix fois, et puis, « *Ça ne passe plus* ». En général, il existe une sorte de ceinture de sécurité d'une vingtaine de kilomètres autour des chefs-lieux de province et de district. Maputo n'échappe pas à cette règle : pour avoir la paix, certains habitants de la banlieue de Catembe s'en vont dormir, le soir, au centre-ville. L'avion est ainsi l'unique moyen de transport pour sortir de la capitale sans risquer de rencontrer des guérilleros : réservation ferme si l'on paye en devises fortes...

D'un côté, environ 15 000 « bandits » et, de l'autre, 25 000 soldats de l'armée régulière. Les premiers auraient peut-être les moyens de s'emparer du pouvoir face à la déliquescence des troupes gouvernementales, mais seraient incapables de le conserver. Les seconds assurent la survie du régime marxiste de Maputo sans lui permettre d'étendre son autorité à l'ensemble du pays, même si les élections législatives en cours donnent à penser le contraire. Aucun camp n'a jamais été en mesure de marquer sur son adversaire une victoire décisive. Même la prise de quartier général de la RNM, en août 1985, dans le massif de Gorongoza, avec l'aide des forces zimbabwéennes, a été sans lendemain.

Au demeurant, faut-il « créditer » la RNM de tous les actes de violence qui se commettent à travers le pays ? Mêmes uniformes, mêmes armes : comment distinguer celui qui est « bandit » de celui qui ne l'est pas ? Pareil climat d'anarchie libère toutes sortes d'énergies malfaisantes. Dans chaque camp, des groupes dissidents se sont formés, qui travaillent pour leur propre compte sans en référer à personne. On sait ainsi que, dans la banlieue de Maputo, beaucoup d'abus sont le fait de policiers en rupture de service.

Cette « guerre des oncles » – chacun a des parents dans l'un et l'autre camp – a poussé hors de leur pays près de 300 000 Mozambicains. Beaucoup n'ont qu'une idée en tête, « sauter le fil de fer », c'est-à-dire la clôture électrique qui court le long d'une partie de la frontière sud-africaine. Le régime de Pretoria, qui s'efforce de renvoyer dans leurs *foyers ces « immigrants illégaux »*, a fait un pas en ce sens en décidant, le 8 octobre, de suspendre l'immigration des travailleurs mozambicains (*le Monde* du 10 octobre).

A quoi rêvent les élèves de l'école des techeicicas ferroviaires d'Inhambeee ? Négocier leur diplôme en Afrique du Sud ou au Zimbabwe, là où les trains roulent en toute sécurité...

L'Afrique du Sud aurait-elle donc, pour ses voisins, les attraits d'une terre promise ? Sa représentation commerciale, qui a pignon sur rue à Maputo, délivre environ huit cents visas par mois pour des raisons familiales, médicales ou d'affaires. Mais, de l'autre côté de la frontière, vivent, en célibataires, plus de cinquante mille mineurs, aujourd'hui menacés de rapatriement, qui rapportent l'équivalent d'environ 50 millions de dollars par an. S'y ajoutent douze mille autres compatriotes, dûment enregistrés, qui travaillent dans des fermes et, surtout, quelque deux cent vingt-cinq mille « immigrants illégaux » que le gouvernement de Pretoria s'efforce de renvoyer dans leurs foyers à raison d'un bon millier par mois.

« *La situation est pire que jamais, mais, pour une fois, il y a de l'espoir* », disaient les gens d'ici, à la veille de la signature, en mars 1984, à Nkomati, du pacte de non-agression avec l'Afrique du Sud. Il s'en était même fallu de peu qu'un accord de cessez-le-feu n'ait été conclu, en octobre suivant, entre les *autorités mozambicaines* et les « bandits armés ». La population se rendit très vite à l'évidence que rien n'avait changé sur le terrain. La découverte, lors de la prise du quartier général de la RNM, de documents compromettants finit de convaincre Maputo que Pretoria ne jouait pas franc jeu dans cette affaire. « *Nous avons cru, à tort, que Pieter Botha avait l'autorité d'un de Gaulle pour imposer la paix à ceux qui, autour de lui, n'en voulaient pas* », explique, après coup, un collaborateur du « camarade-président ».

Le Corridor de Beira

« *On vit peut-être un peu moins mal, mais il n'y a plus d'espoir* », dit-on aujourd'hui. Le désenchantement, presque l'abattement. Le ton des propos officiels s'est durci : on ne ménage plus beaucoup le voisin sud-africain et l'on parle d'en découdre avec le Malawi qui offre des sanctuaires aux « bandits » ; le président Samora Machel, aujourd'hui disparu, s'était dessaisi, auprès d'un premier ministre nommé en juillet dernier, de la gestion quotidienne des affaires de l'Etat, pour se consacrer, à temps plein, à son vrai métier, celui des armes.

S'il est avéré que la RNM sert les intérêts de certains cercles sud-africains, beaucoup redoutent qu'à l'avenir elle ne porte son effort de guerre sur le Corridor de Beira. Comment alors assurer la sécurité d'un ouvrage stratégique de quelque 300 kilomètres de longueur ? Les troupes mozambicaines et zimbabwéennes n'y suffiront pas. Compte tenu de l'importance de l'enjeu, d'aucuns ont lancé l'idée d'une force multinationale. Malgré tout, les dirigeants de Maputo souhaiteraient rester maîtres chez eux. En ont-ils les moyens ?

De quelque façon qu'il s'y prenne et de quelque côté qu'il se tourne, le Mozambique n'est pas en mesure de dicter ses conditions. Il est plus dépendant que jamais de l'étranger : comment en serait-il autrement avec 4 milliards de dollars de dette extérieure et une centaine de millions seulement de revenus d'exportations ?

Malgré tous ces déboires économiques dus aux ravages de la guerre et aussi à des choix politiques contestables, le Mozambique tient encore debout, en état de survie. Il manque à sa population, lassée par *tant d'épreuves, une raison d'espérer* et donc d'entreprendre.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Un metical vaut 0,17 franc français.

Maputo et Moscou : une coopération limitée

MOSCOU
de notre correspondant

Le *Pravda* de ce mardi 21 octobre publie un entrefilet en pages intérieures annonçant que l'avion transportant le président Samora Machel s'est écrasé en territoire sud-africain.

Les Soviétiques n'ont pas l'habitude de réagir à chaud à des événements lointains, mais la « *tristesse* » du Kremlin est un peu longue à venir pour un dirigeant qui avait signé en 1977 un traité d'amitié et de coopération avec Moscou.

M. Gorbatchev, cependant, avait quelques raisons de ne pas se précipiter pour regretter la disparition de Samora Machel. Les Soviétiques ont dépensé environ un milliard de dollars au Mozambique depuis l'indépendance, et ils n'ont pas jusqu'ici reçu grand-chose en échange. Leur présence militaire sur place est limitée. Le nombre de leurs « conseillers » en tous genres ne dépasserait pas quelques centaines. L'accès aux ports mozambicains en eau profonde ne leur est pas accordé dans les conditions qui les satisfassent pleinement.

Le dernière visite de M. Samora Machel en URSS au printemps dernier avait révélé les limites de la coopération entre Moscou et Maputo.

Lors du dîner au Kremlin, le 1er avril, M. Gorbatchev avait certes traité M. Samora Machel de « *grand ami* » et annoncé « *qu'une série de mesures pratiques* » avaient été prises pour intensifier les liens entre le PC soviétique et le FRELIMO. Ces « *mesures* » n'avaient pas été autrement précisées et visiblement les responsables soviétiques n'avaient pas pris pour autant en grand nombre le chemin de Maputo...

D'autre part, le Kremlin n'avait pas apprécié, même s'il était resté discret sur ce point, l'accord de non-agression de Nkomati, signé le 16 mars 1984, entre le Mozambique et la République sud-africaine. Dans un commentaire publié six mois après l'événement l'agence Tass avait implicitement critiqué ce texte.

M. Gorbatchev avait également indiqué, le 1er avril dernier, que l'URSS était prête à aider le Mozambique « *dans la mesure de ses possibilités* ». Une façon comme une autre d'indiquer que beaucoup d'argent avait jusqu'ici été dépensé. Le numéro un soviétique avait enfin estimé que les positions de Moscou « *coïncident ou convergent* » sur les grands problèmes internationaux. On était donc loin de l'identité complète de vues. La décision des Etats-Unis de livrer à Maputo du matériel militaire « *non offensif* » avait sans doute encore accru les réticences du Kremlin.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Diplomatie

Dérives

(Suite de la première page.)

Agé, en bout de mandat, désireux, comme il est normal, de mettre pour toujours son pays à l'abri de la guerre, Ronald Reagan s'est persuadé, on le sait, que le progrès technologique lui en offrait la possibilité. Il suffit de construire, à grands coups de stations orbitales et de lasers, un bouclier spatial infranchissable par les missiles adverses. Moyennant quoi, il n'a pas hésité à proposer à Reykjavik de détruire, dans un délai de dix ans, toutes les fusées nucléaires. Pourquoi seulement celles-ci, alors que beaucoup d'armes classiques, pour ne pas parler des chimiques, peuvent tuer autant tout en dissuadant infiniment moins ? Mystère.

⁂

Que le « rêve » (1) spatial de « Ron » comporte des aspects applicables, ce n'est pas douteux. Que diverses industries, aux Etats-Unis et en Europe, y voient des occasions de commandes singulièrement opportunes va de soi. Que ce bouclier-là parvienne à rendre l'épée adverse définitivement inopérante, tout l'enseignement de l'histoire pousse à n'en rien croire.

Et les Soviétiques ? Il y a sans doute chez eux, comme en Occident, des différences d'analyse. Les plus politiques paraissent convaincus que la montagne IDS accouchera d'une souris dès que Reagan aura quitté la Maison Blanche. Mais ils ont tout intérêt, pour diviser le camp allié et obtenir dans un éventuel marchandage les meilleures conditions, à soutenir la thèse de ceux pour qui l'Amérique a uniquement en vue soit de se doter d'une *supériorité stratégique* décisive, le bouclier spatial aboutissant en pratique, selon eux, à lui donner un moyen d'attaquer par surprise, soit de contraindre l'économie de l'URSS, déjà plutôt mal en point, à une course technologique ruineuse.

Mais c'est *précisément* parce que la course aux armements est dès à *présent* épuisante et l'économie soviétique mal en point que Gorbatchev s'est employé, depuis qu'il est au pouvoir, à relancer la détente, en direction de la Chine aussi bien que de l'Occident. Il faudrait que la résistance à laquelle, tel jadis Khrouchtchev, il semble bien se heurter à l'intérieur du système (2) soit bien forte pour que cet effort soit interrompu.

⁂

Pour nous, Européens, en tout cas, c'est bien la dernière chose à souhaiter. Outre qu'une reprise de la guerre froide ne pourrait qu'aggraver encore les innombrables conflits qui ensanglantent aujourd'hui la planète et dont nous n'avons pas fini, *notamment* par le biais du terrorisme, de subir les retombées, rien ne dit que la cohésion de l'Occident résistera éternellement à la tentation du pacifisme. Ces dernières années, la bataille des euromissiles n'a été gagnée que de justesse, et l'on a pu croire un moment que la RFA succomberait à la dérive neutraliste. C'est maintenant la Grande-Bretagne qui paraît menacée, *l'impopularité grandissante* de la dame de fer pouvant très bien conduire dans les mois qui viennent à l'arrivée au pouvoir d'un Parti travailliste désormais converti au mirage du désarmement nucléaire unilatéral.

Sans doute ne faut-il pas prendre ce risque trop au tragique. Harold Wilson avait lui aussi, jadis, fait campagne pour l'« unilatéralisme », ce qui ne l'a pas empêché, une fois au pouvoir, de lancer deux sous-marins nucléaires. L'évolution des socialistes français n'a pas été moins spectaculaire. Reste que trop de gestes ont été faits ces temps-ci de part et d'autre, et notamment du côté soviétique l'acceptation, pour la première fois, de contrôles sur place des mesures de limitation ou de réduction des armements, pour que les opinions puissent prendre facilement leur parti d'un retour à la constamante logique de l'escalade.

Il ne suffit pas de se dire que, au siècle de la dissuasion, une puissance nucléaire ne saurait s'attaquer à l'autre sans se détruire elle-même. Il faut tirer la conclusion de cette évidence et donc trouver les moyens d'arrêter ce qui est bien la pire des dérives : l'affectation à la préparation d'une guerre dont personne ne veut et à laquelle personne ne croit d'une part énorme des ressources qui seraient si *nécessaires* pour enrayer le déclin de l'Europe et le naufrage du tiers-monde. Les deux superpuissances qui s'affrontent au nom d'idéologies surannées devront bien un jour se demander ensemble — et avec nous — comment faire en sorte que le prochain siècle soit un peu moins pire que l'actuel. Que l'on essaye, autrement dit, de voir un tout petit peu plus loin que le bout de son nez...

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Plusieurs éditorialistes américains ont employé cette expression ces jours derniers. *Newsweek* écrit, par exemple : « *Le rêve de Reagan n'est pas ce que ses assistants en font... L'IDS passe rapidement* [du concept] *d'un bouclier pour les population à celui d'une défense pour les fusées : au lieu de remplacer l'équilibre de la terreur, l'IDS va le préserver.* »

(2) Voir l'article de Michel Tatu dans *le Monde* du 18 octobre : « Moscou durcit sa position sur le désarmement ».

La visite de M. Honecker à Pékin

L'illustration du rapprochement avec le bloc de l'Est

Pékin (*AFP*). – Le chef du Parti communiste et de l'Etat est-allemands, M. Erich Honecker, est arrivé mardi 21 octobre à Pékin, pour une visite officielle de six jours qui marque une nouvelle étape dans le dégel des relations entre la Chine et les pays d'Europe de l'Est alliés de Moscou. M. Honecker, arrivé de Pyongyang où il a effectué une visite de trois jours, est accompagné d'une délégation de plus de cinquante responsables du Parti socialiste unifié et du gouvernement. Ses conversations prévues avec le secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, constitueront la reprise *de facto* des relations au plus haut niveau entre les deux partis après un intermède d'un quart de siècle dû à la querelle entre la Chine et l'Union soviétique.

Le séjour de M. Honecker intervient moins d'un mois après la « *visite de travail* » effectuée par le chef du régime polonais, le général Wojciech Jaruzelski, qui avait consacré la normalisation complète des relations sino-polonaises. Des contacts ont également repris en septembre entre le parti chinois et les partis communistes de Hongrie et de Tchécoslovaquie. Pékin et Moscou ont décidé, au cours de leur dernière session de pourparlers, de reprendre en février les négociations sur leur contentieux frontalier et ont, pour la première fois, discuté de la crise cambodgienne, que la Chine considère comme un des obstacles à une normalisation sino-soviétique (*le Monde* du 16 octobre).

● **M. Kampelman à l'Elysée.** – Le chef de la délégation américaine aux pourparlers de Genève sur la limitation des armements, M. Max Kampelman, sera reçu, *jeudi 23 octobre, à 16 heures*, par M. Mitterrand à l'Elysée, a-t-on appris lundi. Il informera le président de la République des suites du sommet américano-soviétique de Reykjavik.

● **Hongkong : visite d'Elisabeth II.** – Arrivant, ce mardi 21 octobre à Hongkong, à l'issue d'une visite en Chine, la reine Elisabeth II d'Angleterre a déclaré que l'accord sino-britannique sur le retour de la colonie sous administration de la République populaire, en 1997, constitue « *une assurance et un encouragement pour vous, alors que vous affrontez le défi de l'avenir* ». La visite triomphale de la reine en Chine (*le Monde* du 16 octobre) a consacré l'accord de 1984 sur le sort de la colonie. – (*Reuter.*)

Quand une conférence sur la paix tourne au pugilat...

COPENHAGUE
de notre correspondante

La conférence organisée à Copenhague par le Conseil mondial de la paix s'est achevée, dimanche 19 octobre, dans un climat pour le moins agité. Au moment où les 2 800 participants de cent trente-deux nationalités s'apprêtaient à se séparer, une soixantaine de jeunes gens, en majorité des Danois, ont envahi la salle des séances en criant : « *Les Soviétiques hors d'Afghanistan!* ». Immédiatement, quelques-unes des personnes présentes se précipitaient pour les expulser, tandis que, dans les rangs du public, certains hurlaient : « *A bas la CIA* ». On en est rapidement venu aux mains. La bagarre est devenue générale, et une jeune fille, frappée au ventre, a dû être hospitalisée.

Ce n'est pas la première contre-manifestation que connaissent ces assises, mais c'est la plus violente à ce jour. En mettant tout en branle pour tenir ce congrès au Danemark, ses inspirateurs (communistes) estimaient avoir remporté une grande victoire : depuis 1951, année où le secrétariat permanent du Conseil mondial de la paix avait été expulsé de France, aucun pays membre de l'OTAN n'avait accepté d'abriter une telle réunion. En outre, les organisateurs s'étaient assuré le concours de plusieurs mouvements pacifistes non marxistes, et avaient réussi à confier la présidence de ce rassemblement spectaculaire à un vétéran du Parti radical danois, M. Hermod Lanning, âgé de quatre-vingt-dix ans.

CAMILLE OLSEN.

M. Pierre Cornée ambassadeur à Kampala

Le *Journal officiel* a récemment annoncé la nomination de M. Pierre Cornée au poste d'ambassadeur de France à Kampala (Ouganda) en remplacement de M. Jacques Butin.

[Né le 29 juillet 1929, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a tout d'abord servi jusqu'en 1959, M. Pierre Cornée a ensuite été intégré au cadre des secrétaires des affaires étrangères et affecté à l'administration centrale (affaires culturelles et techniques) en 1960, à Alger en 1962, à Mexico en 1964, à Madrid en 1967, à Vientiane en 1973, à Bamako en 1975, de nouveau à l'administration centrale (Europe, puis affaires africaines et malgaches) en 1980 et, enfin, comme ambassadeur, de 1982 à 1985, à Malabo (Guinée équatoriale).]

IRAN-IRAK
Les clés du conflit

24 heures sur 24
posez vos questions aux journalistes du *Monde*.

LE MINITEL A TROUVÉ A QUI PARLER.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Proche-Orient

ISRAËL : l'investiture du nouveau gouvernement

M. Shamir prône le développement de la colonisation des territoires occupés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Avec six jours de retard, les dirigeants israéliens ont retourné le sablier de l'union nationale. L'alternance a donc eu lieu, la cohabitation continue. M. Shimon Pérès, premier ministre travailliste sortant, et M. Itzhak Shamir, son successeur du Likoud, ont, lundi 20 octobre, échangé emplois, fauteuils et voitures de fonction.

Dans les couloirs et l'hémicycle de la Knesset régnait l'agitation des grands jours sans la fièvre des grandes crises. Les chefs travaillistes faisaient contre mauvaise fortune bon cœur, et ceux du Likoud avaient la joie discrète. Dans une bonne humeur inhabituelle, il y eut même une scène assez drôle lorsque Mme Shoshana Arbeli-Almoslino, nouveau ministre de la santé, et seule femme du gouvernement, voulant serrer les mains de ses nombreux collègues masculins, reçut en retour une bonne quinzaine de bises. Le « speaker » de la Knesset, il est vrai, avait donné l'exemple...

C'était bien là l'ambiance propre aux séances parlementaires dénuées d'excessive passion. Au terme de six heures d'un débat rituel, le gouvernement de M. Shamir obtint, comme prévu, un vote de confiance massif : 82 pour, 17 contre et 3 abstentions. Le décompte des voix ne surprit guère. Dans le camp de la défiance, on trouve les oppositions de gauche et de droite dont le rabbin raciste Meir Kahane. Dans celui des abstentionnistes, deux travaillistes dont un Arabe côtoient un député de Shinui, petite formation du centre-gauche. Pour protester contre la « mollesse » du Likoud en matière religieuse, les députés ultra-orthodoxes avaient choisi la politique de la chaise vide.

Dans son discours d'investiture, M. Shamir s'est montré, somme toute, assez mesuré. Promettant – c'était le moins – d'être scrupuleusement fidèle à l'accord de coalition conclu en septembre 1984, le nouveau chef de gouvernement s'est employé à minimiser, sans les gommer tout à fait, les divergences de fond qui opposent le Likoud et les travaillistes. Dans sa déclaration d'adieu à la Knesset, deux semaines plus tôt, M. Pérès avait pris soin, en évitant toute polémique, de ne pas mettre son successeur dans l'embarras. Celui-ci lui a rendu la politesse. On en oubliait presque les âpres marchandages et la confusion de ces derniers jours.

« *Des disputes peuvent surgir entre nous*, déclara M. Shamir, *sur les méthodes à adopter dans la recherche de la paix. Elles portent sur la tactique mais ne touchent pas à l'essentiel. Il n'y a donc aucune raison de nous chamailler à outrance, aussi longtemps que le côté arabe n'aura pas fait une proposition acceptable par au moins une partie du gouvernement.* » Qui n'approuverait ce sage conseil ? M. Pérès ne se disait-il pas prêt récemment à « *faire un bout de chemin* » avec le Likoud, en attendant une éventuelle négociation (*le Monde* du 11 octobre) ?

Sachant ce qu'on lui reproche, M. Shamir a pris les devants. Son immobilisme ? « *Nous n'abandonnerons pas l'initiative mais refuserons qu'un forum international se substitue à des négociations directes.* » Son peu de goût pour l'intendance ? « *Nous forgerons une économie sioniste* » apte à allécher les candidats à l'immigration. Il s'est fixé une triple priorité : poursuivre la bataille contre l'inflation, réduire les impôts, limiter au maximum l'intervention de l'Etat. Rien de tout cela ne pouvait heurter M. Pérès, acquis lui aussi à des réformes de structures.

Le nouveau cabinet

Sur un point capital pourtant, M. Shamir a livré le fond de sa pensée, fût-ce au nom des « *valeurs sionistes* » chères à ses partenaires travaillistes. « *Dans l'œuvre de peuplement de la terre d'Israël, nous ne ferons aucune différence entre une région et une autre. Nous sommes un seul peuple et avons une seule terre.* » En clair, le Likoud prônera la poursuite de la colonisation juive dans les territoires occupés. Dans son discours-bilan, M. Pérès avait dit juste le contraire en préconisant le développement des régions défavorisées en Israël même, Galilée et Neguev en priorité.

Le nouveau cabinet, s'il ressemble comme un frère à l'ancien, est en fait sensiblement plus favorable aux thèses du Likoud pour tout ce qui touche au problème palestinien. Ce glissement à droite tient à plusieurs changements de personnes : le retour de M. Modaï (ministre sans portefeuille), la récente entrée au gouvernement de M. Zevulun Hammer (ministre des affaires religieuses), nouveau « patron » du Parti national religieux (PNR), à la place de M. Yosef Burg et surtout le remplacement de M. Mordechaï Gur, « colombe » notaire, par Mme Arbeli-Almoslino (santé).

Cette dernière est l'un des « faucons » du Parti travailliste (1). Elle refusa même en 1979 de voter les accords de Camp-David qu'elle trouvait trop dangereux pour Israël. En cas de conflit bipartisan, M. Shamir n'aura pas de mal, on le voit, à faire pencher la balance de son côté.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Pour le reste, le nouveau gouvernement (25 membres) est la même que le précédent, avec M. Pérès au ministère des affaires étrangères à la place de M. Shamir.

La guerre du Golfe

Téhéran avertit Bagdad de son intention de « pilonner » la gare de Bassorah

L'artillerie iranienne « *pilonnera à partir de mardi et pendant vingt-quatre heures la gare de Bassorah* » (sud de l'Irak), a déclaré lundi 20 octobre le porte-parole de l'état-major iranien d'informations sur la guerre, demandant aux résidents « *d'évacuer ce secteur* », selon l'agence iranienne IRNA reçue à Paris.

Le responsable militaire iranien avait menacé lundi Bagdad de « *représailles* » à la suite de la multiplication des raids aériens irakiens sur des objectifs civils et économiques en Iran.

Dans la matinée, l'aviation irakienne avait attaqué un train près de Andimeshk, au nord de Ahwaz (Khouzistan, centre-ouest de l'Iran), tuant cinq passagers civils et en blessant quinze autres. A Bagdad, un porte-parole militaire a confirmé la nouvelle, précisant que des raids avaient été menés contre des trains iraniens transportant des troupes, des armes et du matériel militaire.

Pour sa part l'agence iranienne IRNA indique que ce raid est intervenu alors qu'un « *expert spécial militaire* » des Nations unies inspectait le lieu d'une autre attaque contre un avion de ligne d'Iran Air touché mercredi par l'aviation irakienne sur l'aéroport de Chiraz (sud de l'Iran).

Le porte-parole de l'ONU avait annoncé vendredi que l'envoi d'un groupe d'experts des Nations unies à l'aéroport de Chiraz était « *sérieusement envisagé* ». IRNA rappelle par ailleurs qu'un raid irakien contre un train civil à Haft-Tappeh, au Khouzistan, avait fait soixante morts et trois cents blessés en septembre dernier. – (*AFP.*)

EGYPTE

Libération des dix musulmans convertis au christianisme

Les dix personnes d'origine musulmane (six Egyptiens, deux Marocains et deux Tunisiens) converties, parfois depuis plusieurs années, au protestantisme et qui avaient été arrêtées pour cela en Egypte il y a plusieurs mois (*le Monde* du 11 juillet) ont été libérées. La section française d'Amnesty International vient de le confirmer. L'organisation humanitaire, en revanche, n'est pas en mesure de dire si les poursuites judiciaires dont avaient été menacés les dix convertis ont été engagées ou non. Plusieurs interventions extérieures, dont celles de parlementaires américains, avaient eu lieu en faveur des prisonniers.

Amériques

NICARAGUA : le procès de l'Américain capturé

L'accusation réclame une peine de trente ans de prison contre Eugène Hasenfus

Le procès du mercenaire américain, Eugène Hasenfus, capturé le 6 octobre au Nicaragua, s'est ouvert le lundi 20 octobre à Managua. Le ministère de la justice a réclamé contre l'accusé la peine maximale de trente ans de prison.

MANAGUA
de notre envoyé spécial

« *Ce n'est pas le procès d'Eugène Hasenfus mais celui des Etats-Unis ; les deux tiers de l'acte d'accusation ne concernaient pas mon client.* » Pour l'avocat du mercenaire américain, M. Sotelo Borgen, ce procès est « *avant tout politique. Et la défense ne peut se placer que sur un terrain identique. Même si je n'ai que deux jours pour le préparer et non pas treize comme l'accusation* ».

La position du ministre de la justice, M. Rodrigo Reyes, n'est guère différente : « *Nous commençons un procès historique. Hasenfus n'est qu'un instrument du gouvernement des Etats-Unis* », a-t-il affirmé, après avoir écouté la lecture des charges pesant contre l'Américain, faite en espagnol par le président du tribunal, M. Renaldo Monterrey, puis en anglais par une interprète, pendant près de trois heures. Avec une conclusion prévisible : le Tribunal populaire anti-somoziste (TPA) a demandé la peine maximale (trente ans de prison) pour chacun des trois chefs d'accusation reconnus contre Hasenfus : violation de l'ordre et de la sécurité publics du Nicaragua, terrorisme, et association de malfaiteurs.

La première partie de ce procès s'est terminée lundi 20 octobre, vers 20 heures, après une journée à rebondissements. Prévu pour commencer en début de matinée, il n'a officiellement été ouvert que vers 14 heures, et il a encore fallu attendre plus de trois heures pour qu'Eugène Hasenfus se présente devant le tribunal, encadré par des militaires, dans une indescriptible bousculade. A l'intérieur de la salle des TPA, décorée de portraits de Sandino, le héros national, le ministre de la justice, l'avocat d'Eugène Hasenfus, la femme de ce dernier, et près de deux cents journalistes attendaient l'arrivée du mercenaire.

Une comparaison avec Nuremberg

Le document de l'accusation, long de vingt-quatre pages, reprend l'histoire du Nicaragua depuis le milieu du siècle, détaillant les différentes agressions américaines et les prises de position des dirigeants des Etats-Unis depuis l'arrivée au pouvoir des sandinistes. Avec, en toile de fond, la dénonciation de « *l'organisation du crime qui engage les mercenaires* » et qui justifie, selon le ministre de la justice, un jugement devant les tribunaux d'exception que sont les TPA, « *en raison de l'état d'urgence et de la guerre comme cela a été fait auparavant à Nuremberg* ». La dernière partie du texte est consacrée à l'itinéraire d'Eugène Hasenfus, depuis son engagement dans les « Marines » jusqu'à sa présence dans l'avion « *parti du Salvador* » et qui, « *ayant survolé le Costa-Rica* », allait livrer des armes à la « contra » anti-sandiniste de la côte atlantique du Nicaragua. Les liens du mercenaire avec William Cooper (l'homme qui l'a engagé) et Max Gomez, coordinateur de la compagnie aérienne, « *qui travaille pour la CIA* », sont aussi détaillés.

Pendant toute la durée de la lecture de l'acte d'accusation, M. Hasenfus ne montrera aucun signe de fatigue ou d'agacement. Sa femme, debout derrière lui, écoutera, de même, sans faire aucun commentaire. Pen avant son arrivée dans la salle des TPA, elle avait seulement affirmé que la seule chose qu'elle souhaitait, c'était « *rentrer* » à la maison et « *partir pique-niquer avec Eugène* ».

Une justice politique

A Managua, elle loge dans la maison d'hôtes de l'ambassade des Etats-Unis, où l'on précise « *qu'elle paie son séjour, comme elle prend en charge ses frais de déplacement et les frais du procès* ». Le consul américain, M. Donald Tyson, qui a assisté à cette première journée, devrait être le seul représentant américain à suivre l'intégralité du procès, qui reprendra mercredi.

L'avocat d'Eugène Hasenfus dispose de quarante-huit heures pour préparer sa défense. Il a pu voir son client pour la première fois, dans la soirée de lundi, avec Adolfo Hasenfus, « *mais seulement pendant vingt minutes* », dit-il, et cette rencontre a surtout été une occasion pour l'accusé de « *retrouver sa femme et de parler avec elle* ». « *De toute manière*, ajoute M. Sotelo, *nous établirons que la déposition d'Hasenfus a été signée sous la pression, comme il l'affirme. Mais je connais le fonctionnement arbitraire des TPA pour avoir suivi plus de cent affaires devant ces tribunaux : c'est une justice politique, et la loi est interprétée en faveur du tribunal.* » L'avocat devait avoir la possibilité de rencontrer à nouveau son client dans la journée de mardi. Las et abattu, il estimait, dans la petite maison basse où se trouve son bureau, « *n'avoir jamais connu une telle pression* ».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

ÉTATS-UNIS : selon le journaliste Tad Szulc

La CIA aurait aidé le mouvement de Fidel Castro avant sa prise du pouvoir en 1959

Washington (*AFP*). – Les services secrets américains (CIA), qui ont été accusés d'avoir tenté à plusieurs reprises d'assassiner le président cubain Fidel Castro, avaient fourni secrètement une aide financière à son mouvement de guérilla avant sa prise du pouvoir en 1959, affirme un auteur américain.

Dans un ouvrage intitulé, *Fidel, un portrait critique*, le journaliste Tad Szulc estime que par cette aide, d'un montant « *non inférieur à 50 000 dollars* », la CIA voulait attirer la sympathie des rebelles pour les Etats-Unis, dans l'éventualité de leur victoire.

A la fin de 1957, « *l'Oncle Sam était engagé à Cuba dans un certain nombre d'actions à la fois contradictoires et mystérieuses*, écrit M. Szulc. *D'un côté, les Etats-Unis continuaient de fournir au régime de Batista des armes pour combattre les insurgés, alors que, de l'autre, ils faisaient parvenir secrètement des fonds au Mouvement du 26 juillet (guérilla) par l'intermédiaire de la CIA* ». « *Entre octobre ou novembre 1957 et le milieu de l'année 1958, la CIA a fourni au moins 50 000 dollars à une demi-douzaine, ou plus, de membres importants du Mouvement du 26 juillet à Santiago* (de Cuba) », précise M. Szulc.

L'auteur dit ignorer si le gouvernement du président Eisenhower était au courant du financement des rebelles par la CIA, ou si les services secrets américains agissaient de leur propre chef. De même, indique-t-il, il n'est pas sûr que M. Castro lui-même ait été informé.

Interrogé sur ce livre, un porte-parole de la CIA a indiqué qu'il faudrait plusieurs jours avant de déterminer si cet organisme commenterait ces informations, étant donnée l'ancienneté des faits.

Après la prise du pouvoir de M. Castro en 1959, la CIA a organisé une tentative de débarquement dans l'île en 1961, qui s'est soldée par un échec, et a tenté par huit fois de faire assassiner le numéro un cubain, selon un rapport du Sénat américain datant de 1975.

Libération du dernier prisonnier américain

D'autre part, le dernier des quelque mille deux cents soldats américains faits prisonniers par les troupes cubaines lors du débarquement manqué de 1961 a regagné, samedi 18 octobre, les Etats-Unis après vingt-cinq ans de captivité. Accueilli par sa famille à l'aéroport de Miami (Floride), il a déclaré avoir été libéré la veille. Tous les Américains, à l'exception de neuf, faits prisonniers par Cuba à la suite de cette expédition, avaient été remis en liberté vingt mois plus tard en échange de nourriture et de médicaments d'une valeur totale de 53 millions de dollars. Parmi les neuf restants, huit devaient être libérés par la suite, le neuvième étant mort en prison.

● **Etats-Unis : l'existence de relations diplomatiques avec le Vatican est constitutionnelle.** – La Cour suprême a rejeté, lundi 20 octobre, une requête émanant de divers groupes religieux qui estimaient que l'établissement de relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Vatican, en janvier 1984, avait violé la séparation de l'Eglise et de l'Etat garantie par la Constitution américaine. La Cour, qui n'a pas motivé sa décision, a ainsi confirmé le jugement d'une cour d'appel, qui avait fait valoir que l'établissement de liens avec le Vatican n'était pas discriminatoire à l'égard d'autres religions, le Vatican, au contraire d'autres Eglises, ayant aussi « *une souveraineté territoriale* ». – (*AFP*).

"Comment il fait, Tapie, pour être partout, et réussir partout, en ayant l'air de s'amuser vraiment ? J'ai lu son livre, j'ai compris."

Olivier Maringe
Étudiant en finances et gestion à Paris-Dauphine

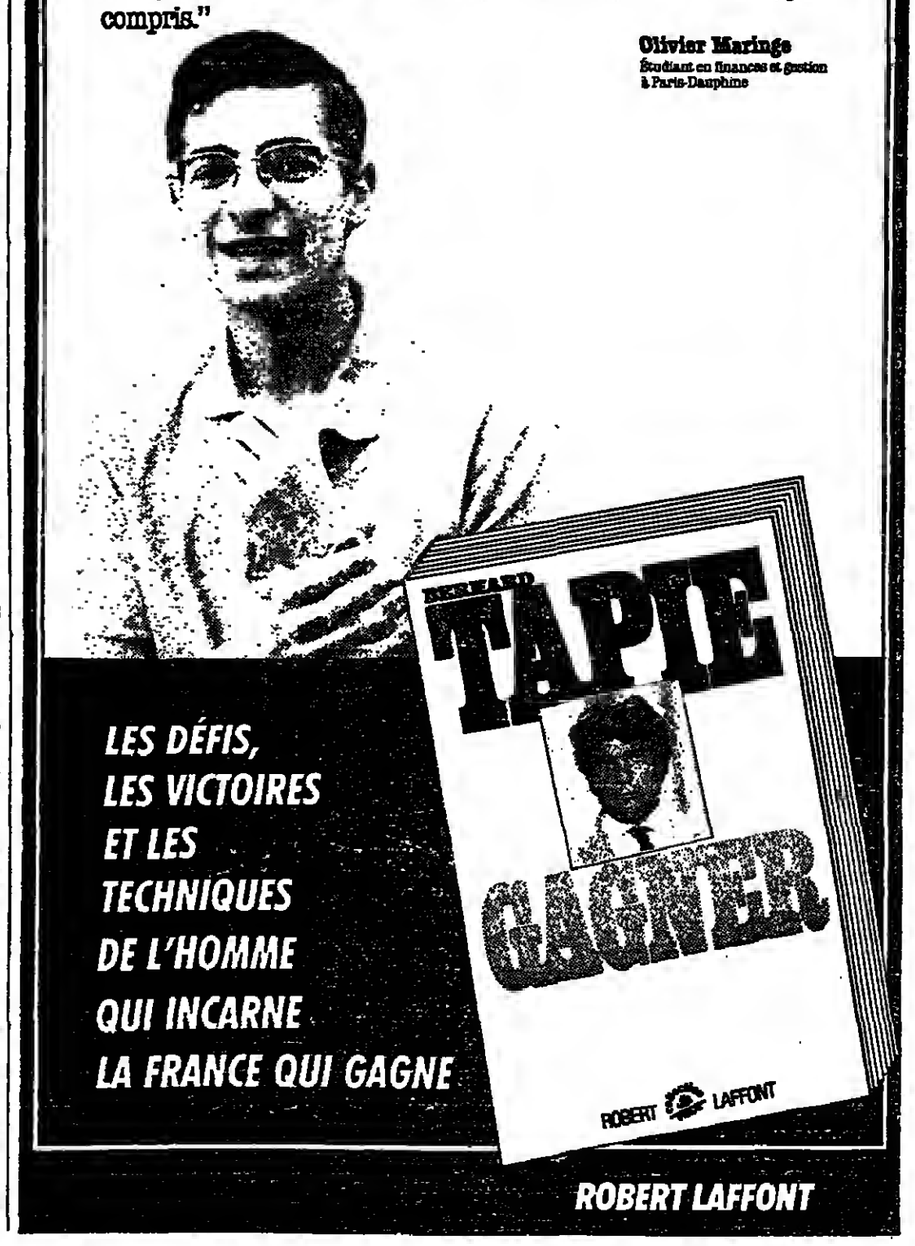

LES DÉFIS, LES VICTOIRES ET LES TECHNIQUES DE L'HOMME QUI INCARNE LA FRANCE QUI GAGNE

ROBERT LAFFONT

24

Europe

Le trentième anniversaire de l'insurrection de Budapest

La fin du « contrat d'oubli » ?

(Suite de la première page.)

Les troupes soviétiques, loin de contenir la révolte, l'ont au contraire attisée. Bientôt, elles allaient elles-mêmes être contaminées par le mouvement populaire. L'Etat communiste s'écroula au bout de quelques jours, il se vit obligé de composer avec une poignée d'insurgés pauvrement équipés. Mais pour que la paix soit rétablie, il fallait désormais accorder des changements qui, une semaine plus tôt, eussent été inconcevables : démocratie représentative, autogestion, neutralité extérieure. Une révolution classique eut lieu que seule une nouvelle invasion massive pouvait défaire.

Comme il arrive en toute révolution, l'événement a été créé par une série de contingences. Si on n'avait pas fait appel aux Soviétiques le 23 octobre au nom du Pacte de Varsovie, on aurait peut-être apaisé le peuple sans aller jusqu'à la déclaration de neutralité. Si le 24 octobre on avait mis en place un gouvernement d'unité nationale se réclamant *du Front patriotique, on aurait peut-être* fait l'économie du retour au système multi-partis. Si le gouvernement était resté maître de l'administration, les comités révolutionnaires n'auraient peut-être pas vu le jour. Mais, comme dans toute révolution authentique, l'accumulation des erreurs a permis à des processus depuis longtemps en gestation d'aboutir. Que le peuple cherche à se débarrasser du règne autocratique du Parti communiste, de la tyrannie policière et d'une dépendance nationale humiliante, ne pouvait étonner que les bénéficiaires de ce règne. Plus remarquable est la vitesse avec laquelle l'unanimité s'est faite sur les changements à opérer.

Paradoxalement, les projets de la révolution ont mûri aussi grâce au stalinisme, aux transformations brutales qu'il avait imposées. Entre 1948 et 1956 se sont opérées une industrialisation et une révolution culturelle bouleversantes qui avaient mis en mouvement de vastes populations. Un nivellement sans précédent eut lieu. Il est vrai que l'industrialisation a été bancale, et la culture de mauvaise qualité, qu'il y eut des privations invraisemblables et que la mobilisation des masses se fit par la force. Mais le peuple soulevé en 1956 ne voulait pas seulement corriger les erreurs du passé, il voulait aussi s'approprier les transformations de l'époque précédente. Cette aspiration est confirmée par la mise en place des conseils ouvriers.

Une série d'erreurs

Il ne faut pas oublier non plus la révolution inachevée de 1945. L'héritage de 1945 comportait, entre autres, la volonté d'une démocratie représentative, d'élections libres, de la petite propriété individuelle et de l'auto-gouvernement local. L'accomplissement de cet héritage, bafoué après 1948, était particulièrement présent à l'esprit des partis *démocratiques reconstitués* pendant la révolution.

Mais même *1945* n'avait été pour la Hongrie qu'un épisode de la longue *série* de révolutions inachevées, de guerres d'indépendance perdues, de mouvements réformistes avortés, dont l'ambition était d'intégrer la Hongrie au courant principal du progrès social européen. En octobre 1956, on a pu penser pendant un *moment que cette vieille aspiration* ait, cette fois, abouti. Imre Nagy (2) n'a-t-il pas parlé dans son discours du 1er novembre de *« la réalisation d'un rêve séculaire du peuple hongrois »* ?

Cela nous ramène à une question *essentielle : le peuple hongrois* peut-il oublier 1956 ? Après l'écrasement de la révolution, le pouvoir communiste reconstitué a tout fait pour extirper de la mémoire collective le souvenir de cet événement. D'abord, par une répression cruelle : plus de seize mille personnes allaient être condamnées à des peines de prison pour leur participation à la révolution, le nombre des exécutés a été d'au moins trois cent cinquante, chiffres auxquels s'ajoute celui des dizaines de milliers d'internés ou des hommes et des femmes placés sous *surveillance policière, sans parler* de ceux qu'on a chassés de l'exercice de leur profession. Les années soixante ont vu le régime se consolider et proposer un marché : *« Nous cesserons de vous persécuter pour 1956 si vous nous tenez quittes pour le passé. »* Les *survivants* de la *répression* allaient, pour la plupart, être libérés ou pouvoir reprendre leur profession ancienne. Les campagnes idéologiques ont perdu de leur virulence, et les écrivains, réduits au silence, furent réautorisés à publier. *La vie quotidienne allait connaître* une série d'allégements appréciables. L'amélioration sera réelle, et le pays magyar, fatigué, exsangue, retrouvera le goût de ses modestes plaisirs. Seule une minorité d'irréductibles restera à l'écart du compromis.

Des « compensations » ?

Le contrat d'oubli a fonctionné pendant presque une génération. Quelle raison avons-nous de douter qu'il soit reconductible à *l'infini* ? C'est que la prolongation aurait *pour condition que le régime soit* en mesure d'offrir à la nation des compensations réelles pour l'avoir détournée du courant principal de progrès social européen, pour l'avoir forcée à renoncer à l'Etat de droit, à la démocratie représentative, au syndicalisme libre, aux libertés publiques, à l'économie de marché et au libre choix des formes d'auto-administration. Même les partisans les plus convaincus de la consolidation n'ont cru qu'un court moment à la possibilité d'une telle compensation. *Ils pensent de plus en plus* que la politique de consolidation a épuisé ses ressources. Il y a une stagnation, voire une détérioration, des conditions de vie. Les raisons qui justifiaient l'oubli s'estompent.

Oui, mais que faire des souvenirs de la révolution à une époque qui est rien moins que révolutionnaire ? *Il* est certes utile pour une nation de se rappeler que ses maîtres dépendent de son bon vouloir (telle est la leçon de toute révolution), il est utile d'avoir une idée de ses forces créatives, qu'avait révélées la révolution. La question reste pourtant posée de savoir si les revendications de 1956 ont un sens aujourd'hui. *Il* est certain qu'aujourd'hui comme hier l'Union soviétique n'est pas prête à accepter la neutralité des petits Etats est-européens, la pluralisation de leur système politique ni leur engagement vers quelque forme de l'auto-administration sociale.

L'exemple de 1968 et de 1980-1981 est là pour attester que des programmes sensiblement plus modestes que celui de la révolution hongroise peuvent également *déclencher la répression soviétique.* Et pourtant, en 1986, le système international soviétique n'est plus ce qu'il était en 1956 : sa cohésion économique s'est disloquée. La surveillance est devenue moins efficace en raison tant de la diversification des situations locales que de l'aggravation des difficultés internes soviétiques. Le retard technique des pays de la région impose le développement des contacts avec le monde extérieur. En sa qualité de superpuissance nucléaire, l'URSS ne peut pas éviter de normaliser ses rapports avec les Etats-*Unis*. En échange de la garantie occidentale du *statu quo* européen, *l'URSS* a souscrit à Helsinki aux déclarations des droits de *l'homme. Même* sans effet décisif, cela n'est pas resté sans conséquences. Nous vivons aux confins occidentaux d'un empire en déclin, qui a de plus en plus de mal à s'isoler du reste du monde. Dans ces conditions, il n'est pas sans espoir de chercher des voies évolutives qui permettent d'approcher de l'idéal de 1956.

« Remember 1956 »

C'est un problème qu'on devrait aussi se poser du côté gouvernemental. La popularité du gouvernement hongrois n'est plus ce qu'elle a été il y a quelques années encore, et, s'il ne comprend pas qu'avec ses méthodes habituelles il parvient de moins en moins à *satisfaire le* public hongrois, il peut se retrouver bientôt dans la situation de certains pays voisins : il ne lui restera que le recours à la force. Pour le moment, rien n'indique que l'équipe dirigeante hongroise ait compris la nécessité d'innover. *Elle se refuse* même aux gestes les plus élémentaires d'humanité s'il s'agit des événements de 1956. Elle n'autorise toujours pas que les personnes exécutées entre 1956 et 1961 soient enterrées dignement par leur famille. *Elle* n'a pas *levé toutes* les discriminations frappant les condamnés politiques de cette même époque. Pour ce trentième anniversaire, elle a ressorti les calomnies les plus révoltantes de sa propagande. Une revue littéraire vient d'être suspendue pour avoir publié un poème pouvant être interprété comme une *allusion à 1956. Un écrivain* des plus connus vient d'être réduit au silence parce qu'il a appelé « révolution » les événements de 1956 dans des conférences données récemment aux Etats-Unis. Un jeune artiste est menacé d'interdiction de séjour à Budapest pour avoir préparé à *son* domicile une exposition d'œuvres consacrées au souvenir de *1956.*

Et pourtant on a vu apparaître ces jours-ci, sur les murs des passages souterrains de la capitale, des mots peints en rouge au pistolet : « I Love 56 », « Remember 1956 ». Ce message, on le sait, n'émane pas des vétérans de la révolution mais de jeunes qui ont aujourd'hui moins de vingt ans.

JANOS KIS.

(2) Imre Nagy, premier ministre de 1953 à 1955, se retrouva à la tête du gouvernement en octobre 1956 et fut exécuté en 1958.

RFA : après l'assassinat de Gerold von Braunmühl

La police sur les traces de Horst et Barbara Meyer

BONN
de notre correspondant

Ils ont *tous* les *deux trente* ans, sont mariés depuis sept ans et font figure aujourd'hui de couple diabolique du terrorisme ouest-allemand : une semaine après l'assassinat à Bonn de Gerold von Braunmühl, directeur politique du ministère des *affaires étrangères*, le résultat des premières investigations a de nouveau conduit les enquêteurs sur la piste des époux Horst et Barbara Meyer, déjà recherchés pour plusieurs des meurtres commis depuis deux ans par la Fraction armée *rouge.*

Dans un avis de recherche publié samedi à Wiesbaden, la police criminelle fédérale a indiqué qu'après la découverte du véhicule utilisé par les deux assassins l'enquête avait permis de faire des rapprochements avec l'assassinat en *février 1985* du président de Messerschmidt, M. Zimmermann, près de Munich ; avec l'attaque d'une armurerie en 1984 près de Ludwigshafen ; avec une tentative de vol d'explosifs dans un dépôt militaire dans le Bade-Wurtemberg en *1985* ; enfin, avec l'assassinat d'un des dirigeants de Siemens et de son chauffeur, en juillet 1986, près de Munich également.

Le premier avis de recherche concernant les deux époux remonte à janvier 1985, un mois après le déclenchement par la RAF de sa nouvelle offensive. Horst Meyer n'est jusqu'à présent officiellement accusé que pour l'attentat à la bombe dans lequel le dirigeant de Siemens a trouvé la mort. Son épouse est recherchée pour la tentative de vols d'explosifs. Des présomptions pèsent cependant contre eux dans toutes les actions importantes prêtées au noyau dur de la RAF ces *deux dernières années.* Horst Meyer avait ainsi été photographié par un radar à cause d'un excès de vitesse sur une autoroute menant vers Oberammergau, où un engin non explosé avait été découvert en décembre 1984 à bord d'une voiture *sur le parking* d'une école militaire de l'OTAN. L'assassinat de M. Zimmermann, abattu d'une balle dans la nuque à son domicile, avait été perpétré par un homme et une femme qui s'étaient présentés à la porte pour lui apporter une prétendue lettre personnelle. De même croit-on encore reconnaître Barbara Meyer dans la jeune femme qui, un soir d'août 1985, s'est laissé séduire dans une boîte de nuit de Wiesbaden par le jeune soldat américain Edward Pimental, retrouvé assassiné d'une balle dans la nuque en bordure de forêt. Les assassins avaient utilisé les papiers du soldat pour pénétrer le lendemain sur la base aérienne américaine de Francfort et y faire exploser un engin, qui avait fait deux morts et vingt blessés.

Horst et Barbara Meyer s'étaient rencontrés alors qu'ils n'avaient encore que seize ans à Stuttgart. Peu après leur mariage en 1979, ils avaient brièvement tenu un kiosque à journaux. Electricien de formation, Horst Meyer avait ensuite travaillé comme chauffeur. Le couple s'installe à la même époque dans une *commune*, découvre l'*activisme* politique, se lie avec d'autres militants proches de la RAF, qui est en pleine restructuration après les coups que lui a portés la police. En juin 1984, une des filles du groupe, Manuela Happe, se croyant recherchée pour *un hold-up, tire sur* la *police* au cours d'un contrôle d'identité. Le groupe entier, auquel appartenait également Sybille Haule-Frimpong, arrêtée cet été à Rüsselsheim, avait alors plongé dans la clandestinité.

De nouvelles mesures

Au cours de ses recherches après l'attentat contre Gerold von Braunmühl, la police est arrivée à la conviction, selon *Welt am Sontag*, que les terroristes avaient depuis deux ans l'intention d'assassiner un haut responsable de la politique européenne de la RFA, et entendent *poursuivre leur action* en ce sens, en collaboration avec Action directe. Dans une interview à *l'Express*, de Cologne, le procureur général de la République, M. Kurt Rebmann, a lancé dimanche un appel en faveur de la création d'un service central européen de lutte contre le terrorisme et d'une harmonisation des législations en matière d'extradition. M. Rebmann estime que par ce biais les terroristes pourraient moins facilement trouver refuge dans des pays voisins. Depuis que l'action antiterroriste s'est renforcée en France, où ils disposaient auparavant de nombreuses planques, a indiqué M. Rebmann, ceux-ci se sont actuellement rabattus vers d'autres pays, comme la Belgique et les Pays-Bas.

Le renforcement des pouvoirs du procureur général, notamment pour lui donner compétence sur les actions terroristes débordant les frontières de la RFA, devrait faire partie des mesures que le gouvernement doit adopter mercredi pour intensifier la lutte antiterroriste. Parmi les autres mesures envisagées figurent l'adoption du système de remises de peine aux « repentis » qui accepteraient de collaborer avec la *justice*, et la *possibilité* pour la police d'avoir un plus large accès aux fichiers informatisés des différents administrations et services publics lors de ses opérations de recherche.

HENRI DE BRESSON.

Un appel d'opposants de quatre pays de l'Est

Des opposants ou des dissidents de quatre pays du bloc soviétique – Hongrie, Pologne, Tchéco-slovaquie, Allemagne de l'Est – ont signé une *déclaration commune* à l'occasion du trentième anniversaire de l'insurrection hongroise. La liste des signataires hongrois comporte la quasi-totalité des opposants intellectuels connus pour leurs prises de position en faveur d'une démocratisation du régime, ou engagés dans l'édition « indépendante ». Les signataires tchèques sont en général membres de la Charte 77 ou du VONS (Comité de défense des personnes persécutées). Parmi les Allemands de l'Est, on relève la présence de plusieurs pacifistes et de militants antinucléaires.

La liste des signataires polonais est plus sélective – ce qui n'est pas étonnant pour un pays où les mouvements d'opposition sont beaucoup plus importants. On y trouve plusieurs intellectuels ou écrivains de *premier plan*, plusieurs anciens membres du KOR (Comité de défense des ouvriers) et aussi (ce sont parfois les mêmes) des militants ou des dirigeants très connus de Solidarité, prisonniers politiques récemment libérés ou anciens clandestins récemment réapparus au grand jour. Mais on relève aussi l'absence non seulement de M. Lech Walesa, mais également des membres du nouveau « conseil provisoire » de Solidarité, pourtant formé d'hommes parmi les plus engagés dans l'opposition et les plus audacieux. Cette abstention volontaire est, de toute évidence, destinée à éviter de ruiner définitivement tout espoir de dialogue entre les « dirigeants légaux » de Solidarité et les autorités de Varsovie.

Ce n'est *pas la première fois* que des opposants de plusieurs pays de l'Est s'associent pour une démarche ou un manifeste communs, mais cet appel revêt une importance particulière, tant par le nombre et la qualité des signataires que par l'événement qui le motive : l'anniversaire d'une révolte contre l'ordre imposé depuis la guerre par l'Union soviétique dans l'ensemble de l'Europe de l'Est. Ce type d'initiative commune suscite toujours une irritation particulièrement vive de la part des dirigeants du Kremlin et des pays du bloc, et il est *fort probable qu'il* en sera de même pour ce texte qui évoque la lutte pour la démocratie et, aussi, l'« indépendance » des pays de l'Est.

Le texte que nous publions ci-dessous nous est parvenu à la fois de Budapest et de Varsovie. Il est à noter que la version du même appel, publiée lundi 20 octobre par l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, omet la référence à l'indépendance.

J. K.

« Notre héritage commun et notre inspiration »

« Il y a trente ans, le 23 octobre 1956, des ouvriers, des étudiants et des soldats ont pris d'assaut l'immeuble de la radio à Budapest parce qu'ils en avaient assez des mensonges officiels et voulaient entendre la vérité et exprimer leurs exigences. Ils ont détruit la statue de Staline et la crédibilité d'un régime qui se qualifiait lui-même de dictature du prolétariat et de République populaire. Leur combat montra clairement que ce que le peuple hongrois voulait vraiment était l'indépendance, la démocratie et la neutralité. Ils voulaient vivre en paix dans une société libre et honnête.

» La révolution hongroise de même que le soulèvement à Berlin-Est, le printemps de Prague et le mouvement social du syndicat libre Solidarnosc en Pologne ont été réprimés, soit par une intervention soviétique, soit par une intervention des forces armées locales. Durant les trente dernières années, la vie est devenue plus facile pour beaucoup ; certains peuvent s'exprimer sans être jetés en prison. Mais les exigences essentielles des révolutionnaires n'ont pas été satisfaites.

» En ce jour d'anniversaire, nous appelons tous nos amis dans le monde à se joindre à nous pour commémorer la révolution de 1956 en Hongrie. Nous proclamons notre détermination commune à lutter pour la démocratie politique dans nos pays, pour leur indépendance, pour le pluralisme fondé sur les principes d'autogouvernement, de réunification pacifique de l'Europe divisée et son intégration démocratique, aussi bien que pour les droits de toutes les minorités nationales. Nous soulignons notre appui réciproque à toutes nos tentatives en cours pour une vie meilleure, libre et honnête dans nos pays et dans le monde entier. La tradition et les expériences de la révolution hongroise de 1956 restent notre héritage commun et notre inspiration.

» Berlin, Budapest, Prague et Varsovie, le 23 octobre 1986. »

Les signataires

HONGRIE : Ivan Baba, Péter Bokros, Géza Buda, Sandor Csoori, Istvan Csurka, Gabor Demsky, Olga Diószegi, Istvan Eörsi, György Gado, Arpad Göncz, Csaba Gönczöl, Béla Gonda, Judit Gyenes, Aliz Halda, Miklos Haraszti, Janos Kenedi, Zsolt Keszthelyi, Janos Kis, Karoly Kiszely, György Konrad, Ferenc Köszeg, György Krasso, Zsolt Krokovay, Gabriella Lengyel, Sandor Lezsak, Fruzsina Magyar, Imre Mécs, Miklos Mészöly, Tamas Miklos, Tamas Molnar, Andras Nagy, Janö Nagy, Tibor Pakh, Robert Palinkas, Gyula Perlaki, György Petri, Sandor Racz, Sandor Radnoti, Laszlo Rajk, Laszlo Rusai, Ottilia Solt, Miklos Sulyok, Jenö Szöll, Sandor Szilagyi, Pal Szalai, Jozsef Talata, Gaspar Miklos Tamas, Mihaly Vajda, Judit Vasarhelyi, Miklos Vasarhelyi.

TCHÉCOSLOVAQUIE : Rudolf Battek, Vaclav Benda, Jan Carnogursky, Jiri Dienstbier, Miklos Duray, Jiri Gruntorad, Jiri Hajek, Vaclav Havel, Ladislav Hejdanek, Eva Kanturkova, Jan Kozlik, Miroslav Kusy, Ivan Lamper, Ladislav Lis, Vaclav Maly, Anna Marvanova, Martin Palous, Jiri Ruml, Jaroslav Sabata, Anna Sabatova, Libuse Silhanova, Milan Simecka, Frantisek Starek, Petr Uhl.

POLOGNE : Konrad Bielinski, Marian Brandys, Jacek Czaputowicz, Marek Edelman, Jacek Fedorowicz, Jan Andrzej Gorny, Janusz Grzelak, Zbigniew Janas, Jan Kielanowski, Wiktor Kulerski, W. Kunicki-Goldfinger, Zofia Kuratowska, Jacek Kuron, Jan Jozef Lipski, Jan Litynski, Barbara Malak, Wojciech Maziarski, Adam Michnik, Leszek Moczulski, Piotr Niemczyk, Zofia Romaszewska, Zbigniew Romaszewski, Krystyna Starczewska, Stefan Starczewski, Aniela Steinsbergowa, Klemens Szaniawski, Jacek Szymanderski, Henryk Wujec.

RDA : Martin Böttger, Bärbel Bohley, Reiner Dietrich, Werner Fischer, Peter Grimm, Monika Haeger, Ralf Hirsch, Herbert Misslitz, Lutz Nagorski, Gerd Poppe, Ulrike Poppe, Wolfgang Rüddenklau, Sinico Schönfeld, Regina Templin, Wolfgang Templin, Mario Wetzky.

A TRAVERS LE MONDE

Sahara occidental

Le sort des deux aviateurs français aux mains du Polisario

Le ministère français des affaires étrangères *« s'occupe de faire revenir en France »* les deux pilotes de *l'avion qui s'est posé en catastrophe* dans une zone du Sahara occidental contrôlée par le Front Polisario (*le Monde* daté 19-20 octobre). Les deux hommes, MM. Serge Ourman et Pierre Daucourt, faisaient route vers l'Espagne après avoir participé au rallye aérien Paris-Saint-Louis-du-Sénégal.

Un communiqué sahraoui, diffusé à Alger lundi, précise que *« l'unité de la marine sahraouie, qui a recueilli les deux membres de l'équipage de l'appareil français »*, a fait savoir que *« les forces marocaines navales et aériennes sont en train de déployer une intense activité »* dans la région.

Le communiqué poursuit : *« Les autorités sahraouies, ayant informé les autorités françaises avant que celles-ci entreprennent une quelconque démarche, espérant que ce branle-bas de combat marocain ne fait pas suite à une intervention du gouvernement français auprès des autorités marocaines. »*

Espagne

Manifestations basques contre Juan Carlos

La venue du roi Juan Carlos au Pays basque espagnol – la seconde depuis son accession au trône, en 1975 – a suscité des manifestations indépendantistes dans les rues de Bilbao. Quatre autobus ont été renversés, et la police a dû disperser un cortège d'environ cinq cents personnes, aux abords de l'université de Deusto, dont le souverain était venu présider la cérémonie du centenaire. Des incidents se sont également produits à Saint-Sébastien. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La fin du voyage de M. Chirac dans l'océan Indien

M. Jacques Chirac a terminé, lundi 20 octobre à Saint-Denis-de-la-Réunion, son voyage dans les départements et territoires français de l'océan Indien. Il a regagné Paris mardi après une escale à Djibouti où il s'est entretenu avec M. Hassan Gouled, président de la République. Il s'agissait surtout d'une prise de contact destinée à marquer la continuité de la politique de Paris vis-à-vis de Djibouti, largement tributaire de la présence militaire française.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre envoyé spécial

L'assemblée des présidents de conseils généraux, réunie à Saint-Denis pour son cinquante-septième congrès, a accueilli pour la première fois un chef de gouvernement. M. Jacques Chirac a participé, le lundi 20 octobre, à la séance d'ouverture du congrès, accueilli par M. Auguste Legros, président (RPR) du conseil général de la Réunion.

M. Pierre Salvi (UDF-CDS, Val-d'Oise), président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux, a indiqué d'abord les thèmes que les congressistes devaient aborder dans leurs travaux. Il a souligné que 84 % des présidents de conseils généraux souhaitent que soient revus l'ensemble des textes adoptés sous la précédente législature et relatifs à la fonction publique territoriale. M. Yves Galland, ministre délégué aux collectivités locales, prévoit de présenter, avant la fin de l'année au Parlement, un projet de loi dont il devait donner connaissance aux présidents de conseils généraux. Pour M. Salvi, la fonction publique territoriale doit être « *attractive* » mais rester sous la « *totale maîtrise* » des collectivités locales.

Le congrès va discuter d'autre part de la division des directions départementales de l'équipement, qui devait être réglée par un décret du 31 juillet 1985 resté lettre morte dans 80 % des départements dont le président du conseil général a refusé de signer la convention avec l'Etat qui devait en découler. M. Salvi a annoncé que ce décret est rapporté et qu'un nouveau décret est prêt, permettant au président de conseil général, pour ce qui concerne ses compétences, de s'adresser directement au directeur départemental de l'équipement et de mettre en place, à titre expérimental, un établissement public. Cette dernière formule fera l'objet d'un examen dans trois ans afin de permettre aux départements de choisir définitivement entre établissement et service public.

Le premier ministre a, quant à lui, souligné l'importance du département, au sein duquel, a-t-il dit, « *de nouveaux équilibres doivent être recherchés* » entre le conseil général et l'Etat. Il ne s'agit pas, a précisé M. Chirac, de revenir sur les transferts de compétences, mais de « *donner aux préfets des départements la responsabilité et les moyens d'être les interlocuteurs directs des présidents de conseils généraux* ». Selon M. Chirac, en effet, « *la décentralisation, parce qu'elle confère de façon irréversible de nouveaux pouvoirs aux élus, a eu et continue d'avoir sa dynamique propre* », mais « *il n'en a pas été de même de la politique de déconcentration* ».

« Dérive » des régions vers la gestion

Dénonçant la paradoxale « *recentralisation* » qui résulte du fait que les présidents de conseils généraux font de plus en plus souvent traiter leurs dossiers à Paris dans les ministères plutôt que de les discuter avec les services départementaux de l'Etat, le premier ministre a affirmé : « *La représentation de l'Etat ne se partage pas.* » Les préfets ont donc été invités à jouer pleinement leur rôle. Pour M. Chirac, l'autorité de l'Etat, assurée par son représentant dans le département, doit éviter que ne se constituent des féodalités départementales. Le premier ministre a assuré les présidents de conseils généraux qu'ils disposeront rapidement d'un texte « *clair* » sur la fonction publique territoriale.

Quant aux finances, M. Chirac estime qu'avec une augmentation globale de 5,16 % de la dotation globale de fonctionnement et de 5,5 % de la dotation globale d'équipement en 1987, le gouvernement « *prend ses responsabilités* ». Il a invité ses auditeurs à assumer les leurs en maîtrisant leurs dépenses.

M. Chirac a réaffirmé enfin son hostilité à « *l'idée que les régions puissent dériver progressivement vers les tâches de gestion qui entraînent immanquablement le développement de services administratifs nouveaux et l'alourdissement inutile de charges qui pèsent sur le pays* ».

Pour le premier ministre, la région est un échelon de conception et d'impulsion économique. Il faut éviter que ne s'établisse « *la tutelle d'une collectivité sur une autre* ».

PATRICK JARREAU.

● **M. Chirac populaire.** — Avec 51 % de satisfaits, — soit un gain de 4 points par rapport au mois de septembre — et 37 % de mécontents (au lieu de 38 %), M. Jacques Chirac obtient son meilleur niveau de popularité depuis sa nomination à Matignon en mars dernier, selon le baromètre réalisé par l'IFOP et publié, le 19 octobre, dans le *Journal du Dimanche* (1). Le président de la République recueille, comme le mois dernier, 57 % de bonnes opinions, 32 % des personnes interrogées (au lieu de 30 %) émettant un avis contraire. M. Michel Rocard gagne 6 points par rapport au mois précédent, en recueillant 55 % d'avis positifs contre 26 % d'opinions défavorables (au lieu de 29 %). M. Raymond Barre reste stable, avec 49 % de bonnes opinions, 38 % émettant un jugement défavorable. Si M. Laurent Fabius réalise un gain de 3 points (43 % de bonnes opinions), M. Léotard en perd 1, avec 42 % d'avis positifs.

(1) Sondage réalisé du 6 au 10 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 1 803 personnes.

La préparation de l'élection présidentielle

Mises en garde socialistes à M. Rocard

Les déclarations de M. Michel Rocard, qui a confirmé sa « *présence* » en toute hypothèse, lors du « *grand débat* » de 1988, le 14 octobre, devant l'association de la presse anglo-américaine, puis au « Club de la presse d'Europe 1 », le dimanche 19 octobre, suscitent un tir groupé de mises en garde, de la part de « barons » du mitterrandisme.

Ainsi M. Louis Mermaz, député de l'Isère, ancien président de l'Assemblée nationale, a-t-il remarqué, lundi sur France-Inter, que le candidat qui représentera le PS en 1988 « *devra à un certain moment se soumettre forcément au choix* » du PS car, « *quiconque veut devenir pape ne doit pas commencer par être défroqué* ». « *On ne peut pas* (...) a-t-il continué, *pour représenter les socialistes au sens le plus large du terme, envisager un seul instant d'être en dehors des perspectives que tracera le PS.* » M. Mermaz souligne néanmoins que l'ancien ministre de l'agriculture a été très « prudent » à propos de son ambition présidentielle.

De son côté, M. Claude Estier, sénateur de Paris, a affirmé lundi sur RMC qu'« *il y a beaucoup de subtilité lorsque M. Rocard dit qu'il sera présent* » en 1988. M. Estier a ajouté : « *Il faut voir qu'il y aura beaucoup de gens qui seront présents à l'occasion des présidentielles. Mais il ne sait pas plus que nous ce que seront les circonstances au moment où le problème se posera.* » Le directeur de *l'Unité*, l'hebdomadaire du PS, réaffirme aussi qu'« *un certain nombre (...) de vieux compagnons de François Mitterrand* » considèrent que le président sortant est « *aujourd'hui encore* » le meilleur candidat que puisse soutenir le PS et expriment « *le souhait* » qu'il se représente.

Enfin, à M. Rocard, qui s'était déclaré, à Europe 1, « *enchanté* » que le congrès programmatique du PS soit dissocié de celui qui désignera le candidat socialiste, M. Roland Dumas, député PS de la Dordogne et ancien ministre des relations extérieures, répond dans le *Matin de Paris* du 21 octobre : « *Lorsque chacun se sera exprimé à l'occasion de la préparation du congrès programmatique et aura cru devoir, éventuellement, soumettre ses thèses aux suffrages des instances du parti, celles-ci trancheront démocratiquement. La désignation du candidat à l'élection présidentielle interviendra ultérieurement et le moment venu à l'issue d'un autre processus où les références aux décisions du congrès seront nécessairement présentes.* »

● **PRÉCISION.** — Dans nos premières éditions du mardi 21 octobre, une erreur a transformé une note qui devait accompagner le compte rendu des déclarations de M. Michel Rocard au Club de la presse d'Europe 1 en dernier alinéa du commentaire sur ces déclarations intitulé « *Deux hypothèses* ». Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour ce regrettable méli-mélo.

La communauté maghrébine aura peut-être son propre candidat

La communauté maghrébine aura-t-elle son propre candidat à la prochaine élection présidentielle ? Oui, si elle est convaincue par les arguments de M. Saïd Zamoun, ce jeune « beur » de vingt-trois ans qui a décidé de continuer l'action en faveur de l'intégration politique des Français d'origine maghrébine, une action qui l'avait déjà conduit à faire acte de candidature sur une liste écologique aux élections régionales, dans les Hauts-de-Seine, en mars dernier.

M. Saïd Zamoun estime, en effet, qu'une telle candidature serait de nature à « *marquer symboliquement la volonté des jeunes de cette communauté, d'inscrire totalement leur avenir dans le cadre des institutions de la Ve République* ».

Dans l'immédiat, M. Zamoun a élargi l'association de jeunes qu'il animait jusqu'à présent en créant, avec d'autres jeunes gens, un « Conseil national des droits des Français d'origine maghrébine » (1). Cette organisation lancera à la fin du mois d'octobre une campagne pour l'inscription des jeunes Maghrébins sur les listes électorales.

Bien qu'il ait personnellement adhéré au PS, après le 16 mars, M. Zamoun indique que ce conseil « *est ouvert à toutes les formations politiques* ». « *Il s'agit avant tout*, dit-il, *de défendre les intérêts de notre communauté. Les Arabes de service, c'est terminé. Les minorités ont besoin de jouer des rapports de force politiques* ».

(1) 37, allée de l'Arlequin, 92000 Nanterre.

Les Editions Paule Marrot
OUVERTURE
DE LEUR
Première Boutique
16, rue de l'Arcade
75008 PARIS - Tél. : 42-65-76-02
Nappes, sets, quilts, draps, trousses, parapluies, table roulante.
du lundi au vendredi de 10 h à 18 h 30

MICROAGE.
QUAND LA MICRO-INFORMATIQUE DEVIENT UNE AFFAIRE DE PROFESSIONNELS.

MicroAge est déjà l'une des plus importantes chaînes mondiales de magasins spécialisés dans l'équipement des entreprises en micro-informatique.

Son succès est fondé sur l'apport d'un service global : fournir des systèmes complets, procéder avant implantation à une expertise technique, aboutir à un choix adéquat de produits parmi des marques leaders.

Mais la spécificité de MicroAge repose sur sa fonction de consultant auprès des petites et des moyennes entreprises et sur la priorité donnée par MicroAge à l'analyse en profondeur de leurs besoins particuliers.

Ensuite, et ensuite seulement, MicroAge préconise et fournit des solutions opérationnelles : matériels micro-informatique, formation professionnelle, logiciels, éléments périphériques et de liaison répondant aux besoins immédiats et futurs de chaque secteur d'activité de l'entreprise.

Vous pouvez déjà profiter du service complet MicroAge à :

PARIS 2e	PARIS 4e	MONACO
9-11 rue du Mail	14, rue Malher	2 Bd Rainier III
Tél : 16 (1) 42 96 15 62	Tél : 16 (1) 42 72 63 01	Tél : 16 (93) 25 67 67

Pour connaître la liste des autres centres MicroAge, téléphonez au 16 (1) 47 23 72 26.

MicroAge

Le découpage électoral devant le Sénat

La loi s'impose à tous

A peine plus de deux heures auront suffi, vendredi matin 17 octobre, au Sénat pour décider de ne pas examiner en détail la projet de loi de découpage électoral. Ainsi, la majorité se montre fidèle à elle-même : à l'Assemblée nationale, l'utilisation du « 49-3 » lui a évité d'entrer dans le détail du tracé des futures circonscriptions législatives ; et, au palais du Luxembourg, le recours à la question préalable (dont l'objet est de décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer) a eu le même effet.

Dans les deux cas, les souhaits du gouvernement et ceux des dirigeants de la majorité ont été comblés : le refus du président de la République de signer les ordonnances fixant la composition des futures circonscriptions n'aura pas obligé le gouvernement à s'embarquer dans une discussion qui n'aurait pas manqué de révéler quelques mécontentements et désillusions dans les rangs de sa majorité.

La majorité sénatoriale a repris l'argument selon lequel la volonté du Parlement telle qu'elle s'est exprimée par l'approbation du programme de gouvernement (y compris ses projets électoraux) et celle du législateur telle qu'elle ressort de l'adoption de la loi rétablissant le scrutin majoritaire et autorisant le gouvernement à procéder par ordonnances, pour l'établissement de la nouvelle carte électorale, n'ont pas été prises en compte par le président de la République. D'où les interrogations de la commission sénatoriale des lois formulées par son président, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne) : la possibilité donnée par la Constitution au gouvernement de légiférer par ordonnances devient-elle inutilisable ? Pourquoi le chef de l'Etat a-t-il attendu autant pour invoquer *« la tradition républicaine »*, qui justifie, à ses yeux, un débat au Parlement ? Le refus présidentiel ne peut-il être étayé que sur la seule référence à cette tradition *« imprécise et en toute hypothèse de portée incertaine »* ?

Plutôt que d'entrer dans ce débat-là, la majorité a jugé que, le gouvernement ayant respecté la procédure prévue, il convenait de manifester que la loi s'impose à tous y compris au président de la République.

Les communistes, par la voix de leur présidente Mme Hélène Luc (Val-de-Marne), ont répété à la fois leurs arguments hostiles au scrutin majoritaire et ceux en faveur de la proportionnelle. La motion d'irrecevabilité constitutionnelle qu'ils avaient déposée n'a guère rallié que les suffrages de leurs collègues socialistes, soit au total 79 voix. Quant à ces derniers, leur est revenue la charge de s'opposer à la question préalable. M. Guy Allouche (PS, Nord) s'est étonné que la majorité sénatoriale ne tienne pas plus grand compte des propos tenus le 8 octobre dernier par M. Alain Poher évoquant le Sénat comme une chambre de réflexion animée d'une volonté de dialogue.

Approuvée par 221 voix contre 88 (PS, PC et MRG), la question préalable n'aura pas permis aux sénateurs d'examiner la poignée d'amendements déposés : ni les dix-neuf émanant des communistes – qui proposaient des modifications dans autant de départements, – ni, non plus, les six venant des rangs de la majorité et qui concernaient le découpage en Haute-Savoie, en Moselle, dans le Lot-et-Garonne, en Polynésie française, dans l'Indre et (avec l'appui des radicaux de gauche) en Haute-Corse...

ANNE CHAUSSEBOURG.

BIBLIOGRAPHIE

Sociologie des crises politiques

Assez curieusement, pour un pays où la multiplicité des crises politiques scande et bouleverse la vie sociale et institutionnelle (pensons aux « événements » de 1958, 1961, ou 1968, pour ne parler que de la Ve République), la sociologie des crises reste un des points faibles de la science politique. Peu d'études, sinon durant de longues années une tradition marquée, côté marxiste par des variations sur le *Dix-huit Brumaire* ou Lénine, que Nicos Poulantzas tenta de systématiser, et, du côté des tenants de la sociologie anglo-saxonne, des travaux sur les processus de mobilisation sociale, plus ou moins rattachés à l'école du « développement politique ».

La réflexion comparative de Michel Dobry arrive à propos pour relancer débats et recherches empiriques. Brassant les différentes écoles (anglo-saxonnes) qu'il connaît parfaitement, l'auteur réfute les théories culturalistes ou historicistes, dont les lectures, réductrices et donc séduisantes, des crises politiques ne permettent pas de saisir la multiplicité des processus en œuvre dans des sociétés modernes, marquées par une extrême complexité.

Etudier les crises politiques, c'est d'abord s'interroger sur les facteurs qui font passer une société organisée en secteurs sociaux autonomes (économiques, administratifs, répressifs...), disposant de leurs réseaux et représentations et nouant entre eux des relations complexes, faites à la fois de *« transactions collusives »* et de (non-ingérence qui fondent la vraie stabilité des Etats modernes) à une situation marquée par le bouleversement de ces agencements subtils.

Le passage des autonomies sectorielles aux mobilisations multisectorielles (exemple type : mai 1968), la crise de ces « rapports collusifs » (comme en 1958) caractérisent les processus de crises, où tout à la fois s'impose le jeu tactique des acteurs, individuels et collectifs, mais aussi, et contradictoirement, les logiques de situations.

Michel Dobry revendique donc une analyse politique des crises, où l'échange des « coups » tactiques entre les acteurs, les mécanismes de mobilisation, les calculs des protagonistes sont mis au premier plan. Rejetant l'existence de « lois générales », qui expliqueraient *ne varietur* les processus de crise, sa sociologie des crises, ou, pour reprendre ses propres termes, des *« conjonctures politiques fluides »*, met surtout l'accent sur l'éclatement des routines qui régissent les rapports politiques et sociaux en période de non-crise et qui placent les acteurs face à des logiques de situation nouvelles. Les mécanismes traditionnels d'anticipation, de repérage et de calcul deviennent alors inopérants

Illustrant son analyse des exemples surtout tirés de la vie politique française contemporaine (1934, 1947, 1958, 1961 et 1968 notamment), Michel Dobry propose une grille de lecture de ces moments privilégiés (et d'autant plus trompeurs) qui renouvelle largement les approches traditionnelles. Le profane regrettera peut-être que les études de cas qu'il nous propose restent relativement peu nombreuses et souvent elliptiques. Peut-être était-ce inévitable dans un domaine où le premier devoir était de suggérer une problématique et d'inciter à la recherche.

HUGUES PORTELLI.

★ Michel Dobry *Sociologie des crises politiques.* Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 319 p., 190 F.

DÉFENSE

Avec un équipage réduit

Le nouveau sous-marin stratégique français dépassera 14 000 tonnes en plongée

Le sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques, dit de nouvelle génération (NG), que la France a décidé de construire dans l'espoir que le premier exemplaire sera en service en 1994 sera d'un tonnage très supérieur (de moitié) aux sous-marins actuels. Mais son équipage, grâce à l'automatisation accrue des systèmes, sera réduit d'environ 15 %, par rapport aux effectifs embarqués à bord des sous-marins en service aujourd'hui dans la marine nationale, qui administre la Force océanique stratégique.

Ces précisions sont données par l'hebdomadaire *Cols bleus* de la marine nationale, qui consacre une étude très documentée, la première du genre, à cette nouvelle génération de sous-marins stratégiques, sous la plume du capitaine de vaisseau Jean-Pierre Bléjean, ancien chef du bureau Cœlacanthe, chargé, à l'état-major de la marine, des programmes de la Force océanique stratégique.

Le sous-marin NG déplacera 12 700 tonnes en surface et 14 200 tonnes en plongée, au lieu, respectivement, de 8 090 et 8 920 tonnes pour *l'Inflexible*, le dernier-né des sous-marins stratégiques, entré en service en mai 1985. A titre de comparaison, on peut rappeler que les sous-marins américains de la classe Ohio déplacent 16 764 tonnes en surface et 18 750 tonnes en plongée, tandis que les sous-marins soviétiques de la classe Typhoon (nom de baptême donné par l'OTAN) déplacent 20 000 et 29 000 tonnes.

Des missiles à têtes « furtives »

Cette augmentation générale du tonnage et du volume des sous-marins que l'on observe dans les marines étrangères comme dans la marine nationale est liée à plusieurs facteurs. Le NG français continuera d'emporter seize missiles, comme les sous-marins de la classe du Redoutable ou de l'Inflexible, mais le tonnage a été accru pour permettre de suspendre sur des amortisseurs qui empêchent la propagation du bruit tous les auxiliaires à l'intérieur de la coque épaisse du sous-marin. Il s'agit-là d'une conséquence de la recherche par les ingénieurs, de la meilleure discrétion acoustique possible du bâtiment pour rendre sa détection difficile.

D'une manière générale, du reste, si l'on en croit l'hebdomadaire, l'objectif est de mettre en service un sous-marin NG qui, en patrouille au fond des océans, rayonnera un bruit d'un niveau inférieur au bruit de fond (le bruit dit « ambiant ») de la mer.

Par rapport aux sous-marins actuels, d'autres améliorations seront apportées, concernant, par exemple, la résistance du nouvel acier de coque (pour permettre des immersions plus profondes), la qualité des antennes remorquées nécessaires à la transmission, la précision des centrales à inertie pour la navigation, et les systèmes informatiques (dits de situation tactique) pour le commandant.

Quant à la propulsion, une chaufferie nucléaire sera installée à bord du NG en empruntant un maximum d'éléments communs à celle qui est aussi, prévue pour le porte-avions nucléaire *Richelieu*.

Le NG sera armé par un équipage de cent dix hommes (au lieu de cent trente actuellement), qui recevra l'aide de systèmes entièrement automatisés pour le contrôle du navire, prenant en charge les tâches à caractère répétitif.

Dans un premier temps, si la date de 1994 est définitivement retenue pour la mise en service opérationnelle, le NG embarquera seize missiles M-4. Il ne s'agira pas du même missile à têtes multiples qui existe déjà à bord de *l'Inflexible*. Le missile M-4 du nouveau sous-marin devrait être équipé de nouvelles têtes explosives, qu'on appelle TN-75 et qui sont dites « furtives », c'est-à-dire spécialement conçues pour offrir une moindre détection au radar adverse. Mais, comme le M-4 actuel, la nouvelle version du M-4 pour le NG emportera jusqu'à six charges explosives et des aides à la pénétration, c'est-à-dire des leurres susceptibles de tromper un réseau de défense adverses anti-balistiques.

Ultérieurement, les autres NG qui suivront le premier exemplaire décrit par *Cols bleus* devraient embarquer un nouveau missile, baptisé M-5, qui a une double particularité : celle d'avoir une portée accrue (le M-4 a une portée de 5 000 kilomètres) pour permettre d'étendre encore les zones de patrouille, et celle de pouvoir larguer jusqu'à douze têtes explosives sur sa cible.

C'est précisément le sort du M-5 qui est, aujourd'hui, en jeu dans le cadre des discussions sur le contenu de la prochaine loi de programmation militaire. M. Mitterrand souhaite son entrée en service pour 1999 et le gouvernement le reporterait à après 2002.

J. I.

EGP

ÉCOLE de GESTION de PARIS
GESTION et MANAGEMENT INTERNATIONAL
Admission 86-87
Les candidats doivent justifier d'un titre de bachelier et/ou d'une année d'enseignement supérieur.
Programme intensif sur 3 ans : *PARIS - SAN FRANCISCO*
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION/TITRE E.G.P.
Administration - Inscriptions - Concours :
E.G.P. : 3, impasse Royer Collard, 75005 PARIS
Tél. : (1) 43.25.63.91
Etablissement Libre d'Enseignement Supérieur, Association d'Education à but non lucratif.
Communiqué par l'European University of America

Jérôme Jaffré, Gérard Le Gall et Alain Lancelot

Trois études sur les votes du 16 mars

Trois spécialistes en matière électorale ont récemment publié leurs analyses des résultats du scrutin législatif du 16 mars dernier. Nous rendons compte ci-dessous de la teneur de leurs travaux.

Après une période d'agitation suscitée par les élections législatives du 16 mars dernier, la formation du nouveau gouvernement et la mise en application de sa nouvelle politique, vient le moment de la réflexion et, notamment, celui de tirer les enseignements d'un scrutin qui paraissait joué d'avance. Tel est l'objet de trois études, récemment publiées, de MM. Jérôme Jaffré, directeur d'études politiques à la SOFRES, Gérard Le Gall, membre de l'Association française de science politique, expert électoral au Parti socialiste, et Alain Lancelot, membre de la Fondation nationale de sciences politiques (1)

Tous trois s'accordent à reconnaître que ce scrutin confirme le retour à droite amorcé dès 1982 d'une majorité de l'électorat. Ce mouvement, remarque M. Jaffré, s'effectue en dépit d'une amélioration constante, depuis la formation du gouvernement de M. Fabius en juillet 1984, de l'image du pouvoir socialiste dans l'opinion. Avec 54,6 % des suffrages exprimés, la droite libérale obtient son meilleur score depuis les élections législatives de 1973, observe M. Le Gall, abstraction faite du résultat des européennes de 1984 (57,6 %). Du point de vue départemental et régional, elle confirme cette hégémonie en recueillant plus de 50 % des suffrages exprimés dans 77 départements métropolitains (sur 96) et dans 18 régions (sur 22). Le succès est incontestable.

En apparence seulement, car *« au vu des résultats de 1984 et de 1985, et des sondages pré-électoraux, on attendait une remontée encore plus nette de la coalition RPR-UDF »*, rappelle M. Lancelot. M. Jaffré renchérit en dénonçant une certaine *« absence de dynamisme UDF-RPR »* et en soulignant *« l'affaiblissement continu de l'attraction exercée par l'opposition »* depuis 1985 et les inquiétudes suscitées par la plate-forme commune au sein d'une partie de son électorat.

L'abstentionnisme de gauche

Néanmoins, M. Le Gall rappelle que la droite a su largement tirer profit de *« ces fruits amers de la rigueur »* dont a tant pâti la gauche. En outre, la stratégie des listes d'union UDF-RPR arrêtée dans soixante et un départements s'est révélée, selon M. Jaffré, un *« bon calcul »* puisque, grâce à la prime accordée par le mode de scrutin en vigueur, elle lui a permis d'obtenir la majorité des sièges. A cet effet, M. Jaffré démontre que dans les trente-cinq départements où candidats UDF et RPR se présentaient séparément, a été généralement élu celui des deux qui avait le profil du notable. En revanche, lorsque l'on était en présence de deux notables – ou d'aucun – le candidat RPR l'emporte sur celui de l'UDF *(tableau I)*.

Il semble que la droite ait, essentiellement, bénéficié d'un abstentionnisme moindre de son électorat. Selon M. Le Gall, ce sont *« les départements urbains, de vieille industrie, de tradition de gauche et à forte implantation communiste (qui) enregistrent de fortes poussées d'incivisme »*. Dans les villes de plus de trente mille habitants, l'abstentionnisme est *« à la fois plus fréquent et beaucoup plus intense »* dans les municipalités à direction communiste que dans celles dont le maire est socialiste ou de droite. Selon la SOFRES, c'est l'électorat populaire qui a le moins voté, tandis que les agriculteurs et les cadres supérieurs ont été proportionnellement les plus nombreux à accomplir leur devoir civique. Ainsi, conclut M. Jaffré, *« si les abstentionnistes s'étaient rendus aux urnes, en adoptant le même comportement que les votants, l'écart gauche-droite eût été réduit de huit cent mille voix »*, se traduisant par un gain de deux points pour la gauche.

Les enseignements tirés de l'étude de l'abstention lors de ces élections législatives s'insèrent dans celle, plus générale, de l'évolution géographique et sociologique du vote de gauche. Sur le terrain, l'analyse montre que la gauche résiste bien et même progresse dans des régions historiquement de droite : c'est le cas dans l'ouest du pays et en Alsace. En revanche, elle régresse incontestablement dans ses zones de force (en particulier le nord et le sud-est de la France).

L'alternative socialiste

Sociologiquement, l'étude de la SOFRES montre que la gauche marque essentiellement des points auprès des cadres supérieurs et des professions libérales alors qu'elle est en position de repli très net auprès des ouvriers et des petits commerçants *(tableau 2)*. Le gouvernement de M. Fabius, s'il a permis de gagner du terrain auprès des cadres, avance M. Jaffré, n'a en revanche pas *« effacé le sentiment de déception de l'électorat populaire à l'égard d'une gauche accusée de ne pas avoir tenu ses promesses d'une vie meilleure »*.

Si le PS ne retrouve pas son score exceptionnel des législatives de 1981 (37,4 %), rappelle M. Lancelot, il confirme et accentue une prédominance, acquise dès le scrutin de 1978, sur le PCF. Le PS recueille ainsi plus de 70 % des voix de gauche dans 93 départements, ne se trouvant en minorité que dans trois départements (l'Allier et le Cher au profit du PC et la Haute-Corse au profit du MRG). Géographiquement, le Parti socialiste progresse dans ses terres de mission (Normandie et ouest de la France), tandis qu'il a tendance à stagner dans ses bastions (Nord et Provence-Alpes-Côte d'Azur). En outre, selon M. Le Gall, il est le seul parti à *« disposer d'une implantation harmonieuse ou forte sur l'ensemble du territoire métropolitain »*.

Pour atteindre ce résultat, le PS a bénéficié du vote utile, qui n'a pas perdu de sa vigueur malgré la proportionnelle et a, selon M. Jaffré, *« phagocyté le courant écologiste et l'extrême gauche »*. En outre, ajoute M. Le Gall, il semble avoir *« récupéré une proportion d'autant plus importante d'électeurs communistes que le PCF était moins bien implanté »*. Sociologiquement, poursuit l'expert du PS en matière électorale, le Parti socialiste *« dispose des soutiens les plus diversifiés »*. Mais il n'est pas complètement un *« parti attrape-tout »*. Son impact est faible auprès des inactifs, des agriculteurs, des commerçants et des artisans.

Néanmoins, M. Lancelot s'accorde avec M. Le Gall pour reconnaître que le PS *« apparaît désormais comme la seule force capable de proposer une alternative raisonnable à la majorité libérale »*, même s'il n'a pas encore acquis la dimension lui permettant d'assurer seul cette alternance.

Telle n'est pas (loin de là !) la situation du Parti communiste, qui, premier parti de France sous la IVe République, est arrivé, avec 9,7 % des suffrages exprimés, en cinquième position en mars dernier, derrière le Front national. Néanmoins, ce résultat ne traduit pas, pour M. Jaffré, un nouveau palier de son déclin.

Victime d'un fort repli dans ses bastions, son recul tourne à l'effondrement dans ses zones de faiblesse traditionnelles. Le PC disparaît ainsi en Alsace et dans l'ouest de la France, à l'exception de la Bretagne. Il ne dépasse 20 % des suffrages exprimés que dans trois départements : l'Allier, le Cher et la Haute-Vienne. Au point que M. Lancelot s'interroge : *« Le grand parti de la France ouvrière ne ferait-il plus recette que chez les retraités de la France rurale retardataire ? »* M. Le Gall explique la meilleure résistance du PC dans ces départements ruraux par la présence de fortes personnalités locales. De même, sociologiquement, le Parti communiste perd du terrain auprès des ouvriers, pilier de son électorat, et des jeunes.

Le vote protestataire

Il reste que dans les territoires où la gauche, et en particulier le PC, recule, le Front national, qui confirme son résultat des élections européennes de 1984 (11 %), réalise des scores supérieurs à sa moyenne nationale (9,8 %).

M. Lancelot pose à nouveau le problème, évoqué après les résultats des élections européennes de 1984, du transfert des voix du PC sur les candidats d'extrême droite. S'il admet que cet itinéraire suivi par l'électorat infidèle au Parti communiste ne doit pas être *« privilégié »*, il lui paraît difficile de l'exclure dans les départements où le Front national a réalisé une véritable percée, notamment dans le Midi méditerranéen.

Ainsi, l'électorat protestataire, hostile au gouvernement en place de quelque couleur qu'il soit, se sent moins attiré par le vote communiste. *« Au grand parti du refus, sûr de lui-même et dominateur, a succédé un parti à la dérive dont la langue de bois ne fait même plus illusion*, observe M. Lancelot, qui ajoute, *comment les amateurs d'idées courtes et de sensations fortes n'iraient-ils pas voir du côté du Front national ? »*

M. Jaffré, pour sa part, estime que cette modification du vote protestataire est un élément nouveau qui ne figurait pas parmi les causes du succès de la liste de M. Le Pen en 1984. Il attribuait sa percée de 1984 *« à la radicalisation politique d'une partie de l'électorat modéré désireux d'émettre le vote le plus hostile à la gauche »*.

Il reste que tous trois s'accordent pour reconnaître que la principale motivation du vote Le Pen reste l'immigration : la carte des fortes implantations d'immigrés se superpose toujours à celle des meilleurs résultats enregistrés par les candidats du Front national.

VALÉRIE DEVILLE CHABROLLE.

TABLEAU 1. – Typologie des affrontements RPR-UDF

	Départements	RPR	UDF	Pourcentage du parti vainqueur
Présence d'un notable RPR	9	28,3	13,2	68,2
Présence d'un notable UDF	9	12,6	28,2	69,1
Présence ou absence simultanée de notables RPR et UDF	17	23,9	16,6	59
Total	35	22,2	18,5	54,6

Source : SOFRES.

TABLEAU 2. – L'évolution du vote de gauche depuis 1978 par catégories sociales (en pourcentage).

	Législatives 1978	Européennes 1984	Législatives 1986	Écart 1986/1978
Total gauche	49	39	44	– 5
Profession du chef de ménage				
Agriculteur	27	22	25	– 2
Petit commerce, artisan	37	22	30	– 7
Cadre sup., profession libérale	29	26	34	+ 5
Cadre moyen, employé	53	42	53	=
Ouvrier	67	54	55	– 12
Inactif, retraité	43	37	40	– 3

Source : sondages postélectoraux SOFRES.

(1) Chronique électorale de M. Jérôme Jaffré dans la revue *Pouvoirs*, n° 38 (Editions PUF) ; étude de M. Gérard Le Gall publiée dans la *Revue politique et parlementaire*, n° 922 ; analyse de M. Alain Lancelot dans la revue *Projet*, n° 199.

هكذا من الأصل

L'enquête sur un trou de 70 millions de francs dans une société de Marseille

« Accidents malheureux et erreurs de gestion » ?

Le conseil général des Bouches-du-Rhône doit venir au secours d'une société de constructions sociales en grave difficulté. Plusieurs élus socialistes siégeaient au conseil d'administration de cette société à laquelle l'assemblée départementale avait accordé sa garantie.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

M. Louis Philibert, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, est un personnage. Il fallait le voir vendredi dernier, sous les fresques hyper-réalistes célébrant la Provence au travail, diriger les débats avec l'infinie maîtrise que, seuls, donnent un solide métier politique et un complet détachement. Une main sur la clochette, pour parer au coup de gueule, une grande malice et, surtout, un art consommé de faire le « ravi » : *« Moi, messieurs, qui suis le moins intelligent de tous et qui n'ai pas votre capacité d'analyse, je serais assez tenté de me référer à des choses simples, l'application de la loi par exemple. »*

Louis Philibert, dinosaure socialiste, espèce en voie d'extinction, a le cuir épais. C'est bien le moins. Et au sortir de cette réunion houleuse du conseil général, où la majorité socialiste unie – une fois, ici, n'est pas coutume – avait fait front sur un dossier embarrassant, l'inamovible patron du département eut ce mot : *« Je n'ai rien à me reprocher, mais j'assumerai toutes mes responsabilités. »* Ce qui, on en conviendra, est une manière élégante de manier le non-sens.

Drôle d'affaire. S'agissant d'un quidam, votre boucher ou ma crémière, on en dirait, vulgairement, et pour tout épitaphe, qu'ils ont *« bouffé la grenouille »*. Mais là, puisque sont en cause un conseil général et sa majorité, de pareils écarts de langage ne sont guère de mise.

Alors, parlons plutôt d'une *« succession d'accidents malheureux et de quelques erreurs de gestion »* – selon un autre socialiste – pour qualifier cette affaire qui fait les tourments, ou les délices, de toute la classe politique marseillaise. Et où, accessoirement, et de manière presque pléonastique, la droite locale voit la confirmation de son postulat électoral sur *« l'incompétence de la gestion socialiste »*.

A l'origine donc, les mésaventures financières d'une société tout à fait respectable, la SA Habitations Mistral. A l'arrivée, comme le dira un interlocuteur vaguement ironique, *« enfin une affaire de vraie facture à Marseille »*, un passif de 70 millions de francs. L'histoire de Habitations Mistral commence en 1974. Cette société, créée cette année-là, a pour objet la construction de logements sociaux et pour parrain indirect le conseil général. Ce qui, en d'autres termes, en fait, ici comme ailleurs, un instrument de pouvoir ; donc, un instrument de la majorité socialiste au pouvoir dans le département.

D'ailleurs, les choses sont clairement annoncées en ce sens. La présidence de la SA est confiée au « patron » du département, Louis Philibert. L'un des administrateurs les plus influents est un autre dinosaure du socialisme provençal, M. Charles-Emile Loo, « Milou », alors premier secrétaire de la Fédération socialiste des Bouches-du-Rhône.

Un bel attelage pour le bon motif : le logement social et, si l'on ose dire, socialiste. Car aussi bien c'est la règle du jeu partout en France et à tous les niveaux : le contrôle du logement social ressort du fait majoritaire.

Construction à grands frais

Pendant plusieurs années, Habitations Mistral, qui sait travailler avec des entrepreneurs *« amis »* – là encore la coutume est nationale, – fonctionne parfaitement bien. Des chantiers sur tout le département, et d'heureuses réalisations. Au point, dit-on, qu'on se disputait l'honneur *« d'habiter Mistral »*. En 1979, M. Philibert reste, puisqu'on *« l'en prie »*, au conseil d'administration, mais cède la présidence de la société à un de ses amis, M. André Samat, conseiller général socialiste. M. Loo, lui, se retire, et est remplacé par M. Robert Vigouroux, maire de Marseille aujourd'hui.

Les ennuis, – « la succession d'accidents » – vont commencer, en 1980, avec la mise en chantier d'un ensemble, sur la ZAC de Bonneveine, au sud de Marseille. Cet ensemble projeté a un nom charmeur, le Millefiori, et une vocation haut de gamme : soixante-seize appartements en accession à la propriété par prêt conventionné. La décision est prise avec l'accord du trésorier-payeur général, du directeur départemental de l'équipement et du préfet.

La construction du Millefiori est confiée à un entrepreneur *« ami »*, M. Georges Cravero, président-directeur général de la société Forneron, dont on affirmera qu'il obtenait d'Habitations Mistral les marchés sans appel d'offres. Vrai ou faux ? Au-delà de ce point sur lequel on n'a pas eu confirmation, le Millefiori est contruit. A grands, à trop grands frais, sur des factures surévaluées ? La question peut se poser. En 1983, alors que l'immeuble en est aux finitions et que les acheteurs ne se bousculent pas, – 8 000 F le mètre carré pour des appartements trop chers, – la société Forneron dépose son bilan.

Les travaux sont gelés quelques mois. Les crédits, eux, non, et les intérêts aidant, « le compteur tourne ». Aussi bien pour Habitations Mistral que, par ricochet, pour les finances départementales. Car là encore, c'est la règle et la loi, le conseil général s'est porté caution de la société Mistral. Comme collectivité locale, il est caution pour toutes les opérations de « logement social » à l'échelon du département. Au 1er janvier 1986, le département des Bouches-du-Rhônes est, pour ce qui concerne les garanties d'emprunts, engagé pour 7,6 milliards de nouveaux francs. Ce qui relativise beaucoup le seul « accident » de la seule société Mistral.

Pour autant, le compteur continue de tourner et, caution oblige, le département doit assumer. Il faut donc colmater les trous, surtout sur des emprunts à 17 %, et tenter de vendre le Millefiori. L'UAP sollicitée donne son évaluation – 37 millions de francs – quand Habitations Mistral en demande, et encore probablement à perte, 50 millions de francs. La transaction échoue.

Le compteur tourne toujours et le temps passe. En 1985, Habitations Mistral est pratiquement en cessation de paiement. L'affaire du Millefiori-bien sûr, une gestion du personnel sans doute légère – soixante-dix salariés quand la moitié aurait suffi – et un autre dérapage curieux. Habitations Mistral s'est engagé, en effet, dans une opération tout aussi périlleuse : le Patio de Phocée, un complexe polyvalent, salle de cinq cents places et parking de cent places dans l'ensemble immobilier de la plage du Prado. L'opération, confiée bien sûr à un entrepreneur nommé Georges Cravero, est un échec total. Plus encore, entre son coût de construction, environ 12 millions de francs, et la valeur réelle de l'ensemble, estimée, dit-on, à 5 millions de francs, le Patio de Phocée n'est pas vraiment une affaire rentable. Et même une affaire tout court, puisque aussi bien parking et salle n'ont jamais fonctionné, entraînant pour Mistral une perte d'exploitation annuelle de 2 millions de francs.

Jongleries comptables

Bref, la déconfiture se précise. Un administrateur provisoire, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, M. Michel Burdeau est nommé en 1985, par le ministre de l'urbanisme et du logement. Il prend les mesures d'urgence : négociations à la baisse avec les créanciers, vente à l'UAP de l'ensemble Millefiori, libre de toute créance, pour 41 millions de francs, rachat par le conseil général d'un terrain appartenant à la société Mistral, sur lequel était projeté une nouvelle opération immobilière.

Mais l'administrateur provisoire s'engage aussi dans une autre direction. Il alerte le parquet. Une information judiciaire est ouverte, confiée à un juge d'instruction marseillais, M. Alain Dragon qui dirige l'enquête de la brigade financière. Le secret de cette instruction, encore en cours, est absolu. On saura simplement au détour d'une procédure que, M. Cravero, a été inculpé de *« faux en écritures privées et usage »* pour quelques jongleries comptables entre lui et lui, entre la société Forneron et un bureau d'études monégasque qu'il contrôle.

Pour le reste, M. Burdeau devant l'échec du plan de redressement, opte, en mai 1986, pour la procédure la moins traumatisante, celle de la liquidation administrative, évitant le choc d'une liquidation judiciaire de la société Habitations Mistral. Et cela au moins pour une excellente raison : dans sa chute, la société privée risquerait fort d'entraîner un principal actionnaire, la société Coopérative HLM marseillaise d'habitation. Comme son nom l'indique, celle-ci groupe près de sept mille coopérateurs, en accession à la propriété, des particuliers. Dit en termes fleuris, la SMH bénéficiaire elle aussi des garanties départementales *« a consenti des prêts de trésorerie à sa fille »*.

Il est vrai que les deux sociétés cohabitent dans le même immeuble et ont, à peu près, les mêmes administrateurs. Cette solidarité, absolument légale, ne peut, ne doit s'exercer dans l'épreuve. Alors de faille en faille, le conseil général colmate. C'est son devoir, caution oblige, et c'est son intérêt, même si la majorité socialiste se retrouve dans un rôle délicat : celui des cautionneurs cautionnés.

Le vendredi 17 octobre, à une courte voix de majorité, les dix-sept conseillers généraux socialistes privés des suffrages – devoir de réserve – de MM. Louis Philibert et André Salmat, ont voté la mise en jeu d'une garantie de 15 millions de francs pour désintéresser deux banques. Seize conseillers de l'opposition de droite ont voté contre et dénoncé, avec délices, *ces erreurs et ces fautes qui taxent le contribuable*. Sans trop insister d'ailleurs. Car ce type de mésaventures, ont rappelé les socialistes, peut arriver partout. Dans les Hautes-Alpes, par exemple, où le conseil général à majorité UDF-RPR serait, selon eux, aux prises avec un *« trou HLM »* de 30 millions de francs. Onze conseillers communistes se sont abstenus, *« afin de ne pas hypothéquer la liquidation administrative et d'épargner les contribuables autant que possible »*.

Pour le reste, tous, et chacun, se sont déclarés confiants dans la marche sereine de la justice.

PIERRE GEORGES.

A Clermont-Ferrand

Cocaïne... précolombienne

M. Robert Mestre, quarante-deux ans, le chef du groupe de répression du trafic de stupéfiants du service régional de police judiciaire de Clermont-Ferrand écroué vendredi 17 octobre pour *« infraction à la réglementation sur les stupéfiants et d'importation illicite de drogue »*, assure que le colis commandé à un correspondant bolivien ne devait normalement contenir qu'un lot de statuettes de l'époque précolombienne et pas de la cocaïne, rapporte son avocat Me Yves Dousset.

Un renseignement sur l'arrivée de ce colis, parvenu à l'administration des douanes avait permis aux policiers de l'office central de répression du trafic illicite des stupéfiants d'arrêter au début de la semaine M. Mestre. Le colis en question assez considérable par son poids, il pesait environ 50 kilos, comportait effectivement les statuettes commandées par le policier, mais présentait aussi un double fond que les douaniers ont dû briser pour découvrir 1,5 kg de cocaïne.

Mieux vaut être beau et hypermétrope qu'hypermétrope.

JUSTICE

L'affaire du Carrefour du développement

L'accusateur de M. Nucci remis en liberté

M. Philippe Leroy, cet homme d'affaires qui avait récemment mis en cause l'ancien ministre de la coopération, M. Christian Nucci, a bénéficié, lundi 20 octobre, d'une ordonnance de remise en liberté rendue par M. Jean-Pierre Michau, le magistrat chargé de l'affaire du Carrefour du développement.

Ecroué le 16 septembre dernier sous les inculpations d'abus de confiance, de faux en écritures de commerce et usage, M. Leroy est accusé d'avoir participé, en tant que gérant de la Société de courtage et de transit (SOCOTRA) à des opérations de fausses facturations.

Il avait déclaré au magistrat instructeur qu'il avait remis de l'argent provenant de ces opérations à M. Christian Nucci lui-même et avait fait remettre au juge, par l'intermédiaire de son avocat, Me Patrice Guénin, une bande magnétique qui contenait un enregistrement d'une conversation avec l'ancien ministre de la coopération.

Quand l'ancien ministre de la coopération proposait un rendez-vous à M. Leroy

Le procédé paraît pour le moins inélégant. Quant à la conversation, elle n'apporte rien de véritablement concluant sur le fond de l'affaire. L'entretien téléphonique qu'un eu, fin juin, M. Christian Nucci avec M. Philippe Leroy, l'un des inculpés du scandale du Carrefour du développement – enregistré par le second à l'insu du premier – est finalement plus révélateur du climat de suspicion et de tractations qui entoure l'affaire depuis ses débuts – chacun cherchant à se « couvrir » – qu'informatif sur les accusations portées contre M. Nucci.

En effet, si c'est bien l'ancien ministre qui appelle le transporteur chez lui – attestant donc qu'il connaissait M. Leroy davantage peut-être qu'il ne l'admet aujourd'hui, – aucune référence n'est faite dans la conversation aux 500 000 F que M. Leroy affirme avoir remis en liquide à M. Nucci en janvier dernier » *pour la campagne électorale dans l'Isère* ».

L'enregistrement, dont *le Matin* publie intégralement la transcription, ce mardi 21 octobre, est contenu dans l'une des deux cassettes que le gérant de la SOCOTRA a fait remettre au juge d'instruction pour étayer ses affirmations. Au total, ce sont quatre conversations dont le magistrat a pu prendre connaissance. Dans les trois premières, M. Leroy s'entretient avec Mme Jeanine Beloin, attachée parlementaire et ancienne déléguée de l'association humanitaire de la comédienne Marthe Mercadier, l'IFPPF. M. Leroy l'a rencontrée alors qu'il travaillait – sur recommandation insistante de M. Yves Chalier – comme transporteur de matériel médical pour l'association.

L'une de ces conversations date du 25 juin 1986, puisque Mme Beloin y déplore, en direct, la défaite de l'équipe de France de football face aux Allemands de l'Ouest en demi-finale du Mundial. Comme lorsqu'il est venu la voir le 20 juin, M. Leroy lui demande d'intervenir pour qu'il puisse rencontrer M. Nucci. Mme Beloin répond que l'ancien ministre a promis d'appeler le transporteur.

Effectivement, M. Nucci contacte M. Leroy. Telle qu'elle est transcrite par *le Matin*, la conversation a quelque chose de dérisoire, voire de pitoyable s'il ne s'agissait d'une affaire aussi grave que le détournement de fonds publics. Le début de l'entretien est effacé, ce qui ne permet pas de comprendre comment M. Nucci se présente. On y voit un ancien ministre dépassé, menant l'enquête pour essayer de reconstituer ce qui a pu se passer dans son administration. Les fausses factures réalisées par M. Leroy pour le compte de M. Chalier sont-elles » *nombreuses* », s'inquiète M. Nucci.

Pris en défaut

Edifiante aussi cette réflexion de l'ancien ministre, qui, en public, jure à l'époque que le PS n'a jamais eu à connaître de Carrefour du développement : « *Je vais faire mon enquête aussi, parce que je peux aussi rementier parce que si jamais, euh..., une partie est allée au Parti socialiste, euh, ça prend une autre dimension.* » « *Ah, ça, je n'en sais strictement rien* », rétorque M. Leroy. Mais comme le relève le gérant de la SOCOTRA, parler de ces choses au téléphone « *c'est quand même délicat* ».

M. Nucci propose, alors, une rencontre en présence de leurs avocats respectifs. Puis, après que M. Leroy lui indique qu'il vient d'être licencié par son employeur, M. Nucci lance : « *Demain dans la journée, je peux vous voir ou pas ?* » Les deux hommes conviennent d'en passer par leur intermédiaire habituel. La conversation s'achève en excuses réciproques surprenantes. « *J'ai vraiment la conviction de me faire rouler dans la farine* », dit M. Nucci. « *Je suis en train de supporter un chapeau ; j'ai certainement agi de bonne foi mais comme un naïf* », répond M. Leroy. « *Confidence pour confidence, je me renvoie le compliment* », conclut M. Nucci.

L'entretien envisagé n'aura finalement pas lieu. Faut-il y voir un quelconque lien ? M. Leroy, qui a rendu de nombreux « services » à la Coopération, bien avant la création de Carrefour du développement porte plainte courant juillet contre MM. Chalier et Nucci pour association de malfaiteurs, puis de nouveau fin août, la première plainte ayant été jugée irrecevable par le parquet.

Quoi qu'il en soit, l'ancien ministre est, une nouvelle fois, pris en défaut à travers cet entretien, qui l'oblige, aujourd'hui, à admettre ce qu'il niait hier. « *Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais vu* », affirmait il y a peu M. Nucci. « *Il voulait me rencontrer, je l'ai éconduit* », rectifiait-il en apprenant l'existence de l'enregistrement téléphonique.

Après la parution du *Matin*, M. Nucci nous a affirmé avoir effectivement éconduit le transporteur, mais à l'occasion d'une conversation téléphonique ultérieure.

Au-delà de cette défense à géométrie variable, il reste, en tout cas, une question cruciale. M. Nucci a-t-il effectivement reçu 500 000 francs des mains de M. Leroy ou faut-il le croire lorsqu'il nie catégoriquement.

Dans la mesure où tous les retraits en liquide effectués par M. Leroy à sa banque étaient précédés de virements de Carrefour du développement, le juge devrait pouvoir vérifier ce point. Malheureusement, il semble que l'opération n'ait pas eu lieu par le canal habituel mais par l'intermédiaire d'une société basée en Suisse. L'argent aurait été rapporté par un autre des transporteurs inculpés. C'est du moins ce qu'aurait affirmé M. Leroy pour justifier qu'aucune preuve ne puisse être découverte de ce versement.

CORINE LESNES.

Les expulsions vers Bamako

● L'ambassadeur du Mali affirme n'avoir pas été prévenu par les autorités françaises
● M. Pasqua : « La loi, c'est la loi »

L'expulsion, samedi, de cent un Maliens a provoqué de nombreuses protestations de personnalités politiques de gauche et d'organisations de défense des droits de l'homme, tandis que l'ambassadeur du Mali à Paris affirmait n'avoir pas été informé de ces mesures.

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, « *choqué* » par ces réactions, a répondu : « *La loi, c'est la loi. Elle s'applique à tous et nous continuerons à le faire chaque fois que cela sera nécessaire.* » Le ministère de l'intérieur avait annoncé, dimanche, que de nouvelles mesures de reconduite à la frontière seraient « *prises prochainement contre d'autres étrangers en situation irrégulière* ».

De son côté, le gouvernement malien a officiellement annoncé à Bamako qu'il prendrait » *les dispositions nécessaires* » après l'expulsion de ses ressortissants « *en prétendue situation irrégulière* ». Il doit élever une protestation officielle, a déclaré, lundi, à l'AFP, l'ambassadeur à Paris, M. Mamadou Diawara, soulignant que « *ni l'ambassade ni aucun des représentants du Mali en France n'avaient été informés* » par les autorités françaises.

« *L'ambassade*, a-t-il ajouté, *avait toutefois été prévenue de l'affaire tard samedi par des membres de la colonie malienne à Paris et a pu envoyer des représentants à l'aéroport, qui ont constaté que certains des expulsés étaient enchaînés* ». « *Le Mali ne conteste pas à l'Etat français le droit de prendre des actes de souveraineté, mais nous estimons que ces actes doivent être en harmonie avec les droits de l'homme* », a poursuivi l'ambassadeur, ajoutant que, parmi les expulsés, « *il y a des nationaux mariés à des Françaises auxquels on n'a pas donné le temps* » de préparer leur départ. « *Il y avait notamment un homme dont la femme doit accoucher dans les prochains jours.* »

Soulignant les excellentes relations de son pays avec la France, M. Diawara a déclaré que « *les protestations qui viennent de partout lui rappellent cette France généreuse à laquelle nous étions habitués. La pratique actuelle relève*, a-t-il ajouté, *d'un comportement que nous ne connaissions pas.* »

A Bamako, les autorités maliennes précisent que les expulsés ont été accueillis par les services nationaux compétents avant de regagner leurs familles. L'expulsion a suscité une grande émotion dans le pays qui doit accueillir, le mois prochain, M. François Mitterrand, dont l'épouse s'est rendue au Mali il y a une semaine.

Certains des expulsés ont accusé, lundi à Bamako, la police française d'avoir fait usage de brutalité et ont nié les accusations de trafic de drogue lancées contre certains d'entre eux.

Nouvelles réactions

● **Le MRAP appelle à une manifestation.** – Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) appelle à un rassemblement de protestation, après l'expulsion de cent un Maliens. Cette manifestation aura lieu jeudi 23 octobre, à 18 heures, place de la République, à Paris.

● **La Ligue française des droits de l'homme : « prééminence de la police ».** – Me Yves Jouffa, président de la Ligue française des droits de l'homme, a dénoncé l'expulsion comme « *une procédure qui donne la prééminence à la police sur la justice* ». « *Dans un état de droit, c'est la justice qui a le dernier mot, sans cela, c'est le règne de l'arbitraire.* » « *Je voudrais dire aux Français*, a-t-il ajouté, *que l'arbitraire s'applique d'abord aux étrangers et, si on va trop loin, il risque de s'appliquer ensuite aux Français.* »

● **M. Pierre Brana (PS) : « un dérapage ».** – Secrétaire national du parti socialiste chargé des libertés et des problèmes de société, M. Pierre Brana estime que l'expulsion collective de samedi est « *une nouvelle preuve du dérapage permanent de la politique du gouvernement. La nouvelle législation ne peut que conduire à l'arbitraire et aux excès* ». Selon M. Brana, « *le « réel malaise » dont fait état Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, montre bien que, même dans la majorité, tout le monde n'est pas d'accord avec cette mesure administrative massive* ».

● **Les catholiques et protestants : « une procédure expéditive ».** – Dans un communiqué commun, la Commission française justice et paix (Eglise catholique) et la Commission sociale, économique et internationale (fédération protestante de France) rappellent qu'elles avaient déjà exprimé leurs « *craintes, aujourd'hui confirmées* », à propos de la nouvelle loi sur les étrangers. « *La procédure expéditive*, appliquée par le ministère de l'intérieur, « *ne permet certainement pas d'assurer le minimum de droit de décence que tout étranger peut attendre de notre pays, même s'il se trouve en situation irrégulière* ».

● **SOS Racisme : une délégation au ministère de l'intérieur.** – Harlem Désir, président de SOS Racisme, a conduit, lundi 20 octobre, une délégation de son association au ministère de l'intérieur, pour protester contre l'expulsion, qu'il a qualifiée d'« *indigne d'une République démocratique* ». Accompagné de Me François Terquem, l'avocat de SOS-Racisme et de trois membres de l'association, Harlem Désir a été reçu par un membre du cabinet du ministre délégué chargé de la sécurité.

Immigrés et demandeurs d'asile : l'Europe ferme la porte

Les principaux pays d'Europe occidentale se sont trouvés, ces derniers mois, confrontés à l'afflux d'immigrés, de passeurs clandestins de frontière ou de demandeurs d'asile, mais tous à la recherche d'une vie meilleure.

En République fédérale d'Allemagne, ce problème est même devenu l'un des thèmes politiques majeurs. La filière de Berlin-Est, permettant à de nombreux réfugiés de Sri-Lanka, d'Iran ou des pays du Moyen-Orient d'entrer sans contrôle à Berlin-Ouest, puis de gagner la RFA, avait provoqué des divergences à l'intérieur même du gouvernement du chancelier Kohl : une partie des chrétiens-démocrates étaient favorables à une modification de la Constitution, très libérale, sur le droit d'asile, mesure à laquelle s'opposaient les libéraux. Certains Länder, la Bavière de M. Franz Josef Strauss notamment, se refusaient à accueillir davantage d'immigrants et à leur verser les allocations auxquelles ils avaient droit dans l'attente d'une décision administrative à leur égard. Le problème a perdu de son acuité lorsque les autorités de la RDA ont décidé de n'autoriser le transit par leur territoire qu'aux possesseurs d'un visa d'entrée d'un pays hôte (*le Monde* du 20 septembre).

L'imposition par la Grande-Bretagne de visas aux ressortissants des pays du sous-continent indien (Inde, Bangladesh, Pakistan) à partir du 15 octobre a créé la confusion ces derniers jours à l'aéroport de Londres (*le Monde* du 18 octobre). Plus de quatre mille « candidats » ont été retenus dans des locaux cellulaires à Heathrow, et le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, a condamné ces mesures, qui ont, selon lui, un « *caractère raciste* ».

En RFA, comme en Grande-Bretagne, on se préoccupe avant tout de tarir « à la source » l'immigration clandestine, car la législation en vigueur sur les expulsions, faisant intervenir le pouvoir judiciaire, rend difficiles les renvois dans les pays d'origine du type de ceux qui ont eu lieu en France. En RFA, en particulier, on estime à 30 % seulement le nombre des demandeurs d'asile reconduits à la frontière après le refus de séjour...

Autre pays à « durcir » sa position envers l'immigration, la Suisse. A partir du 1er novembre prochain, les autorités helvétiques vont se montrer particulièrement pointilleuses dans l'octroi d'autorisations de séjour, même temporaire, aux étrangers : les étudiants devront présenter une attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement, et même les curistes devront justifier d'un certificat médical indiquant que les eaux suisses sont indispensables à leur guérison...

L'an dernier, une opération comparable à l'expulsion des 101 Maliens de France avait été effectuée : 59 Zaïrois avaient été embarqués menottes aux poignets dans un avion réquisitionné.

Cette affaire avait suscité une vive émotion dans le pays, car certains des expulsés affirmaient être des adversaires du régime du général Mobutu.

M. Mesmin (UDF) s'inquiète du sort des acquéreurs de « chalandonnettes »

Dans une question écrite au garde des sceaux, M. Georges Mesmin, député (UDF) de Paris, s'inquiète du sort des acquéreurs de » chalandonnettes », ces propriétaires de maisons à bon marché dont M. Albin Chalandon avait facilité l'achat lorsqu'il était ministre de l'équipement et du logment il y a quinze ans. De graves malfaçons avaient été constatées dans certains bâtiments (*le Monde* daté 17-18 août).

M. Mesmin rappelle au garde des sceaux une de ses déclarations récentes : » *Une justice dont les décisions ne sont pas exécutées n'est plus une justice* », et lui fait remarquer que » *c'est malheureusement le cas pour de nombreuses décisions de justice ayant posé le principe de réparation au profit de modestes familles, qui ont acquis, dans les années 70* [ces] *pavillons individuels* ».

M. Mesmin demande à M. Chalandon « *s'il continue de partager l'opinion qu'il énonçait naguère à propos de cette affaire, selon laquelle l'Etat, dans la mesure où il a pris la responsabilité de l'opération, aurait dû intervenir pour venir en aide aux victimes* ». Il lui demande aussi « *s'il compte intervenir auprès des parquets et du ministre de l'intérieur pour que soit assurée l'exécution de ces décisions judiciaires* ».

Il lui demande enfin « *s'il est envisageable que l'Etat admette totalement ou partiellement sa responsabilité et, dans l'affirmative, si, dans le cadre de la prochaine loi de finances, une dépense pourrait être inscrite* [au titre des] *réparations amiables* ».

Le plan Chalandon contre la drogue

Le malentendu

(Suite de la première page.)

Trop peu si l'on englobe dans ce chiffre tous ceux qui fument, sniffent ou reniflent occasionnellement. Ils sont probablement plusieurs millions. La drogue recouvre un monde de situations bien différentes entre elles, qui appellent, dans le discours comme dans l'action, des nuances et des distinctions successives.

Qualifier d'« échec » l'action menée avec compétence et dévouement depuis des années sur le terrain n'est pas acceptable. Il est utopique d'espérer guérir tous les drogués, il faut avoir le courage de le dire. Néanmoins, les résultats obtenus dans notre pays en prévention, soins et répression sont meilleurs qu'ailleurs. Si nos méthodes sont largement imitées à l'étranger, ce n'est pas par hasard ! Tout changement de stratégie doit être décidé au terme d'une large concertation. Il n'y a pas d'un côté l'Etat et les pouvoirs publics, et de l'autre les intervenants de terrain. La drogue, pour être efficacement combattue, doit être d'abord et surtout l'affaire des familles, des éducateurs, des associations, accompagnés et soutenus par les administrations concernées. L'action sera efficace si elle est comprise par tous et menée par chacun.

Quant au fond, les mesures annoncées appellent d'emblée plusieurs observations qui n'ont pour but que d'engager cette concertation. Est-il opportun de dispenser à l'école et au travers des médias une information systématique en direction des jeunes ? Elle risque de constituer une incitation en donnant des idées à certains. Elle n'aura que bien peu d'effet sur ceux qui sont déjà engagés dans le processus toxicomaniaque. N'est-il pas préférable de dispenser systématiquement à tous les enseignants une formation qui leur permettra, dans le cadre de leurs fonctions, de nouer un dialogue avec des jeunes en difficulté ou d'engager opportunément une discussion lorque l'occasion s'en présente ? Déployer de nouveaux moyens de formation de tous les enseignants, comme de tous les intervenants, serait une excellente décision.

Sanctionner l'« usage » de drogue, qui constitue un délit, par une répression accrue et systématique présente le double inconvénient d'empêcher les policiers (s'ils doivent interpeller et poursuivre tous les usagers) de rechercher et d'arrêter les trafiquants, et d'employer une arme unique pour des comportements qui appellent des traitements diversifiés.

La nécessité d'une « demande authentique »

Certes, il convient d'améliorer les modalités de l'injonction thérapeutique et du contrôle judiciaire. Il faut savoir que l'efficacité des soins « obligatoires » est nulle. Toutes les recherches ont mis en évidence la nécessité d'une « demande authentique » chez le toxicomane pour que quelque chose de durable et de sérieux puisse être entrepris. Les expériences menées à l'étranger depuis quinze ans en matière de soins obligatoires se sont toutes soldées par des échecs. Comment peut-on ne pas en tenir compte ? Les magistrats qui en France, après l'adoption de la loi du 31 décembre 1970, ont fait une stricte application de l'article L 628-2 du Code de la santé publique ont renoncé à cette pratique devant sa totale inefficacité. En revanche, dans plusieurs départements, les juges, en liaison avec les institutions locales, ont mis en place des expériences nouvelles et pragmatiques à ce propos, et obtiennent des résultats. Pourquoi ne pas les développer ?

Enfermer ensemble dans des centres spécialisés des toxicos est une voie qui n'a guère donné de résultats encourageants. L'échec cinglant des « Daytop » et de l'expérience de « Lexington » aux Etats-Unis devrait faire réfléchir. Il serait dommage, au moment où le président Reagan constate les piètres résultats de ces structures, qu'on les développe en France.

Ces quelques réflexions prouvent la difficulté du problème. S'il existait une réponse simple et unique, il y a longtemps qu'elle aurait été apportée. Il ne faut pas s'y tromper : qu'ils soient policiers, magistrats, éducateurs ou soignants, les intervenants de terrain sont ouverts à toute perspective qui permettrait une action plus efficace. J'irai plus loin : ils ne demandent que cela, comme les milliers de familles concernées, comme les toxicomanes eux-mêmes, qui vivent un enfer.

Il est heureux que le gouvernement manifeste sa volonté d'amplifier l'action et se dote des moyens nécessaires. Il serait souhaitable que le débat parlementaire qui va s'ouvrir soit l'occasion d'une large concertation. Je souhaite que la commission des lois comme celle des affaires sociales soient en mesure de proposer les amendements nécessaires au projet, en écoutant ceux qui œuvrent sur le terrain.

La toxicomanie est une forme de fuite devant la réalité, un refus de la vie. En cela, elle s'apparente aux conduites de rupture, alcooliques ou suicidaires. Avec le recul dont je dispose, je crois que la meilleure action serait de faire en sorte que tous ceux qui ont à s'occuper de ce problème, à commencer par les familles, reçoivent l'information et la formation nécessaires. A partir de là, ils agiront en connaissance de cause et donc bien.

La drogue nous invite à réfléchir sur les modèles que la société propose à sa jeunesse. De quoi manquent ces jeunes auxquels toutes les libertés ont été offertes ? Les plus fragiles d'entre eux manquent de l'essentiel, c'est-à-dire de repères et de valeurs à partir desquels il est possible de se construire et de se garder. Ceux pour qui la drogue est un recours signifient plus ou moins clairement qu'ils cherchent à travers elle leur identité dans un monde soudain devenu « flou », où plus rien n'est défendu mais où rien ne paraît plus assez certain pour valoir la peine d'être défendu. Face à des parents qui ne sont pas toujours en condition de maîtriser leur propre vie, face à la fragilité des points d'ancrage et à un avenir aléatoire, ces adolescents ne sont pas préparés à supporter les contraintes du quotidien. La toxicomanie témoigne tout autant de la peur de l'avenir que de l'absence d'une communication véritable. Que les responsables commencent donc par communiquer entre eux. Instaurer un véritable dialogue serait déjà le signe d'un progrès. Rien ne serait plus désolant que de voir se créer un malentendu durable entre les pouvoirs publics et les citoyens.

MONIQUE PELLETIER.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CINÉMA

Les quatrièmes Rencontres du cinéma italien d'Annecy

Prenez garde, v'là la jeune garde !

Le cinéma italien va mal, certes, mais ce n'est pas une raison pour le croire moribond. La preuve ? Annecy.

Dix jours, soixante-dix films, dix mille spectateurs et la présence de personnalités prestigieuses du cinéma italien et français, joli bilan pour ces quatrièmes Rencontres du cinéma italien d'Annecy, qui ont eu lieu du 10 au 19 octobre.

Le grand prix du jury, « Il Bacio », a été attribué à Marco Colli pour son film *Giovanni Senzapensieri*, le prix spécial à Felice Farina pour *Sembra morto... ma è solo svenuto*, et le prix du public à Pupi Avati pour *Festa di Laurea*. Colli, Farina, Avati, trois noms peu ou pas connus du grand public français qui témoignent pourtant de la vitalité du cinéma italien d'aujourd'hui et qui ont convaincu le public des Rencontres que le relève des géants de Cinecittà — Fellini, Risi, Scola, Rosi ou Monicelli — n'effrayait pas un collège de jeunes cinéastes.

L'événement de ces Rencontres fut pourtant la présence sur les rives du lac d'Annecy d'Alberto Sordi, venu présenter plusieurs de ses films inédits (*lire l'entretien ci-contre*), et de Vittorio et Alessandro Gassman. Ce dernier est jeune — vingt et un ans, — manifestement séduisant et a déjà dans son bagage de comédien deux films, dont l'un est adapté d'une pièce de théâtre de Pasolini, *Affabulazione*, qu'il interprète avec succès sur toutes les scènes d'Europe.

Gassman père et fils étaient venus à Annecy pour présenter en première mondiale *l'Altro Ercipo*, adaptation produite par Rai Due de la pièce de Pasolini. Etrange film, en dehors des courants actuels de la mode, sombre, poétique, d'une langue magnifique. Il nous donne Vittorio Gassman au plus haut de son talent et révèle, aux côtés d'Annie Girardot et de Fanny Ardant dans des rôles qu'on leur offre rarement, Alessandro, dont on peut prédire qu'il a devant lui une belle carrière.

On ne pouvait faire meilleur choix pour donner le ton de cette manifestation annecienne organisée chaque année par le Centre d'action culturelle de la ville et l'Institut culturel italien de Grenoble. Elle est désormais jumelée avec les Rencontres de Florence-France Cinéma qui auront lieu prochainement dans la capitale toscane.

O. S.

Les certitudes d'Alberto Sordi

Voilà le comédien, le metteur en scène, l'auteur le plus versatile du cinéma européen. Depuis 1950, depuis trente-cinq ans, il a interprété ou réalisé cent soixante-quatorze films, soit près de cinq par an. Encore a-t-ce là qu'une moyenne, car sa carrière a connu des pointes invraisemblables. « *Je me souviens tout particulièrement de l'année 1958*, confie-t-il. *Cette année-là, en deux mois et demi, j'ai tourné douze films dont, je dois l'avouer, cinq étaient à sketches. J'avais envie de jouer des personnages avant qu'ils ne se démodent. Il fallait faire vite.* »

Pendant vingt ans, Alberto Sordi tourne donc avec appétit une bonne dizaine de films par an. Celui qui le rendra célèbre d'abord, *les Vitelloni*, sous la direction de Fellini, mais aussi et en vrac, *I Magliari* avec Rosi, *la Grande Pagaille* et *l'Argent de la vieille* avec Comencini, *Una vita difficile* avec Risi ou encore *Un bourgeois tout petit petit* avec Monicelli.

Il impose son personnage rond mais méchant, simple mais retors, naïf mais intéressé. Sordi pouvait tout interpréter, tout faire, car il avait tout fait. A quatorze ans, il gagne un concours et devient la voix italienne d'Oliver Hardy. Pendant la guerre, il fait, sans réussir à s'imposer, du théâtre, du music-hall puis, plus tard, de la radio. « *J'avais envie de montrer le monde au travers d'un miroir légèrement déformant, de faire la satire de l'Italien moyen. Ce fut très difficile au début. Le comique imposait un physique difforme, des habits, un maquillage que le public puisse identifier immédiatement. Moi je voulais jouer un homme normal, avec une vie normale.* »

Alberto Sordi profite de l'arrivée du néoréalisme. « *Tous mes films sont des chroniques de la vie privée ou publique. Du néoréalisme, j'ai toujours conservé la trame dramatique à laquelle j'ai superposé la satire et l'ironie pour ne pas effrayer un public qui a de réels problèmes. Cela a donné des histoires d'erreurs judiciaires, de médecins véreux, de fonctionnaires minables sur fond de guerre, d'après guerre et de boom économique, les périodes les plus intéressantes, les plus spectaculaires de l'histoire italienne.* »

Sollicité par les cinéastes du monde entier, Alberto Sordi a refusé toutes les propositions. « *Je suis italien et ne fais que des personnages italiens, des hommes que je connais et que je peux faire connaître. D'autre part, je n'ai jamais accepté un rôle dont je ne pouvais pas discuter, que je ne pouvais pas élaborer et écrire moi-même.* » Où l'on découvre Alberto Sordi auteur et metteur en scène, une de ses facettes les moins connues en France. Depuis le milieu des années 60, il réalise lui-même de longs métrages souvent inédits de ce côté-ci des Alpes.

Et il a passé un accord avec la télévision italienne. « *On dit toujours que la télé est notre pire ennemie. C'est idiot. C'est notre meilleure alliée. D'abord parce qu'elle produit nos films.* »

Depuis cinq ans, Alberto Sordi réalise donc pour RAI DUE un programme intitulé « Histoire d'un Italien », qui connaît un énorme succès. Ce programme rassemble des morceaux de ses propres films et des images d'actualité, depuis la première guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui. Au total, trente-cinq heures d'émissions pour deux ans et demi de travail.

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

DANSE

« Le Kabuki » de Béjart par le Tokyo Ballet

Tintin au Japon

Maurice Béjart s'est emparé de la tradition japonaise et l'a traitée en bande dessinée. Le Kabuki de Maurice Béjart présenté à l'Opéra par le Festival international de danse de Paris, et dansé par le Tokyo Ballet, est spectaculaire, confus, un peu puéril.

L'inspiration de Maurice Béjart s'est cristallisée selon les époques sur un pays, une civilisation, une mode. L'Allemagne, l'Inde, la Grèce, l'Iran, ont nourri ses chorégraphies, souvent avec bonheur (bhakti). Mais parfois sa dérive nord-sud s'encombre d'un discours pseudo-philosophique difficilement supportable.

Son nouveau ballet, *le Kabuki*, n'échappe pas à cette fatalité. Comme fil conducteur, le chorégraphe a choisi un drame épique, *la Vengeance des quarante-cinq Ronins* avec l'idée « *de faire un ballet moderne à partir de ce récit et voir en quoi, au-delà des époques, la vérité humaine reste totale* ».

Il a donc imaginé qu'un danseur d'aujourd'hui — Eric Vu An — remonte le temps et participe à l'action de la pièce. N'étant pas homme de métaphores, Béjart nous offre un prologue avec écrans de vidéo, judokas et musique rock symbolisant le Japon actuel.

Allure de touriste et jolie cravate, Eric Vu An, passant par-là, se trouve inopinément projeté au dix-septième siècle au milieu d'une lutte de clans.

Sous son nez se fomente une intrigue sanglante, un fantôme apparaît, des samouraïs défilent bras écartés, genoux ployés, des danseuses jouent à un kimono pour deux. Il est témoin d'une scène de chasse dans les rizières, d'un voyage en palanquin et d'un certain nombre de rituels du *seppuku* (hara-kiri).

Peu à peu, il va se substituer au héros, Yuranosuke, et organiser la conjuration des quarante-sept vassaux fidèles dans un style guerrier qui rappelle le *Spartacus*, de Grigorovitch au Bolchoï. C'est Tintin au Japon. On le retrouve dans une maison de thé, jouant du sabre et flirtant avec une charmante geisha avant de conduire les Ronins à l'attaque. Leur arrivée par rafales, le combat dans la neige, la décapitation du méchant sur fond de tambour et le final, où les quarante-sept Ronins se font sheppuku ensemble, est digne du Châtelet.

Ce qui gêne dans ce spectacle n'est pas la complexité du livret mais plutôt le contraste entre la hauteur du propos (mort et transfiguration) et son traitement en bandes dessinées. Gênant aussi de voir des danseurs japonais dans la distorsion d'un spectacle traditionnel. De plus, la chorégraphie du ballet est hybride. Béjart n'a pas su inventer une écriture originale. Il utilise sans souci de synthèse les pas classiques, les gestes de combat, la mimique. Il abuse des servants du bunraku, pratique largement l'auto-citation (*l'Oiseau de feu, le Sacre*).

On admire la virtuosité d'Eric Vu An dans un long solo tout en souplesse et en force. On se divertit des changements à vue réalisés par Nuno Corte-Réal avec effets de tentures et de rideaux. On s'interroge sur la musique de Mayumisi Toshiro, oscillant entre la tradition et le péplum. Privé des codes du vrai kabuki avec ses danses sophistiquées jusqu'à l'abstraction, et la concentration qui unit tous les éléments du récit, ce spectacle agité, un peu puéril, n'engendre aucune émotion.

MARCELLE MICHEL.

KIDNAPPER... QUOI KIDNAPPER ?...

Toi, tu te rends pas compte. Tu te rends pas compte, tu bu... tu bois tout !!...
J'ai j'ai... j'ai eu le trac quand je l'ai vue l'émotion...
C'est parce que je suis nerveux !...
Et ma Maman, elle me fait soigner pour les nerfs, elle me fait faire des rayons...

LEO. *DOUBLE MESSIEURS*

« Rue du Départ », de Tony Gatlif

Chromo romantique

Belles images. Intentions voyantes. Interprètes égarés, film décevant.

Un port sans nom, aux faubourgs d'une ville anonyme. Fugue d'une jeune bourgeoise révoltée, en manque de tendresse, et ses rencontres. Avec un évadé (François Cluzet), avec une fille aux yeux brûlants (Christine Boisson), avec toute une smala d'exclus, dominés par un mac mitoux, Jean-Pierre Sentier.

Au premier abord, ils semblent d'amitié généreuse. En réalité, ils sont aussi lâches et égoïstes que les autres. Et beaucoup plus dangereux. La jungle des villes, en somme, avec ses lois « incontournables ». Et, là comme partout, il y a les braves d'un côté, les horribles de l'autre, et entre les deux, les gosses avec leur cœur tendre et leurs jeux méchants. Finalement, la jeune fille partira en bateau avec l'évadé. Ils ne vont pas quelque part, ils s'en vont loin.

Tony Gatlif mise à fond sur le poids émotionnel des clichés. Le titre de son film, *Rue du Départ*, annonce le parti pris : romantisme de l'évasion au milieu de paumés rejetés dans un cul-de-sac. Ils s'entre-dévorent et se battent dos à la mer, sous le ciel gris des crépuscules et des petits matins. La seule lumière est la lueur d'un amour qui se réalisera peut-être. Par moments, on pense à l'univers de Bernard Marie Koltès, *Quai Ouest*, *Combat de nègre et de chiens*, avec un peu de *Quai des brumes*. Seulement ici, ça ne marche pas, faute d'humour, dont on chercherait en vain le moindre éclat. Faute de lyrisme, remplacé par un esthétisme qui tourne au chromo.

Tony Gatlif ne mène pas une histoire, il aligne des tableaux photogéniques — les quais vides, les carcasses de bateau, l'océan opaque, la plage déserte, les tunnels, les poutrelles, les tandis, le bistrot, le néon rouge d'une enseigne dans la rue, les poubelles soigneusement renversées, les murs joliment graffités...

Comme les dialogues sont de la même eau, et les personnages réduits à des symboles, les comédiens ne peuvent pas s'en tirer. Tony Gatlif a voulu trop bien faire, il est passé à côté d'un beau film.

COLETTE GODARD.

CETTE FILLE-LA...

Tu vois. Elle est... Elle est fro de cette fille-la hein ?...
Moi je coucherais même pas avec elle en plein été hein... J'aurais peur d'attraper une angine !...

LEO. *DOUBLE MESSIEURS*

« Rosa Luxemburg », de Margarethe von Trotta

La femme flouée

La femme, la politique, le gauchisme, et une actrice magnifique, Barbara Sukowa.

Rosa Luxemburg est d'abord un film d'amour et de passion sur un thème politique, la vie d'une militante communiste allemande parmi les plus illustres à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième. Que cette biographie exemplaire ait été réalisée par la plus engagée des réalisatrices du cinéma commercial de l'Allemagne de l'Ouest, Margarethe von Trotta, et interprétée par une comédienne qui vit à fleur de peau chacun de ses personnages, Barbara Sukowa, crée une conjonction de sensibilités féminines assez exemplaire.

Margarethe von Trotta introduit l'idée fondamentale que les femmes ressentent l'histoire par toute leur émotivité. Elle nous pose la question ultime, celle de leur place véritable dans la politique quand elles parviennent au sommet.

Ce faisant, la cinéaste nous présente son héroïne presque en permanence désarmée, vulnérable, et luttant de ce fait avec une énergie redoublée, s'attendant toujours au pire et faisant face inlassablement. *Rosa Luxemburg*, le film, ne pouvait être sauvé que par son interprète. Une scène très belle résume la décision des femmes de se rebeller contre vingt siècles et plus d'héritage judéo-chrétien : le bal qui salue le début de l'année 1900, le besoin de vivre pleinement, et la conscience qu'une époque s'achève, que la véritable lutte commence.

Margarethe von Trotta, gauchiste conséquente, tente une troisième voie qui n'est ni celle de l'orthodoxie marxiste ultérieure ni l'hollywoodisme à la *Autant en emporte le vent*. Barbara Sukowa joue chaque seconde de ce parcours de la combattante à très haute tension, comme une tragédie personnelle, et réussit à faire de ce qui aurait pu n'être qu'une pesante leçon de choses une vivante réactualisation d'un moment peu connu de l'histoire allemande.

LOUIS MARCORELLES.

Hommage à la Gaumont

Du 22 octobre 1986 au 31 janvier 1987, la Cinémathèque française rend hommage à la Gaumont, qui fête son quatre-vingt-dixième anniversaire. C'est la première fois qu'une grande société française se trouve ainsi honorée.

Commerçant en matériel d'optique, puis fabricant et exploitant d'appareils de prise de vues animées, Léon Gaumont fonda Gaumont et Cie au moment où le cinématographe Lumière triomphait devant le public. En 1905, il faisait installer aux Buttes-Chaumont, rue des Alouettes, un studio de cinéma perfectionné, plus important que celui de Méliès ou de Charles Pathé. L'essor des Etablissements Gaumont, firme qui prit une marguerite pour emblème, passe par l'installation, place Clichy, à l'Hippodrome, du Gaumont-Palace, « *le plus grand cinéma du monde* » pendant longtemps (il fut démoli en 1972), et l'édification des studios de la Victorine à Nice, en 1913.

Production, distribution, exploitation, les secteurs de la Gaumont, après ses successives transformations, sont toujours en activité. La rétrospective de la Cinémathèque française s'étend de 1896 à nos jours, avec les films caractéristiques et les grands noms du cinéma français. Elle commence avec les pionniers des années 1900-1910 : Alice Guy ; Emile Cohl (petits films d'animation) ; Jean Durand, le burlesque ; Roméo Bosetti, l'acteur-auteur comique ; Léonce Perret ; Louis Feuillade, qui devint le maître du feuilleton avec *Fantomas*. Les projections ont lieu au palais de Chaillot. En même temps que le début de la rétrospective, un livre de Philippe d'Hughes, *Gaumont, 90 ans de cinéma*, paraît aux éditions Ramsay.

JACQUES SICLIER.

Le Monde
PUBLICITÉ ARTS ET SPECTACLES
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4335

ELLE CLAQUAIT DES DENTS...

T'as vu d'ta l'heure comme elle claquait des dents !
Quand je me suis énervé, que j'ai parlé de cabanes à lapins !... Qu'elle heu... Ah en en !!!...

LEO. *DOUBLE MESSIEURS*

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU Dimanche 26 octobre à 17 h 45 (p.a. Valmalète)	Orchestre PASDELOUP Dir. : Tomas FORTIN Sol. : JORGE LUIS PRATS Premier prix M. LONG RACHMANINOFF STRAVINSKY
SALLE PLEYEL Dimanche 26 octobre à 17 h 45 (p.a. Valmalète, Kiosques)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : Kan-Ichiro KOBAYASHI Sol. : Daniel WAYENBERG DEBUSSY, FRANCK RAVEL, RESPIGHI
SALLE PLEYEL Lundi 27 octobre à 20 h 30 (p.a. Valmalète, Musicaglotz)	ORCHESTRE COLONNE Dir. : Pierre DERVAUX Sol. : Dame Janet BAKER BERLIOZ
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE LOUIS JOUVET Lundi 27 octobre à 20 h 30 (p.a. Valmalète, Opéra et Concert)	SCHUBERT Hermann PREY Leonard HOKANSON piano
SALLE GAVEAU Lundi 27 et mardi 28 octobre à 20 h 30 Rens. et loc. Salle Gaveau 45-63-20-30 Ag. agréées et 3 FNAC (p.a. WERNER)	DIAPASON-HARMONIE préf. ORPHEUS CHAMBER ORCHESTRA de New-York Le 27, sol. : Jean-Bernard POMMIER Haydn - Mozart Schubert - Bartok Le 28 : Rossini - Haydn Mozart - Berlioz - Schoenberg
THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA SALLE FAVART Mercredi 29 octobre à 20 h (p.a. Valmalète)	CONCERT DE MUSIQUES pour l'alto TELEMANN, HOFFMEISTER LECLAIR, STAMITZ MOZART
GAVEAU Mercredi 29 octobre à 20 h 30 (p.a. Mondial Musique)	J.-M. FORMIER PRODUCTIONS L'ACTION MUSICALE PHILIP MORRIS Deux versions de la sonate de LISZT par les violoncelistes de CHATEAUBOUX et piano : YVES HENRY

En raison de la participation de JEAN LEFEBVRE à la soirée des 7 D'OR au LIDO, le vendredi 24 octobre, la représentation de « MAIS QUI EST OUI » au Théâtre des Nouveautés débutera exceptionnellement, ce même soir, à 21 h 15, au lieu de 20 h 30.

Le Monde
PUBLICITÉ ARTS ET SPECTACLES
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4335

ORCHESTRE DE PARIS
Directeur : Daniel Barenboim

MUSIQUE SYMPHONIQUE
SALLE PLEYEL - 20H30

22, 23 octobre
Myung-Whun Chung, dir.
Yo Yo Ma, violoncelle
HAYDN - DUTILLEUX
MENDELSSOHN

29, 30 octobre
Semyon Bychkov, direction
Jean-Yves Thibaudet, piano
BERLIOZ - LISZT - BRAHMS

5, 6 novembre
Christoph von Dohnanyi, direction
Alain Meglia, violon
SCHUBERT - LUTOSLAWSKI
DVORAK

12, 13 novembre
Christoph von Dohnanyi, direction
Philippe Bianconi, piano
Chœur de l'Orchestre de Paris
Chef du Chœur : Arthur Oldham
HAYDN - SCHUMANN - IVES

LOCATION
SALLE PLEYEL OU 45.63.07.96

ORCHESTRE NATIONAL DE LYON
CONCOURS DE RECRUTEMENT
DIMANCHE 30 NOVEMBRE 1986 A 8 H 30
1 POSTE
4e - 2e TROMPETTE
PRISE DE FONCTIONS LE 1er JANVIER 1987
2e CATEGORIE - INDICE MAJORE 610
LES CANDIDATS ADRESSERONT LEUR CURRICULUM VITAE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 14 NOVEMBRE 1986

THÉATRE DE LA VILLE PARIS
MALI
LA TRADITION DES GRIOTS
musique d'hier et d'aujourd'hui
25 octobre 18h30
26 octobre 20h30
OUSMANE SACKO
YAKARE DIABATE
PRIX UNIQUE 48 F
LOC. 2, PLACE DU CHATELET
42 74 22 77

THÉATRE OUVERT THÉATRE ÉCLATÉ
COMÉDIE DE CAEN GRENIER DE TOULOUSE CAC D'ANNECY
LES VOISINS
de Michel Vinaver
mise en scène Alain Françon
avec Charles Berling Anouk Grinberg
Raymond Jourdan Robert Rimbaud
THEATRE OUVERT/JARDIN D'HIVER - LOC. 42 62 59 49

Ensemble InterContemporain
Direction
KENT NAGANO
eic
Lundi 27 octobre 20 h 30
STRAVINSKY Renard
CARTER - COPLAND
Théâtre de la Ville Location : 42 74 22 77

Que lire ? Le dernier Duras ou « le Dernier des Mohicans » ?
Les livres sur Minitel.
La sélection du Monde.
Les dernières critiques parues.
Le Monde sur Minitel
36.15 tapez : LEMONDE
LE MINITEL A TROUVÉ A QUI PARLER.

Culture

NOTES

Kent Nagano à Nanterre

Kent Nagano prenait lundi soir au Théâtre des Amandiers de Nanterre ses fonctions de « premier chef invité » à l'Ensemble intercontemporain. Ce jeune Californien d'origine japonaise s'était révélé à l'Opéra de Paris en dirigeant magistralement *Saint François d'Assise* après Ozawa, et il a confirmé son grand talent dans l'œuvre qui précède immédiatement *Saint François* au catalogue d'Olivier Messiaen, *Des canyons aux étoiles* (1974). Ses gestes sont à la fois précis, pleins de délicatesse et de vigueur ; il donne une assise très forte aux vastes structures de Messiaen et leur communique dans le même mouvement un puissant souffle lyrique.

L'œuvre est rarement jouée en raison de ses proportions imposantes (une heure quarante-cinq), mais elle est tellement frappante que bien des années après on la retrouve comme si on l'avait entendue la veille. Etourdissante de couleurs, écrasante de richesse, on n'échappe pas à l'emprise de cette épopée qui célèbre en une seule vision de poète les splendeurs de la terre, les déserts de l'Utah, les canyons du Colorado, les chants d'oiseaux de toutes les parties du monde et les splendeurs du ciel, le chant des étoiles, les corps glorieux ressuscités, la Cité céleste.

Les musiciens de l'Ensemble intercontemporain qui l'avaient déjà joué il y huit ans, sous la direction de Boulez, l'ont brillamment reprise avec Jens McNamana, dont « l'appel interstellaire », grand solo de cor fut d'une intensité et d'une qualité instrumentale quasi mythique, et Pierre-Laurent Aimard, aussi éblouissant dans l'énorme partie de piano que Yvonne Loriod, créatrice de l'œuvre.

J. L.

★ Concert redonné ce mardi 21 octobre, à 20 h 30, au Théâtre des Amandiers de Nanterre.

La semaine du mélomane

Difficile d'échapper au violoncelliste Yo Yo Ma, qui interprétera les concertos de Haydn et de Dutilleux avec l'Orchestre de Paris (les 22 et 23), sauf à aller découvrir trois quatuors avec piano de J.-B. Devillers, F. Schmitt et G. Fauré, à l'Auditorium 106 de la Maison de Radio-France (le 22, entrée libre), ou à assister au Festival des jeunes Quatuors à cordes à... Carnegie Small, 210, rue de Belleville, dans le dix-neuvième arrondissement : ils seront sept à se relayer du 23 au 26 octobre (tél. : 43-58-55-93). Un jeune pianiste, Pascal Le Corre, a eu l'idée originale d'associer des transcriptions de Liszt et des pages méconnues de Florent Schmitt pour son récital à la salle Gaveau, le 24. Il devrait pourtant savoir que ça ne se fait pas...

Samedi 25, enfin, à la salle Pleyel, Radu Lupu interprétera le concerto n° 5, dit *l'Empereur*, avec l'Orchestre national, sous la direction de W. Weller, qui a choisi de terminer par une pirouette : la *8e Symphonie* de Beethoven. A signaler également *La Gioconda* de Ponchielli à l'Opéra de Montpellier les 24, 26, 29, 31 octobre et 2 novembre (tél. : 67-66-00-92), en version originale, privée donc des hippopotames et des alligators qui égayent un peu la Danse des Heures dans *Fantasia*.

Stephane Eicher : nouvel âge

Avec un autre Suisse, Andreas Vollenweider, résidant à Zurich et composant sur ordinateur, Stephane Eicher, né à Berne il y a vingt-six ans dans une famille de musiciens, est un amoureux fou de la technologie. Nourri au lait du rock anglais, mais passionné aussi par les chansons de Serge Gainsbourg et de Jacques Dutronc, de Lou Reed et de Bruce Springsteen, par le soul de Motown et la musique country d'Hank Williams, Stephane Eicher se produit sur scène avec deux synthétiseurs et une boîte à rythme pilotés par ordinateur.

Son premier album en janvier 1986 présentait des mélodies au spleen diffus, et il maniait avec une égale facilité l'allemand, l'anglais et le français. Aujourd'hui, il est considéré comme la révélation européenne d'une musique au carrefour de la technologie et de la légende, dans une catégorie que les Américains ont baptisé « nouvel âge ». Depuis le printemps dernier, Eicher a parcouru l'Hexagone et a rassemblé un public de plus en plus fasciné par ses éclats flamboyants. Chef d'un orchestre de rock rassemblé dans un ordinateur, Stephane Eicher est au Théâtre de la Ville pour trois jours.

C. F.

★ Les 21, 22 et 23 octobre, à 18 h 30.

Festival « off » de jazz

Une semaine avant l'ouverture du Jazz-Festival de Paris, voici un « premier festival des musiques mutantes » qui sert au festival subventionné de festival « off ». Les dates ne sont peut-être pas des mieux choisies, quand on sait le public de jazz ni très extensible ni très fortuné. Mais on peut espérer du monde pour l'événement que constitue la venue, le 22 (20 h 30) en quartet, du joueur de cornemuse et saxophoniste Rufus Harley.

Le reste du programme se partage équitablement entre jazz de recherche, stimulée en différentes formations par Mal Waldron, Steeve Lacy, Sam Rivers, Roy Haynes, Steeve Colleman, Alan Silva (avec les vingt et un musiciens du Celestrial Communication Orchestra (le 26, à 18 heures), et rock expérimental avec notamment le groupe Last Exit de Bill Laswell, Sonny Sharrock, Ronald Shannon Jackson (le 24, à 20 h 30) et des groupes anglais, français et néerlandais.

M. Ct.

★ Jusqu'au 26 octobre, TLP Dejazet, 41, boulevard du Temple, 75003 Paris. Tél. : 42-74-20-50.

DIGRESSIONS *par Bernard Frank*

Bonne adresse du passé

1 *Une mode heureuse*

Pardonnez-moi si je vous ai fait attendre cette après-midi, mais j'ai été retenu par *l'Air du pays*, de Kléber Haedens, qui vient d'être réédité dans la collection « Bibliothèque » d'Albin Michel. C'est une bonne collection, bien présentée et pas chère (49 F les 280 pages dans le cas qui nous occupe). Vous pouvez trouver dès maintenant dans ce nouveau rayon *l'Enfer*, de Barbusse, des romans de Pierre Benoit, de Pierre Louys et de Francis Carco, du Colette et du Chardonne, du Thomas Mann et du Pratolini, le meilleur livre de Koestler, *Un testament espagnol*, et même *le Martyre de l'obèse*, d'Henri Béraud.

Les éditeurs semblent s'être aperçus, enfin, qu'ils avaient un fond et qu'il n'y avait aucun déshonneur à lui faire voir du pays. Ils comptaient jusqu'ici sur le livre de poche. Mais celui-ci, de plus en plus, rechigne à la tâche, se fait tirer l'oreille. Le livre de poche ne veut plus parler qu'avec les best-sellers, les écrivains archiconnus. Le reste lui semble la province. Quand un auteur a épuisé ses 25 000 exemplaires, il n'est plus question de le réinventer, on croyait qu'il n'allait jamais partir, il est rayé des listes, comme un fâcheux ! Devant cet état de choses et comme les livres nouveaux qui se vendent ne sont pas légion, les éditeurs se sont résignés à faire appel à leur propre catalogue. Ils ont baptisé classiques leurs écrivains morts qui avaient eu jadis une certaine renommée. Et voici venu le temps, dans nos maisons, des deuxièmes couteaux, des seconds rôles. La France, on le sait, est le pays des coteaux modérés. Il était donc normal que nos éditeurs retrouvent la nostalgie de l'honnête écrivain qui se vendra bravement à 15 000 exemplaires tout doucement, sans faire de bruit. La télévision avec sa « Dernière séance », son « Cinéma de minuit », son « Ciné-club », les salles de cinéma d'art et d'essai, ont joué leur rôle dans ce retour ému aux vrais écrivains d'autrefois. On s'est dit qu'après tout un Jean Tissier, un Carette, un Saturnin Fabre, un Roquevert et l'irrésistible Pauline Carton ont plus fait pour la grandeur du cinéma français que tous les mouvements de grue, tous les effets de la caméra. Un Guy Mazeline, un Pierre Mac Orlan, un Francis Carco, un Roland Dorgelès, sans oublier les Jaloux, les Hermant, ni surtout ces deux grands massifs que furent Georges Duhamel et Jules Romains, ne pourraient-ils pas reprendre de l'active, jouer pour notre littérature le rôle salvateur des acteurs déjà cités ? En remuant le fond du tonneau, les éditeurs ont de quoi vivre sur le pays, en autarcie jusqu'à l'an 2000. Je trouve cette mode charmante, utile. Elle nous rappelle au passage que la littérature française de ce siècle, ce n'était pas seulement la NRF et sa vingtaine d'écrivains prestigieux, le classement 1925, mais que chaque maison d'édition avait eu longtemps ses vins du pays à des prix raisonnables et qui valaient largement toutes ces appellations d'origine contrôlées trop souvent bêcheuses et passe-partout. Dans ces rééditions, je vois un autre avantage. On sait peut-être que les éditeurs en étaient venus à publier de préférence n'importe quoi sous prétexte que la médiocrité était plus payante que le reste, que le pire était ce qu'il y avait de plus sûr. A leur grande surprise — les temps sont durs ! — le mauvais goût n'est plus automatiquement récompensé. En ressaisant leur passé, ils réapprendront peut-être leur métier. Et puis, tant qu'ils contemplent les photos jaunies des parents disparus, tant qu'ils nous les montrent avec une évidente satisfaction, un brin d'orgueil — le père Carco, ce n'était pas si mal ! — ils oublient ce qui était devenu leur raison d'être : préparer le coup, la gros coup qui va sauver la boutique !

2 *Kléber Haedens*

Ma chronique obéit depuis des années à un protocole que je souhaite immuable, tant il est vrai que l'habitude c'est déjà la moitié du travail : l'après-midi du samedi, où je dors sur ces maudits premiers paragraphes mais où j'ai l'impression que l'article s'enracine, et le dimanche tout entier, que j'ai appris à aimer, vaste plage sans limite d'heures. Paraphrasant le mot de Montesquieu sur le chagrin et son antidote suprême, la lecture, je dirais volontiers qu'il n'y a pas d'article dont le dimanche (le dimanche, c'est le nom que je donne au temps) ne puisse venir à bout. Pour celui qui a choisi de devenir un écrivain, quand tous les jours sont des dimanches la partie est gagnée. Le livre n'étant plus qu'une question de temps. Il est vrai que c'est ennuyeux de faire dimanche tous les jours. Il a tellement de choses qui semblent plus distrayantes et qui le sont d'ailleurs. On peut résister au dimanche. Il y a mille façons pour cela. Tous les prétextes sont bons. Et les plus vertueux. C'est ce que j'ai fait ce samedi en parcourant les chroniques de Kléber Haedens à l'heure même où j'aurais dû me mettre à table, ou devant ma table si vous préférez. Est-ce que le nom de Kléber Haedens à l'exception, soyons généreux, de cinq mille personnes, dit quelque chose aujourd'hui ? Je n'en sais rien. Et ce n'est pas grave. On peut être acheté et pas lu. On peut être lu mais pas compris. Il y a des écrivains qui ont des tirages énormes, qui sont traduits partout et vous n'arrivez pas à vous souvenir des titres de leurs livres, vous perdez leurs noms. Kléber Haedens n'était pas un grand écrivain. Il n'a pas écrit de romans inoubliables. Un seul, le dernier, *Adios* (1974), était assez beau et émouvant. Un autre a eu le prix Interallié, et c'est ce qui pouvait lui arriver de mieux. *Salut au Kentucky* (1947) a fait parler de lui en son temps. Un petit drame. Les Goncourts avaient voté pour *les Forêts de la nuit*, de Jean-Louis Curtis, et ce n'était certes pas leur plus mauvais choix. Mais Sacha Guitry avait préféré le roman d'Haedens et l'avait fait savoir. C'était bien son droit. Mais il n'y avait pas de quoi crier : « A Céline ! ». Quant aux autres romans de Kléber Haedens, ils datent pour la plupart d'avant-guerre et n'ont jamais été réédités à ma connaissance. Kléber Haedens a été critique littéraire à *Paris-Presse*, au *Nouveau Candide* et au *Journal du dimanche*, pour ne citer que quelques titres. Ce n'était pas un mauvais critique. Il savait bien résumer les livres, les romans surtout. Ce qui est un art difficile. Car c'est tellement ennuyeux à faire qu'on finit par ennuyer les autres en s'y essayant. On s'en aperçoit chez Pivot quand un romancier, une romancière, en général, s'y emploie : des histoires souvent pathétiques expédiées en trois minutes en tâchant de ne rien oublier ont cette vertu paradoxale de me faire rire lâchement aux larmes. Les choix de Kléber Haedens, autant que j'en puisse juger, étaient en général bons. Il écrivait simplement comme un homme qui a beaucoup d'articles derrière lui et beaucoup qui l'attendent. Il avait un certain humour. Au fond, il pratiquait une critique littéraire plus anglaise que française. En France, on cherche l'effet. En Angleterre, on essaie de dire ce que l'on pense. Ses compliments m'ont toujours fait plaisir, pour prendre un exemple parmi d'autres ! Il avait ses têtes. Il aimait les romans bien en chair et en os. Les grandes épaules. L'eau grise, la tristesse, lui déplaisaient. Nourissier et Sagan en firent longtemps les frais. Ce n'était pourtant pas un homme mûré, sans appel. Il avait le sens de l'amitié et savait changer d'avis tout comme un autre. Ainsi, quand il devint un auteur Grasset, il sut reconnaître dans ses feuilletons les mérites de Nourissier, qui avait pris de l'étoffe et portait lui aussi la casaque jaune de l'éditeur de la rue des Saints-Pères.

3 *« L'air du pays »*

La plupart des pages qui suivent ont été écrites pour *le Nouveau Candide*, précise K.H. en avant-propos à son *Air du pays* publié pour la première fois en 1963. Dans ses chroniques, K.H. essaie de montrer que l'on peut vivre sans douleur loin de Paris et même à la campagne. Que l'air du pays « se respire partout où se retrouvent nos amitiés et nos amours », que l'on sort plus facilement « d'une maison de campagne que d'un ensemble urbain, et d'une province que d'une capitale ». J'avais oublié de préciser, en effet, que Kléber Haedens (1913-1976) vivait depuis de nombreuses années avec sa femme Caroline, qui a laissé un bon livre de recettes de cuisine à la Table Ronde, dans une maison de campagne isolée et chaleureuse, à Labourdette, dans les environs de Toulouse. Et j'avais tort car il est plus facile d'avoir le goût des livres et l'envie d'en parler à la campagne qu'à Paris. Les livres apportés par la camionnette jaune du facteur sont des visites et, qu'ils soient bons ou mauvais, ils sont toujours les bienvenus. Le tri est facile. On se débarrasse des médiocres en quelques mots, on a tout son temps pour s'enfoncer avec délices dans les savoureux. Si je deviens un jour directeur d'un grand journal parisien, je passerai dans la presse régionale une annonce ainsi conçue : « Super-Hersant, cherche courriéristes, critiques et chroniqueurs pour littéraire. Mariés, sans enfant, qui habiteraient de préférence maison de campagne bord de la Loire, près de Limoges, dans la Creuse, l'Aveyron, la Corrèze, le Cantal. Eventuellement Lorraine. Ceux qui ont fait leurs preuves dans région parisienne, prière s'abstenir » ! Je ne crois pas que les chroniques rassemblées dans *l'Air du temps* aient été tellement remarquées quand elles ont paru dans *le Nouveau Candide*. C'était du Haedens. Et qui se répétait. Et qui perdait son temps dans les journaux, disait-on. Encore Haedens avait-il la chance, relative, d'être typiquement un écrivain de la droite solide et culottée par les ans comme une vieille pipe. Dans ce milieu-là, même si l'on ne s'aime pas, on se soutient, on s'épaule, on renvoie l'ascenseur. La préface de Geneviève Dormann ne s'imposait pas. Qu'est-ce qu'elle a à jouer la cantinière du régiment qui raconte le soir à la veillée à des enfants émerveillés les hauts faits de la Grande Armée. Quand tous les « hussards » auront disparu, je la vois très bien préfacant un grand livre illustré qui s'appellerait, par exemple : *la Vieille Garde*. Les bons livres d'Haedens (*Adios*, *l'Air du temps*, *Paradoxe sur le roman*) sont suffisamment solides, musclés, pour se passer de ces légendes qui ne sont que de la mauvaise graisse.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Culture

THÉATRE

L'Afrique à Limoges

Un festival « A Toukassé »

Un grand absent à ce troisième Festival de la francophonie : le prix Nobel Wole Soyinka. On n'a pas cessé de parler de lui.

Heureux ! Ils paraissaient heureux les spectateurs qui, debout, applaudissaient à n'en plus pouvoir la troupe du Rocado Zulu Theatre. Sur la scène, les acteurs chantaient et dansaient encore. Surgi du milieu des travées bondées, Sony Labou Tansi, l'auteur et le metteur en scène de la pièce (avec Daniel Mesguich), e rejoint les comédiens. Il e lancé les bras en l'air, il e dansé lui aussi.

Une image parmi d'autres du troisième Festival de la francophonie qui se déroule à Limoges et dans sa région jusqu'au 25 octobre. Onze pays sont représentés cette année, parmi lesquels le Burkina-Faso, le Cameroun, le Cougu, la Côte-d'Ivoire, le Sénégal. Bien entendu, les Belges, les Mauriciens, les Québecois, les Martiniquais sont également invités.

Sous la houlette de Monique Blin, de Pierre Debauchu et de leur équipe, le festival est un peu devenu une affaire de famille. Pour ses organisateurs, en effet, l'esprit importe tout autant que la manifestation elle-même. « *Nous entendons promouvoir l'idée d'un dialogue sud-Nord, entre l'Afrique et nous*, précise Pierre Debauche. *Il nous paraît très important que les troupes invitées puissent faire connaître, à travers leurs créations, à travers les échanges qu'elles peuvent nouer entre elles pendant le festival, les réalités de leurs cultures. Voilà pourquoi nous tenons beaucoup à associer la population de la région à cet événement.* »

Concrètement, cela signifie que, durant ces deux semaines, les comédiens sont logés chez l'habitant, à Limoges ou dans l'une des neuf villes qui accueillent les différents spectacles. Ils participent à des animations dans des ateliers ou des établissements d'enseignement. Les élus régionaux et locaux jouent le jeu. Leurs administrés aussi. A preuve, ces salles remplies dans des communes comme Eymoutiers (mille deux cents habitants, plus de quatre cents spectateurs pour une représentatiun do l'ensemble Kuteba) ou Saint-Junien. A Limoges, entre vendredi et dimanche, trois jours durant lesquels l'ensemble des spectacles étaient présentés dans différentes salles de la ville, on a même senti parfois souffler un petit vent de folie.

Ainsi à l'entrée d'Expression 7, salle où était donné *Vinci*, le spectacle du Théâtre de Quat' Sous de Québec. La « pièce », il faut le dire, valait le déplacement. Pendant près d'une heure et demie, un jeuno comédien, Robert Lepage, tient seul la rampe, assisté par des effets visuels et sonores Lepage, auteur et metteur en scène de ces « neuf tableaux », soliloque sur la grandeur et la décadence de l'artiste. Il joue à l'arraché, tendre, violent, ironique. Voilà un petit jeune homme qui fera reparler de lui, c'est sûr.

De l'enthousiasme encore, avec *A Toukassé*, pièce jouée par l'ensemble Koteba, de Côte-d'Ivoire, écrite et mise en scène par Souleymane Koly. Cette « comédie musicale », qui raconte la vie quotidienne des habitants d'une cour, est jouée à cent à l'heure. La mise en scène est intelligente, le rythme implacable. Un bel exemple de théâtre vivant, coloré.

Excès de didactisme

La pièce présentée par le théâtre Daniel-Sorano, du Sénégal (arrivé à Limoges à bord de l'avion spécial du président Abdou Diouf) s moins convaincu. Malgré quelques bons moments, *le Refus des mendiants*, mis en scène par Jean-Pierre Leurs (et adapté d'un roman Aminata Sow Fall), pèche par excès de didactisme. A trop vouloir montrer...

Avec *Antoine m'a vendu son destin*, la troupe congolaise Rocado Zulu Theatre s heureusement montré l'exemple d'un théâtre qui se donne les moyens (même s'ils sont modestes) de ses ambitions. Des acteurs excellents, un texte superbe (fin, ironique, déconcertant). Enfin, du théâtre.

Il y avait, cependant, un grand absent à Limoges : Wole Soyinka. Pas un débat, pas une conversation, pas une déclaration n'oubliaient de rendre hommage à cet invité, excusé pour cause de Nobel. Lors d'une table ronde consacrée à l'œuvre de l'auteur nigérian, Daniel Maximin et ses invités (parmi lesquels les traducteurs de Soyinka, Etienne Galle et Elisabeth Janvier) devaient évoquer ce « *grand homme de culture* » qui, dans un message lu à la tribune, saluait « *ses frères africains et ses frères de théâtre* ».

Mais Soyinka a promis de venir, peut-être avant la fin de la semaine. Dimanche, en soirée, la troupe martiniquaise de la Soif nouvelle devait présenter *la Métamorphose de frère Jéro*, qu'il a écrite et mise en scène.

BERNARD GÉNIÈS.

Olivier Twist à Strasbourg

Un polar à la Chase

Avec *David Copperfield*, Jean-Claude Pénchenat avait montré il y a quelques années tout le parti qu'on pouvait tirer au théâtre du vieux Dickens. A Strasbourg, le centre régional pour jeune public (MAL TJP) vient de créer un *Olivier Twist* qui procède du même goût des spectacles à tableaux et personnages multiples. Treize comédiens sur le plateau : aventure possible grâce à l'aide de la ville et de la région et aussi à une coproduction qui associe au centre de Strasbourg le TJA de Lyon, centre dramatique national.

Aventure réussie, grâce d'abord à l'habile découpage par Eric de Didelsen, le metteur en scène, de la foisonnante étoffe romanesque. De le lente et minutieuse traversée du réel par le romancier anglais, il a choisi de dégager une série de séquences fortes, serrées, rapides. Il y a bien dans cette histoire, outre un formidable reportage sur la misère de l'Angleterre industrielle (travail des enfants, bas-fonds des banlieues, etc), outre un mélo des mieux ficelés (comment le bâtard bafoué retrouve providentiellement sa famille et la fortune dont il a été frustré) une manière de polar à la Chase avec séquestration et déchéance organisée par le grand frère jaloux. Mais rien d'important n'a été sacrifié ici, même si le premier plan revient au polar.

Danièle Rozier s'est inspirée du Londres de Gustave Doré pour son mystérieux décor de poutrelles métalliques suggérant ponts, ruelles, appartements ou prison. Entre clair-obscur et pénombre, cet *Olivier Twist* se dessine avec des encres noires, grises et brunes, que des trouées lumineuses déchirent par instants comme un éclair de soleil dans le brouillard.

Presque tactile, c'est l'Angleterre victorienne qui est là, entre ciel et enfer, sûrement plus exotique pour le jeune public français que les mers du Sud. Les comédiens, en équipe homogène, sont tous héros et anti-héros, silhouettes justes conformes à cette humanité selon Dickens, dont Alain disait : « *Il n'y a point de comparses, mais chaque personnage occupe aussitôt toute sa place d'homme comme sur le trottoir à l'heure de la foule* ».

BERNARD RAFFALLI.

★ Jusqu'au 24 octobre, à Strasbourg ; puis en tournée en Alsace, en décembre en région parisienne, en janvier à Lyon. Renseignements : MAL Pont-Saint-Martin, Petite France (Strasbourg). Tél. : 88-35-70-10.

● **Un concert pour la restauration de l'orgue de Marcel Dupré.** — L'Association pour la sauvegarde de l'orgue de Marcel Dupré organise le jeudi 23 octobre, à 20 h 30, 40, boulevard Anatole-France, à Meudon, un concert au cours duquel Yves Castagnet interprétera des œuvres sur l'instrument de l'organiste disparu.

Au programme : Vivaldi, Brahms, Mendelssohn, Bach, Jean Langlais, Olivier Messiaen, Maurice Duruflé et, naturellement, Marcel Dupré.

L'association s'est donné pour objectif de restaurer l'orgue qui appartenait à Marcel Dupré, dont on célèbre cette année le centième anniversaire de la naissance.

Mode

La Semaine chic

Il y a le chic triste
et le chic paresseux
Celui qui a peur
et heureusement
celui qui ignore
le respect

« *C'était même pas rétro, c'était ringard...* » Plutôt triste la sortie de chez Nina Ricci. Après des applaudissements convenus, quelques rédactrices se sont jetées comme des vautours sur un jeune homme en tailleur pêche qui s'était bricolé une broche avec un échantillon de parfum « coco ». « *Une idée qui vaut des millions de dollars.* » Après une heure passée à regarder des blouses en soie doupionnée, des robes longues en georgette orange, un rien vous étonne.

Les modèles s'appelaient « Bécasse », « Palombe », « Basset » ; les mannequins, maquillés comme des démonstratrices, évoluaient au rythme d'une musique d'ambiance disco, et le chic, tel qu'on le concevait dans les ambassades dans les années 70, faisait son apparition. Au programme : la robe-chemisier en soie et sa ceinture de cuir à boucle marguerite co à boucle en croissant de plexi rose sucette, la jupe plissée soleil à motifs serpent, vraiment conçue pour les cocktails : le moindre sit-down la casse. Le tout avec des clips en plastique, des serre-têtes en rafia à nœud, des broches en bois peint. Le rêve de beauté timide s'est esquissé, avec quelques robes du soir en organza emballées de mousseline, des robes bustiers bouillonnés en taffetas. Mais rien de quoi bouleverser un attaché culturel.

Il faut dire qu'avec Mugler et Alaïa, dans le genre sexy, la concurrence est rude. Même spectacle convenu, digne d'une matinée classique pour abonnés ou d'un mariage au pavillon Dauphine chez Lanvin, où l'on a vu se succéder des robes de georgette antidatées, des drapées de soie fluo, des tuniques longues de mousseline pailletée, conçues pour un public tailles fortes qui veut « faire jeune ». La « fashion victim » de la famille s'est présentée en jupe noire moulante et en collant opaque sans pied. C'est tout de même curieux. Alors que les créateurs se tuent à théâtraliser la mode, certains couturiers, apeurés par le prêt-à-porter, se cantonnent dans un chic sans âge ou, pis, le corrompent avec de l'ordinaire.

Les premiers exaltent le thème couture en rénovant le style « féminin habillé » (voir les spencers en percale de coton brodé et les chemisiers en crêpe imprimé de fleurs de Lolita Lempicka, les vestes en laine, soie et coton de Jean-Luc Amaler), ou s'emusent à multiplier les trompe-l'œil, à puiser dans le folklore de l'histoire (voir les suffragettes en redingote, les marquises des anges en bloomers et en jupe corolle et les poupées rustiques de Martine Sitbon).

Les autres se font un malin plaisir à ne plus nous émouvoir, comme si le chic était une institution avec laquelle il était interdit de plaisanter. Heureusement, il y e les autres.

Chez Dior, Marc Bohan décontracte sa collection été en lui injectant un sérum exotique : après les traditionnels ensembles de croisière, on e vu des robes cigare en lin à broderies panthère et d'amusantes robes paillote en lin noir à bordure passementerie frangée de rafia. Les magnifiques manteaux kimono en cachemire bicolore, saumon et vert d'eau, les robes rideaux en lurex noir feraient presque oublier les jupes de soie imprimée « zigzag », les robes de coton gaufré et leur brin de muguet brodé en transversale, façon concours de miss.

Et puis il y a Chanel. Et Karl Lagerfeld, qui rend hommage à la grande Mademoiselle en appelant ses tailleurs en tweed de laine écrue gancé « Millesime ». Dès qu'elle a le dos tourné, il joue an petit diable génial. Sage, il éclaire de boutons dorés une veste de tailleur à pans asymétriques (l'un en pointe, l'autre arrondi). Osé, il crée des robes maillot en cuir bordées par un tutu, des perfectos à franges, et habille les robes à rayures d'un gilet matelassé multicolore.

L'imaginatiun, parfois, dérape vers la fecilité fourre-tout, que seul l'accessoire (ceinture griffée en vernis noir, clip n° 5) justifie. Mais Karl Lagersfeld e le mérite d'obéir à une maxime, qu'il énonçait lundi dans le *Herald Tribune* : « *Le respect dans la mode, c'est la fin de la mode* ».

LAURENCE BENAIM.

Spectacles

théâtre

En raison des mouvements de grève, certains spectacles risquent d'être perturbés. Il est prudent de se renseigner à l'avance.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN AMOUR, Paris-Centre (45-27-13-88), 21 h.
RODÉO, Librairie Théâtre (42-72-73-52), 20 h 30.
L'AVARE, Mogador (42-85-28-80), 20 h 30.
LES VOISINS, Jardin d'Hiver (42-59-69-49), 20 h 30.
THÉÂTRE DE FOIRE, Rond-Point (42-56-60-70), 20 h 30.
PETITES PIÈCES INTÉRIEURES, Théâtre 18, 20 h 30.
LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.
ÉVÉNEMENTS REGRETTABLES, Théâtre 14 (45-45-49-77), 20 h 30.
LES OISEAUX, Théâtre de l'Ombre (43-55-10-88), 20 h 30.
PROMETHEUS, Athénée (47-42-67-47), 18 h 30.
UN DROLE DE VIEILLARD, Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 19 h.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE-THÉATRE (43-38-19-70), 18 h 30 : Mystère Bouffe.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Entre chien et loup.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Elvire Jouvet 40 ; Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Prometheus.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : les Elégies de Duino, 21 h : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : William.
BOUFFES DU NORD voir Festival d'automne.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : le Nègre.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : la Tour de Nesle.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30, dim. 16 h. : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.
CITÉ UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche ; Galerie, 20 h 30 : Voltaire.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DECHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : Baby sitting.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : les Chaussures de Mme Gilles.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Scapin.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images ; 20 h 30 : Identité minute.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h : Théâtre de feu.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duels for One ; 21 h : Happy Days.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Mary contre Mary.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Est permis ce qui convient.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), à 20 h 15 : la Dragne ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 20 h 30 : les Voisins.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Le mal court.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) Grande Salle, 20 h 30 : Farid Chopel ; 22 h 15 : Marianne Sergent ; Petite Salle, 21 h : Un amour de punk.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55) voir Festival d'automne.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.

PALAIS DES SPORTS
PORTE DE VERSAILLES
1er NOVEMBRE 1986 - 11 JANVIER 1987
UNE PRODUCTION SPECTACLES ALAP ET SPECTACLES LUMBROSO
EUROPE 1
LOCATION OUVERTE AU PALAIS DES SPORTS DE 12 H 30 A 19 H 00
LOCATION PAR TELEPHONE : 48.28.40.90

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 21 octobre

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 20 h 45 : Histoire de Mahou, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; II : 20 h 30 : Huis clos.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Job de Fou.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : Conversation chez les Stein.
TH. DES 14 (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire.
TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (42-59-67-34), 20 h 30 et 22 h 15 : En vers et contre tout.
TH. DE L'OMBRE QUI COURT (43-55-10-88), 20 h 30 : les Oiseaux.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Théâtre de foire.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is benr ; 21 h 30 : les Chiens de pluie ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 30 : G. Bedos.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 48 : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49), 21 h : E. Daho.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-48), 20 h 30 : J. Mas.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : la Valise en carton.
DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

Danse

Voir théâtres subventionnés
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Avec Rainer Maria Rilke.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-94), 20 h 30 : Ballet Bolchoï.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, 21 h : musique classique.
Bouffes du Nord, 20 h 30 : Dixi théâtre masque.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h 30 : Des aveugles.
Vitry, Studio-Théâtre, 20 h 30 : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.
Théâtre Paris-Villette, 20 h 30 : Elle est là.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, La dactylo se marie, de R. Pujol et J. May ; 16 h + 21 h, , Films présentés par le groupe de recherches et d'essais cinématographiques.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UCG Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Français, 9e (47-70-33-88).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)
DÉMONS (**) (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : République, 11e (43-21-41-01).
HITCHER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
HOUSE (A., V.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40).
831 VOYAGE INCERTAIN (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A., v.f.) : Géode, 19e (42-45-66-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
JOUR ET NUIT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (42-20-30-19).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (43-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'UIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-35-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
OTELLO (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PIRATES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Grand Edgar, 14e (43-20-90-09).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).
WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ATLANTIS INTERCEPTOR, film italien de Raggero Deodato, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE CHIEN (*) film français de Jean-François Galotte ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES FRÈRES PÉTARD, film français de Hervé Palud : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MON AMI IVAN LAPCHINE, film soviétique d'Alexei Guerman ; v.o. : Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
ROSA LUXEMBURG, film allemand de Margarethe Von Trotta v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-35-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse (45-74-94-94).
RUE DU DÉPART, Film français de Tony Gatlif : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 13e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).
INCITATIONS DANOISES : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
FILMS ET FOLIES : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 22 OCTOBRE

« De la rue du Dragon aux hôtels du quai Malaquais », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

« Le musée Picasso et l'hôtel Salé », 11 heures, 5, rue Thorigny, cour (E. Romann) ou 19 h 30 (Arcus).

« Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye, ses caves », 14 h 30, devant l'église Saint-Germain (Vieux Paris).

« Les vieux logis du quartier Latin », 14 h 30, devant la fontaine Saint-Michel (Hauts lieux et découvertes).

« La Conciergerie de Philippe-le-Bel à la Terreur », 14 h 30, entrée (M. Pohyer).

« L'hôtel des ventes et la mairie du neuvième », 15 heures, 6, rue Drouot (AITC).

« La folie Saint-James et son rocher symphée », 15 heures, 34, avenue de Madrid à Neuilly (Approche de l'art).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 45, métro Pont-Marie (M. Ragueneau).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau), ou métro Pont-Marie à 20 h 30, ou sortie métro Saint-Paul à 14 h 30.

« L'hôtel de Miramion et le musée de l'Assistance publique », 15 heures, 47, quai de la Tournelle.

« Le musée de l'Orangerie », 15 heures, terrasse des Tuileries, bâtiment côté Seine (Paris et son histoire).

« Pavillon des arts : Sam Francis », 11 h 30, entrée (G. Caneri).

« L'Opéra et ses sous-sols », 14 h 30, hall (M. Ch. Lasnier).

« La maison de Victor Hugo », 14 h 30, 6, place des Vosges (Ch. Merle).

« Montmartre », 15 heures, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (GESCAS).

« Exposition Saint-Laurent », 15 h 30, 111, rue de Rivoli (P.Y. Jaslet).

« Delacroix, son atelier, ses œuvres », 15 heures, 6, rue de Furstemberg, cour (V. Turpin).

« Les artisans du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, rue de Charonne (Arcus).

CONFÉRENCES

Maison des régions. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou, 16 h 30 : « Les carrières de gypse dans la région parisienne » (Professeur Ch. Pomerol).

Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La révolution de Budapest de 1956. Ses conséquences pour la Hongrie et pour l'Europe » (MM. P. Kende et Th. Philippovich).

Connaissance du monde
SALLES PLEYEL : mar. 21 OCTOBRE 1986 (16 h 30 et 21 h), mer. 22 (15 h), jeu. 23 (20 h 30), ven. 24 (15 h, 18 h 30 et 21 h), dim. 26 (14 h 30)
SPLENDEUR ET CRÉPUSCULE DES
MAHARAJAHS
Film de Vitold de GOLISH
UN FILM EXCEPTIONNEL SUR LES INDES FABULEUSES QUE VOUS NE VERREZ PLUS. UN DOCUMENT DÉSORMAIS HISTORIQUE.

هكذا من الأصل

Le Monde

MEDECINE

Laboratoires de chevet

Les progrès rapides de l'immunologie autorisent la diffusion d'un nombre sans cesse croissant de tests de dépistage, hier encore des plus complexes, aujourd'hui à la portée de tous. On entre dans l'ère du test à domicile.

MADAME X, après avoir durant cinq ans différé toute grossesse pour terminer ses études, interrompt sa contraception et souhaite avoir un enfant. Sur la suggestion de son gynécologue, elle dépiste pendant plusieurs mois le moment exact de son ovulation grâce au test immunoenzymatique qu'elle a acheté en pharmacie *(voir article ci-dessous)*. L'arrêt des menstruations, au bout de trois mois, lui laisse espérer qu'elle est enceinte. Elle acquiert un nouveau test de dépistage, de l'hormone gonadotrophique d'origine placentaire cette fois, et, plus exactement encore, de la fraction dite béta de cette hormone. En raison d'antécédents familiaux, et son test confirmant la grossesse, elle surveille la présence de sucre, d'albumine ou même d'une infection génito-urinaire par les bandelettes imprégnées de réactifs, ou par les tubes qu'elle a acquis à cet effet. Un appareil automatique lui permet également de surveiller sa tension artérielle.

Monsieur X est diabétique, et suit un traitement pour un asthme rebelle. Il dose régulièrement son taux de sucre par les dispositifs d'autosurveillance que lui a prescrit son médecin (et que rembourse la Sécurité sociale. Exception unique, car aucun autre test d'autosurveillance n'est pris en charge). Des bandelettes réactives – ou Ames – lui permettent la surveillance de son traitement par théophylline. Il vérifie régulièrement la présence éventuelle d'albumine dans ses urines, et comme il redoute un éventuel cancer du rectum – dont son père vient de mourir, – il dépiste également dans ses selles la présence possible de sang sous une forme occulte grâce à un test simple de coloration qu'il a acquis librement.

Le docteur Z, dont M. X et Mme X sont les clients, est installé dans un gros bourg de campagne. Il a fait l'acquisition d'un Reflotron, analyseur de sang total qui lui permet, après un simple prélèvement de sang chez son patient, de mesurer sa glycémie, son cholestérol, ses tryglycérides, son urée, son acide urique et son taux d'hémoglobine et de gamma G.T. Son réflectomètre est portable et il peut même pratiquer toutes ces analyses – et bien d'autres encore – au chevet du patient. La simplicité de l'appareil est telle que son assistante (et les externes de garde dans la petite clinique voisine) peuvent l'utiliser.

Chocs affectifs

Un autre dispositif simple fondé sur une réaction immunologique lui permet de mesurer dans l'urine la quantité de certaines hormones, ou la présence de bactéries diverses responsables, notamment, d'infections sexuellement transmissibles. Bientôt, il pratiquera aussi, s'il le juge utile, le dépistage de l'atteinte par le virus du SIDA ou de l'hépatite B, et même des « marqueurs tumoraux » qui signent une éventuelle cancérisation. A vrai dire, ses patients pourraient faire ce dépistage eux-mêmes tant les dispositifs utilisés à cet effet sont d'un maniement aisé. Mais il craint les chocs affectifs qui pourraient résulter d'une information (peut-être mal interprétée) ainsi révélée avec brutalité.

Le docteur Z fournit à tous les patients diabétiques insulino-dépendants qu'il a en charge un dispositif d'analyse automatique du taux de glycémie dans le sang et dans l'urine. Gouverné par un micro-ordinateur, ce dispositif (ou « pocket doctor ») permet l'ajustement précis du traitement en fonction de tous les imprévus, repas de fête, vacances, sports, ou autres, qui pourraient inciter à ces modifications. Relié à son propre ordinateur, il lui permet à tout moment de surveiller la situation des patients et de leur donner des directives si besoin.

Le marché français de tous ces détecteurs n'en est qu'à ses débuts, mais connaît un développement rapide.

Malheureusement, les tests d'autodiagnostic ne sont soumis à aucune réglementation sanitaire, si ce n'est qu'ils doivent être vendus dans les pharmacies d'officine. Ce qui a pour effet de doubler leur prix de vente, car le grossiste comme le pharmacien prennent leur commission sur le prix fixé par le fabricant, lequel a, de son côté, calculé ce prix librement en fonction non de l'intérêt du client mais du bénéfice escompté, et, bien sûr, de la concurrence éventuelle.

L'obligation de vente en pharmacie semble offrir aux amateurs laborantins à domicile une garantie de fiabilité. Garantie parfaitement trompeuse car les autotests de surveillance destinés au public échappent à toute législation, toute réglementation et toute vérification, contrairement à ceux qu'utilisent les laboratoires de biologie.

Leur mise sur le marché n'exige pas le dossier d'autorisation que doivent remplir les médicaments, et le seul recours du client – ou de la cliente – induit en erreur par un test « faux-positif » de grossesse, d'ovulation, d'infection sexuelle ou urinaire est... de porter plainte contre le fabricant pour le préjudice (éventuellement un avortement inutile...) dont il a été victime.

Du vide juridique à la carence législative

Le praticien, lui, n'est pas mieux informé. D'autant que la loi de 1975 complétée en 1983 interdit en France à tous autres que les biologistes diplômés la pratique des examens biologiques... Son diplôme de docteur en médecine lui accordant le droit d'exercer tous les actes médicaux sans exception, le docteur Z pratique donc tous ces « examens à domicile »... gratuitement. Il n'a pas le droit, en effet, de les faire assumer par l'assurance-maladie, ni de se faire rembourser, ce qu'il s'est prescrit à lui-même, c'est-à-dire la trousse (ou l'appareil) de réactifs, et le temps passé pour exécuter l'analyse.

Il n'en est pas de même au Japon, où 90 % des médecins ont un laboratoire d'importance variable dont les analyses sont remboursées, en Allemagne où la plupart des cabinets médicaux (64 000 sur 67 000) sont équipés et font rembourser les analyses pratiquées, lesquelles font l'objet de contrôles de qualité, en Grande-Bretagne ou en Suisse où les analyses biologiques sont pratiquées – et remboursées – dans 53 % des cas par un médecin privé.

CAGNAT.

La France est donc très en retard – pour ne pas dire à contre-courant – dans une évolution qui se fait inéluctablement dans les pays développés vers une décentralisation de la biologie clinique. On compte dans notre pays 5 000 laboratoires de biologie environ, dont 3 500 privés, alors qu'il n'y en a au Japon que 667 pour tout le pays, et que l'automatisation des appareils de mesure implique une extraordinaire efficacité et une grande rapidité des résultats.

Avant de s'engager dans cette politique inéluctable, encore faut-il avoir mis sur pied un encadrement législatif – ou réglementaire – rigoureux, destiné à assurer la fiabilité absolue et durable des tests placés à la disposition du public, des médecins, des vétérinaires ou des paramédicaux (infirmiers, infirmiers dirigeant dans le tiers-monde les dispensaires éloignés). Or le vide juridique est, sur ce point, non seulement total mais scandaleux. Les progrès techniques développant ce marché à un train accéléré (il atteint déjà 6 à 7 milliards de francs par an aux Etats-Unis, avec un taux de croissance de 25 % par an), et le nombre des tests disponibles ne cessent de s'accroître, presque quotidiennement, la carence actuelle des autorités constitue une menace réelle, inacceptable pour la santé publique.

Conscient de cette carence, le gouvernement précédent avait demandé une étude à ce sujet au Comité consultatif des équipements de santé. Le groupe constitué à cet effet et présidé par Alain Funès, président des laboratoires Cerba, a conduit cette étude approfondie et déposé un rapport concluant au développement inéluctable des tests d'autosurveillance et des analyses rapides d'orientation clinique conduits les uns par le public et les autres par des professionnels de la santé. Il estimait indispensable de prévoir de toute urgence des procédures d'agrément, de contrôle de qualité, de révision périodique et de validation de documents explicatifs destinés au public pour tous ces tests, dont, jugeait-il, certains prescrits par des médecins, pourraient être remboursés, la plupart restant en dehors de ce circuit (1).

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 16.)

(1) Rapport du Comité consultatif des équipements de santé « Avenir des analyses des biologies exécutées par des non-biologistes » par Alain Funès (non publié).

Le jour « J » de l'ovulation

Les trousses de dosages hormonaux à domicile continuent leur percée. Après les tests de diagnostic de la grossesse fondés sur la détection précoce dans les urines d'une hormone dite gonadotrophine (ou HCG) sécrétée par la première ébauche du placenta dès l'implantation de l'œuf, c'est l'ovulation elle-même que les femmes peuvent à présent non seulement détecter, mais prévoir.

Il s'agit cette fois d'identifier dans l'urine les toutes premières traces d'une hormone dite lutéinisante (ou LH) sécrétée par l'hypophyse, dont la montée signale l'imminence de l'ovulation que cette hormone stimule, de même qu'elle stimule ensuite la formation du corps jaune.

Le taux de LH augmente très rapidement trois jours avant que l'ovule arrivé à maturité se détache de l'ovaire, pour être acheminé ensuite par les trompes vers la matrice. Ce taux, que des techniques très sophistiquées d'immunologie permettent de détecter, connaît son maximum au moment précis de l'ovulation pour décliner ensuite.

Mûr à point

Jusqu'à l'avènement de l'immunologie à domicile, les gynécologues consultés pour un problème de stérilité s'adressaient (et s'adressent toujours) aux laboratoires hospitaliers qui pratiquent, après prises de sang quotidiennes, des dosages radio - immunologiques de LH, fastidieux et surtout coûteux (2 000 à 3 000 F).

Or la connaissance de la date exacte de la maturité de l'ovule est indispensable, tant pour connaître la cause d'une stérilité que pour la pratique des inséminations artificielles ou des fécondations en éprouvette.

La courbe de température que la femme peut relever elle-même ne fournit à ce sujet que des résultats incertains, car tout incident non gynécologique (grippe ou rhume) peut la perturber. Il en est de même pour l'étude de la glaire cervicale (dite méthode de Billings), dont la moindre irritation ou infection des voies génitales fausse complètement l'observation, au demeurant aléatoire.

...Il n'en est pas de même, à condition que la femme qui les utilise soit méticuleuse, avec les nouveaux tests de détection de l'hormone lutéinisante dans les urines. Ils recourent à un principe fondamental d'immunologie selon lequel un anticorps (que l'on prépare en l'occurrence par la technique des hybridomes) se fixe étroitement sur la substance (ou antigène) contre laquelle il est dirigé. Il importe que cette réaction, grâce à un support, par exemple des particules d'or en suspension, se traduise par un changement de coloration qui puisse aisément détacter la patiente.

En l'occurrence, l'anticorps spécifique de l'hormone LH est préparé avec un degré remarquable de purification par la technique dite monoclonale des hybridomes. Il recouvre des particules d'or rouge, ce qui donne aux tubes qui les contiennent en suspension une coloration uniformément rouge. Lorsque l'urine que l'on ajoute à cette suspension contient de l'hormone LH, les particules d'or couvertes d'anticorps s'agrègent à cette hormone, et la solution devient incolore. Le test est, dès lors, positif.

La trousse que les laboratoires Chefaro vont commercialiser prochainement sous le nom de Discretest repose sur ce principe. Elle comporte sept tests permettant de dépister l'apparition de LH vers le milieu du cycle. Cette détection annonce, comme le montre le schéma ci-joint, l'imminence de l'ovulation, et elle signe ensuite lors de son intensité maximale son avènement.

LE CYCLE OVARIEN

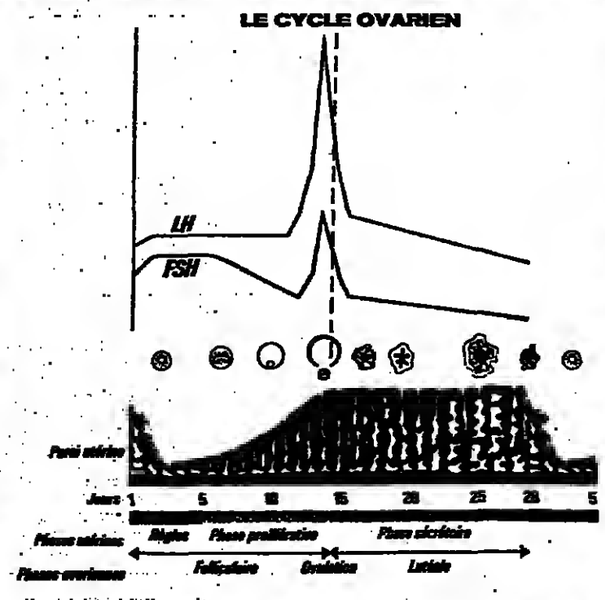

Un autre dispositif, en vente en pharmacie depuis juin dernier (Ovutest, des laboratoires Biosoft), repose sur un principe plus complexe d'agrégation antigènes-anticorps-enzymes, et les manipulations qu'il exige prennent environ quarante minutes. Il offre l'intérêt de pouvoir se lire sur des bandelettes que l'on peut conserver pour les montrer au médecin, car elles gardent toute leur coloration d'un bleu d'autant plus intense que la concentration d'hormones est plus grande et donc que l'on approche davantage du moment de l'ovulation.

et l'autre de ces tests constituent, outre leur intérêt médical proprement dit, un moyen commode d'optimiser la fertilité pour les couples qui désirent un enfant. Il est plus difficile de les tenir pour une méthode de « contraception naturelle ». Une telle contraception, fondée sur l'abstinence périodique (méthodes d'Ogino ou de Billings) implique en effet le repérage du moment exact de l'ovulation. L'apparition de l'hormone lutéinisante nécessite, si l'on veut éviter une fécondation, que cette abstinence soit effective trois jours avant et un jour après le pic hormonal de LH. La méthode est, à l'évidence, moins sûre et plus coûteuse que l'absorption de la « pilule ». Elle implique en effet des dosages mensuels, une grande vigilance et un coût non négligeable. La trousse mensuelle de l'Ovutest vaut 400 francs et celle du Discretest 280 francs, frais non remboursés par la Sécurité sociale.

Pour les traitements de la stérilité cette fois, ces sommes sont considérablement inférieures au coût des examens pratiqués en laboratoire hospitalier et qui, eux, sont à la charge de l'assurance maladie.

Dr E.-L.

Saisies d'urine

A l'aide d'un simple échantillon d'urine, auquel il faut ajouter dans un tube un réactif en poudre et un diluant, n'importe quel laboratoire (y compris celui de la police) disposant d'un spectrophotomètre peut voir si un sujet a pris de la cocaïne, du cannabis, des opiacés (héroïne notamment), des barbituriques, des amphétamines ou des benzodiazépines (tranquillisants).

Le test utilisé à cette fin, dit Emit-ST, est fabriqué par la firme Syva-Biomérieux, et il repose sur la réaction classique anticorps-antigène. Un animal est immunisé contre, par exemple, la cocaïne. Les anticorps que contient son sérum sont isolés et préparés à l'état pur, dans bien des cas, pour ces tests rapides par la technique dite des hybridomes, qui permet de les obtenir en quantité illimitée.

Si l'urine contient l'antigène (en l'occurrence la cocaïne), anticorps et antigènes se fixent l'un sur l'autre, changeant ainsi la densité optique du liquide où ils sont en suspension. Il ne reste plus qu'à observer ce changement par lecture dans un spectrophotomètre quelconque. Pour un résultat plus précis (dans les centres antipoisons, par exemple), une vérification du résultat doit être conduite, bien que la sensibilité et la fiabilité du Emit-ST ait été confirmée par le Laboratoire national de santé comme atteignant 98 %.

Ce test connaît, on le sait, une diffusion extraordinaire aux Etats-Unis, où il est systématiquement utilisé dans l'armée, dans les administrations et dans près du tiers des entreprises.

Pour l'instant, il est réservé aux laboratoires de biologie agréés et ne peut donc être utilisé ni par le public ni par les praticiens, qui ne peuvent l'acquérir dans les pharmacies d'officine.

Le marché américain des « détecteurs de drogue » atteint cette année 80 millions de dollars et se développe de façon exponentielle en raison des mesures récentes adoptées outre-Atlantique pour lutter contre ce fléau. Il est vraisemblable que les récentes décisions gouvernementales concernant la lutte anti-drogue lui donneront à leur tour dans notre pays un développement important, et la commission interministérielle de lutte contre les toxicomanies vient de se saisir du problème.

La controverse sur les médecines parallèles

UNE Association de réseaux de santé a publié il y a quelques jours, sur une page entière de plusieurs quotidiens (le 10 octobre dernier pour *le Monde*), un appel intitulé « Santé : l'étendue de nos impuissances ». Signé de Mme Georgina Dufoix, accompagné de son portrait, l'appel en question met en doute *« les succès de la médecine officielle »* et demande *« des témoignages par milliers »* de ceux qui ont bénéficié des bienfaits des médecines naturelles.

Ainsi, selon cette association, fera-t-on la preuve de leur efficacité, *« en séparant le vrai du faux »*. Cet appel, émanant de l'ancien ministre des affaires sociales (et de la santé) n'a pas surpris ceux qui se souviennent des efforts qu'elle a déployés non pour la science et la médecine dite « officielle », mais pour la reconnaissance des médecines douces. Efforts couronnés le 13 janvier 1986 par la création, à Cannes, d'un établissement de santé expérimental sur ces médecines, institut chapeauté par la « Fondation de recherche sur les thérapeutiques alternatives » également créée par Mme Dufoix. Cette création s'était heurtée immédiatement à de vives oppositions et à des recours en annulation pour excès de pouvoir déposés tant par les fédérations d'hospitalisation publique ou privée que par M. Médecin, député et maire de Nice.

Dès le 20 juin 1986, Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargée de la santé et de la famille, annulait cet arrêté... et cette création.

La nouvelle offensive des tenants des « médecines parallèles » a suscité chez plusieurs de nos lecteurs de vives réactions. La lettre du docteur Elie Arié, cardiologue à Paris, dont nous publions ci-dessous des extraits, en traduit la substance.

Le mal par les racines

L'APPEL que vous avez accepté de publier de Mme Georgina Dufoix sur la création de son Association des réseaux de santé pose un problème politique grave.

L'analyse du texte ne laisse planer aucune équivoque sur ses intentions réelles.

1. Pour *« faire la preuve »* de l'efficacité de ces thérapeutiques, on préfère, aux méthodes scientifiques comparatives classiques, des témoignages directs ; mais ces derniers sont soigneusement triés : troubles du sommeil, stress et drogue, domaines où le psychisme est au premier plan (ou même est le seul concerné), et dans lesquels toutes les méthodes placebos, s'appuyant sur n'importe quelle forme de suggestion, connaissent d'évidents succès — et qui a jamais songé à le nier ? Mais on se garde bien — et pour cause — de solliciter des témoignages de tuberculose pulmonaire ou d'autres affections organiques guéries par ces « médecines naturelles » : on sélectionne les témoignages pour n'en obtenir que des positifs.

2. Le terme de *« médecines naturelles »* est repris, alors que Mme Dufoix sait fort bien qu'il est impropre. Il n'est pas plus « naturel » de se faire planter des aiguilles dans les oreilles ou de se faire injecter des médicaments sous la peau que d'absorber des hormones qui existent dans l'organisme ou des extraits actifs de plantes telles que la digitale ou la colchique ; la confusion qui règne dans une partie du public est volontairement entretenue.

3. On retrouve le démagogique : *« La médecine officielle enregistre-t-elle autant de succès qu'elle le dit ? »*, alors que Mme Dufoix est bien placée pour savoir que les médecins publient aussi bien leurs succès que leurs échecs (c'est eux qui ont dû tempérer son enthousiasme dans l'utilisation de la ciclosporine pour le traitement du SIDA). En réalité, l'opération politique est claire : il s'agit de capitaliser sur le plan électoral l'immense masse de gens mal informés qui ont fait, par exemple, le succès des ouvrages de Mme Rika Zaraï. Jusqu'à présent, le manque d'information n'avait servi qu'à réaliser des profits financiers. Pour la première fois, on tente d'en tirer des profits électoraux.

Cette régression de la morale politique est inquiétante. A première vue, on pourrait s'étonner qu'elle émane d'un dirigeant socialiste ; mais peut-être feut-il y voir la conséquence du désarroi théorique dans lequel se trouve actuellement cette formation, qui ne sait plus très bien où se situer entre le marxisme et la social-démocratie, ce qui ouvre la porte à toutes les dérives idéologiques pour tous ceux qui se sentent une âme de « présidentiable ».

Face à ce populisme pseudo-scientifique, je considère que les médecins ont un rôle à jouer. Chacun d'entre nous a connu des cas ponctuels de malades ayant chèrement payé l'abandon de thérapeutiques officielles sous l'influence de modes ayant reçu l'aval de gens prétendument sérieux. Peut-être serait-il temps de créer une structure qui puisse capitaliser tous ces cas épars, mesurer l'ampleur du phénomène, et soumettre aux démagogues les conséquences concrètes sur la vie des gens et aussi sur la mort des gens, de leur irresponsabilité et de leur ambition personnelle. Je crains que, sur la balance, les conséquences néfastes de cette campagne ne viennent à peser bien plus lourd que les milliers de cas d'insomnies vaincues par des méthodes « naturelles » que l'ARS (1) ne manquera pas d'enregistrer.

Docteur ÉLIE ARIÉ
(Paris).

(1) Association des réseaux de santé.

Mes infos ?
C'est une question de seconde
L'actualité sur Minitel.
Les flashes minute par minute.
Les dossiers du jour.
Le Monde sur Minitel
36.15 tapez : LEMONDE
LE MINITEL A TROUVÉ A QUI PARLER.

Laboratoires de chevet

(Suite de la page 15.)

Comme de juste, le groupe en question n'a jamais eu de réponse à son rapport qui semble enterré, et il a perdu tout contact avec le ministère, d'autant plus que le Comité consultatif des équipements de santé ne siège plus...

L'indispensable modification de la loi de 1975 (réservant aux biologistes ces examens) n'est donc pas pour demain, et le public est en droit de se demander si quelqu'un s'occupe réellement... de la santé publique, ou s'il a affaire à des irresponsables.

Tout récemment, le Laboratoire national de la santé qui a mission de contrôler tous les tests d'examen biologique conduits en laboratoire a demandé à ses fabricants de lui soumettre un test de grossesse « grand public » disponible dans toutes les pharmacies. Le fabricant en question a refusé catégoriquement (comme c'est son droit) cette vérification, ce qui laisse planer certaines inquiétudes quant à la confiance qu'il peut avoir dans la fiabilité de son test qu'achètent chaque année des milliers de Françaises... L'alcootest qui vient d'être mis à la disposition du public dans tous les kiosques à journaux n'a pas non plus fait l'objet d'un étalonnage officiel... Il repose sur une détection de l'alcool dans l'haleine engendrant une réaction colorée.

L'urine, l'haleine, la sueur, la salive et les larmes

Les éléments organiques qui peuvent être utilisés pour ce marché — en plein développement — des autotests de surveillance biologique ou des tests de dépistage rapide à la disposition du médecin vont de l'urine à la salive en passant par la sueur, les larmes ou les selles. Le prélèvement de sang n'est pas à la portée du public (bien qu'une goutte suffirait...), mais ici aussi les médecins et les laboratoires disposent déjà d'un grand nombre de dispositifs rapides pour la lecture de très nombreux paramètres.

La limite à leur diffusion n'est plus d'ordre technique (les progrès sont quotidiens), mais juridique (en France) et déontologique. M. Policard, directeur de Pasteur-diagnostic, évoque à ce sujet les dangers d'une révélation subite par un test peut-être mal conduit d'une maladie vénérienne, cancéreuse, ou du SIDA, et la nécessité de les réserver aux médecins.

Encore faut-il qu'une révision de leur statut actuel leur permette d'être dédommagés pour cet acte, ce qui n'est pas sans soulever l'hostilité des biologistes — trop nombreux en France, — qui assistent avec inquiétude à l'effritement de leur monopole... D'autant plus que le coût des réactifs ne représente dans leurs laboratoires, que 10 % à 12 % (20 % pour la radio-immunologie) de leurs analyses, le reste couvrant les frais d'installation et de main-d'œuvre.

Les représentants de la Sécurité sociale voient, eux, d'un œil très favorable cette accession du grand public à une biologie à domicile non remboursée, et les responsables étrangers de la santé estiment qu'elle s'inscrit dans le double courant d'une meilleure prise en charge individuelle du patrimoine santé et d'une participation plus directe des patients à leurs traitements.

La carence juridique, déontologique et conventionnelle actuelle n'en est que plus stupéfiante. Force est d'admettre que les grands principes de l'économie libérale ne sont pas obligatoirement compatibles avec une forme d'anarchie — en plein développement en France, — et dont les conséquences pour la santé publique pourraient être désastreuses. A moins qu'il ne s'agisse, plus simplement, des pesanteurs et des limites d'une administration sclérosée, et du décalage sans cesse croissant que l'on peut observer entre les développements rapides de la science et de ses applications, d'une part, et les structures juridiques ou réglementaires complètement dépassées de l'autre.

Dr ESCOFFIER LAMBIOTTE.

La bibliothèque de psychologie et de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
Collection dirigée par le professeur Pierre Ferrari

GÉRARD BLÉANDONU
L'ÉCOLE DE MÉLANIE KLEIN
Préface d'Hanna Segal

DIDIER-JACQUES DUCHÉ
L'ENFANT AU RISQUE DE LA FAMILLE

ALBERTO BIGUER
UN DIVAN POUR LA FAMILLE
Du modèle groupal à la thérapie familiale psychanalytique
Préface de Philippe Jeammet

BERNARD GIBELLO
L'ENFANT A L'INTELLIGENCE TROUBLÉE
Préface de Serge Lebovici

PHILIPPE GUTTON
LE BÉBÉ DU PSYCHANALYSTE
Perspectives cliniques
Préface de Léon Kreisler

SERGE LEBOVICI avec la collaboration de Serge Stoleru
LE NOURRISSON, LA MÈRE ET LE PSYCHANALYSTE
Les interactions précoces

COLETTE PERICCHI
LE FIL DE LA VIE
Essai de compréhension clinique de l'enfant cardiaque dans ses interrelations avec son entourage
Préface de Léon Kreisler

HÉLÈNE STORK
ENFANCES INDIENNES
Etude de psychologie transculturelle et comparée du jeune enfant
Préface de Colette Chiland

PIERRE VERDIER
L'ADOPTION AUJOURD'HUI
Après les réformes administratives et les progrès de la science

MICHELLE ROUYER ET MARIE DROUET
L'ENFANT VIOLENTÉ
Des mauvais traitements à l'inceste
Préface de Pierre Straus

REVUE
JOURNAL DE LA PSYCHANALYSE DE L'ENFANT
1. L'interprétation • 2. Le cadre

PAIDOS / LE CENTURION

BIBLIOGRAPHIE

« Les Allergies : la fin d'une énigme »

Beaucoup se souviennent du livre — *le Souffle coupé* (1) — dans lequel le professeur François-Bernard Michel avait analysé les rapports de l'asthme et de la création littéraire, livre qui fit grand bruit lors de sa parution. Celui qu'il consacre aujourd'hui avec le docteur Jean Bousquet au thème très général des allergies est d'une veine non plus littéraire mais pédagogique.

Le lecteur qui souffre d'urticaire, d'allergie alimentaire, d'asthme, de rhume des foins, de conjonctivites récidivantes, d'eczéma, ou d'intolérances diverses au soleil, au pollen, aux insectes ou aux animaux, trouvera dans ce « Guide santé » la réponse à toutes les questions qui le préoccupent, et un excellent panorama des connaissances ou des traitements les plus récents dans ce domaine d'avenir.

Dr E.-L.

★ *Les Allergies - la fin d'une énigme*, par le professeur F.-B. Michel et le docteur J. Bousquet. Editions Hachette, 381 p., 85 F.

1) Gallimard.

« Le Mongolisme, au-delà de la légende »

Par trois auteurs avertis — dont l'un est plus connu des lecteurs du *Monde* pour son érudition musicale et les articles qu'il consacre à la vie du jazz, — un excellent ouvrage sur tout ce que l'on sait — ou doit savoir — aujourd'hui de ce drame qu'est la trisomie 21.

Tous ceux qui sont directement ou indirectement concernés par la plus fréquente des maladies héréditaires trouveront ici une mine d'informations objectives et compétentes.

★ *Le Mongolisme, au-delà de la légende*, par M.-J. Bomey, P. Echavidre et Lucien Malson. Presses universitaires de France, 144 p., 95 F.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Le SIDA sur le terrain

LORS du récent débat parlementaire sur l'éventuel dépistage du SIDA aux frontières de la Grande-Bretagne, pour les visiteurs provenant des régions d'endémie (Afrique équatoriale, notamment), un membre de la Chambre des lords, défendant cette mesure, annonçait au secrétaire d'Etat à la santé que *« les Français ont inventé un dispositif qui dépiste le SIDA en dix minutes »*. L'information n'est pas fausse et l'Institut Pasteur-Diagnostics pourrait mettre demain sur le marché un test simple, immunoenzymatique, permettant à tout un chacun de vérifier sa contamination éventuelle par le virus du SIDA. Bien que cette démarche n'offre aucune difficulté technique, Pasteur ne l'accomplira pas. Ses dirigeants, au premier rang desquels M. Policard, estiment qu'une telle initiative serait particulièrement dangereuse sur le plan déontologique et sur le plan technique. Ces tests « rapides » sont en effet légèrement moins sensibles que ceux utilisés en laboratoire et ils exigent l'obtention d'un échantillon de sang. On imagine le désarroi — et même le risque de suicide — de ceux qui se croiraient atteints, au vu d'un test (éventuellement erroné), d'une maladie aussi grave...

En revanche, les pastoriens travaillent activement à la préparation de ce test pour le tiers-monde, l'Afrique en particulier, où tout infirmier de brousse pourra l'utiliser pour un premier dépistage, la confirmation se faisant ensuite en laboratoire par des tests de contrôle. Il n'est pas exclu d'ailleurs que les cabinets médicaux puissent s'équiper en Europe de la même façon. Ce qui offrirait une solution élégante à la situation insensée dans laquelle on se trouve actuellement en France à ce sujet.

M. Fabius avait tenu à annoncer lui-même avec une grande solennité, il y a deux ans, que la France se lançait (pour ses centres de transfusion notamment) dans le dépistage du SIDA aux fins de protection de la santé publique, et que le gouvernement qu'il présidait en assumait le coût.

En fait d'assumer, le test est resté longtemps en dehors de la nomenclature, c'est-à-dire non remboursé... Il l'est depuis mars 1985, mais à un taux si dérisoire (très inférieur à celui adopté pour le dépistage de l'hépatite ou des allergies) que la totalité des laboratoires privés ont renoncé à le pratiquer, car il leur revenait plus cher qu'il ne leur rapportait (ils peuvent le facturer 80 F. (B45) (1) alors qu'il leur revient à 110 ou 150 F). Résultat : tous ces dépistages sont dirigés sur les hôpitaux qui les assument sur leur budget global, dont on sait à quel point il les étrangle déjà... Le praticien, lui, s'il était autorisé à le faire, pourrait acquérir le test pour 18 F, mais ne pourrait facturer ni son appareillage ni sa main-d'œuvre selon les dispositions absurdes en vigueur.

Et voici comment une carence juridique et la courte vue d'un fonctionnaire peuvent réduire à néant une politique de santé publique à combien nécessaire et qui constitue d'ailleurs la seule arme dont dispose la médecine pour endiguer l'épidémie de SIDA, qui, elle, continue à se développer de façon exponentielle.

Dr E. L.

(1) Le test de dépistage de l'hépatite se situe à près du double (B70) à la nomenclature.

(Publicité).

LES MÉDECINES NATURELLES ENSEIGNÉES A L'UNIVERSITÉ PARIS-XIII

Depuis octobre 1982, la faculté de médecine de Bobigny a ouvert un département universitaire des médecines naturelles. Des diplômes de formation supérieure en acupuncture, auriculothérapie, homéopathie, mésothérapie, naturothérapie, ostéopathie et phytothérapie sont ainsi délivrés au terme de 2 à 3 ans d'étude. Cet enseignement est ouvert aux titulaires du diplôme d'Etat français de docteur en médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, médecine vétérinaire, sage-femme ou diplôme étranger équivalent.

Une commission d'inscription étudie les candidatures particulières.

Renseignements et inscription : Université Paris-XIII, Faculté de médecine, 74, rue Marcel-Cachin 93000 Bobigny.
Tél. : 48-96-55-79 poste 128 et poste 131.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

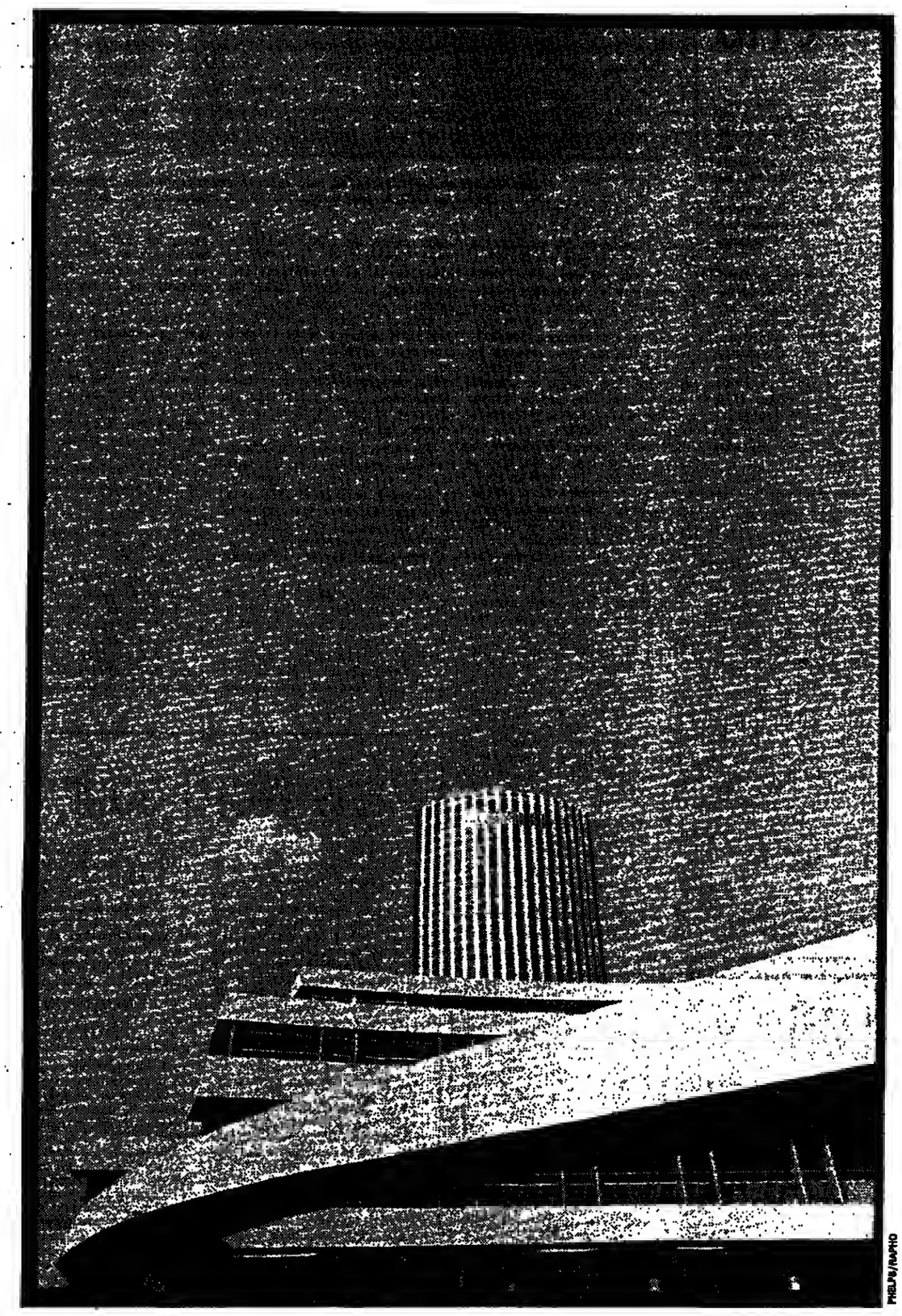

PHILIPS/RAPHO

LE premier ministre, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, inaugure ce mardi 21 octobre, à Villepinte, le parc d'expositions de Paris-Nord : 117 000 mètres carrés de halls entourés de 8 000 places de parking. Ils en profiteront pour parcourir les stands du Salon international de l'alimentation, qui se tient pour la première fois à cet endroit.

Ce nouveau parc a coûté près de 1 milliard de francs. Investissement important et qui va de pair avec une modernisation ou un agrandissement des principaux centres d'exposition parisiens. Il s'agit en effet de répondre à une demande de plus en plus pressante des industriels, des commerçants et de leurs clients.

Face à une concurrence accrue des métropoles françaises et étrangères, Paris veut conserver sa place de rendez-vous des affaires.

Page 18

Paris-Nord vu de Villepinte

Page 19

Philippe Clément : une fenêtre ouverte sur le monde

Page 20

Les progrès du tourisme d'affaires

Page 22

Des concurrents : Lyon et Milan

PARIS RENDEZ-VOUS DES AFFAIRES

par MARC AMBROISE-RENDU

PARIS ne se satisfait pas d'être aujourd'hui la capitale mondiale des congrès internationaux. Elle ambitionne de devenir le champion des salons et foires-expositions. Bien que ces manifestations soient une spécialité exclusivement européenne, ce qui limite la concurrence, la capitale aura fort à faire. Hanovre et Francfort en Allemagne de l'Ouest, Milan en Italie et Leipzig en Allemagne de l'Est disposent d'équipements très importants. Pour le nombre des mètres carrés *loués* dans l'année, celui des exposants et celui des visiteurs, Milan tient la tête. Francfort, Cologne, Düsseldorf, Munich et Bruxelles la talonnent. Bref, les prétendants au titre ne manquent pas. Pourtant Paris ne se laisse pas impressionner et force l'allure.

L'agrandissement du parc d'expositions de Paris-Nord (commune de Villepinte), la *modernisation du vieux parc de la* porte de Versailles, l'extension des surfaces pour exposants du Palais des congrès de la porte Maillot, sont le témoignage de cette combativité.

Malgré les incertitudes qui pèsent sur le CNIT (Centre national des industries et des techniques), le solde devrait être largement positif. En 1990, Paris tiendra encore le premier rang mondial pour les halls couverts, et elle aura sans doute gagné la première place pour le nombre des manifestations et leur fréquentation.

La capitale ne ferait que renouer avec son passé. Paris détenait au siècle dernier le ruban bleu des expositions universelles. Il n'y en eut pas moins de cinq entre 1855 et 1900. Elles connurent un immense succès et installèrent la France sur le podium des nations industrielles. Paris récidiva en 1937, bien que le cœur n'y fût plus. Ces manifestations ont laissé dans la capitale de glorieux vestiges : la tour Eiffel, évidemment, mais aussi le pont Alexandre-III, le Grand et le Petit Palais, celui de la Découverte et celui de Chaillot.

On leur doit en bonne partie la construction accélérée du métro et la modernisation de la plupart des gares parisiennes. En restent encore des hôtels, des théâtres et quelques émouvants vestiges comme le cinéma la Pagode, la *réplique du palais* du Bardo dans le parc Montsouris et la Cité des artistes, boulevard Arago. L'histoire de Paris est inséparable de ces grandes fêtes culturelles et commerciales que sont les expositions internationales.

Les temps ont changé, mais le désir de se rencontrer, de montrer et de vendre est demeuré aussi vif. Ainsi, dès 1923, la Ville décida d'installer quelque part, à demeure, les concours agricoles et la Foire de Paris, qui vagabondaient alors du Champs-de-Mars au Cours-la-Reine en passant par l'esplanade des Invalides : le préfet proposa 36 hectares à la porte de Versailles. C'était un morceau de la ceinture fortifiée, à cheval sur les communes de Paris, de Vanves et d'Issy-les-Moulineaux. Déclassée, elle venait d'être rachetée à l'Etat par la municipalité.

Le parc des expositions de la Ville de Paris (communément appelé « de la porte de Versailles ») a fêté l'an dernier son soixantième anniversaire. Malgré un âge qui le promettait à une retraite bien gagnée, la Ville va prolonger sa concession pour trente ans. Avec ses huit halls couvrant 22 hectares, le doyen est aujourd'hui indispensable et même, dit-on, irremplaçable.

La mode des salons – certains disent la manie – a vraiment débuté vers les années 60. Mais, à l'époque, Paris se laissa distancer par les autres métropoles européennes. L'idée de réunir les professionnels d'une spécialité pour qu'ils présentent durant quelques jours leurs productions – marchandises, animaux ou machines, – cette idée-là paraissait un peu désuète. Certes la firme qui expose peut se passer d'entretenir un réseau de représentants.

(Lire la suite page 18.)

Capitale des expositions

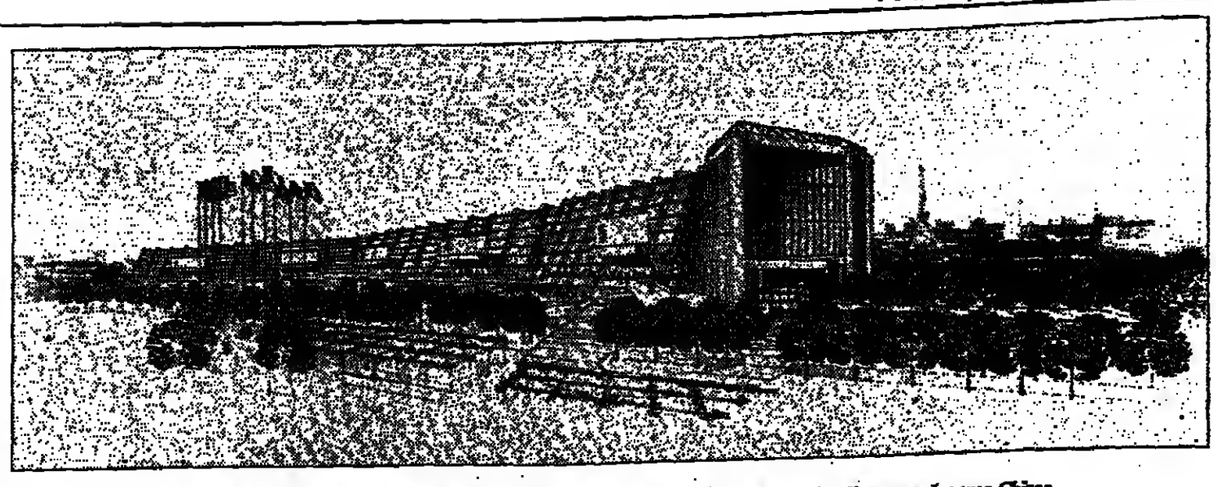

Les derniers agrandissements du parc international d'expositions Paris-Nord qu'inaugure Jacques Chirac. Ouvert en 1982, le parc comportait 70 000 mètres carrés de halls ; il en comportera 117 000.

(Suite de la page 17.)

Certaines firmes, en quarante-huit heures, remplissent leur carnet de commandes pour l'année. Les boutiques de prêt-à-porter, par exemple font en une journée leurs achats pour une saison entière.

Mais pourquoi une fabrique de machines-outils présente-t-elle à grands frais un tour de quarante tonnes qu'elle est la seule à proposer sur le marché ? *« Je me pose encore la question »*, avoue Didier Pauphilet, le patron de la porte de Versailles. Le salon de l'élevage est aux Parisiens ce qu'était la ferme de Trianon pour Marie-Antoinette. Il fait rêver les citadins. Mais que rapporte-t-il aux éleveurs eux-mêmes sinon un peu de gloire ? Il n'empêche : les salons, foires et expositions sont devenus un « must » de l'activité économique. Ils sont comme les fêtes votives de la société de consommation.

Aussi en 1958 la chambre syndicale de la machine-outil crée une société privée pour édifier la voûte de béton du CNIT, qui couvre 70 000 mètres carrés. Le Bourget, lui, accueille le Salon de l'aéronautique tous les deux ans. Puis la chambre de commerce réalise que Paris manque de locaux pour abriter les réunions internationales. En 1976, elle fait construire le Palais des congrès, qui dispose de 5 000 mètres carrés pour les expositions. Les organisateurs de salons sont si pressants qu'on leur ouvre des locaux récupérés à la cartoucherie de Vincennes et dans des entrepôts, quai d'Austerlitz. Bricolage. En 1980, la chambre de commerce met en chantier un véritable équipement de classe : le parc de Paris-Nord.

L'endroit n'a pas bonne réputation, mais il est frôlé par l'autoroute, desservi par une gare du RER et situé à trois minutes de Roissy. On y installe un équipement parfaitement fonctionnel. Autour d'une galerie centrale où se trouvent tous les services et les restaurants, les halls partent en étoile. Les exposants y accèdent commodément par l'arrière au moyen de vastes portes. Alentour, près de 10 000 places de parking où les visiteurs sont ramassés par un petit chemin de fer à cabines automatiques.

Dès la seconde année de fonctionnement, c'est la ruée des organisateurs de salons. L'affaire équilibre ses comptes. Les premiers halls de 70 000 mètres carrés sont retenus pour deux ans. On met en route une seconde tranche de 45 000 mètres carrés et on étudie la troisième, aussi vaste. Déjà 1 milliard de francs sont investis ; en 1985, vingt manifestations ont reçu plus de 500 000 visiteurs dont 40 % d'étrangers.

Quatre millions de curieux

Aiguillonné par la chambre de commerce, le bon vieux géant de la porte de Versailles a dépensé lui aussi 1 milliard de francs en quinze ans pour remplacer ses baraquements par des halls convenables. Ses cinquante expositions annuelles – dont les trois « masters » sont la Foire de Paris, le Salon de l'agriculture et le Salon de l'auto (biennal) – reçoivent quatre millions de curieux. Pas la peine de prospecter les clients, ils viennent tout seuls et en surnombre. On gère la file d'attente. Le parc, qui lone chacun de ses mètres carrés onze fois par an, détient ainsi le record d'Europe pour le taux d'occupation.

Pourtant, on ne veut pas s'endormir sur ses lauriers. L'expérience du CNIT montre les limites du genre. Un site prestigieux, comme on dit, en haut du Manhattan français, une architecture audacieuse, des accès faciles pour le public : le succès paraissait assuré. En réalité, un hall où il faut sans cesse grimper et descendre sur cinq niveaux, des difficultés extrêmes pour amener le matériel des exposants, et l'affaire se traîne. Un groupe de promoteurs (1) alléché par le terrain rachète la société et se propose de transformer l'édifice à partir de 1988 en un centre d'affaires. Il u'y aura plus que 25 000 mètres carrés d'exposition, mais un hôtel, des salles de réunion et un club de sport. Bref, un centre d'affaires sans doute plus rentable que des halls pour foires et salons.

Le parc de la porte de Versailles n'est pas exempt de défauts non plus. Une avenue le coupe en deux, le périphérique lui passe sur la tête, son look est 1925, et ses huit halls sont dispersés sur un terrain en pente. Enfin, ses voisins, excédés par le bruit et les encombrements, réclament son déménagement. De fait l'installation de certains salons comme celui du meuble ou de la machine-outil donne des cauchemars aux responsables de la circulation. Il u'y a que 3 200 vraies places de parking, ce qui est très insuffisant.

Un plan de modernisation est donc en route. D'abord 600 places de plus pour les véhicules. Puis un trottoir roulaut suspeudn à 5 mètres de haut, pour que les piétons puissent se rendre d'un pavillon à l'autre sans croiser les voitures. Enfin l'aménagement de deux salles de 1 000 fauteuils avec sonorisation, tradnction simnltanée et elimatisatiou, s'ajoutant nux douze salles de réuniou déjà existantes. Car demain il u'y aura plus d'exposition sans colloque et de congrès sans salon parallèle. Contempler un ordinateur ou un appareil vidéo n'apprend rien sur son fonctionnement. Il ne suffit plus de montrer, il faut expliquer, commenter, instruire.

On ne peut pas non plus disserter sans donner à voir. Le parc de la porte de la Versailles s'apprête à recevoir en 1989 – ce sera pour lui une première – le Congrès mondial de radiologie : 10 000 cougressistes et... 25 000 mètres carrés de matériel exposé.

Ainsi Paris regagne le terrain jadis perdu. Pour tous les spécialistes, la capitale dispose de formidables atouts : liaisons faciles avec le monde entier, capacité hôtelière inégalée, possibilités culturelles hors de pair, amusements en tout genre, parc des expositions et Palais des congrès en pleine ville, organisateurs dynamiques. Le centralisme parisien semble irrésistible.

Lorsque des professionnels de province lancent chez eux un salon international, ils ne tardent pas à être « aspirés » par la capitale. C'est le cas du Salon de la lunetterie d'Oyonnax, celui de la sous-traitance à Nancy ou du prêt-à-porter à Lyon. Seules restent dans les métropoles régionales les manifestations très spécialisées, autremeut dit les miettes : l'horlogerie à Besançon, les sports d'hiver à Grenoble, la vigne à Montpellier et le vin à Bordeaux. Mais jusqu'à quand résisteront-elles à l'attraction parisienne ?

Résultat : Paris monopolise quarante des quarante-sept salons internationaux organisés chaque année en France et s'adjuge 97 % des 4,2 millions de visiteurs qu'ils attirent. La capitale reçoit notamment la quasi-totalité des visiteurs étrangers. 2 % seulement d'entre eux poussent la conscience professionnelle jusqu'à fréquenter une manifestation provinciale.

Paris s'affirme donc comme l'une des premières places européennes. La capitale retrouve ainsi le rang qu'elle avait en 1900, à la grande époque des expositions universelles. Si elle a renoncé si facilement à celle de 1989, c'est que, en définitive, elle peut fort bien s'en passer. Les manifestations multiformes, sérieuses ou ludiques se déroulent désormais d'un bout de l'année à l'autre et en une demi-douzaine de lieux différents. Elles attirent 6 millions de visiteurs dont 600 000 étrangers, qui laissent des milliards de francs dans la capitale. A Paris, l'exposition universelle nouvelle manière est en somme devenue permanente.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) La société immobilière SARI, la chaîne hôtelière Accor et l'entreprise de travaux publics Bouygues.

Paris-Nord pour Villepinte

Il y a dix ans, sur les 88 hectares qu'occupe, à Villepinte, le parc international d'expositions de Paris-Nord, s'étendaient à perte de vue les cultures maraîchères de la plaine de France. Aujourd'hui les champs de pommes de terre, de blé, de maïs et de « betteraves à vaches » ont disparu, pour céder la place à l'un des plus importants pôle du monde des affaires.

Il n'est pas donné à tout le monde de présider aux destinées d'une commune qui peut se vanter d'avoir sur son territoire un équipement de cette importance. Cette chance, le maire de Villepinte, Roger Lefort (RPR), le reconnaît volontiers. Pour ce sexagénaire, Villepintois de longue date, *« Paris-Nord, c'est un peu la fierté de la commune »*. D'ordinaire plutôt calme, le maire s'est fâché lorsqu'il a su que le parc d'expositions, baptisé en 1982 Paris-Nord Villepinte, ne s'appellerait plus, dans le cadre de son extension, que Paris-Nord tout court.

« On m'a indiqué, quand j'en ai fait la remarque, explique Roger Lefort, *que le nom de la ville n'était plus associé à l'équipement de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, afin d'éviter aux voyageurs qui empruntent le RER pour se rendre au parc de confondre les stations Villepinte, Parc-des-Expositions et Vert-Galant, toutes trois situées sur le territoire de la commune. » « Pourquoi ne pas avoir alors changé le nom des autres gares ? »*, s'interroge-t-il.

Nouveaux hôtels

Si Roger Lefort se préoccupe de la bonne renommée de Villepinte, il n'en néglige pas pour autant la ceinture dorée. *« Le réseau routier, le RER, le parc d'expositions et la zone industrielle voisine de Paris-Nord II à Aulnay-sous-Bois ont agi comme de puissants aimants pour cette ville sans grande vocation industrielle »*, déclare-t-il. Cent cinquante entreprises sont venues s'installer dans la périphérie du parc d'expositions, avec, dans leur sillage, quelques embauches parmi les habitants, mais surtout un accroissement important des ressources perçues par la ville grâce à la taxe professionnelle.

L'existance du parc et son extension n'ont pourtant pas constitué une manne pour les chômeurs de Villepinte. *« Tout cela n'a créé que peu d'emplois »*, constate Roger Lefort. Pour développer le commerce local, le maire propose la construction de nouveaux hôtels, en nombre encore insuffisant. *« Un moyen, dit-il, de faire séjourner chez nous des visiteurs qui passent souvent plusieurs jours aux salons. »* Et les habitants ? *« Les manifestations qui se tiennent ici, presque toujours réservées aux professionnels, n'ont que peu d'impact sur la population »*, reconnaît le maire, qui se réjouit de la tenue du SICOB, en 1987, à Villepinte, et rêve d'y accueillir un jour, pourquoi pas, le Salon de l'automobile.

Enthousiaste, Roger Lefort l'est tellement qu'il parle déjà avec exaltation d'une future extension du parc d'expositions. Paris-Nord, un Etat dans l'Etat ? *« Non !* répond le maire, *cet équipement peut encore se développer dans la mesure où il ne présente aucune nuisance pour Villepinte. » « Rien à voir avec Roissy*, ajoute-t-il en souriant, *quand Concorde décolle, on l'entend d'ici. »*

RÉMY HIVROZ.

12e SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION

116.500 m² d'exposition - 3.800 exposants
les produits de 70 pays - des visiteurs de 124 pays

20-24 OCTOBRE 1986

PARC D'EXPOSITIONS PARIS-NORD

SIAL 27, rue du Général Foy 75008 PARIS - Tél. 42.94.41.00 - Télex 650 614

(Publicité)

LA QUALITÉ DE LA MÉDECINE FRANÇAISE ET LA PÉRENNITÉ DU SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS PASSENT-ELLES PAR UN SALON PROFESSIONNEL ?

Le salon Hôpital-Expo, qui se tient tous les deux ans à Paris, apporte un début de réponse à cette question, en mettant en évidence à la fois la prééminence de l'hôpital, colonne vertébrale du système de santé, par sa double vocation de soins et d'enseignement, mais également l'interdépendance des différents acteurs de ce système (médecins hospitaliers et libéraux, pharmaciens, biologistes, infirmières, ingénieurs, directeurs d'établissement, fabricants et distributeurs de matériel...) et la nécessité d'un grand rassemblement périodique de ces différents partenaires.

Hôpital-Expo met en place les structures de rencontre entre le monde de l'hôpital et le monde de l'industrie : prescripteurs, utilisateurs, décideurs et fabricants d'équipements médicaux ; le monde de la recherche et l'industrie ; les différents partenaires commerciaux du monde de la santé : industriels, revendeurs, importateurs ; les praticiens et industriels français et étrangers.

Hôpital-Expo favorise la prise en compte de l'innovation technologique, l'adaptation des équipements aux besoins et aux moyens de la médecine, ouvre le débat sur les « nouvelles » formules (hospitalisation à domicile, traitement des urgences, hôpital de jour...), permet aux gestionnaires de se familiariser aux nouveaux outils de gestion et de s'ouvrir à l'économie moderne, contribue à la promotion de l'industrie française de l'équipement médical et lui permet de développer de fructueux contacts à l'exportation.

Première manifestation française dans le domaine de la santé, et vitrine du savoir-faire français, Hôpital-Expo, en décembre 1987, a choisi pour cadre de son développement international le parc des expositions de Paris-Nord-Villepinte.

Hôpital-Expo 87, plus de 450 exposants (dont plus de 15 % d'exposants étrangers) sur 19 000 m² d'exposition, et 21 000 participants.

Hôpital-Expo 87, près de vingt congrès, colloques, rencontres et débats sur des thèmes-phares : l'imagerie, l'informatique et la communication, la biologie hospitalière, les services extérieurs à l'hôpital, l'ingénierie hospitalière, la recherche médicale et le transfert de technologie...

Pour toute information :

P.G. PROMOTION, 17, rue Childebert, 69002 LYON
Tél. 78-42-67-70. Telex 330702

هكذا من الأصل

Une fenêtre ouverte sur le monde

Philippe Clément, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, explique pourquoi il est nécessaire d'attirer dans la capitale les manifestations internationales.

« Le nouveau parc des expositions qu'inaugure le premier ministre a coûté près de 1 milliard de francs. Pourquoi cet investissement plutôt qu'un autre, à cet endroit plutôt qu'à un autre ?

— Nous avons choisi ce site à l'extrémité de notre circonscription parce qu'il est nécessaire de rééquilibrer les activités vers l'est de Paris, comme le souhaite Michel Giraud, président du conseil régional. L'endroit est favorable. Il est situé sur l'autoroute du Nord au futur croisement avec le grand périphérique régional que sera l'autoroute A 87, sur le parcours du RER Châtelet-Roissy et à proximité de l'aéroport Charles-de-Gaulle. On pouvait y acquérir 70 hectares au milieu d'une zone où les entreprises et la main-d'œuvre abondent.

» Cet investissement est important et spectaculaire, mais il n'est pas exclusif. L'an prochain, nous déménagerons du 15e arrondissement vers Marne-la-Vallée l'ancienne école Breguet, devenue l'Institut supérieur d'électronique et d'électrotechnique. Investissement : 300 millions de francs. On y recevra 1 200 ingénieurs et techniciens dans un établissement tout neuf qui sera parfaitement relié à Paris par la ligne A du RER. Dans un tout autre registre, nous avons aménagé il y a deux ans, avec la Ville de Paris, le port de plaisance de l'Arsenal.

— Bien que professionnel des travaux publics, vous-même, Philippe Clément, avez présenté l'an dernier devant le Conseil économique et social un rapport très complet sur les foires-expositions. Pourquoi cet intérêt ?

— J'ai commencé ma carrière comme fonctionnaire du commerce extérieur au ministère des finances, et je le suis resté huit ans. J'ai été l'un des premiers attachés commerciaux itinérants pour les pays de la mer Rouge. Puis je me suis occupé des pays de l'Est et de la Chine. Au départ, je suis donc un homme de commerce extérieur. Puis j'ai quitté le métier pour reprendre, il y a exactement trente ans, une entreprise de travaux publics qui était une affaire de famille. Mais, à la Fédération nationale des travaux publics puis à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, je me suis toujours passionné pour le commerce extérieur.

» J'ai constaté que nos adhérents, les patrons des petites et moyennes entreprises, sont mal armés dans ce domaine. Ils ne parlent pas de langue étrangère, redoutent un peu les voyages, et n'aiment pas s'absenter parce qu'ils sont peu secondés. Bref, ils sont casaniers. Comment, dans ces conditions, leur ouvrir quand même les marchés étrangers ? En créant des manifestations internationales qui attirent chez nous les clients d'outre-frontière. C'est ce que s'efforce de faire la chambre de commerce et d'industrie de Paris, grâce à ses parcs d'expositions.

— La chambre de commerce et d'industrie de Paris est-elle en pointe dans cette politique-là par rapport aux chambres de commerce de province ?

— Les chambres de commerce de province ont en général le même souci, mais leurs moyens et leur champ de prospection sont évidemment plus limités. Bordeaux est tourné vers l'Afrique occidentale, Marseille vers la Méditerranée orientale. Par sa notoriété, Paris a une vocation universelle.

» Il y a une inégalité de fait entre les actions internationales des chambres de commerce. Nous essayons de la corriger. Je préside la délégation française de la conférence permanente des chambres de commerce africaines et françaises, dont vingt chambres de commerce françaises font partie. Dans ce cadre nous nous entraidons. Un exemple : la chambre de commerce de Quimper a pu entrer en relation avec les pays africains sur les problèmes de pêche et obtenir des résultats très concrets. Y serait-elle parvenue sans le coup de pouce de Paris ?

— Cette politique de relations extérieures a subi des fluctuations. En 1900, la chambre de commerce de Paris avait un pavillon à l'Exposition universelle. Mais, en 1923, ce n'est pas elle qui a créé le parc des expositions de la porte de Versailles, si, en 1958, le CNIT de la Défense. De quand date la volonté d'ouvrir portes et fenêtres ?

— Il est vrai qu'en 1898 c'est le président de la chambre de commerce de Paris qui a été désigné par le gouvernement de l'époque comme commissaire général de l'Exposition universelle : il s'agissait du constructeur automobile Delaunay-Belleville. Mais, pendant longtemps, la chambre de commerce s'est plutôt occupée d'aider les entreprises à résoudre leurs problèmes internes : conseils techniques, formation des cadres, etc.

» Les plus anciennes de nos écoles, comme l'ESCP, sont nées en même temps que la chambre de commerce, en 1816. Cela suffisait à nos adhérents. Puis on s'est aperçu, après la seconde guerre mondiale, que les marchés extérieurs existaient et que leur conquête était une nécessité. C'est mon prédécesseur, Henri Courbot, qui, au début des années 70, a lancé l'idée d'un palais des congrès à la porte Maillot avec un espace réservé aux expositions.

— L'Europe avait déjà quatorze ans. Pourquoi avoir attendu si longtemps pour comprendre qu'on ne peut vivre seul à l'intérieur de ses frontières ?

— Parce qu'un palais des congrès est une affaire non rentable immédiatement. Aucune société privée ne voulait se lancer dans cette aventure, et l'Etat ne souhaitait pas le faire non plus. Ce rôle revenait donc à la chambre de commerce et d'industrie. Nous avons mis dix ans à trouver l'équilibre financier du palais. Grâce aux spectacles, aux congrès et aux expositions.

— Déjà capitale mondiale des congrès, Paris va donc devenir aussi, grâce à vous, une ville-champion pour les expositions et Salons internationaux. Son pouvoir d'attraction est tel que des manifestations imaginées et lancées par les villes de province finissent par venir dans la capitale. Cette prééminence n'est-elle pas préjudiciable à l'économie nationale en ce sens qu'elle tend à effacer l'image de marque des métropoles provinciales au seul profit de Paris ?

— Je ne le pense pas. La communication est faite d'aller et retour. Les régions ont besoin du rayonnement parisien. Je suis souvent appelé en province pour ouvrir telle ou telle foire-exposition. Agen, Beaune, Orléans et bien d'autres. Ce n'est pas mon nom qui fait recette pour les organisateurs, mais celui de la chambre de commerce de Paris. Non seulement celle-ci apporte souvent son appui logistique, mais elle draine avec elle des exposants étrangers. Ces derniers sont de plus en plus nombreux dans toutes les manifestations françaises. Un peu grâce à nous, je crois.

— Lyon a ouvert récemment un parc d'exposition qui est le deuxième de France en surface après ceux de Paris. Parviendra-t-il à trouver sa clientèle à l'ombre gigantesque de la capitale ?

— Lyon organisait déjà depuis longtemps, sur les bords du Rhône, une foire très connue. Ses responsables ont estimé indispensable d'élargir leur éventail. Ils ont donc créé, à l'exemple de Paris, de nouveaux halls d'exposition près de l'aéroport international de Satolas. Pour les réaliser, ils ont choisi, avec notre plein accord, le concepteur de Paris-Nord. Puis nous nous sommes mis d'accord pour qu'un certain nombre de manifestations aient lieu en alternance tantôt à Paris tantôt à Lyon. Ce sont les organisateurs de foires-expositions eux-mêmes qui demandent l'alternance, car Paris est submergé.

— Paris joue donc un rôle de cocher, d'entraîneur pour les métropoles de province. Comment imaginez-vous le rôle économique futur de la capitale. Et quels seront les adhérents de la chambre de commerce et d'industrie en 2000 ?

— D'abord ce seront des industriels qui sont nombreux dans les départements de la petite couronne. Savez-vous que les Hauts-de-Seine sont l'un des premiers départements industriels de France ? Il restera aussi des artisans. Non des petits boulots mais des petits métiers dont nous favorisons la réinstallation dans des zones d'activité comme à Saint-Maur dans le Val-de-Marne ou dans le 20e arrondissement de Paris.

» Mais il est vrai que dans Paris, en raison du formidable développement du tertiaire, nous recruterons essentiellement des commerçants et des représentants des services. J'espère qu'il y aura encore des appartements, mais on peut être inquiet quand on voit disparaître les hôtels particuliers au profit d'immeubles de bureaux. La capitale sera aussi un centre d'attraction culturel exceptionnel. Le Grand Louvre, par exemple, est une opération fantastique.

— Quels rapports établissez-vous entre ces festivités culturelles et les foires-expositions pour lesquelles vous plaidez ?

— Elles sont toutes internationales et complémentaires. Les arts et le commerce marchent ici la main dans la main : les visiteurs et les exposants du Salon international de l'alimentation par exemple, qu'ils viennent de province ou de l'étranger, sont aussi les consommateurs des programmes culturels de la capitale. Cette synergie, c'est la chance de Paris. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

Les halls d'exposition de la région parisienne

Lieux	M² couverts en 1986
Porte de Versailles	221 000
Paris-Nord Villepinte	117 000
CNIT-la Défense	78 000
Le Bourget	58 000
Grande halle de La Villette	16 000
Grand Palais	15 000
Parc de Vincennes	13 000
Quai d'Austerlitz	6 000
Palais des congrès	5 000
TOTAL	521 000

Les Salons internationaux en France

VILLES	EXPOSANTS DIRECTS			VISITEURS	
	Français	Etrangers	TOTAL	TOTAL	Etrangers
Paris (40)	20 300	7 834	28 134	4 105 226	359 775
Montpellier (1)	449	19	468	33 582	2 048
Grenoble (1)	419	172	591	12 844	1 199
Lyon (1)	544	188	732	30 750	2 035
Cannes (4)	141	476	617	29 190	16 108
TOTAL (47)	21 853	8 689	30 542	4 211 592	318 165

SALON INTERNATIONAL DU PRET A PORTER FEMININ & SALON BOUTIQUE

Tout le monde de la mode, toutes les modes du monde.

1.000 exposants - 1.500 marques représentant 23 pays - 45.000 acheteurs dont 45 % d'étrangers. Une visite facilitée par la division des 75.000 m² d'exposition en villages ayant chacun leur identité précise.

UNE INFORMATION TOTALE
Deux shows vidéo représentant les tendances dominantes des collections du Salon International et du Salon Boutique. Des défilés permanents dans chaque village constituent un « must » en matière d'information mode.

UNE RECEPTION ATTENTIVE
Des structures d'accueil adaptées :
- Conseil aux acheteurs.
- Accueil personnalisé des acheteurs étrangers.
- International Buyer's Club.
- Cartes d'Or de la Boutique.

UN SERVICE PRESSE SANS EQUIVALENT DANS LE MONDE
Dès la fin du Salon un dossier « Best Seller » révèle :
- les tendances illustrées retenues par les acheteurs.
- l'Analyse économique « à chaud » des courants d'affaires traitées au Salon.

Collections Automne-Hiver 14-18 Février 87

Collections Printemps-Eté 19-23 Septembre 87

FEDERATION FRANÇAISE DU PRET A PORTER FEMININ
5 rue Caumartin 75009 Paris tél. (1) 42 68 08 40 télex 670880 F

© Proleim

Le tourisme après le travail

7 milliards de francs ont été dépensés en 1985 par des hommes d'affaires venus à Paris pour leurs affaires... et leur plaisir. Ce pactole commence à intéresser les professionnels.

LE tourisme d'affaires représente, selon l'Office de tourisme de Paris, 7 milliards de francs dépensés chaque année dans la capitale, mais il est en pleine évolution. Les foires, les congrès se diversifient ; d'autre part, de nouveaux besoins ont fait leur apparition. Si Paris veut conserver son titre de première ville de congrès au monde, détenu depuis sept ans, il lui faudra s'équiper en conséquence.

De l'Exposition universelle du siècle dernier aux Salons d'aujourd'hui, les expositions ont toujours joué un rôle commercial. Il s'agit de faire connaître son image de marque, mais surtout de présenter ses productions et de remplir son carnet de commandes. Deux sortes de Salons ont ainsi fait leur apparition : les expositions réservées aux professionnels et celles qui sont ouvertes au public.

Dans les premières, les stands sont occupés par des cadres commerciaux qui traitent des affaires et comparent les matériels présentés. Les secondes sont destinées à façonner l'image de l'entreprise. Les retombées économiques sont plus difficiles à mesurer : c'est parfois un an après avoir vu la voiture de ses rêves qu'une famille va en faire l'acquisition.

Mais le Salon évolue. Tout d'abord, il se spécialise. Le minitel à lui seul va faire l'objet d'une exposition, de même que la robotique, qui a quitté le traditionnel Salon de la machine-outil. La Foire de Paris, le Salon de l'auto sont les arbres qui cachent une véritable forêt d'expositions en tout genre. Aujourd'hui, il y a des Salons pour les secteurs de pointe mais aussi les loisirs, les produits touristiques, le jardinage, la communication, le marketing direct, l'innovation dans tous les domaines... La « matière grise » a fait son apparition sur les stands.

Ces évolutions ont entraîné des besoins en équipement d'un nouveau genre : de plus en plus souvent, le Salon est lié à un congrès, et les équipements doivent répondre à cette double demande : au moment du Salon équip'auto, les concessionnaires de telle ou telle marque sont informés des caractéristiques du nouveau matériel. Un Salon « énergies nouvelles » engendre un colloque sur le même thème, de même que le Salon du ski, celui de l'alimentation. Ce n'est pas non plus un hasard si la convention informatique se tient au même moment que le SICOB.

Paris ne compte pas se laisser déloger dans le palmarès international : au parc hôtelier de 106 000 chambres a été adapté à cette vocation, après les hôtels de luxe construits au cours des années 70. C'est sur la demande d'Air France, qui s'équipait en gros porteurs, que les grands hôtels ont fait leur apparition : Mercure, Méridien, Ibis, etc. La capacité en « sièges conférence » est l'une des plus importantes d'Europe. Mais la compétition mondiale est féroce. Il y a aujourd'hui plus de cent destinations possibles en Europe, alors qu'il n'en existait qu'une poignée voici vingt ans. L'Australie, les pays de l'Est, du Sud-Est asiatique et même Pékin sont aujourd'hui sur les rangs.

Pouvoirs publics et professionnels sont bien décidés à ne pas s'endormir sur leurs lauriers : l'extension du Palais des congrès (1 100 places) est prévue, le CNIT va être rénové et des salles de congrès vont lui être adjointes. Le marché permanent de l'informatique de la Défense (Informat) est équipé de 1 300 sièges et de 13 000 m² d'exposition, le Méridien Montparnasse comptera 1 500 sièges, l'équipement de la porte Champerret comporte 500 places et 15 000 m² d'exposition. Le parc de la porte de Versailles va s'équiper de 1 000 nouveaux sièges, la Cité des sciences et des techniques d'une salle de 1 000 places. Eurodisneyland aura lui aussi des salles de conférences. Bref, l'Ile-de-France comptera d'ici à 1990 plus de 5 000 nouveaux sièges conférence et 15 000 chambres d'hôtel supplémentaires.

Pour faire face à la concurrence, Paris ne va-t-il pas risquer de se suréquiper ? C'est la question que se pose la chambre de commerce et d'industrie de la capitale. Les grands congrès ont en effet laissé la place à des réunions plus spécialisées et plus restreintes : 75 % des colloques comptent moins de 500 participants, 3 % seulement plus de 1 500. La grande salle de 4 000 places du Palais des congrès est aujourd'hui une salle de spectacle. Pour la chambre de commerce, les congrès et Salons ne sont pas très rentables.

Des voyages pour inciter

Si le fonctionnement est équilibré, les investissements ne sont pas pris en compte. Le parc de la porte de Versailles, Villepinte, la porte Maillot ont été financés par la chambre de commerce, qui loue ses mètres carrés « nus » 47 F le mètre aux organisateurs de Salons. Ceux-ci assurent l'agencement des stands, le montage des dossiers, la commercialisation et la publicité de l'exposition et revendent de 600 à 1 000 F le mètre carré aux exposants.

Paris, première ville mondiale de congrès, grande ville de Salons nationaux et internationaux, saura-t-elle répondre aux nouveaux besoins du tourisme d'affaires ? Les voyages d'incitation (incentive en anglais) ont fait leur entrée en force sur le marché. La ville a jusqu'à présent compensé son manque d'« exotisme » par son attrait culturel et par les vertus de sa gastronomie. Mais saura-t-elle conserver sa place face aux Bahamas, au Mexique, à Rio ou à l'Egypte, qui prennent position sur le marché ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

18 % DE PLUS D'UNE ANNÉE A L'AUTRE

	CHIFFRE D'AFFAIRES 1984	CHIFFRE D'AFFAIRES 1985	VARIATIONS
Tourisme d'affaires groupes			
– Congrès internationaux	663 000 000	729 000 000	+ 9,95 %
– Congrès nationaux	729 000 000	900 000 000	+ 17,00 %
– Séminaires	160 800 000	196 000 000	+ 21,90 %
– Incentives	124 200 000	212 940 000	+ 71,00 %
Total tourisme affaires groupes	1 677 000 000	2 037 940 000	+ 21,50 %
Tourisme d'affaires individuel	4 255 800 000	4 885 000 000	+ 14,80 %
Total tourisme d'affaires	5 932 000 000	6 922 940 000	+ 17,80 %
Tourisme et loisirs	7 510 000 000	9 112 000 000	+ 21,00 %
Total chiffre d'affaires tourisme	13 442 000 000	16 034 940 000	+ 19,20 %

★ Chiffres établis par l'Office de tourisme de Paris.

Salons à l'envers

BEAUME-LES-DAMES, Toulouse, Loudéac, Orléans, Douai, Dijon, Lyon : les « marchés à l'envers » se sont multipliés en France en 1986. Les industriels y exposent les pièces ou demi-produits qu'ils sont contraints d'importer pour pouvoir achever leurs propres productions. A charge pour les visiteurs — entrepreneurs français de la sous-traitance — de leur faire de meilleures propositions de prix, de qualité ou de délais, contribuant ainsi à un meilleur équilibre de la balance commerciale.

C'est la Lyonnaise Claudine Romero, trente-cinq ans, responsable d'une entreprise d'intérim médical, qui a semé à tous vents une idée appliquée pour la première fois à Orléans dès 1984. Elle le faisait à titre bénévole au sein de la Jeune Chambre économique. Pour Lyon, en 1987, elle attend bien que le Salon « Contact Import Rhône-Alpes » ou son successeur apprenne à voler de ses propres ailes. La première édition a réuni en 1985 soixante exposants et accueilli trois cent cinquante visiteurs. L'année suivante, ils furent cinq cent quatre-vingts industriels à venir pratiquer cette forme originale de démarchage commercial. Le Salon a bouclé à Lyon son budget grâce à des commanditaires privés et à des subventions de collectivités locales.

Claudine Romero apprendra sans doute avec quelque surprise que le premier « Salon à l'envers », géré par de véritables professionnels — « France-Achats », prévu à Nantes du 25 au 27 novembre — est justement organisé par... la Société d'exploitation du parc des expositions de Lyon !

G. B.

Comité des Expositions de Paris

LE LEADER DU MEDIA SALON

Plus de 40 salons spécialisés publics ou professionnels

Un partenaire de qualité
Une garantie de succès

7, rue Copernic
75782 Paris Cedex 16

Tél. 45.05.14.37
Tlx : 615 490

Des congrès toutes clés en main

EN 1985, près de six cents congrès ont été organisés en France (1). Un bon chiffre, confirmant l'excellente place de l'Hexagone au sein du club des pays qui accueillent de telles manifestations. Mais ce résultat ne doit pas faire oublier qu'il n'existe pas d'organisateurs de congrès en France. Officiellement du moins. N'importe qui peut, par exemple, faire graver sur sa carte de visite ou sur une plaque apposée à l'entrée de son bureau « organisateur de congrès ». Cette profession n'est, en effet, réglementée par aucune loi.

Les promoteurs de congrès recourent bien souvent aux médias pour faire connaître leurs manifestations. Or des documents publicitaires lancés sur le marché « comportaient des allégations, indications ou présentations fausses ». Ainsi, trois mille participants étaient annoncés à une conférence où ils ne furent que cinq cents ; la promesse de quelques minutes d'antenne pour la promotion de la manifestation se traduisait par trois lignes dans les quotidiens.

L'Association française des organisateurs professionnels de congrès (AFOPC), qui regroupe une douzaine de membres, tous agents de voyage, s'est adressée au BVP (Bureau de la vérification de la publicité) pour lui demander d'étudier ce dossier. En février dernier, le verdict tombe et le Bureau recommande « l'utilisation pour tout organisateur d'une note de présentation permettant une meilleure connaissance de la manifestation envisagée et une meilleure transparence des relations entre organisateurs, exposants, installateurs, médias et public ».

Mais pour Jean-Claude Hamelin, président de l'AFOPC, « il faut aller plus loin et obtenir des pouvoirs publics un véritable statut de l'organisateur des congrès ». Une demande justifiée si l'on sait que le coût d'un congrès varie, selon le nombre de participants, entre 400 000 F et 30 millions de francs...

Un organisateur de congrès ? « C'est celui qui est capable de livrer un congrès clefs en main », affirme Jean-Claude Hamelin. Quelle que soit la « taille » de la manifestation — du gros monstre (huit mille participants, quinze mille personnes attendues, par exemple au prochain congrès européen de cardiologie) à la réunion plus modeste, — la stratégie est la même. Définition du budget, promotion, gestion, établissement de la liste complète des participants potentiels, inscriptions, réservations des chambres, veiller à la qualité de l'accueil, prévoir les repas, les circuits touristiques, les soirées, ne pas oublier les interprètes, le gardiennage, les dactylos, les hôtesses, monter des expositions techniques qui accompagnent la manifestation...

Bref, pour François Contenay, directeur de Convergences, « organiser un congrès est une opération militaire ». Il faut veiller scrupuleusement au protocole, à la religion et à l'origine des participants. Respecter dans le programme établi les jours de prière, ne pas commettre d'impairs à propos des repas. Contrôler également la bonne marche de l'imprimerie. A un récent congrès d'ingénieurs chacun des participants (ils étaient six cents) a reçu deux livres de 500 pages.

Pas d'imprévu

Avant un congrès, des journées de quatorze heures sont parfois nécessaires pour être exact au rendez-vous. Pendant le déroulement de la manifestation, il faut savoir répondre à l'imprévu. On comprend ainsi la différence qui existe entre le simple réceptif (agent de voyages qui réserve les chambres, prévoit les repas et organise les circuits touristiques) et le véritable professionnel.

L'organisateur de congrès — le vrai — est un gros « vendeur ». Il vend à son client aussi bien le TGV, un avion, le Lido, l'hôtel « 4 étoiles » et le bateau-mouche que Versailles, les châteaux de la Loire ou le Mont-Saint-Michel. C'est aussi un gros « acheteur » : brochette d'hôtesses, papier, interprètes, dactylos et salles de réunion.

L'organisateur de congrès doit toujours être proche de son client et suivre les travaux de l'assemblée jusqu'à leur achèvement. Une telle coopération entre la réflexion et l'intendance crée des liens. Ainsi, à la question : « Qu'est-ce qu'un congrès réussi ? » François Contenay répond : « C'est un congrès qu'on n'oublie pas. » Il ajoute : « Quand une telle manifestation se termine, c'est toujours un peu triste. » Plus prosaïque, Jean-Claude Hamelin estime, lui, qu'« un congrès réussi est celui qui donne au participant un souvenir durable du pays ou de la ville qui l'a accueilli ».

JEAN PERRIN.

(1) Il s'est également tenu 157 foires et 244 salons.

Comité des Expositions de Paris

EN 1987
PRÉSENTS A PARIS NORD
DES SALONS PROFESSIONNELS
DE GRANDE QUALITÉ

Du 24 au 27 mai
PARITEX
La Mode-Maison
Salon International de la Décoration Intérieure de la Maison

Du 20 au 23 septembre
L'ÉVÉNEMENT JARDIN regroupant :
SISEL VERT
Salon du Mobilier de Jardin et de la Décoration Extérieure
JARDITEC
Journées Professionnelles du Salon du Jardin
SIMAVER*
Journées Professionnelles de la Motoculture de Plaisance

Du 16 au 22 octobre
EQUIPAUTO
Salon International des Industries d'Équipements et d'Entretien de l'Automobile

décembre
SIMAVIP*
Salon International des Techniques et Équipements d'Élevage Intensif

* Ces 2 salons sont organisés par le Salon International de la Machine Agricole.

هكذا من الأصل

هكذا من الأجل

DU 6 AU 11 AVRIL 1987

38ème SALON INTERNATIONAL DU SICOB PARIS-FRANCE

1987. LE SICOB INSTALLE SES EXPOSANTS DANS LE FUTUR. SOYEZ DU VOYAGE !

PARIS-NORD. LE PARC D'EXPOSITION LE PLUS MODERNE D'EUROPE.

1987. Le SICOB s'envole vers un parc d'exposition à la mesure de ses ambitions et de celles des exposants du monde entier.

Le SICOB s'installe dans les 118.000 m² de l'infrastructure la plus moderne d'Europe, aux portes de Paris.

Toute l'informatique, les télécommunications, la bureautique, la reprographie et l'aménagement de l'espace-bureau seront du voyage du 6 au 11 avril. Tout comme les trois grands Congrès que sont la Convention Informatique, la Convention Automatique et Productique et une Convention Espace-Bureau.

EXPOSANTS, NE PERDEZ PAS UNE SECONDE !

Véritable carrefour international d'échanges, le 38e SICOB est l'occasion unique de rencontrer vos principaux partenaires.

C'est un événement : tous les visiteurs professionnels viennent de 120 pays pour nouer avec vous des contacts privilégiés.

N'attendez pas ! Réservez vos stands dès à présent... Sinon le SICOB 1987 risque de s'envoler sans vous.

SICOB : 4, Place de Valois - 75001 Paris
France - Télex : 212 597 F

SICOB

POUR MIEUX VOIR.
TOUT VOIR.

ROUX SEGUELA CAYZAC & GOUDARD

Lyon joue le Q.I.

LA récente visite du pape en France a été pour le parc d'expositions Eurexpo de Lyon-Chassieu une véritable bénédiction. Du coup, nul n'ignore maintenant que Lyon est dotée d'un équipement capable de contenir des marées humaines, avec des accès acceptant sans tempête le flux et le reflux. Du bâtiment d'Eurexpo pourtant, le public des télévisions et la foule des pèlerins, massée devant un podium en plein air pour entendre Jean-Paul II, n'auront cependant rien vu ou presque. Et c'est sans doute dommage.

Mis en service le 29 septembre 1984 à l'occasion du Marché européen de l'ameublement (Meuropam), le parc est un outil moderne et performant. Il a revendiqué un moment le premier rang européen par la *superficie offerte* d'un seul tenant et de plain-pied – 81 500 mètres carrés de halls d'expositions s'étalent sur un patrimoine immobilier de 108 hectares. Lorsque ces halls sont tout à fait remplis, lors de la foire du printemps, ou du Meuropam, il est possible de visiter tous les exposants sans mettre le nez dehors ni monter une seule marche d'escalier.

EUREXPO peut accueillir des milliers de visiteurs sans les lasser et des centaines d'exposants sans les gêner.

Domaine réservé

Plus que le gigantisme, c'est l'intelligence de conception qui caractérise le parc lyonnais. Les architectes – les Lyonnais Curtelin et Ricard et les Parisiens Pelletrat et Journe – ont en soin d'éviter que le visiteur ne soit atteint d'agoraphobie : ils n'ont laissé que des perspectives acceptables... pour les jambes. Surtout, *ils ont imaginé* un bâtiment où chacun – exposant, visiteur, technicien – possède un domaine réservé. Le sous-sol des bâtiments est parcouru de tunnels techniques *autorisant toutes les interventions* sur les flux (télécommunications, électricité, eau, circuit vidéo, air comprimé) disponibles sur le champ et en tout point. Eurexpo peut abriter *en même temps*, sans que le public s'en rende compte, une exposition en cours de montage, une autre en cours de démontage et une troisième en plein déroulement.

Pour les exposants, l'installation dans ces locaux a apporté une véritable révolution : il est possible d'atteindre l'emplacement des stands à bord de véhicules de livraison sans rupture de charge. Dans l'ancien parc, situé sur les rives du Rhône, les livreurs devaient même monter des étages. C'était avant le déluge. Aujourd'hui, on vient du monde entier à Chassieu pour connaître l'état de l'art : le système intégré de surveillance par exemple. Un « bus » informatisé parcourt en quelques secondes des centaines de capteurs disposés en réseau pour déceler les moindres fuites d'eau, de gaz, les coupures d'électricité, les incendies, les tentatives d'effraction. Au poste central de commande, Big Brother veille. Et si l'aspect de la façade du parc a parfois été discuté, le dôme de verre sous lequel le visiteur oriente ses pas a soulevé bien *des enthousiasmes*.

Cet étonnant outil de travail a coûté 600 millions de francs, dont 170 pour la voirie, restée de la charge de la communauté urbaine de Lyon. Un comité de la Foire de Lyon (COFIL) a été doté en fonds propres par la ville de Lyon, le département du Rhône, la chambre de commerce de Lyon et le comité des banques. Il a contracté 295 millions de francs d'emprunts, notamment auprès du groupe de la Caisse des dépôts et consignations. L'exploitation du parc est assurée par la SEPEL, Société d'exploitation du parc des expositions de Lyon, société de droit privé.

Le capital de la SEPEL est détenu par la ville de Lyon, différentes organisations consulaires, des banques et un contingent de petits porteurs privés, parmi lesquels des actionnaires de la société de la Foire de Lyon, née en 1920 pour exploiter les anciennes installations du centre-ville. La SEPEL a versé au COFIL, au cours de son dernier exercice, plus de 40 millions de francs, permettant de faire face aux échéances d'emprunts.

Ce montage a jusqu'ici bien fonctionné. Le parc lyonnais connaît des résultats « *légèrement meilleurs que les prévisons* », affirme même Albert Romain, le directeur de la SEPEL. Eurexpo a « vendu » six fois au cours de son dernier exercice chacun des mètres carrés disponibles. Il les vendra sept fois en 1986-1987. Et une dizaine de fois en 1990, année où il devrait atteindre son seuil de rentabilité. Le conseil d'administration de la SEPEL aura à se prononcer dans quelques semaines sur le principe d'une extension des salles de réunions.

Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Pas tout à fait. Comme nombre de ses homologues, le parc lyonnais est *confronté* à une activité cyclique. Certains des Salons qu'il héberge ne sont organisés qu'une année sur deux. Le chiffre d'affaires de la SEPEL a ainsi atteint 118 millions de francs en 1984-1985, et s'est inscrit en baisse l'année suivante (109 millions). Pour l'exercice en cours, il va effectuer un bond en avant : le parc accueille le MIDEST à *partir du 20 octobre, comme* toutes les années paires désormais. Et en un seul exercice, il aura organisé deux fois le Marché européen de l'ameublement, qui a résolu cet automne de changer de date pour prendre place au printemps. L'endettement du COFIL a été contracté à des taux n'ayant plus cours aujourd'hui, et des négociations sont engagées avec la Caisse des dépôts pour un allégement de ces frais financiers – moyennant le versement de pénalités prévues par contrat.

Les accès routiers du parc ont été complétés au début de 1986 par la mise en service d'une voie rapide raccordée à l'autoroute A 43 entre Lyon et Grenoble, et le parc se trouve à une petite demi-heure en voiture du centre de la métropole régionale. Mais il souffre indiscutablement de ne pas bénéficier d'une desserte par des transports en commun en site propre – train ou métro. Toutes ses initiatives n'ont pas été couronnées d'un succès immédiat : ce fut le cas de la première édition des *journées professionnelles de la* Foire de Lyon, ou plus récemment des salons Agri Pro et Top Nature, sur lesquels planent aujourd'hui des incertitudes. Le planning d'occupation des lieux est bien rempli, et le parc accueillerait difficilement de nouvelles manifestations commerciales à l'automne.

Les gestionnaires d'Eurexpo ne cachent par leur agacement lorsqu'une de leurs initiatives – heureuses – est plagiée ici ou là, et vient concurrencer aux mêmes dates, ou à des dates tout à fait voisines, une manifestation commerciale lyonnaise. Ce fut le cas avec le Sicob de printemps, « concurrent » nouveau-né à Paris du Salon lyonnais de l'informatique Infora – la *plus belle réussite régionale* de ces dernières années.

C'est encore le cas cet automne avec le salon Europrotection, qui aura lieu en novembre au Bourget, consacré à la sécurité des biens et des personnes, alors que se déroule en octobre à Lyon le Salon Sécurexpo, préoccupé de la sécurité de l'homme au travail. Europrotection a choisi de changer de dates, pour prendre place désormais les années paires, comme son « rival » provincial. Les Lyonnais se demandent si quelqu'un viendra un jour arbitrer ces « matches franco-français ».

GÉRARD BUÉTAS.

Milan dans son élan

« *UN soir de septembre, j'ai conduit un client jusqu'à son hôtel en Suisse* », se souvient ce chauffeur de taxi qui nous dépose place Domodossola, à l'une des entrées du parc des expositions de Milan. « *Ce n'est pas si rare !* », nous confirme Franco Amato, directeur des relations publiques de la Foire internationale, sise dans la capitale lombarde.

Ce détail illustre somme toute assez bien la force et les faiblesses de la cité de saint Ambroise comme lieu d'accueil d'expositions commerciales : un certain nombre de blocages compliquent parfois la participation à l'événement ; et pourtant, sa capacité d'attraction est telle que les professionnels sont prêts à passer par-dessus plus d'un inconvénient pour en être, à toute force !

Les responsables de la foire ont décidé d'accompagner les efforts des industriels de la métropole lombarde.

Avec environ quatre-vingt-dix expositions spécialisées par an et près de cinq millions de visiteurs en 1985, Milan est aujourd'hui au tout premier plan européen comme « place de foires ». Pourtant, les responsables de l'organisation affectent une humilité quasi... japonaise pour en parler. « *Nous avons encore beaucoup à apprendre de la France et de l'Allemagne* », nous assure Franco Amato.

Cette modestie pourtant a de moins en moins de raison d'être, notent, par exemple, des observateurs étrangers. Ainsi pour Eric Sauvaire, secrétaire général de la chambre française de commerce et d'industrie en Italie, Milan a retrouvé, depuis deux ans, une « *agressivité nouvelle, comme place d'expositions commerciales* ».

Depuis plus d'un quart de siècle, la capitale lombarde demeurait en effet crispée sur sa grande « foire générale », qui revient ponctuellement chaque deuxième décade d'avril depuis l'année 1920. Or, comme partout dans le monde, l'intérêt pour une telle manifestation « tous azimuts » allait décroissant.

Ce n'est qu'au début de 1985 qu'un nouveau président, Mario Boselli, décida de relever le défi d'autres métropoles européennes, à commencer par Paris, pour ce qui est des expositions spécialisées. Non que celles-ci n'existassent déjà en nombre considérable et parfois avec un retentissement international certain. Mais ces manifestations s'étaient taillé leur place quasiment dans l'indifférence des responsables par le seul dynamisme des professionnels italiens de tel ou tel secteur : elles étaient donc vulnérables, exposées à la concurrence de toute autre place étrangère présentant des références sérieuses dans le domaine considéré.

Milan a donné, au début des années 80, un remarquable exemple de redressement industriel et financier : il eût été étonnant qu'il restât sans contrepartie du côté de la foire. C'est bien ce défi que celle-ci est en train de relever.

Le 20 octobre, c'est le Marché international du film et du documentaire (MIFED) qui bat son plein dans la capitale lombarde. Le MIFED existe en réalité depuis 1960, ce qui en fait un ancêtre dans sa spécialité. Mais, comme il est classique, l'explosion à la fin des années 70 de la production pour la télévision – dont Silvio Berlusconi a été le maître d'œuvre et dont il est aujourd'hui un porte-drapeau au niveau européen – a apporté une spectaculaire relance de cette rencontre des professionnels du grand et du petit écran, prolongée désormais par une « session de printemps », le Marché international de l'image et du son (LIMIAS), en avril.

La pointe annuelle, cependant, a lieu ici en septembre. Le plus grand événement est alors, sans conteste, le Salon du meuble, une manifestation pour laquelle la cité lombarde est au premier rang mondial – reflet là encore d'une des forces de l'industrie italienne. Le début de l'automne accueille également le MODIT, qui est en passe de devenir l'une des principales références mondiales en matière de mode.

La vérité oblige à dire qu'une certaine ironie allègre, toujours présente dans ces défilés façon italienne, rend la manifestation fort plaisante, même pour le non-initié qui s'y aventure. C'est là sans doute (mode, habillement, textile) la vitrine de l'un des plus rudes affrontements à venir entre Paris et Milan. La France a une très haute tradition, des griffes mondialement connues, une organisation très bien assise. « *Nous*, disent les Italiens, *nous avons quelques phénomènes* ». Le cas le plus éclatant est évidemment la famille Benetton, qui, il y a dix-*huit ans, avait* une petite affaire de tricots et qui aujourd'hui, avec l'équivalent de 12 milliards de francs de chiffre d'affaires, est devenue le symbole du « *made in Italy* ».

Coups de fusils

Sans prétendre à l'exhaustivité, on ne saurait sans injustice passer sous silence les deux MACEF (articles de maison), le MIPEL (articles de peau) ou le CART (papeterie), tous domaines où Milan est aux premiers postes européens, voire mondiaux.

Le parc des expositions est situé au cœur même de la capitale lombarde, ce qui aurait pu en faire un objet de convoitises à des fins immobilières. Or, tout au contraire, son extension est prévue sur un terrain aujourd'hui désaffecté de l'entreprise automobile Alfa-Romeo, ce qui lui permettra d'accroître de 10 % ses 60 hectares actuels. Mais on sait qu'en Italie et même à Milan, toutes les affaires où la puissance publique est impliquée ont tendance à traîner. En attendant, il a fallu trouver une annexe : le Pavillon sud, 100 000 hectares loués à Silvio Berlusconi sur ses réserves foncières de *Lacchiarella*, à une demi-heure de transport du centre-ville.

Les problèmes ? L'engorgement fréquent des abords – exact revers *de la situation* très centrale du parc – est heureusement compensé par une batterie de transports en commun exceptionnelle pour une cité italienne, dont un métro fort commode. Le modeste attrait touristique de la ville – une rareté dans la péninsule – est également un petit handicap, même si Venise est à deux heures seulement d'autoroute. Enfin, l'insuffisance dramatique (et à vrai dire fort peu explicable) des ressources hôtelières a pour évident corollaire une gamme de prix oscillant entre le guet-apens et le pur et simple coup de fusil.

JEAN-PIERRE CLERC.

Les Salons en Europe

	Nombre de Salons	Nombre de visiteurs		Nombre de Salons	Nombre de visiteurs
PARIS (1985)	75	6 571 303	BERLIN (1985)	10	1 011 946
Salons internationaux	40	4 105 226	BOLOGNE (1983)	12	1 072 694
Salons nationaux	34	1 362 638	LYON (1985)	9	915 969
Foire de Paris	1	1 103 439	LEIPZIG (1985)	2	803 600
MILAN (1983)	45	3 897 278	FRANCFORT (1985)	15	790 723
BARI (1983)	7	1 841 983	TURIN (1983)	8	748 825
MADRID (1984)	20	1 722 337	COLOGNE (1985)	18	744 781
HANOVRE (1985)	9	1 661 255	VÉRONE (1983)	6	663 875
AMSTERDAM (1985)	11	1 363 223	DUSSELDORF (1985)	7	542 788
BARCELONE (1984)	20	1 298 983	GÊNES (1983)	5	535 620
MUNICH (1985)	15	1 144 305	VALENCE (1984)	18	386 622
BRUXELLES (1985)	10	1 142 166	UTRECHT (1985)	12	308 446

Coordination : Jacques-François Simon.
Réalisation : Thérèse-Marie Deffontaines.
Chef de publicité : Gérard Bello.

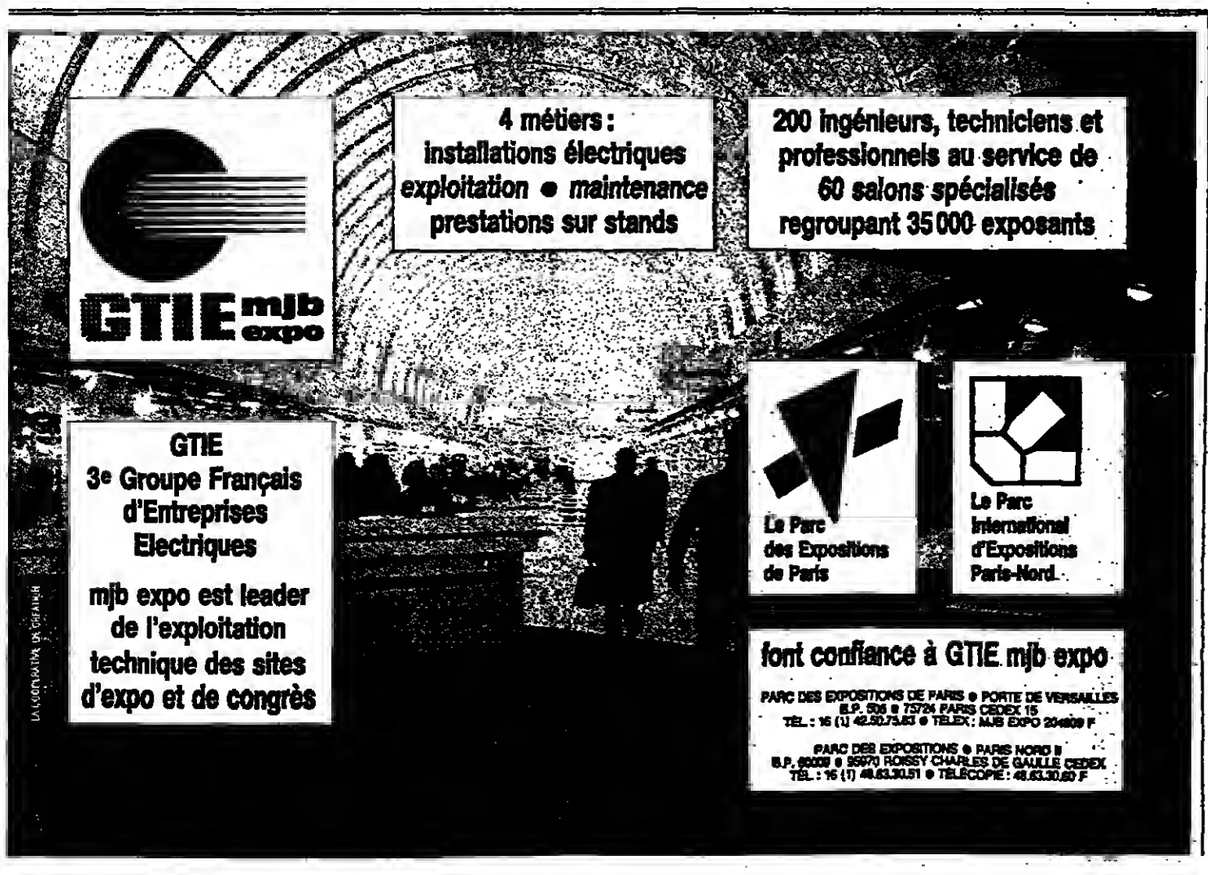

4 SALONS INTERNATIONAUX AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

SIMA
Salon International de la Mécanique Agricole
Salon International de la Motoculture de Plaisance/Jardinage
8 AU 15 MARS 1987
Paris-Porte de Versailles

SITEVI
Salon Professionnel International des Techniques et Equipements Viti-Vinicoles et Arboricoles
25 AU 27 NOVEMBRE 1986
24 AU 26 NOVEMBRE 1987
Parc des Expositions de Montpellier-Fréjorgues

SIMAVER
Journées Professionnelles du Salon International de la Motoculture de Plaisance/Jardinage
20 AU 23 SEPTEMBRE 1987
Parc des expositions Paris-Nord-Villepinte

SIMAVIP
Salon International des Techniques et Equipements d'Elevage Intensif
2 AU 5 DECEMBRE 1986
POUR 1987 CONSULTEZ LE SIMA
Parc des Expositions Paris-Nord-Villepinte

Renseignements SIMA : 24, rue du Pont
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex France
Tél. : 16 (1) 47-58-11-10

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PARIS

CAPITALE MONDIALE DES SALONS ET DES CONGRÈS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

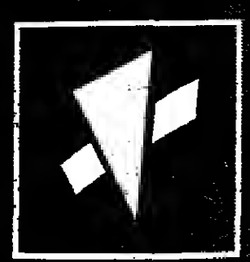

PARC DES EXPOSITIONS DE PARIS

PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS

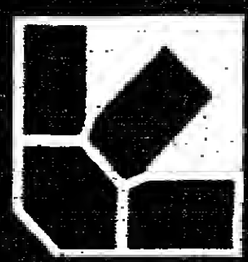

PARC INTERNATIONAL D'EXPOSITIONS DE PARIS-NORD

EXTRAIT DU FILM RÉALISÉ PAR YVES BUCLET, DIFFUSÉ À PARTIR DU 1er NOVEMBRE SUR TOUS LES LONG-COURRIERS AIR-FRANCE.

Communication

La réforme de l'audiovisuel

Quatre nouveaux membres pour la CNCL

La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), qui va remplacer la Haute Autorité de l'audiovisuel, compte quatre nouveaux membres. M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a désigné, le 20 octobre, Mme Daisy de Galard pour une durée de neuf ans, et Mme Jacqueline Baudrier pour une durée de cinq ans. M. Alain Poher, président du Sénat, a fait connaître le même jour ses choix. Il s'agit de deux membres de la Haute Autorité : M. Gabriel de Broglie, nommé pour cinq ans, et M. Jean Autin, pour une durée de neuf ans.

La CNCL comptait déjà quatre membres : MM. Michel Droit (Académie française), Pierre Huet (Conseil d'Etat), Michel Benoist (Cour des comptes) et Yves Rocca (Cour de cassation). *Le président de la République doit désigner deux nouveaux membres très rapidement. Les dix personnes ainsi nommées devront alors se réunir pour coopter trois « personnalités qualifiées dans le domaine de la communication ».* Ainsi au complet, la CNCL élira alors en son sein son président.

Mme Jacqueline Baudrier

La grande dame de la radio

Née le 16 mars 1922, Mme Jacqueline Baudrier entame en 1950 une longue et remarquable carrière dans l'audiovisuel. Après des études de lettres, elle est, pendant plus de dix ans, chroniqueur de politique intérieure et étrangère à la RTF. Rédactrice en chef adjointe des journaux parlés à l'ORTF de 1963 à 1966, elle devient ensuite responsable du journal parlé. En 1969, son ascension se confirme : elle est nommée directrice de l'information sur la deuxième chaîne. Mais M. Jacques Chaban-Delmas, contraint par le président Georges Pompidou à quitter Matignon, l'entraîne dans sa chute. Ecartée, elle assume alors pendant deux ans la direction de la régie de la première chaîne.

La nomination de M. Jacques Chirac comme premier ministre, en 1974, lui vaut un retour en grâce. Lorsque l'ORTF éclate en sept sociétés, elle prend la présidence de Radio-France. Une entreprise à laquelle elle se consacre avec passion et énergie, avec la création des radios locales du service public, dont *elle vient de souhaiter publiquement* le maintien. L'alternance de mai 1981 la contraint au départ. *Mais de tous les PDG de l'audiovisuel, elle est la seule à se voir proposer par le nouveau gouvernement socialiste une compensation prestigieuse* : le poste d'ambassadeur délégué permanent à l'UNESCO, dont elle devient membre du conseil exécutif en 1984. Après cette date, elle devient conseil en communication. Gaulliste de toujours, y compris en mai 1968, époque à laquelle elle a pris beaucoup de risques, *« main de fer dans un gant de velours »*, Mme Jacqueline Baudrier a laissé dans l'audiovisuel l'image d'une grande professionnelle.

Mme Daisy de Galard

Une professionnelle

C'est une professionnelle de la télévision que vient de choisir le président de l'Assemblée nationale en la personne de Mme Daisy de Galard. Née le 4 novembre 1929 à Tendron (Cher), Mme de Galard fut d'abord journaliste à *Elle* où elle s'occupa en 1951 des pages spectacles avant de devenir rédactrice en chef de l'hebdomadaire en 1972. Elle avait déjà commencé une carrière parallèle de productrice à la télévision, en même temps que Michel Polac, Jean-Marie Drot ou Hubert Knapp.

Dès 1967, Mme de Galard produisit en effet le magazine en couleurs « Dim Dam Dom », programmé le dimanche soir sur la deuxième chaîne de l'ORTF, qui fut longtemps considéré comme le magazine le plus sophistiqué de la télévision française. Elle produisit ensuite « Cinéastes témoins de leur temps, » « Cinémalices », etc.

Membre du conseil d'administration de TF 1 en 1975, elle siège aussi au Haut conseil de l'audiovisuel. A *cette même date, elle abandonne ses* fonctions de rédactrice en chef à *Elle* pour devenir directrice chez *Gaumont*, où elle est chargée des actualités de la cinémathèque de Joinville, des téléproductions et des *courts métrages. En 1984*, Mme Daisy de Galard est devenue producteur exécutif de la société Angel International.

MM. Jean Autin et Gabriel de Broglie

La continuité

En nommant à la CNCL les deux hommes qu'il avait déjà désignés en 1982 à la Haute Autorité, M. Alain Poher, président du Sénat, s'offre le luxe d'un joli contre-pied politique. N'affirme-t-il pas à sa manière la continuité des institutions chargées de régir l'audiovisuel face à une gauche qui n'a cessé de dénoncer la suppression de la Haute Autorité comme une simple manœuvre politique ? Il faut souligner cependant que MM. Jean Autin et Gabriel de Broglie, qui ont eu la charge difficile de représenter l'opposition au sein d'une institution composée majoritairement de sympathisants de la gauche, vont trouver à la CNCL une majorité nettement plus proche de leurs convictions politiques.

Agé de soixante-cinq ans, M. Autin est un ancien inspecteur de la France d'outre-mer, membre *dans les années 50 des cabinets de* MM. Louis Jacquinot, Robert Buron, Pierre-Henri Teitgen. Président de *Télédiffusion de France* entre 1974 et 1980, c'est un solide spécialiste des techniques audiovisuelles dont les compétences, de l'aveu même de Mme Michèle Cotta, furent bien utiles à la Haute Autorité. Président de l'Union européenne de radiodiffusion de 1978 à 1981, il jouit d'une certaine notoriété internationale et a toujours été un défenseur acharné du satellite de télévision directe.

Né en 1931, M. de Broglie est conseiller d'Etat. Après plusieurs postes de conseiller ministériel (dont l'un auprès de M. Maurice Couve de Murville à Matignon), il consacre toute sa carrière à l'audiovisuel depuis 1971. A la direction de l'ORTF d'abord, puis à Radio France, où il seconde Mme Jacqueline Baudrier, *enfin* à l'Institut national de l'audiovisuel jusqu'en 1981. A la Haute Autorité, Mme *Cotta relève « son œil acéré »* sur le droit de l'audiovisuel, la gestion des entreprises publiques et *l'équilibre de l'information.*

Au Marché international des programmes

Trois mille professionnels, mille soixante-dix-huit sociétés, quatre-vingts pays... et des affaires chiffrées en millions de dollars.

A défaut d'animation, d'événements le MIPCOM 86 (Marché international des programmes) pourra au moins aligner des chiffres satisfaisants. Les flux des programmes ont démontré qu'ils couvraient le monde entier.

Témoin les échanges de programme entre CBS et Canal Plus. Témoin aussi, le boom formidable des cassettes vidéo en Amérique latine, véritable aubaine et cheval de Troie pour le cinéma français.

L'explosion vidéo en Amérique latine : une chance pour le cinéma français

CANNES
de notre envoyé spécial

Il est Colombien, il vit à Paris, il est correspondant de la revue argentine *Heraldo del cine*, magazine numéro un pour l'audiovisuel en Amérique latine. Journaliste, cinéaste, vendeur de films, tourneur de clips et collaborateur, à ses moments, de TF 1, José Salcedo passe autant de temps au-dessus de l'Atlantique ou sur les différents marchés de l'audiovisuel que dans son bureau parisien.

Ce qui l'a le plus frappé au MIPCOM à Cannes ? L'explosion de la vidéo, ce qui pourrait ouvrir le marché latino-américain aux produits français. *« Il ne faut pas rêver*, dit-il, prudent. *Notre continent a beau être vaste, la plupart des pays n'ont pas encore un niveau de vie suffisamment élevé pour y développer le marché de l'audiovisuel. Mais il y le Brésil, la Colombie, le Venezuela, le Mexique, et surtout l'Argentine, où les choses bougent et où le développement rapide de la vidéo, offre des possibilités nouvelles au cinéma étranger. Qui plus est, en Argentine, il existe un fort courant francophile, voire francophone. »*.

Les films (sauf les dessins animés) ne sont pas doublés mais simplement sous-titrés, et, paradoxalement, après les films américains et anglais, ce sont les films français, et non espagnols, qui sont les plus populaires. Cela s'explique par le fait que l'espagnol classique, le castillan, *n'est pas compris en Amérique* latine et, surtout, que les films espagnols n'ont pas de vedettes connues, alors que les grands comédiens français – les Signoret, les Montand, les Delon ou les Depardieu – sont très populaires.

A Cannes, José Salcedo a surtout acheté de la vidéo pour l'Argentine, dont 15 % de produits français. *« La France a beaucoup vendu*, dit-il, *elle est en train de vider ses stocks de vieux films en vidéo. Cela représente des productions haut de gamme, alors que les films d'action italiens ou les séries anglo-saxonnes que j'ai acquis sont plutôt de la catégorie B, ou même C... »*

Il reproche surtout aux Français de se désintéresser de ce nouveau marché latino-américain, au point de céder souvent les droits pour les deux Amériques aux Etats-Unis. Pour le moment, la circulation audiovisuelle entre l'Europe et l'Amérique du Sud est à sens unique. Mais le cinéma latino-américain commence à être reconnu dans les festivals mondiaux. C'est ainsi que l'actrice Norma Aleandro a reçu l'oscar de l'interprétation féminine pour *l'Histoire officielle*, que le film argentin *la Pelicula de Rei* a reçu le Lion d'or à Venise et que le film colombien *le Temps de mourir* tiré d'une histoire de Garcia Marquez, a été vendu dans le monde entier.

ALAIN WOODROW.

Le journal de CBS sur Canal Plus

Dan Rather au petit déjeuner

Pas de frontières pour le Père Noël. Des États-Unis, il apportera dans sa botte, pour les fidèles de Canal Plus, la célèbre émission d'information américaine, « CBS Evening News », animée par Dan Rather, le plus connu des journalistes de télévision d'outre-Atlantique. De France, réciprocité oblige, il s'en retournera avec des programmes sportifs et des émissions pour enfants produits par la chaîne payante. Un échange de bons procédés qui, à partir de la fin décembre ou du début du mois de janvier, permettra aux téléspectateurs français de découvrir, chaque matin, de 7 heures à 7 h 30, le journal de CBS que des millions d'Américains auront regardé la veille au soir. M. Pierre Lescure, directeur général de Canal Plus, vient d'annoncer cette nouvelle initiative de sa chaîne, à Cannes, où se tenait le MIPCOM.

Ce journal sera diffusé en clair (sans codage), et présenté en version originale mais ceux qui ne possèdent pas parfaitement la langue anglaise ne seront pas pour autant pénalisés : des sous-titres reprenant l'idée générale de l'information donnée s'inscriront régulièrement sur l'écran.

Il y a près d'un an que l'idée germait (*le Monde* du 6 novembre 1985). Il fallait que le gouvernement donne son feu vert. C'est aujourd'hui chose faite : M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, l'a confirmé à Cannes, après avoir reçu l'assurance que CBS accepterait, en contrepartie, de diffuser certaines émissions de la chaîne payante française.

A. Rd.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 21 octobre

En raison du préavis de grève déposé par les syndicats, les programmes des télévisions et des radios publiques seront réduits au service minimum, le mardi 21 octobre.

Radio France, Radio France internationale et Radio France Outre-Mer diffuseront de la musique en ininterrompu, à l'exception de trois éditions d'informations à 7 h, 13 h, et 19 h. Quant aux programmes des trois chaînes publiques, ils se limiteront aux journaux d'informations de 13 h et de 20 h (sur TF 1 et A 2) et aux actualités régionales de 19 h 15 à 19 h 35 (sur FR 3). Un film français commun aux trois chaînes sera d'autre part diffusé à partir de 20 h 30 (d'une durée de 1 h 26 mn) : *la Dérapade*, réalisé par Etienne Périer d'après un scénario de Dominique Fabre et Etienne Périer, avec Christophe Malavoy, Corinne Dacla et Roland Blanche, dans les principaux rôles.

Canal Plus et la « 5 » n'ont pas prévu, pour leur part, de modification de leur programmation, mais leur diffusion normale reste soumise aux conséquences des arrêts de travail à Télédiffusion de France (TDF). Quant à *TV 6*, ses émissions ne devraient pas être perturbées sauf à Toulon, Lyon, Marseille et Lille.

CANAL PLUS

20 h 35, cinéma : Brubaker. ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1980), avec Robert Redford, Yaphet Kotto, Tim McIntire ; 22 h 40, Flash d'informations ; 22 h 50, Cinéma : La femme libre. ■ Film américain de Paul Mazursky (1977), avec Jill Clayburgh, Alan Bates, Michael Murphy... (v.o.) ; 0 h 50, Cinéma : Putain d'histoire d'amour. ■■ Film français de Gilles Béhat (1980), avec Richard Berry, Mirella d'Angel, Evelyne Dress... ; 2 h 25, Spécial [illegible].

LA « 5 »

20 h 30 Série : Thriller ; 21 h 45 Série : Kojak ; 22 h 40 Série : Arabesque.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

Mercredi 22 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 Vitamine.
Invité : Richard Gotainer ; les Snorkys ; Jem ; Mme Pepperpote ; les Gobots ; Vitaboum ; Séquence look ; Vitavurns ; Dodu dodo et ses amis...
16 h 20 Série : Miss (rediff.).
De Janine Oriano, réal. Roger Pigaut.
Premier épisode : Miss a peur.
Avec Danielle Darrieux, Jacques Morel, Noëlle Adam, Stéphane André.
17 h 15 Série : Madame SOS (rediff.).
D'Alain Dhenaut ; scénario et dialogues Marcel Mithois.
Premier épisode : Karatécœur.
Avec Annie Cordy, Jean-Pierre Darras, Jeanne Herviale, Renaud Verley.
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
Invité : Vivien Savage.
19 h 55 Tirage du Tac-O-Tac.
20 h Journal.
20 h 25 Tirage du Loto.
20 h 30 Football.
En direct du stadium de Toulouse, Coupe de l'UEFA, 2e tour, match aller. Toulouse-Spartak de Moscou.
22 h 20 Documentaire : Voyage au bout de la vie.
Série de quatre émissions réalisée par Bernard Martino et Marc Horwitz. Deuxième partie : les stratèges de la mort tendre.
Avec la participation des docteurs Louis Heyse-Moore, Balfour-Mount, Maurice Falardeau et Yves Quenneville.
23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

> En cas de non-retransmission du match le programme serait modifié comme suit : 20 h 35 Téléfilm : Neige à Capri. 22 h 05 Documentaire : Voyage au bout de la vie. 23 h Journal. 23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 Téléfilm : L'or blanc.
Réal. Geraldo Coutinho. Avec A. Chateau, O. Castro, M. Garrel.
Pour sortir de son ennui, une jeune femme, qui vit en Amérique du Sud, décide d'enquêter sur les filières de la drogue...
15 h 5 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Ty Uan ; Silas ; Flic bouc ; Cosmocats.
17 h 40 Terre des bêtes.
Au pays des loups.
18 h 5 Feuilleton : L'amour à tout prix. (3e épisode.)
18 h 30 Magazine : C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
Invité : Darry Cowl.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Fred Connexion.
De Serge Korber.
Avec Alain Doutey, Sophie Barjac, Jacqueline Doyen, Claude Villers.
Bastien Mercier, jeune député, est promis à un bel avenir politique et à un brillant mariage. Tout semble lui réussir, mais voilà que son ex-femme réapparaît et, avec elle, la Mafia et des cadavres...
21 h 55 Magazine : Sexy folies.
De P. Breugnot et B. Bouthier.
Au programme : Les rites de l'amour ; Baisers volés ; Miss Entreprise ; Soft qui peut ; Madame France ; Cocktail explosif ; Casting présentatrices ; Le jeu de la séduction.
22 h 55 Histoires courtes.
Bébé, de Christophe Jean-Elie.
Une jeune maman en manque de drogue, son bébé enlevé... Mais tout finira par s'arranger. Ce court métrage, plutôt bien fait, est le premier du jeune réalisateur Christophe Jean-Elie.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h Documentaire : Splendeur sauvage.
14 h 30 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron. (*11e épisode.*)
14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Feuilleton : Davy Crockett.
17 h 20 Dessin animé : Les amis de Woody Woodpecker.
17 h 30 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
17 h 55 Croqu'soleil.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux à Mulhouse.
20 h 35 Variétés : C'est aujourd'hui demain.
Avec Charles Aznavour, Stéphanie de Monaco, Jean-Pierre Mader, Jean-Luc Lahaye, Marcel Jullian, Philippe Bouvard, Luis Fernandez, Dario Boutboul...
21 h 55 Magazine : Thalassa.
▶ Vingt-cinq ans à l'assaut de l'Atlantique.
Document en trois parties de William Garit et Jean Loisean, à l'occasion de la prochaine Route du rhum. 1re partie : L'étrange idée de Blondie Hasler.
22 h 45 Journal.
23 h 15 Magazine : Montagne.
23 h 40 Prélude à la nuit.
L'été, de Vivaldi, par l'European Master Orchestra, dir. Nicolaj Nanschen.

CANAL PLUS

14 h (et 17 h 50) Cabou Cadin ; 14 h 25, Téléfilm Implosion (trois) ; 16 h 5, Téléfilm : Les aventuriers du Nouveau Monde ; 18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 20 h 5, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 21 h, Cinéma : Taps. ■ Film américain d'Harold Becker (1981), avec George C. Scott, Timothy Hutton, Ronny Cox ; 23 h 5, Flash d'informations ; 23 h 15, Cinéma : L'emprise. ■ Film fantastique américain de Sidney J. Furie, (1981), avec Barbara Hershey, Ron Silver, David Labiosa ; 1 h 20, Téléfilm : Au-delà des plaines.

LA « 5 »

7 h 45, 12 h 40 Série : Happy days ; 8 h 10 Série : Shérif fais-moi peur ; 9 h, Série : K 2000 ; 9 h 50, 13 h 5 Série : K 2000 ; 10 h 40, 14 h 45 Série : Thriller ; 11 h 50, 15 h 55 Série : Kojak ; 13 h 55 Série : Arabesque ; 16 h 45, Dessin animé : les Schtroumpfs ; 17 h 35 Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 25, Série : Chips ; 19 h 15 Série : Happy days ; 19 h 40 Série : Star Trek ; 20 h 30 Série : Thriller ; 21 h 40 Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 45 Série : Arabesque ; 23 h 35 Série : Thriller ; 0 h 45 Série : L'inspecteur Derrick ; 1 h 50 Arabesque.

TV 6

14 h Tonic 6 ; 17 h Système 6. Invité : Mehdi El Glaoui 19 h, NRJ 6. Invité : Killing Joke : 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
Invité : Jean-François Bory ; portrait : Héraclite, par Marcel Conche ; reportage : Québec vivant.
21 h 30 Musique : Palestiens.
A Chypre, la musique monte la garde.
22 h 30 Nuits magnétiques.
La nuit et le moment ; Nos amies les bêtes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné au Centre Georges-Pompidou à Paris le 1er mars 1986).
Quatuor à cordes (création française), de Crawford Seeger ; Quatuor à cordes, de Lutoslawski ; Quatuor à cordes no 8, de Schulthorpe ; Quatuor à cordes no 3, de Bartok, par le Quatuor Kronos, David Harrington, John Serba, violon, Hank Dutt, alto, Johan Jeanrenaud, violoncelle.
23 h Les soirées de France-Musique. Jazz-club en direct du New Morning, avec le groupe du contrebassiste Charlie Haden.

FILM DE SECURITE 3M
Elimine les projections d'éclats de verre en cas de bris, explosion, vandalisme
Information immédiate auprès de la Sté REFLECTIV
4, Pl. M. de Fontenay - 75012 PARIS
Tél. : (1) 43 47 53 53
APPLICATEURS AGREES

Mes infos ? C'est une question de seconde
L'actualité sur Minitel.
Les flashes minute par minute.
Les dossiers du jour.
Le Monde sur Minitel
36.15 tapez : LEMONDE
LE MINITEL A TROUVÉ A QUI PARLER.

SECTEURS DE POINTE

FAUT-IL METTRE A LA RETRAITE LES CADRES DE QUARANTE ANS ?

« A partir de cet âge on ne peut plus améliorer la donne »

Le Centre de perfectionnement aux affaires, qui dépend de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, et le journal *le Monde* ont réuni le 16 octobre, à l'occasion du Forum-Expo de liaisons sociales des responsables de gestion du personnel pour débattre de l'avenir des cadres de quarante ans.

Le cadre de quarante ans sait-il que sa carrière est bientôt achevée ? Sûrement pas. Insouciant, trop confiant dans ses succès présents et passés, pourvu d'un moral à toute épreuve, il ne prête pas attention à ces petits détails inquiétants ou à ces craquelures que décèlent les spécialistes, déjà en alerte.

Car les spécialistes en gestion du personnel sont formels. C'est à trente-six ans que le cadre a fait l'essentiel de son chemin, que *« les dés sont jetés »*. A partir de cet âge, on ne rattrape plus le temps perdu ; bref, *« il ne se passe plus rien »*. Certes, il y aura encore des évolutions, mais *« en pente douce »* seulement, selon des critères totalement prédéterminés. La voie est toute tracée, la carrière prédestinée et, affirment encore les spécialistes, *« on en peut plus améliorer la donne »*.

Cantonnée dans un secteur d'activité, dans une fonction et, bien sûr, dans une entreprise, le cadre de la quarantaine ne doit plus se bercer d'illusions. Personne ne peut croire qu'il va *« exploser »*, puisqu'il ne l'a pas encore fait... A quarante-cinq ans, sa carrière sera finie. Il pourra encore gravir *« un ou deux échelons dans la hiérarchie »*, mais il ne représentera plus l'espoir pour sa société.

S'apercevrait-il de ces menaces sur lui que le cadre de quarante ans en aurait encore une fois pris conscience trop tard. C'est à trente-deux ou trente-trois ans, quand ils découvrent l'horizon bouché, que les plus lucides se sont tournés vers les petites et moyennes entreprises pour y entreprendre une seconde carrière, juste à temps. Après, une telle réaction serait inutile et, pourquoi pas, suicidaire.

Fort heureusement, on compte peu de spécialistes des cadres de quarante ans, et rares sont les études qui portent sur le sujet. A lire leurs conclusions, toute une tranche d'âge de cadres sombrerait dans le désespoir ! Pierre Rivard a consacré une thèse d'Etat, en 1984, aux carrières de cadres et aux *« stratégies de valorisation de la force de travail »* qui établit, par un graphique, l'évidence fatidique de l'âge de trente-six ans. Brusquement s'effondre le *« taux d'embauche en cours de carrière »* qui doit tenir compte de l'expérience professionnelle requise dans une autre entreprise. Insensiblement, la *« pente de salaire »* dégringole en parallèle. Pascal Lobry, membre du service Etudes et développement de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), qui a travaillé sur ce thème à la demande de la CGC, reconnaît avoir trouvé peu d'éléments dans les recherches précédentes et se demande si les caractéristiques peuvent être clairement établies.

Hormis les aspects caricaturaux évoqués, on ne dispose, de fait, que d'informations éparses, difficiles à relier. Une récente étude de l'institut ADIA, réalisée à partir de la compilation de deux cent cinquante bilans sociaux d'entreprises de plus de trois cents personnes, estime à quarante-deux ans l'âge moyen des cadres (contre trente-huit ans pour l'ensemble des salariés), à quinze ans l'ancienneté moyenne (contre douze ans et demi), et à 19 526 francs, en 1984, leur salaire brut mensuel moyen.

Si quarante ans apparaît donc comme l'âge de la stabilité, une autre étude de Philippe Carré pour *Interface* tend à démontrer que cela coïncide, de leur part, avec un *« désengagement de la formation professionnelle »*. Ou bien les salariés sont désormais moins sollicités par leurs employeurs pour suivre des stages, ou bien eux-mêmes en demandent plus rarement. Toujours est-il qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à obtenir des formations.

Le contraire de recruter

Tous ceux qui se sont penchés sur les problèmes de gestion des âges dans les entreprises soulignent aussi que, parvenu à cet âge, l'évolution du cadre est moins perceptible, sauf si elle s'intègre dans des stratégies d'entreprise. Les employeurs ont tendance à faire observer, indique Pascal Lobry, qu'*« ils ne décident plus, alors, de la carrière des gens »*, chacun étant responsable de sa situation. C'est souvent plus tôt que le chef d'entreprise se soucie de modifier les orientations. Il fait dans ce cas référence à la maladie, pour pratiquer *« le préventif ou le curatif »*. A quarante ans, on appartient aussi *« au public de l'out-placement »*. C'est-à-dire que l'on organise pour certains cadres un départ discret, avec l'aide de cabinets-conseils spécialisés dans les opérations individuelles de *« décrutement »*.

Pourtant, cette tranche d'âge a un comportement différent des autres, d'abord pour des raisons historiques. Ils ont un sentiment individuel de leur carrière, sont plus volontaristes et moins *« inféodés »* à leur entreprise, sans doute parce qu'ils appartiennent à la génération de mai 1968, qu'ils aient participé ou non aux événements. Ils sont *« mentalement plus mobiles »*, dit Pascal Lobry, mais *« cela ne se traduit pas forcément par leur départ de l'entreprise »*, mais ils en rêvent. A cause du chômage qui limite les possibilités, ils restreignent leurs velléités parce qu'ils rencontrent moins d'opportunités. Il n'empêche. Leur attitude tranche avec celle des cadres de plus de cinquante ans, ou de moins de trente-cinq ans, qui recherchent une *« entreprise sécurisante, maternante »*. Bientôt, cette caractéristique culturelle devrait s'atténuer avec l'âge.

ALAIN LEBAUBE.

POINT DE VUE

Le mythe du « place aux jeunes ! »

par GEORGES DE SAINTE MARIE
directeur du CPA de Jouy-en-Josas

Le thème de l'inadaptabilité du cadre de quarante ans est l'exemple du faux problème engendré par les mythologies de notre société. Pourquoi une barre à quarante ans ? Chacun connaît, tous les dix ans environ, une succession de cycles dans sa vie professionnelle et personnelle, occasions de profondes métamorphoses.

Mourir ou renaître, idée beaucoup trop tranchée. Toutes les acquisitions humaines se font par strates, acquisition permanente de connaissances et de compétences, dans un univers relationnel de plus en plus riche. Mais les symboles sociaux ont la vie dure. C'est si commode de dire « Place aux jeunes ». Quand l'ensemble d'une génération semble avoir échoué dans un projet de société, on se dit que la suivante pourra mieux en réussir un autre, alors que c'est tout le corps social — jeunes et moins jeunes — qui doit redresser son esprit, chacun avec ses talents propres.

Dans l'état de crise économique structurelle que nous connaissons, il semble nécessaire de diminuer les effectifs des entreprises pour rendre celles-ci plus efficientes et plus rentables. De même, il paraît prioritaire de faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle.

Alors, on opère sous anesthésie, on « offre » une tentante préretraite aux plus de cinquante-cinq ans, quelquefois même aux plus de cinquante ans. Bientôt aux plus de quarante-cinq ans ? Place aux jeunes... Faut-il entendre que, dès quarante ans, « Frères, il faut songer à mourir » ?

Mettre ainsi les « vieux » sur le touche, c'est se priver d'un potentiel considérable, d'une somme de savoir et d'expériences, d'un facteur d'équilibre et surtout de la mémoire vive des entreprises. Durant le colloque organisé par *le Monde* et le CPA, un des intervenants, directeur des ressources humaines d'un grand groupe industriel, a avoué que bientôt on aurait besoin d'hommes de cinquante-cinq ans pour rebâtir la pyramide des âges.

Toutes les crises — collectives ou individuelles — sont des passages, des moments de transition, inéluctables et nécessaires. En japonais, l'idéogramme du mot « crise » est fait de deux idéogrammes primaires : alerte et opportunité.

Les contractions temporelles, l'accélération des mutations du monde actuel précipitent ces crises. Il faut en permanence se préparer à tous ces passages. Il faut que chacun redresse son esprit, fasse un bilan personnel, évalue ses possibilités, se donne des outils de réflexion et d'action.

Rester éveillé

Ces moments de crise doivent être considérés comme des révélateurs, l'occasion de remises en question, de retours sur soi-même. Ils doivent pousser chacun à développer un projet personnel en synergie avec le projet d'entreprise. Le gouvernement personnel et le gouvernement des entreprises sont liés.

Pour un cadre, son projet peut s'inscrire à l'intérieur de l'entreprise. C'est, en particulier, le sens de la démarche « intrapreneuriale ». Il peut aussi prendre la forme d'une création de sa propre entreprise, mais il faut se garder là de ce qui est aussi une mode.

Dans tous les cas, l'entreprise doit faire le maximum d'efforts, développer une grande imagination pour soutenir les projets de ses collaborateurs. Ce n'est pas seulement par des appuis financiers, mais surtout par un entraînement, un perfectionnement des cadres les plus volontaires qu'elle le fera. Thomson SA entre autres l'a très bien compris.

De même que l'entreprise doit se maintenir en état de veille face à tous les défis actuels — technologiques, socioculturels, macro et micro-économiques ou tout simplement commerciaux, — de même chaque individu doit être éveillé. Trop vivent les yeux fermés dans le court terme.

Dans cette optique, le champ d'action de nos entreprises est mondial. Cette donnée internationale, il faut la vivre et en accepter les conséquences : être mobile, ouvert aux autres cultures. L'enseignement, la formation continue en France n'en tiennent pas encore suffisamment compte. Le nouveau programme mondial du CPA pour dirigeants, de même que le caractère international imprimé au CPA de Jouy tendent à répondre à ce besoin essentiel.

Le modèle japonais, qui n'est que partiellement applicable en Occident, nous enseigne le sens de l'entreprise, de la collectivité, de l'équipe. Seul un perfectionnement collectif est à terme efficace. La compétition individuelle, le *struggle for life*, sont utiles à la seule condition que tous tirent dans le même sens. Que les membres du comité de direction d'une entreprise apprennent vraiment à travailler ensemble dans le cadre d'une stratégie globale. C'est dans cet esprit qu'ont été créés, il y a un an, les séminaires « Equipes dirigeantes » au CPA.

Cet entraînement à la direction des entreprises, la maîtrise des opportunités et des menaces de l'environnement sont d'une extrême importance dans ces étapes de la vie des hommes et des entreprises. L'échec apparent qu'est une mise en chômage ne peut être surmonté que si l'on s'y est préparé. C'est la seule façon de vivre ce passage difficile.

Préparer les adaptations

Il reste que des adaptations drastiques ont été nécessaires pour redresser des pans entiers de l'économie et que d'autres viendront. Mais cela se prépare, par la formation, le perfectionnement, le redéploiement des hommes et des femmes vers d'autres fonctions, d'autres régions, d'autres entreprises, d'autres secteurs d'activité. L'innovation doit être au centre des préoccupations des chefs d'entreprise : découvrir de nouveaux champs d'exploitation et y mettre chacun à la place où il sera le plus efficace et où il se sentira le mieux, en rejetant toute rigidité. Que cette reconversion des cadres jeunes et moins jeunes ne s'apparente pas au recyclage des eaux usées.

Un dernier point s'est abordé au cours du colloque des Liaisons sociales, qui sentait le soufre il y a peu d'années : la nécessité du profit pour les entreprises.

Aujourd'hui comme hier, le profit n'est pas la finalité dernière de l'entreprise. Celle-ci ne peut se situer que dans l'épanouissement des hommes et des femmes. Mais il est pour le développement de notre société un point de passage obligé : celui de nos entreprises. La rentabilité, donc le profit, est seule à pouvoir l'assurer. Sans la reconnaissance de ce préalable absolu, tout n'est que littérature, y compris et surtout l'avenir des « plus de quarante ans ».

PRETS CONVENTIONNES

REPRODUCTION INTERDITE

24

SECTEURS DE POINTE

®Hoechst High Chem

Comptant parmi les toutes premières filiales de HOECHST dans le monde, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards, dont près de la moitié provient de notre production.
4 usines et un centre de recherches fabriquent et développent une large gamme de produits spécifiques.
Notre usine de Cuise Lamotte, proche de Compiègne (60) souhaite, pour répondre à l'évolution de ses structures, pourvoir 2 postes en **production**.

Chef du Département Organique

En étroite liaison avec les Ingénieurs du Département (100 personnes environ) il aura à coordonner l'activité de trois unités de fabrication de chimie fine dont une polyvalente, et à optimiser les moyens de production.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Chimiste, d'environ 35 ans, pouvant nous offrir une expérience réussie en Production. Réf. 725

Ingénieur «Procédés»

Pour l'ensemble du Département Auxiliaires Textiles et Tensio Actifs (trois unités de fabrication dont deux multi-produits), il aura à mettre au point les fabrications nouvelles et à transposer au stade industriel les procédés nouveaux.

Ce poste très évolutif peut intéresser un Ingénieur Chimiste (et/ou Génie Chimique), d'environ 32 ans, ayant déjà une expérience industrielle en chimie organique et en chimie des polymères. Réf. 726

Ces deux postes impliquent **la connaissance de l'allemand**.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à la Société Française HOECHST - Département des Ressources Humaines, Tour Roussel Hoechst, Cédex 3, 92080 Paris la Défense

Hoechst

La voie de l'innovation

DESSEIN

Recherches statistiques et Intelligence Artificielle

De formation ISUP, ENSAE, DEA statistiques..., vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience dans le service Etude d'un grand organisme ou d'une entreprise, de préférence internationale; vous avez déjà effectué des travaux en Intelligence Artificielle.

Dans l'unité statistique, au sein du Département Logistique et Méthodes de Production, vous proposerez et évaluerez de nouvelles techniques statistiques adaptées à l'évolution rapide de l'environnement ; une collecte de l'information par scanning, une diversité croissante des informations disponibles. Vous travaillerez dans un domaine stratégique pour l'avenir de l'entreprise et disposerez d'outils performants (SAS, NOMAD...).

Nielsen est la première entreprise mondiale de panels et en raison des échanges internationaux à l'échelon du groupe, la connaissance de l'anglais est indispensable.

René PILLOY examinera votre candidature accompagnée d'une photo sous référence 746.

Nielsen

A.C. NIELSEN Direction des Ressources Humaines
9, avenue des Trois Fontaines 95000 Cergy-Pontoise.

CURRICULUM

L'INGENIERIE SANS FRONTIERES

OTH HABITATION, société d'ingénierie leader dans le domaine de l'Aménagement et de l'Habitat recherche pour s'intégrer au sein d'équipes dynamiques :

Ingénieur Grande École

de 30 à 35 ans, spécialisé en Hydrologie et Hydraulique urbaine, qui sera responsable, au sein du service Génie Urbain, du Développement et de l'utilisation des outils informatiques de Conception Assistée par Ordinateur : cartographie urbaine, modèles mathématiques de génération de débits et simulation d'écoulement, gestion des réseaux.

Cet ingénieur touvera au sein d'OTH HABITATION un environnement tant technologique qu'informatique de très haut niveau et bénéficiera d'une organisation interne privilégiant la responsabilité personnelle de chaque ingénieur.

Chef de projet

spécialiste du montage d'opérations urbaines qui sera responsable de prestations de services à des collectivités locales, aménageurs, maîtres d'ouvrage dans le domaine de l'aménagement (ZAC, OPAH) et du management de projets complexes. Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 30 à 35 ans, il devra allier une compétence technique en matière d'infrastructure et d'économie des projets à une connaissance juridique des procédures. Il s'appuiera sur les services techniques internes couvrant toutes les spécialités nécessaires à une bonne maîtrise des opérations.

OTH

Ces postes sont basés à Paris mais des interventions de courte durée sont à prévoir en province et à l'étranger. Anglais souhaité.

Adresser C.V. à : F. MELONIO, Directeur Général OTH HABITATION 18, boulevard de la Bastille 75012 PARIS.

CURRICULUM

RHÔNE-POULENC

*L'unité de production de notre **secteur Audio Professionnel** situé à AVRANCHES, assure la fabrication des disques pour l'enregistrement direct et celle des bandes magnétiques perforées pour l'enregistrement du son destinées au cinéma et à la télévision.*

C'est pour ce dernier atelier que nous recherchons notre

RESPONSABLE DE FABRICATION

Réaliser les objectifs de production en qualité, délai et coûts, manager un effectif de 70 personnes, former, informer et motiver vos collaborateurs, telle sera votre mission. Les techniques que nous utilisons : fabrication des enduits, enduction de films, découpe et perforation des bandes puis contrôle.

Pour cette activité en important développement, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Généraliste Type AM, parlant anglais, ayant déjà une expérience de production et de conduite des hommes.

A terme, le poste devrait évoluer vers le responsabilité de l'ensemble de la production du secteur Audio Professionnel. Bon manager, vous devrez alors pouvoir animer avec une grande autonomie, une équipe de 110 personnes, savoir dialoguer et travailler en groupe.

Pour un premier contact adressez votre candidature en indiquant votre niveau de rémunération actuelle sous la référence 141M.

ALPHA CDI, 181, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE.

MEMBRE DE SYNTEC

ALPHA CDL

PEINTURE
off-shore, marine, anticorrosion
Directeur d'usine

Une société renommée recherche le Directeur d'une petite unité de production.

Il travaillera en étroite liaison avec les services commerciaux et le laboratoire de recherche développement, afin d'optimiser les fabrications (coûts, délais, prix de revient), de les faire évoluer.

Il fera également progresser constamment les outils de production, l'organisation, le personnel de l'usine et son encadrement.

Ce poste conviendrait à un ingénieur chimiste, ayant une expérience confirmée de la production (acquise dans le même domaine ou secteur proche) témoignant de solides aptitudes pour diriger le personnel, gérer, aller de l'avant...

Poste : côte méditerranéenne.

Ecrire sous réf. FY 199 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris **etap**

PUBLIPANEL

INGENIEURS GRANDES ECOLES

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS

Transmission, Commutation, Téléinformatique, Aéronautique : nous sommes dans ces quatre domaines parmi les leaders et exportons dans plus de 50 pays. Pour les impliquer quotidiennement dans la haute technologie, nous recherchons aujourd'hui des INGENIEURS GRANDES ECOLES - SUPELEC, ENSEEIHT, ENSERG, ISEN, ISEP... pour les secteurs suivants :

- **BRANCHE TRANSMISSIONS ET RESEAUX :**
  - *LANCEMENT ET SUIVI PRODUCTION :*
    - Définition des matériels à lancer en fabrication (vidéocommunications - faisceaux hertziens - transmissions numériques).
  - Suivi de l'avancement en fabrication.
  - Coordination des actions techniques : assistance production.
  - Notions d'informatique souhaitées (IBM PC). (Réf. A)
  - *PROPOSITIONS ET MARCHES D'ETUDES :*
    (Ingénieur débutant ou 1 an d'expérience)
    - Préparation propositions d'études.
    - Négociations suite à remise propositions.
    - Préparation marchés (cahier des charges techniques et aspect financier).
    - Suivi clients. (Réf. B)
  - *ELECTRONICIEN*
    (Débutant ou quelques années d'expérience)
    - Travaux laboratoire : conception et développement dans le domaine des transmissions numériques. (Réf. C)
- **BRANCHE COMMUTATION**
  - Développement logiciel dans le domaine des télécommunications - vidéocommunications.
  Lieu de travail : MASSY. (Réf. D)
- **BRANCHE OPTRONIQUE ET AERONAUTIQUE**
  - *ELECTRONIQUE NUMERIQUE TEMPS REEL*
    - Expérience électronique embarquée, matériel (processeurs cablés, architectures calculateurs).
    - Responsabilité : développement maquettes et prototypes pour système autoguidage infrarouge missiles - 3 à 5 ans d'expérience. (Réf. E)
- **CENTRE DES INSTALLATIONS ET MAINTENANCE**
  - *MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS* constituant les systèmes de transmission vidéocommunications. (Réf. F)
  - *INSTALLATION CABLES.* Marchés clientèle privée (Autoroutes). Vente et après-vente. (Réf. G)
  - *MISE EN SERVICE FAISCEAUX HERTZIENS* militaires. (Réf. H)

Ces postes sont basés en REGION PARISIENNE SUD.

- **SERVICE INFORMATIQUE**
  - *GESTION ADMINISTRATIVE.* (Réf. I)
  - *GESTION DE PRODUCTION.* (Réf. J)

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., sous la référence du poste choisi à SAT - Service Central du Personnel - 41, rue Cantagrel - 75631 PARIS Cedex 13.

Organisation et Publicité

ELECTRONIQUE - AUTOMATISMES
VALENCE (DRÔME)

Importante filiale d'un grand groupe français, nous concevons et réalisons de grands systèmes automatiques, des machines et des produits pour l'industrie et les administrations. Notre usine de Valence (650 pers.) est spécialisée dans les systèmes de codage et de tri de courrier et dans les machines spéciales. Le développement de ses activités implique la création d'un nouveau poste d'

INGENIEUR D'ETUDES

Il est rattaché au Responsable d'un groupe d'Etudes (1 ingénieur et 8 techniciens) qui est chargé des études d'automatismes pour machines spéciales et d'études diverses d'électrotechnique pour les systèmes de tri de courrier. Il sera responsable de la conduite d'études d'automatismes et animera une équipe de 2 à 4 techniciens.

La réussite dans ce poste implique d'être ingénieur et d'avoir une formation polyvalente (électrotechnique, électronique, automatismes). Des connaissances en mécanique et/ou une première expérience de 1 à 2 ans ne peuvent être qu'appréciées.

Le poste est à pourvoir à Valence et les perspectives d'évolution sont variées et motivantes.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature sous la référence 106 H à notre Conseil : HB, 66 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.

DESSEIN

Bétel Ingénierie

Société de services et d'ingénierie à forte croissance

recherche pour son département

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

(systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base ...)

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...)
(Option informatique ou automatique)
ayant acquis une première expérience sous l'un des environnements suivants : 68000, UNIX, C, PASCAL, VAX, 8086, 8088, RMX, PDP, MITRA, SOLAR.

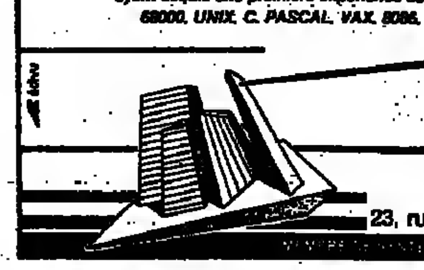

- Evolution assurée dans le cadre de notre expansion.
- Rémunération élevée.

Merci d'adresser votre candidature (s. réf. MB 102) à
BETEL INGENIERIE
23, rue de la Paix - 75002 Paris

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

EUREKA!

Jeunes ingénieurs informaticiens

Généralistes, ENSIMAG, ISEN, ISEP,

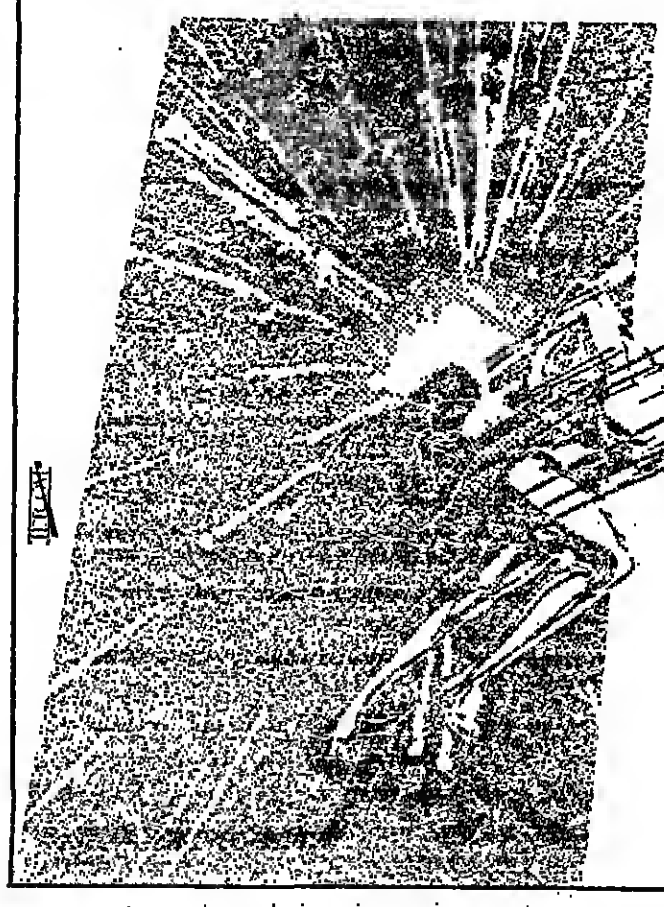

Euréka ! c'est le cri de victoire sur soi-même.
Euréka ! pour ce jaillissement qui permet de trouver la solution et de se propulser dans d'autres sphères de la connaissance, de l'expérience et de la maîtrise des techniques.

Chez USINOR, **Euréka** c'est à chaque fois ce cri des **INFORMATICIENS**, lorsque c'est leur projet, celui de leur équipe, celui d'USINOR qui est choisi.

Ils ont crié :

Euréka ! pour les matériaux d'**Ariane, de la Cité des Sciences et de l'Industrie,** des trains d'atterrissage d'**Airbus.**
Euréka ! pour le **TGV,** la **R 25,** la **205.**
Euréka ! pour le **Gazoduc entre la Sibérie et la France,** pour les **3356 mètres de pont suspendu** entre Saint-Nazaire et Saint-Brévin.

Aujourd'hui nos Informaticiens crient **Euréka !**
pour **EUREKA**
C'est pour son avance en Recherche et sa maîtrise en Production sur les matériaux qu'**USINOR, avec son informatique de pointe,** sert le projet Européen **EUREKA**

– **INGENIEURS INFORMATICIENS (Organisateurs, Chefs de projets)** que ce soit en **informatique industrielle,** en informatique **de gestion de production** ou de **gestion administrative** sur un parc très important : IBM 3090/IBM 43 XX/HP 3000/DEC/VAX 750... accessible à partir de plus de 1000 terminaux et sur systèmes experts/intelligence artificielle/applications graphiques/SGBD ADABAS et L4G, développez ces projets et d'autres... évoluez, et avec **USINOR,** venez crier **Euréka !**

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V., photo s/réf. M 704 – Service Recrutement – N. LE BAGOUSSE – Immeuble Ile-de-France, 92070 Paris-La-Défense cedex 33.

GROUPE USINOR

CGE

ingénieur contrôleur de gestion de projet

toulouse

Alcatel ALCATEL ESPACE

ALCATEL ESPACE est leader dans le domaine de l'ELECTRONIQUE SPATIALE. Sa Division Militaire et Aérospatiale qui réalise des SOUS-SYSTEMES de CHARGES UTILES de SATELLITES recrute le CONTROLEUR de GESTION d'un PROJET IMPORTANT, le titulaire du poste étant promu.

Il seconde le Chef du Projet, lequel anime une équipe de 8 personnes. Ses missions :
• assurer le suivi du budget, le contrôle des coûts, avec analyse et présentation régulière des résultats ;
• contrôler l'avancement des travaux et veiller au respect des délais ;
• être garant de la CONFIGURATION exacte et contractuelle du PRODUIT, en gérant avec la rigueur nécessaire tous les DOCUMENTS liés à la réalisation du PROJET.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Grande Ecole, ou équivalent, de 30 ans environ, ayant déjà des responsabilités financières. Il a vécu une expérience similaire en milieu industriel. La fonction suppose une excellente aptitude relationnelle, la pratique de l'informatique de bureau, de la disponibilité pour des déplacements, ainsi que la **maîtrise de l'ANGLAIS** compte tenu de la structure internationale.

Merci d'envoyer une lettre manuscrite, un CV bien détaillé (une photo) + salaire actuel sous référence 6105 M, à M.F. LAUTREC LEPY "Division Recrutement", 35 rue des Couteliers 31000 TOULOUSE. **Discrétion totale assurée.**

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'entreprise . Toulouse.

Groupe SYE - 400 personnes

• ingénierie de gestion,
• ingénierie bancaire (moyens de paiement électroniques)
• ingénierie industrielle (process, CAO, gestion de production...)
• ingénierie systèmes et réseaux (réseaux locaux, hétérogènes...).
• Technologie de disques optiques, CD R.O.M., traitement de l'image et image de synthèse.

Nos objectifs sont à la mesure de notre évolution technologique. C'est pourquoi nous devons aujourd'hui organiser encore mieux notre force commerciale.

Ingénieurs commerciaux

Dépendant du Directeur Commercial et Marketing, vous assurerez le développement commercial de 2 à 3 secteurs d'activité du Groupe. Responsable de votre territoire, de votre clientèle, vous serez associés étroitement à la politique générale de notre groupe.

De formation supérieure obligatoirement, vous avez une expérience informatique et commerciale de 2 à 3 ans minimum dans les domaines cités. Vous êtes fortement motivés pour vous investir dans une équipe qui monte et décidés à ouvrir de nouvelles voies avec nous.

Merci d'écrire sous référence 555/M à A.L. CONSEIL, 102, boulevard Malesherbes 75017 PARIS chargé de cette mission et qui vous garantit discrétion et réponse.

SYE GROUPE SYNERGIE ENTREPRISES

GROUPE SYNERGIE ENTREPRISES
Le groupe qui respecte ses engagements

CURRICULUM

Informatique temps réel.

Participez au développement d'un système de contrôle de processus industriel.

Attachés à l'un des plus grands groupes industriels mondiaux, très orientés vers les nouvelles technologies, nous avons conçu un Système de Contrôle de Processus Industriel de haute performance. Notre objectif est de développer la nouvelle génération. Ces ambitions nous incitent à renforcer nos équipes d'études et de développement.

Ingénieur Grande Ecole : SUPELEC, TELECOM, INPG...

Nos services équipés de systèmes de développement modernes (VAX, Ethernet, PC...) vous attendent pour développer le Contrôle de Processus de demain. La nature du projet est particulièrement stimulante... Notre assise, notre notoriété et notre croissance sont les garants de bonnes perspectives d'évolution pour les candidats de valeur.

Adressez votre dossier de candidature sous référence 5065 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, qui transmettra.

DESSEIN

THOMSON-CUIVRE, filiale du groupe THOMSON S.A., spécialisée dans le tréfilage et l'émaillage des fils de cuivre (1000 personnes, 2 usines), recherche un :

Jeune ingénieur méthodes industrielles

Rattaché au Directeur de l'Ingénierie Industrielle, vous vous chargerez de l'amélioration de nos moyens de production.
Vous étudierez les besoins des ateliers, définirez les nouveaux matériels de fabrication et réaliserez leur implantation.
Vous saurez prévoir les installations futures de nos usines et participerez ainsi de façon déterminante à la rentabilité de nos investissements.
Enfin, en sachant maîtriser nos process, vous orienterez leur évolution.

Ce poste, largement évolutif s'adresse à un **jeune diplômé** d'une grande école d'ingénieur (A.M. ou équivalent), débutant ou disposant d'une première expérience.
Vous avez une personnalité affirmée et ouverte, vous êtes concret, réalisateur et doué d'un excellent contact pour motiver et passer le message de votre fonction.
Nous comptons sur votre **potentiel** pour vous confier ultérieurement des responsabilités d'encadrement.
Localisation : 120 km au Nord de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. ING. MI, à : THOMSON-CUIVRE, Direction du Personnel, 125 av. Jean-Jaurès, 02300 Chauny.

THOMSON-CUIVRE

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

CONJUGUEZ ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE ET ART DE VIVRE AU PAYS DES CHÂTEAUX DE LA LOIRE

EN REJOIGNANT NOTRE ACTIVITÉ MONÉTIQUE À BLOIS

Nous recherchons des

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX DE CHOC POUR UN SECTEUR DE POINTE

Vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce. Nous vous offrons des contacts à haut niveau et très diversifiés.
En liaison permanente avec notre clientèle bancaire, vous informerez, rechercherez des solutions, analyserez et orienterez les demandes vers les services techniques appropriés.

Merci d'adresser votre candidature (C.V, photo et prétentions) sous référence AS/EJ à Anna STAROSWIECKI - Service Recrutement - SLIGOS - Immeuble Ile de France - Cedex 49 - 92067 PARIS LA DEFENSE 9.

NOUS LANCONS UN PRODUIT REVOLUTIONNAIRE AVEC LES MOYENS D'UN GROUPE INTERNATIONAL - 20 000 personnes -

AIROPAK

Nous produisons et commercialisons des containers plastiques totalement originaux qui résistent à tous les solvants.
Pour le démarrage d'une unité de production en France, nous recherchons un

Responsable usine
Région Rhône-Alpes

VOTRE MISSION :
participer au lancement de cette nouvelle unité pour en assurer l'entière responsabilité.
NOUS VOUS PROPOSONS :
- une formation à nos procédés,
- de travailler dans un contexte international,
- une progression de vos responsabilités dans le poste (démarrage de l'usine avec 12 personnes, augmentation rapide),
- de réelles possibilités d'évolution dans le groupe,
- une rémunération très motivante.

VOS ATOUTS :
- environ 30 ans,
- une expérience significative de la production,
- une bonne connaissance des matières plastiques,
- une formation d'Ingénieur,
- un anglais courant.

Adresser CV, photo et rémunération actuelle chez MERCURI URVAL 14bis, rue Duru, 75008 Paris, en précisant sur la lettre et sur l'enveloppe la réf. 53 1464.

Mercuri Urval

RANK XEROX

Analystes futurs chefs de projets

Pour la conduite de grands projets

Au sein de notre Direction des Systèmes d'Information employant 110 personnes et s'appuyant sur un environnement technique particulièrement riche :

2 IBM 308X, MVS/IMS, mini 6, réseaux de télétraitement : 750 terminaux, micros et bureautique Rank Xerox connectés.

Pour participer à la conduite de grands projets que nous menons en informatique de gestion (paye, facturation, marketing, distribution et après-vente) nous souhaitons rencontrer des candidats diplômés de l'enseignement supérieur et disposant d'une solide expérience informatique sur site IBM (2 à 3 ans).

Nous vous offrons la possibilité d'intégrer une équipe jeune (moyenne d'âge 30 ans), un environnement de travail sympathique et performant pour participer au développement de nos systèmes d'information.
La rémunération est motivante et de réelles possibilités de développement de carrière au sein de la Direction Informatique et au sein du Groupe sont offertes aux candidats motivés.
Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature sous réf. I-I.M.02 à Hélène LAUTREDOU RANK XEROX - Direction des Ressources Humaines 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex

RANK XEROX EN TOUTE INTELLIGENCE

Ingénieurs Réseaux Systèmes

Vous désirez, comme nous, mettre en oeuvre les techniques informatiques les plus avancées...

TNS INFORMATIQUE, société spécialisée en télécommunications et logiciel de base, renforce actuellement ses capacités techniques et recherche plusieurs ingénieurs expérimentés(es).
Ingénieurs à fort potentiel, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans l'informatique et les réseaux (logiciels de base, protocole de transmission, microprocesseur, ...)
Nous vous proposons d'intervenir sur des projets variés au sein d'équipes dynamiques et professionnelles, dont la qualité des prestations est la base de notre progression.
Ces postes s'adressent à des candidats possédant des capacités de manager et de négociateur.
Connaissances IBM, BULL, DEC appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à TNS INFORMATIQUE, 3 rue du Colonel Moll, 75017 Paris

tns

COGEMA

COGEMA (Compagnie Générale des Matières Nucléaires) filiale du CEA, est la seule compagnie au monde couvrant le cycle du combustible nucléaire...
Elle réalise actuellement sur le site de la Hague, dans le cadre du plus grand chantier d'Europe, 2 usines de retraitement. Nous recherchons :

Un ingénieur maintenance pour les Unités Nouvelles

Vous serez chargé du soutien technique d'une installation, dans les spécialités mécaniques et assainissement radioactif.
Vous avez entre 25 et 30 ans, de formation INSAM, ICAM, INSA... et vous justifiez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans en milieu industriel.

Merci d'adresser votre CV. en précisant la référence à :
P. SANDEVOIR, Service du Personnel
COGEMA - Etablissement de la Hague - BP 270
50107 CHERBOURG CEDEX
Réf. LM-/20

LE CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLEAIRE

Ingénieur chef de projet
Dommages sur matériel Electronique, Electrique, Mécanique

Base Paris

Notre PME, filiale d'une société étrangère, est spécialisée dans la rénovation et le sauvetage des matériels endommagés à la suite des effets secondaires d'un sinistre : suie, fumée, acide, chlore, eau, etc.

En contact direct avec le terrain, vous diagnostiquerez les dommages, définirez l'intervention, évaluerez le coût, lancerez les travaux, assurerez le suivi.

D'origine électrotechnique ou électrochimie de préférence, vous possédez une première expérience de ce type de fonction. Vous évoluerez sur l'ensemble du territoire national dans un environnement d'experts et de techniciens.

Autonome, motivé, votre goût des contacts est indispensable pour réussir au sein d'une équipe jeune et fortement impliquée.

Bonne connaissance de l'anglais parlé obligatoire.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous la référence 8626, à notre Conseil Roland LIOTARD - CAPFOR MEDITERRANEE S.A. - Centre d'Activité Evolic - La Bastide Blanche - D3 - 13127 VITROLLES qui traitera les dossiers confidentiellement.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

COMMUNIQUER AVEC...

MOTOROLA N° 1 MONDIAL DES RADIOCOMMUNICATIONS

renforce ses équipes dans le domaine des réseaux et systèmes de radiotéléphone, transmission de données par voie radio et recherche des

INGÉNIEURS "PROJET"

Chargés de l'étude de systèmes de communication radio, de réponses techniques aux appels d'offres, ainsi que de la présentation et la négociation technique avec le client.
Ils seront en relation avec les services commerciaux, les usines, les laboratoires d'étude et les Sociétés de sous-traitance. Ces postes s'adressent à des Ingénieurs électroniciens intéressés par la conception et la définition des systèmes dans le domaine en plein développement des Radiocommunications. (Réf. 365 IP)

INGÉNIEURS "AFFAIRES"

Intervenant au moment de la conclusion du contrat, ils seront chargés de la réalisation, du suivi de l'affaire et de sa mise en service chez le client.
Ils seront en relation avec nos partenaires, nos usines et auront la responsabilité de la tenue des objectifs. Ces postes s'adressent à des Ingénieurs de formation électronique intéressés par la gestion complète de projets. (Réf. 365 IA)

Pour ces 2 postes, une expérience de la négociation avec les grandes entreprises publiques et privées serait appréciée. L'anglais courant est indispensable.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste choisi à
MOTOROLA S.A., Division Communications,
Direction du Personnel, Z.I. de la Petite Montagne Sud, 14, Allée du Cantal, 91020 Evry.

MOTOROLA SA
DIVISION COMMUNICATIONS

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

NOUVEAUX MÉTIERS — SECTEURS DE POINTE — DE L'INDUSTRIE

offres de situation du journal

Le Monde

Mardi 28 daté Mercredi 29 octobre

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

l'énergie d'entreprises

L'ENERGIE D'ENTREPRISES c'est, d'abord notre savoir-faire mis au service :
- **des installations d'équipements électriques d'infrastructures industrielles et de bâtiment,**
- **de la construction d'ensembles de production, de transformation et de transport d'énergie,**
- **des projets d'architectures complexes d'automatismes et de conduite de procédés.**

L'ENERGIE D'ENTREPRISES c'est aussi, notre dynamique de développement : dans le Groupe Saint-Gobain, Entreprises Saunier-Duval, c'est une stratégie et une volonté de redéploiement concrétisées par des références en France et dans le monde et des objectifs ambitieux.

L'ENERGIE D'ENTREPRISES c'est, surtout, le potentiel de celles et ceux que nous recrutons :

Responsables administratifs de filiales

Collaborateur immédiat d'un directeur de filiale, vous serez chargé d'animer l'équipe administrative assurant les fonctions Gestion des Ressources Humaines, Finances-Comptabilité, Achats-Approvisionnements.

Après une période de formation au siège social (Rueil Malmaison), vous rejoindrez l'une de nos filiales en France ou à l'étranger en restant le correspondant des Directions Fonctionnelles.

De formation supérieure (Ecoles de Gestion) vous possédez une expérience significative des fonctions administratives et financières, et des techniques associées (informatique, droit...).

Participant de façon opérationnelle au développement d'un centre de profit, vous pourrez valoriser votre créativité, votre dynamisme et votre sens du service. (Réf. RAF)

Ingénieur conseil

Sécurité industrielle

Dans le cadre d'un important contrat d'ingénierie que nous a confié COGEMA à la Hague, vous serez le conseiller du Directeur d'Exploitation pour tous les problèmes de sécurité des équipements, d'automatisme (maintenance préventive, automatisation de procédures...).

Pour réussir dans cette mission délicate, vous devrez disposer d'une solide expérience acquise après une formation d'ingénieur sur des projets d'ingénierie nucléaire chez un constructeur ou un installateur-ensemblier.

Au-delà de cette affaire vous pourrez développer chez nous un centre de compétence en sécurité industrielle. (Réf. ICSI)

Ingénieur d'affaires

Téléphonie privée

Rattaché au responsable du service «courrants faibles» (30 personnes), vous serez chargé, sur Paris-Région Parisienne, du suivi d'affaires dans le domaine des autocommutateurs de moyenne et grosse capacités.

Cette fonction vous conduira à intervenir depuis le contact commercial (prospection, réponses aux appels d'offres) jusqu'à l'intégration et au suivi des installations en passant par les spécifications et la coordination financière et technique des équipes.

Ingénieur diplômé (option électrotechnique ou télécom) vous avez acquis, dans un emploi de concepteur, de solides compétences techniques : ce poste autonome vous permettra d'élargir vos responsabilités en tirant parti de vos aptitudes commerciales et de votre pragmatisme. (Réf. IATP)

Ingénieurs grandes écoles

Débutants, première expérience

Ingénieurs diplômés, vous souhaitez acquérir ou valoriser une première expérience dans une importante société d'Installation d'équipements.

Nous vous proposons, au sein de l'une de nos directions opérationnelles en France ou à l'étranger, de vous perfectionner dans les phases de réalisation, de conception et de conduite d'affaires.

Par la suite, en fonction de vos aptitudes et de vos goûts, vous évoluerez vers des emplois d'études (méthodologie, support technique de projets) technico-commerciaux (ingénieurs commerciaux, ingénieurs d'affaires) ou de management (chef d'agences, responsable de centres de profit). (Réf. IGE)

Si ces opportunités vous intéressent et si vous souhaitez en savoir plus sur les emplois et carrières que nous proposons, veuillez adresser votre dossier de candidature en mentionnant la référence du poste choisi à Brigitte BARBAUT ou Patrick PARISON - Direction du personnel - 250 avenue de l'Empereur - 92508 Rueil Malmaison Cédex.

entreprises saunier duval — SAINT-GOBAIN

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
Nous recherchons pour notre complexe industriel de BEAUCHAMP (Val d'Oise)

Jeunes ingénieurs process

AM - ENI - ENSI - INSA - UTC
PRATIQUE DE LA LANGUE ANGLAISE SOUHAITEE

Mission :

- L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA PRODUCTION
  - mise au point des équipements et des produits
  - définition et maintenance des modes opératoires.
- L'OPTIMISATION DES METHODES ET EQUIPEMENTS EXISTANTS.
- LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX PROCEDES.

l'un de ces postes fait plus particulièrement appel aux techniques d'organisation industrielle.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo (retournée),
3 M France, J. BESSON, avenue Boule 95250 Beauchamp.

3M

média-system

VOTRE CARRIERE ET LA BANQUE CREDIT DU NORD

Soyons clairs.

Au Crédit du Nord, l'informatique joue un rôle essentiel

★ Le Crédit du Nord, côté informatique, c'est : UNE ARCHITECTURE PUISSANTE, SOUPLE ET DECENTRALISEE : 3000 MICRO-ORDINATEURS MULTI-FONCTIONS - soit près d'un micro-ordinateur pour 3 collaborateurs - reliés à un système central. Ils servent aussi bien au traitement des transactions avec la clientèle qu'au soutien à la vente ou aux diverses opérations de gestion.

Le Crédit du Nord propose de participer à ce plan en tant que

Ingénieurs Informaticiens

CONFIRMES :
Grandes Ecoles + 2 à 5 ans d'expérience.

DEBUTANTS :
Formation Grande Ecole d'Ingénieurs : X, Centrale, Supelec, Mines, Ponts, Télécom...

POUR LES SECTEURS D'ACTIVITES SUIVANTS :
gestion des opérations bancaires, gestion du système central et des réseaux locaux.

MOYENS :
Nos équipes travaillent dans un environnement IBM et mettent en place des produits de pointe (systèmes experts, réseaux locaux, bases de données ...).

Le développement de ce plan ambitieux donne à nos Ingénieurs-Informaticiens, la responsabilité directe des projets conçus.

Les perspectives de carrière sont très ouvertes dans l'ensemble du groupe où les candidats devront, à terme, évoluer pour participer directement aux activités bancaires.

★

Ecrire sous réf. LM 21 à Direction du Personnel 6/8, Boulevard Haussmann 75009 Paris.

Crédit du Nord

Groupe industriel français de premier plan, nous renforçons l'une de nos divisions.

A 30 ans environ, ingénieur de formation, vous souhaitez donner de l'ampleur à votre carrière.

RESPONSABLE ETUDE GESTION HF

Aujourd'hui, nous sommes prêts à vous proposer une responsabilité complète sur des projets aussi divers que :
- la mise en place d'outils infocentre,
- les différentes applications commerciales, de gestion et de la comptabilité...

A la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes (Chefs de Projets, Ingénieurs...), votre mission prendra une réelle envergure par les actions suivantes :
- établissement et suivi du plan de travail des équipes de projets,
- coordination des activités,
- animation de l'équipe d'études.

Homme de communication, créatif, rigoureux, votre faculté d'écoute vous permettra, au-delà de cette mission de déceler de nouveaux besoins et d'y répondre rapidement.
Poste basé à Paris.

Prêts à donner une nouvelle ampleur à votre carrière ? Alors adressez votre candidature, sous référence MO2, à VECTEUR CONSEIL : 83, rue Michel-Ange - 75016 PARIS.

VECTEUR CONSEIL — MEDIA BA

SEDI

La forte expansion de notre DEPARTEMENT INFORMATIQUE INDUSTRIELLE confirme l'impact que nous avons sur nos clients, nous recherchons pour des postes fortement intéressants et variés (C.A.O., GENIE LOGICIEL, CONTROLE DE PROCESS, etc ...)

Ingénieurs Grandes Ecoles

(DEBUTANTS ACCEPTES)
Rémunération attractive et évolution de carrière intéressante.
Adresser candidature, CV et prétentions à SEDI 80, avenue Ch. de Gaulle 92200 Neuilly - 46.24.59.11

Société sud de la France spécialisée dans l'instrumentation et le traitement de données

recherche

(DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE OU UNIVERSITAIRE)

1 INGÉNIEUR ACOUSTICIEN

2/5 ans expérience connaissance en acoustique sous-marine, informatique et traitement du signal.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite et photo à : SYMINEX, 2, boulevard de l'Océan, 13275 MARSEILLE Cedex 09.

REPRODUCTION INTERDITE

24

SECTEURS DE POINTE

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

VOTRE PASSION NOTRE DOMAINE } LES RESEAUX A VALEUR AJOUTEE !

Nous vous proposons de rejoindre notre **DIRECTION TECHNIQUE** en tant que

INGENIEUR LOGICIEL

Vous êtes diplômé d'une **Grande Ecole** (X, CENTRALE, MINES DE PARIS, ESE, ENST, ENSIMAG...) option **informatique** et souhaitez intégrer une équipe dynamique pour participer à la mise en place de techniques nouvelles dans le cadre d'applications **MONETIQUES** et **TELEMATIQUES**.

Vous développerez des logiciels en C, Pascal, Assembleur IBM... et utiliserez la méthodologie S-CORT basée sur les réseaux de Pétri.

Merci d'adresser votre candidature (C.V, photo et prétentions) sous référence AS/CB à Anna STAROSWIECKI - Service Recrutement - SLIGOS - Immeuble Ile de France - Cedex 49 - 92067 PARIS LA DEFENSE 9.

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE — HAVAS CONTACT

Manager le centre de formation

intel

Un profil de commercial et de gestionnaire
Le poste de responsable du centre de formation conviendrait idéalement à un électronicien de formation, ayant une expérience commerciale et d'animation d'équipe. Avoir géré un centre de profit est un atout. Une bonne pratique de l'anglais est impérative. Le responsable du centre de formation anime une équipe de six ingénieurs formateurs à laquelle s'ajoutent des consultants externes, gère un centre de profit, (chiffre d'affaires : 1,2 million de dollars) et, outre la fidélisation de la clientèle existante, assure la promotion de l'activité commerciale auprès de prospects (des directeurs de projets essentiellement) en établissant une synergie avec les services marketing et commerciaux d'INTEL CORPORATION. La rémunération annuelle sera fonction de l'expérience du candidat. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D 2802M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Mobil

**Mobil Oil Française,
une des plus importantes filiales
du 4ᵉ groupe industriel mondial,
recherche pour sa raffinerie de
N.D. GRAVENCHON (Seine-Maritime)**

JEUNES INGENIEURS GENERALISTES
X, Mines, Centrale, Arts et Métiers, IDN, etc.

Au départ, une période de formation : elle comporte à court terme la prise effective de responsabilités dans des activités de base du raffinage.
Ainsi, l'un des postes concerne l'informatique industrielle et les automatismes ; il conviendrait, par exemple, à un ingénieur ayant 2 à 3 ans d'expérience en électronique/

systèmes micro-processeurs.
Un autre se rapporte aux études prospectives des procédés de raffinage et des systèmes d'approvisionnement.

Par la suite : ouvertures variées sur des carrières plus importantes soit en raffinerie soit dans des activités diversifiées, en France ou à l'étranger.

Très larges possibilités d'évolution dans des fonctions polyvalentes.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 78547 à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS LA DEFENSE Cédex 9

Mobil. Avancez avec nous.

ODA

OFFICE D'ANNONCES - Filiale du Groupe HAVAS (1.500 collaborateurs, 2000 MF de C.A).
Régisseur de la Publicité dans les annuaires des PTT.
(Pages Blanches - Pages jaunes - Annuaire Electronique)
recherche

JEUNES INGENIEURS *HF*

. Vous êtes ingénieur débutant (AM, ENSI, ENSEN, IESTO...)
. Vous êtes attiré(e) par le développement de projets informatiques et par les problèmes d'organisation.
. Vous êtes ambitieux, et vous possédez des qualités de rigueur et le sens de la communication.
. *L'informatique sur un site central ou décentralisée* vous intéresse.

Nous vous proposons de mener à bien des études d'organisation, des missions de conseil et d'assistance auprès des opérationnels de notre structure commerciale (≃ 1.000 personnes).

Vous intégrerez ainsi une société en forte expansion qui vous permettra à terme **d'évoluer** *dans les différentes directions de l'entreprise* (Fabrication, Informatique, Gestion des Commandes, etc...)

Vos performances et votre dynamisme trouveront naturellement leur épanouissement au sein d'une société dont l'environnement humain est stimulant et ses **moyens de formation importants.**

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à : OFFICE D'ANNONCES Evelyne MALACH - 136 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

HAVAS CONTACT

Jeunes diplômés pour l'informatique

Vous êtes Ingénieurs, diplômés d'Etudes Supérieures Scientifiques ou Informatiques, issus d'une Ecole Supérieure de Commerce... débutants ou ayant une première expérience.
Nous sommes la société mère du premier groupe privé français d'assurances : AXA (30 sociétés dans 8 pays, 6 millions de clients, 18 milliards de C.A. dont 30 % à l'étranger).

Nous vous proposons, après plusieurs mois de formation, de devenir :

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

Vous serez chargés d'étudier, de concevoir et de mettre en place des applications de gestion avec les services utilisateurs. Pour cela, nous mettons à votre disposition l'ensemble de nos moyens : 2 IBM 4381 et 3 IBM 4341.

Les postes sont à pourvoir au siège social près de ROUEN et dans deux de nos sociétés associées, à PARIS.
Pour un premier contact, merci d'adresser lettre manuscrite + C.V., sous réf. AH 42, à : Melle PAVAGEAU MUTUELLES UNIES - 76029 ROUEN CEDEX.

Mutuelles Unies *(GROUPE AXA)*

INTERMARCHE Le Groupement INTERMARCHE recherche pour sa filiale informatique

RESPONSABLE DES SYSTEMES ET DES COMMUNICATIONS
INGENIEUR GRANDES ECOLES (TELECOM, SUPELEC, ENSAM...)

Votre expérience de 4 à 5 ans vous a permis de participer à l'architecture de grands réseaux publics et privés, à l'élaboration des plans d'action, au planning de réalisation.
Rattaché à la Direction Générale de la filiale, vous encadrerez et animerez le Département Systèmes et le Département Communications et vous aurez la responsabilité des relations avec les différents fournisseurs (P.T.T., IBM...)
Notre parc : un réseau de 1 000 PC connectés, 800 terminaux CICS, 15 unités de transmission, 2 X 3090, CICS, MVS/XA.
A terme, votre potentiel vous permettra de prendre des responsabilités de plus en plus larges au sein de notre Groupement.
L'équipe de Direction vous attend.
Si ce challenge vous tente, envoyez lettre manuscrite, C.V. avec photo et prétentions, sous la réf. LM, à STIME Service du Personnel - 24, rue Auguste-Chabrières - 75015 PARIS.

MEDIA BL — B FRANÇOISE BERNET

DIRECTEUR...
VOTRE USINE, A 100 KM AU SUD DE PARIS. 300.000 F

Une usine qui marche bien, résolument tournée vers les nouvelles technologies et dont l'assise se trouve renforcée puisqu'elle est la filiale d'un grand groupe industriel français.
En contrôler la production, diriger ses équipes (50 personnes), apporter toute idée novatrice pour améliorer ses performances... un champ d'action suffisamment vaste pour que cette direction concerne en priorité un ingénieur AM ou équivalent, rodé, à 30/35 ans environ, à des fonctions d'encadrement.
L'idéal voudrait aussi qu'il connaisse les techniques du plastique ou de l'imprimerie. Mais nous tiendrons surtout compte de ses aptitudes de patron.
Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à Nicole BORIE-LABAT sous référence 86/37/552.

Dominique Leligois Conseils
1, rue Sainte Anne, 45000 ORLEANS
DL conseils — MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

ALSACE Direction informatique EUROPE d'une Société internationale, leader sur son marché, recherche :

ANALYSTE CHEF DE PROJET

Dans le cadre de notre expansion en Europe nous vous proposons de participer activement au développement et à la mise en place de projets ambitieux sur matériels IBM 43xx, 36, DEC, HP...

Le poste offre de larges possibilités pour des candidats compétents et dynamiques maîtrisant la langue anglaise.

Une formation supérieure en informatique (BAC + 4 ou + 5) complétée éventuellement d'une première expérience est requise.

Merci d'adresser C.V. + photo + lettre manuscrite sous réf. 81887 à : Contesse Publicité 5, place du Corbeau 67000 Strasbourg qui transmettra.

CONTESSE

orfèvrerie

CHEF DE PRODUCTION INGENIEUR GENERALISTE
Ile-de-France — 30 ans mini

Notre société, spécialisée dans la production en séries limitées de pièces d'orfèvrerie de haut de gamme recherche l'ingénieur généraliste, à la fois animateur et technicien à qui confier la responsabilité des ateliers de fabrication (100 pers.) dans une optique d'accroissement de la productivité, de maîtrise de la qualité et de modernisation industrielle. Il devra avoir quelques années d'expérience en formage des métaux, traitements de surface et GPAO.

Le poste s'inscrit dans un contexte évolutif et réclame autant d'esprit d'innovation que de goût du travail bien fait.

Adresser C.V. détaillé à RHC, 65, avenue de Wagram, 75017 Paris, Réf. 272.

RESSOURCES HUMAINES CONSEIL — 47 63 11 15

CONTESSE

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Ingénieur qualiticien
«Une fonction emballante»

Notre groupe est le n°2 français des fabricants de produits cosmétiques. Il emploie environ 4200 personnes et réalise un CA de l'ordre de 3,6 Mds de Francs dont 45 % à l'export.

Notre futur ingénieur qualiticien des emballages établira le cahier des charges définissant des normes à respecter pour les produits nouveaux et existants. Assurant l'interface entre le service Développement des Emballages et les fournisseurs, il définira les points à surveiller, les méthodes de contrôle et les moyens à mettre en oeuvre. Enfin, Il assurera la communication avec les sites de production et aidera à optimiser la présentation des conditionnements. Vous possédez une formation supérieure mécanique et avez réussi une expérience professionnelle d'environ 2 ans en tant que contrôleur de qualité dans l'industrie légère. Votre personnalité affirmée et votre esprit créatif vous prédisposent à faire vos preuves dans un poste évolutif.

Vous souhaitez résider dans l'Ouest de la France. Adressez vite, votre CV complet et rémunération sous réf. 116/01/M, à notre Conseil:

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES CERA
58 avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16.

UNE IMPORTANTE SOCIETE
propose
UNE CARRIERE D'INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
dans
LE MARKETING ET LA REALISATION DE PROJETS INFORMATIQUES

dans le domaine de la conversion et de l'intégration de matériels variés, par exemple

DEC IBM

Vous devrez pouvoir justifier d'une expérience de 4 à 5 ans dans les domaines suivants :
- évaluation de systèmes
- conception d'applications
- analyse et programmation

et d'une formation supérieure.

- Lieu de travail : **PARIS**
- Plusieurs postes sont à pourvoir.

Ecrire avec CV détaillé – sous référence ISK, à HYPERBOLE – 86, rue de Richelieu – 75002 PARIS, qui transmettra.
Votre candidature sera traitée avec la plus grande discrétion.

Ingénieur en informatique

Société Industrielle (matériaux Second Œuvre Bâtiment) organisée en deux Centres de production souhaite repenser son système d'information et réorganiser en conséquence ses traitements informatiques (matériels, liaisons, applications, etc...).
Cet Ingénieur devra proposer les solutions les plus performantes dans le cadre d'un "plan informatique" qu'il aura conçu et qu'il devra mettre en oeuvre.
Une formation supérieure (Ingénieur, MIAGE ou équivalent) ainsi qu'une première expérience réussie en Informatique dans un environnement Industriel sont nécessaires.
Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 1570 M ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.

Jean-Claude Maurice S.A.
C.V. PLUS (1) 43.59.40.25
12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

MISSENARD QUINT ENTREPRISE

GENIE CLIMATIQUE

Notre spécialité, notre notoriété depuis plus de 100 ans.

Nos références sont prestigieuses.
Nous avons développé une organisation très performante de Maintenance du CONDITIONNEMENT D'AIR, à laquelle participe une équipe dynamique de 120 personnes.

C'est ce Département que nous souhaitons confier à un Animateur de 30 à 40 ans.

L'Homme de la situation devra avoir une formation technique dans ce domaine

Un diplôme d'INGENIEUR sera le bienvenu ainsi que des connaissances en informatique pour actualiser et optimiser les installations qui nous sont confiées.

La rémunération est ouverte en fonction de la personnalité et de l'expérience.

Adresser C.V. détaillé et photo :
12, rue Constantin - 94408 VITRY SUR SEINE Cedex

P.R.

AERAZUR
GROUPE ZODIAC

recherche

INGENIEUR D'ETUDES

Diplômé ENSITM-ENSAM-IPSA-ESTACA ou équivalent, vous êtes débutant ou avez une première expérience et vous parlez couramment l'anglais.

Vous avez le goût des contacts avec les clients français et étrangers.
Nous vous proposons de conduire des programmes d'équipements aéronautiques avec utilisation de la CAO.
Lieu de travail : ISSY LES MOULINEAUX.

Envoyer CV, photo et prét. au Service du Personnel
58, Bd Galliéni - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

CONTESSE

LMTE
MICRO TECHNOLOGIE ELECTRONIQUE

Nous sommes une jeune société qui a pour vocation de répondre aux besoins de l'ingénierie de développement en électronique. Notre succès est basé sur la compétitivité de nos produits et sur la stratégie de notre support technique. Pour assurer l'introduction et le développement de nouveaux produits IAO, nous recherchons des

Ingénieurs produit

VOUS
Jeune ingénieur électronicien ayant des connaissances en CAO et/ou en développement de ASIC et/ou en développement de microprocesseurs. Vous avez une expérience de 2 ans minimum et si possible dans le domaine commercial.

NOUS VOUS PROPOSONS :
La responsabilité de la gestion et de la promotion (interne et externe) d'une ligne de produits. Vous aurez aussi une activité opérationnelle d'assistance à la vente auprès de nos ingénieurs commerciaux. Notre structure est légère, favorise l'initiative personnelle et assure des conditions de travail et un salaire motivants.

Intéressez, adressez C.V. + photo + rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 Paris, sous la référence 42 1544 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Le Monde
CADRES

FNMF

IMPORTANT ORGANISME
à dimension nationale
recherche pour PARIS

INFORMATICIEN H/F

Connaissances système sur plusieurs mini.
Connaissances réseaux et télécommunications.
Des notions sur serveur seront un plus.
VOTRE FONCTION : contact SSCI, choix, mise en place de package, mise en place d'un réseau local, création d'interfaces pour périphériques.
VOS ATOUTS :
• bon technicien, • bonne approche technico et support, • facilités d'adaptation, • imaginatif, • expérience de 10 ans en SSCI ou constructeurs.
Poste créé à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo (restituée) et prét. à
FNMF, Division des Relations Sociales,
56 à 60 rue Nationale, 75649 Paris Cedex 13.

CONTESSE

SAT

recherche pour **DOURDAN**

Ingénieurs Débutants
ou ayant 1 à 3 ans d'expérience

pour participer à la conception et au développement de projets en Téléphonie.
Formation : ECP, Sup-Télécom, Supelec, Sup'Aéro, ENSTA, ISEP, ISEN, ENSIMAG, etc...
Adresser C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, ou téléphoner au 47.57.02.50 en rappelant la référence DE 610, à :

CGS CARRIERES
53, bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 PARIS

SOREFI Ile de France et Outre Mer
Organisme financier du Réseau des Caisses d'épargne Ecureuil

Pour faire face au développement de ses missions d'assistance, recherche pour **PARIS**

le Chef du service "titres"

Au sein de la Direction Financière :

Il sera responsable de l'organisation et du développement de son Service,

Il animera une équipe de 15 personnes :
• gèrera l'ensemble des produits financiers (Titres et mobilier),
• assurera une étroite liaison avec les interlocuteurs internes et externes (Bourse, Sicovam, etc...),
• étudiera et développera de NOUVEAUX PRODUITS en liaison avec la Direction du Développement.

Agé de 30 ans minimum, il a :
• une formation SUPERIEURE et/ou BANCAIRE,
• une expérience réussie dans un service de Titres (Agent de change, Banque, Etablissement financier...),
• une personnalité dynamique ayant envie de construire et de progresser. **(Réf. A.3002-M)**

un Responsable de groupe "Prêts particuliers"

Il devra :
• coordonner et animer une équipe d'une dizaine de personnes,
• développer la technicité de son groupe,
• assurer une organisation efficace,
• s'intégrer dans une structure dynamique.

Il doit avoir :
• une bonne pratique bancaire d'un service d'exploitation (Crédit),
• l'habitude de l'utilisation de l'informatique,
• et surtout de **bonnes qualités d'Animateur. (Réf. A.3003-M)**

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo et indication de la rémunération actuelle) sous les références ci-dessus précisées seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Cabinet international de conseils juridiques

recherche

JURISTE

- Deux ou trois années d'expériences, de préférence en cabinet.
- Bilingue anglais, DEA ou DESS, plus une année minimum « Law-School » américaine ou stage cabinet américain.

JURISTE DÉBUTANT

- Bilingue anglais, DEA ou DESS, plus une année minimum « Law-Scholl » américaine.

Ecrire LE MONDE PUBLICITÉ
sous n° 8.115 - 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Important centre d'études et de recherches du secteur du bâtiment et des travaux publics

Recherche pour renforcer son service de mécanique des sols – études de fondations

UN INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé d'une école nationale supérieure ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine des études de fondations et de stabilité (bâtiment et ouvrages génie civil).

Une bonne expérience des problèmes techniques en région Ile-de-France ainsi qu'une bonne connaissance du marché dans cette région serait particulièrement appréciée.

La rémunération offerte sera fonction du profil du candidat retenu.

Adresser c.v. + prétentions à :
C.E.B.T.P. service du personnel,
12, rue Brancion, 75737 Paris Cedex 15.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

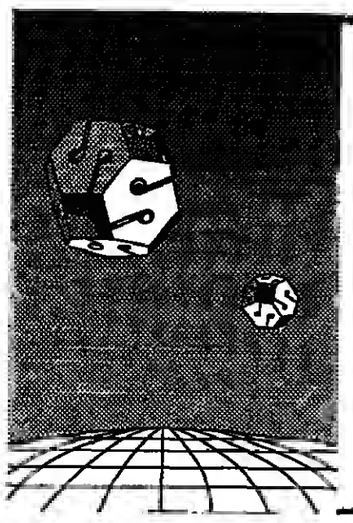

Economiste de la santé, Médecin, Ingénieur...

Nous sommes un des tout premiers groupes européens de l'Ingénierie. Nos interventions en pilotage de projets se situent dans des environnements extrêmement diversifiés (espace, défense, industrie, tertiaire...). Notre Département Santé conçoit et réalise des opérations de planification sanitaire, de programmation hospitalière, de définition d'équipements et d'assistance technique à l'export pouvant déboucher sur d'importantes réalisations. Nous recherchons dans le cadre de son expansion, un

CHEF DE PROJET EXPORT

Au sein d'une petite équipe, il sera chargé de monter et de coordonner nos interventions en tant qu'expert du secteur Santé, en particulier dans les pays en voie de développement. Il participera également au développement commercial de cette activité. Outre sa bonne connaissance du milieu hospitalier, ce jeune chef de projet devra justifier d'un fort potentiel commercial et d'une parfaite maîtrise de l'anglais. Nous pouvons, pour notre part, lui garantir une rémunération motivante et un beau développement de carrière.

SODETEG
La maîtrise des systèmes

Merci d'écrire à Christian SANCHEZ, sous réf.1039/M, BP 15, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON Cédex.

THOMSON

HAVAS CONTACT

Le Recrutement
Un Challenge au Rythme de Notre Temps

Nos Consultants
Professionnels du recrutement, par annonce et approche directe, ils ont fait leur preuve.
Ils ont de l'ambition, du mordant, des idées et sont prêts à prendre des responsabilités dans le développement de notre Cabinet.

Nos Clients
Ils ont des activités très diversifiées mais ils ont les mêmes exigences de qualité et de réussite.

Notre Philosophie
Nous plaçons la barre haut, la qualité du service que nous apportons implique : *forte capacité de travail, disponibilité, souplesse d'intervention.*
Nous garantissons une grande liberté d'action, des moyens efficaces, une rémunération stimulante et une ambiance...

... à vous d'en juger.

Consultants Seniors

PARIS - LYON - TOULOUSE

Diplômé d'études supérieures, 30 ans environ. Après une expérience réussie de recrutement en Entreprise ou en Cabinet, vous souhaitez vous réaliser de façon plus polyvalente et plus autonome.

Directeurs Régionaux

LYON - TOULOUSE

Bien implanté dans votre région, vous avez déjà réussi dans le recrutement. Nous vous proposons d'aller plus loin en créant notre Unité Régionale. Nous vous donnerons les moyens de vous développer, de mettre en place et d'animer votre équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. M 1F en précisant le poste choisi à :
ARCO - 25, rue Cambon - 75001 PARIS

ARCO

PROXIMITE AMIENS

Optimisez notre gestion de production et nos stocks

Vous assurerez l'intégralité du processus de gestion de production.

-définition des plans de production à moyen et long terme en cohésion avec les prévisions de la direction des ventes

— lancement et ordonnancement de la fabrication

— gestion des approvisionnements et des stocks.
Vous aurez également la responsabilité du développement informatique de la gestion de production et de l'animation de notre programme qualité.

Diplômé de l'enseignement supérieur, de préférence école d'ingénieur, vous justifiez d'une expérience confirmée et réussie dans un domaine similaire. Votre fort potentiel et votre sens du terrain vous seront indispensables pour répondre à un challenge motivant au sein d'un très important groupe industriel français (10 000 personnes/CA : 5 milliards)
Nous offrons pour ce poste rattaché à l'un de nos départements industriels (450 p/CA : 200 millions F) une rémunération attractive et de réelles perspectives d'évolution. Merci d'adresser votre candidature sous réf. 604 à Media-System - 2, rue de la Tour des Dames 75009 Paris.

media-system

COGEMA — CHERBOURG

Un des premiers sites industriels d'Europe à rayonnement international recherche pour son usine (3000 personnes) de retraitement de combustibles de LA HAGUE, en évolution continue,

contrôleur de gestion industrielle

Il sera chargé du contrôle de gestion de l'usine, du suivi et des actions correctives ; dans ce cadre, il aura à charge de définir et de formaliser des procédures générales de contrôle de gestion ainsi que les moyens informatiques correspondants.

Ce poste conviendra à un candidat de formation ingénieur et gestion ou l'équivalent, ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience dans un contexte industriel.

Anglais apprécié.

Ce poste en relation permanente avec un environnement hautement technique offre des possibilités d'un enrichissement personnel et nécessite une compréhension technique des activités, un esprit "système", méthodique et rigoureux.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions, sous référence **21.880-M** à l'attention de H. CARON.

Coopers & Lybrand associés
DIVISION RESSOURCES HUMAINES
56, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

jeunes diplômés grande école d'ingénieurs

DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE

Vous recherchez plus particulièrement une fonction d'AUTOMATICIEN ou bien vous êtes INGENIEUR GENERALISTE (à dominante ELECTRONIQUE, ELECTROMECANIQUE, CHIMIE, ALIMENTAIRE...) et souhaitez un poste en adéquation avec votre formation mais ouvert sur de larges horizons. Rejoignez nos sites industriels, en Bretagne.

AUTOMATICIEN, vous prendrez en charge la conduite de projets d'industrialisation et d'organisation depuis l'identification du besoin jusqu'à la mise en service et la livraison au responsable opérationnel de la distribution.

GENERALISTES, vous intégrerez selon vos compétences et vos souhaits une fonction production, méthodes, engineering laboratoires... pour devenir à terme l'un de nos managers.

Le profil de ces collaborateurs ? UN STYLE : dynamisme à toute épreuve, sens de l'efficacité, esprit d'entreprise.
DES QUALITES : capacités à animer, gérer, communiquer et, un réel leadership.

YVES ROCHER, plus que notre nom vous connaissez notre renom ; en 1/4 de siècle nous avons bâti un empire multinational. Avec 3 500 personnes, un C.A. de 3,2 milliards de Francs (dont plus de 50% à l'export), nous connaissons un formidable succès.

Pour informations complémentaires, appelez "Contact-téléphone" (1) 42 61 82 81 (8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi) ou adressez votre candidature, lettre manuscrite, C.V., sous référence 3084 à Organisation et Publicité 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Yves Rocher — Réussir en Beauté

Un bon cap l'EST ! 300 000 F

Concrétisez votre réussite au sein d'une Société de services, implantée en Europe et aux U.S.A.

Vous justifiez d'une expérience réussie, d'environ 5 ans, de la vente et de l'animation d'une équipe.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, SUP de CO...), devenez le

directeur de la région Est

dont vous assurerez la gestion, en optimisant la rentabilité et la progression des résultats, d'une dizaine d'agences. Vous devez en créer de nouvelles, recruter et former vos collaborateurs tout en traitant les négociations importantes.

ECCO consultant

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à ECCO Consultant, 129, rue Servient, 69451 - Lyon Cedex 3.

Storno

Le radiotéléphone, c'est notre affaire

Depuis 25 ans, 100 000 radiotéléphones STORNO ont été vendus en France.

STORNO lance la commercialisation de son dernier-né, le STORNOMATIC 6000, spécialement conçu pour le service PTT de radiotéléphonie publique RADIOCOM-2000 à couverture nationale.

Venez rejoindre nos équipes techniques et commerciales à PARIS, à LYON, à MARSEILLE.

Si vos ambitions sont à la hauteur de celles de STORNO et si vous avez le profil des postes à pourvoir, envoyez immédiatement vos c.v., photo et prétentions au service du personnel de STORNO, 69, rue André-Karman, 93300 AUBERVILLIERS.

POSTE A POURVOIR A PARIS, LYON, MARSEILLE

- Agents commerciaux
  H./F., mêmes débutants.
- Agents technico-commerciaux
  H./F., avec expérience vente matériel radiocommunications.
- Assistantes commerciales télémarketing
  1 an d'expérience au moins.
- Gestion des achats et de la sous-traitance
  expérience significative, anglais courant.
- Techniciens de SAV radio
  débutants et confirmés.

Société de services - Filiale d'un grand Groupe Américain, leader dans son domaine d'activité recherche son

Directeur des Ressources Humaines

Membre du Comité de Direction

Nous sommes une société de 400 personnes, réalisant un C.A. de 200 MF dans un secteur à forte croissance (environ 50%/an). Nous accordons une importance toute particulière à la gestion et au développement de notre personnel.

Nous recherchons un candidat capable de prendre en charge l'ensemble de la fonction personnel en mettant l'accent sur la gestion prévisionnelle, le développement de la motivation et des compétences, la communication, la responsabilisation de la hiérarchie.

Ce poste conviendrait à un candidat ESC, ingénieur, ayant 5/6 ans d'expérience de la fonction personnel, maîtrisant l'utilisation du système HAY et témoignant de qualités de dialogue, de créativité et de dynamisme.

L'anglais est indispensable pour évoluer dans notre groupe international.

Merci d'adresser lettre manus. + CV + prét. sous ref. 5180/LM à notre Conseil ou transmettez-le à **C.V. PLUS** en composant sur votre minitel le (1) 43.59.40.25.

Ressources & Développement
6, rue Casimir-Delavigne - 75006 PARIS

C.V. PLUS

R&D

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

CHEF DE PROJET SENIOR BULL DPS 7

S.S.I.I. parmi les 10 premières en France recrute pour **PARIS, Chef de projet senior BULL - DPS-7**

Votre mission : coordonner la réalisation de grands projets (quelques dizaines à quelques centaines d'hommes/mois) pour des entreprises privées ou publiques de taille nationale.

Les applications développées selon le mode « **clés en main** » sont fortement axées autour de la Télématique.

Chaque projet est traité en « **centre de profit** » dont vous êtes le responsable.

Votre profil : **Ingénieur Grand Ecole,** vous avez de 5 à 10 années d'expérience (Constructeur ou Société de Services).

Vos compétences techniques sur matériel BULL sont prouvées, mais à vos qualités de meneur d'hommes vous alliez le sens du contact et de la diplomatie (relations clientèle...).

Enfin et surtout vous voulez gagner.

Nous vous assurons un environnement solide, performant, à la pointe de l'informatique, **pour une collaboration véritable.**

Rémunération « ouverte » fonction de votre expérience et de votre potentiel.

Intéressé ?

Merci d'adresser dossier de candidature (C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 6199 à **PIERRE LICHAU S.A.**
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.
(Réponse et discrétion assurées).

Pierre Lichau

Gérer nos contrats commerciaux

Kronenbourg

Les Brasseries KRONENBOURG situées à Strasbourg, leader français sur le marché de la bière, poursuivent leur expansion européenne. Leur récent rapprochement avec la Société Européenne de Brasserie constitue désormais un puissant ensemble industriel représentant 4,8 Mds de Francs de CA.

Jeune Juriste

Les développements commerciaux de Kronenbourg et de l'Européenne de Brasserie se font notamment par le circuit des cafés, hôtels, restaurants qui constituent pour nos produits une excellente vitrine promotionnelle. Des contrats commerciaux sont signés pour fidéliser cette clientèle et, pour faire face à leur extension, le responsable du contentieux, des licences et du droit international cherche à s'adjoindre un jeune juriste, titulaire d'un DESS ou d'un DEA de Droit des Affaires, débutant ou bénéficiant d'une 1ère expérience.
En appui de l'équipe commerciale, vous suivez l'application des contrats et réglez tout contentieux pouvant intervenir par la suite. Votre mission d'information et de documentation sur la jurisprudence et les divers aspects juridiques liés à cette profession est également importante.
Homme de synthèse et de contact, vous serez vite reconnu comme un spécialiste chargé de défendre les intérêts de l'entreprise. De la France, vos activités pourront évoluer vers la gestion des contrats internationaux.
Vous pourrez ainsi devenir l'un des spécialistes dont notre groupe aura besoin dans le cadre de son développement international.
Le poste est à pourvoir à notre siège de Strasbourg.

BSN GROUPE — LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Merci d'adresser votre candidature sous réf. P 23 M, en précisant votre rémunération actuelle, à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran, 75381 Paris Cédex 08.

INGÉNIEURS

expérimenté en calculs **STRUCTURE OFFSHORE** pratique du programme de calcul STRUDL

INGÉNIEUR LEADER ET PROJETEURS CHEF DE GROUPE

Etudes d'instrument gaz (soft définitions matériel (export) INSET ETT 42-33-38-25 93, bd de Sébastopol, Paris-2e.

MERCK Laboratoires MERCK CLEVENOT

Filiale (500 p.) d'un groupe international, nous connaissons en France un bon développement de nos activités (chimie, pharmacie). Nous cherchons pour notre siège social à Nogent sur Marne,

le chef de notre département contrôle de gestion

Votre mission : faire vivre l'outil budgétaire en conseillant nos responsables dans le suivi de leurs objectifs économiques, proposer des mesures correctives, développer notre système d'informations, participer à l'établissement du plan à deux ans, réaliser des études économiques sur des projets d'investissement ; de façon plus large, accompagner notre croissance en faisant du contrôle de gestion un outil d'aide à la décision.

A 32 ans minimum, de formation supérieure + DECS, vous avez, après quelques années d'audit, exercé une responsabilité similaire dans l'industrie ; vous connaissez l'anglais et(ou) l'allemand (réf. 4910 LM).

Notre consultante,
Mme M.C. TESSIER,
vous remercie de lui écrire.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE DE SERVICE PUBLIC DE 1000 SALARIES A PARIS.
Nous recherchons notre

Chargé des Relations Sociales

Placé sous l'autorité du Directeur du Personnel vous aurez à prendre en charge :

- le suivi des relations avec les instances représentatives du Personnel *(préparation des réunions du C.E., D.P., C.H.S.C.T.),*
- la coordination de la gestion de l'aménagement du temps de travail conçu sur un principe d'annualisation.

Vous participerez à la gestion prévisionnelle du Personnel *(suivi des situations sociales individuelles).*

Vous aurez un sens aigu des contacts humains, une expérience d'au moins 10 ans dans la fonction Personnel et une très bonne pratique du Droit du Travail.

Merci d'adresser votre candidature *(C.V. et prétentions)* sous réf. 1894/O à :
A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres
75015 PARIS *(qui transmettra)*

JEUNES ET AMBITIEUX

Vous avez une forte personnalité,
Vous aimez les responsabilités,
Vous avez un tempérament de gagneur pour être le
No 1

VOUS AVEZ LES QUALITÉS POUR ÊTRE OU DEVENIR

DIRECTEUR D'UNITÉ

Nous sommes un des principaux Groupes du Secteur Agro-Alimentaire et vous recherchons.
De formation supérieure.
Nous souhaitons une expérience de quelques années dans une fonction similaire.
Votre rémunération sera motivante et liée à votre dynamisme.
Postes à pourvoir (Est, Normandie, Pays de Loire)
Envoyer C.V. + lettre manuscrite, photo et prétentions à Direction du Personnel VITAL
11, Avenue de Normandie
BP 404 - 94155 Rungis MIN Cedex
Sous réf. DG 3

Bleu

ORGANISME CONSULAIRE SUD-OUEST
recherche, pour création animation et développement centre de formation action commerciale

RESPONSABLE

- Formation supérieure niveau universitaire 3ème cycle ou grande école de gestion.
- Expérience d'entreprise - niveau responsabilité vente, marketing, commerce international - minimum 5 ans.
- Pratique de l'informatique et notamment micro-informatique.
- Expérience en matière de formation et de pédagogie active.

Il s'agit d'une responsabilité de Cadre (homme ou femme) ayant en charge la gestion d'une unité pédagogique à créer, l'animation de l'équipe et le développement de projets de formation première (Bac + 2 minimum) et de concevoir toutes actions de formation continue.
Adresser candidature, lettre et curriculum vitae manuscrit, sous réf. 12949 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

Notre société de dimension nationale est spécialisée dans l'étude, la réalisation et le suivi d'installations industrielles THERMIQUES, CLIMATIQUES et ÉLECTRIQUES.

Sa croissance régulière la conduit à renforcer sa structure et à créer pour sa région ILE-DE-FRANCE

un poste de

INGÉNIEUR TECHNICO COMMERCIAL

sous l'autorité du Directeur Régional.
Il prendra en charge l'aspect commercial en collaboration étroite avec les autres services de l'entreprise.
Nous souhaitons rencontrer de jeunes candidats de formation ingénieur ou équivalente, libérés des obligations militaires.

Adresser lettre et c.v. à : S.A. Hervé THERMIQUE Mme CASSEREAU, service du personnel 66, boulevard Edgar-Quinet, 79200 Parthenay.

RESPONSABLE ÉTUDES ET MÉTHODES

Société de service implantée dans ville Ouest, filiale d'un groupe leader dans son domaine,

recherche

UN RESPONSABLE DE SERVICE ÉTUDES ET MÉTHODES DE PRODUCTION.

Responsable de ce secteur, rattaché au directeur, il aura notamment à concevoir et à mettre en œuvre de nouveaux produits.

Ingénieur, généraliste de formation, ayant au minimum trois ans d'expérience, le candidat devra posséder des qualités d'animation et développer un esprit d'analyse et de synthèse.

Adresser candidature sous forme lettre manuscrite et c.v. détaillé, photo, à Service Recrutement, Bibus, 12, rue Coat-Ar-Gueven, 29283 Brest Cedex.

Société industrielle française

de 250 personnes, recherche pour une unité de 100 personnes implantée dans le VAR et spécialisée dans les développements en micro-informatique à technologie avancée :

- **CHEF DE PROJET**
  ENSI type SUPÉLEC ou équivalent
  3 à 5 ans d'expérience.
- **INGÉNIEUR D'ÉTUDE**
  Conception matérielle et logicielle.
  2 à 3 ans d'expérience.
- **TECHNICIEN**
  BTS étude et conception électronique.

Connaissances 68000, 68020 ainsi que langage LTR3 appréciées.

Pour tous renseignements appeler le 94-23-29-28 ou le 94-23-64-68.

SAINT-CLOUD, recherchons

UNE ÉTUDIANTE

pour aider enfants dans leurs devoirs (CM2 et CE2) tous les soirs de 16 h 30 à 19 h 30 et les garder, sortir le mercredi de 8 h 30 à 19 h 30
Tél. soir après 16 heures 46-02-46-06.

S.A. H.L.M. en évolution style entreprise 3e type 5.000 logements, accession et location, projet entreprise en cours
recherche
LICENCIÉ EN DROIT
Jeune, dynamique, pour conseil juridique et fiscal auprès Direction et Services
Emploi à pourvoir au 1/2/86
Envoyer C.V. et photo à :
M. Le Directeur
de TOIT CHAMPENOIS
B.P. 183 51205 Epernay.

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Marne recherche pour son centre d'enseignement des langues

1 ANIMATEUR(TRICE)

d'anglais natif, à temps partiel. Env. c.v. au CEL AFPI Hte-Marne, B.P. 171, 52104 St-Dizier.

Organisme de formation région BOURGOGNE recherche

FORMATEURS(TRICES)

Très bonne culture générale. Formation scientifique et/ou psycho pédagogique de haut niv. Expérience indispensable dans la formation des adultes.
POUR
formation générale, reconversion, relations hum., coordinat. d'action, études et recherches.

Adresser c.v., photo, lettre manuscrite sous n° 8119 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montmartre, Paris-7e.

Sté optique de précision recherche

INGÉNIEUR ESO

débutant ou quelques années d'expérience, intéressé par l'optique instrumentale.
Profil du poste :
- conception et étude de systèmes intégrant de l'optique ;
- gestion technique et financière ;
- suivi de fabrication (de l'approvisionnement à la livraison).

Envoyer C.V. à SESO Z.I. rue Louis-Armand BP 55, 13762 Les Milles Cedex.

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active, DÉVENEZ après un stage de formation l'un des
CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F.
d'un important organisme
Tél. pr rvs : 45-00-24-03.

Entreprise allemande renommée dans le secteur du jouet de marque, cherche d'urgence 1 vendeuse confirmée pour son RAYON JOUET aux Galeries Lafayette, Paris. La connaissance de la langue allemande est un avantage. Bonne rémunération garantie, sérieuses réf. exigées. Envoyer c.v. + photo sous le n° 7 014 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montmartre, PARIS-7e.

Recherche instituteur cours CE2 privé, logé, nourri, au domicile, pour Andorre. Tél. : 628-27-7-72.

Filiale d'un grand groupe biosoph laboratories recherche pour conduite de pilote industriel, région rouennaise,

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE BIOCHIMISTE.

initiative, disponibilité et anglais nécessaires.
Adr. c.v., motivation, photo à Mme LELEU, B.P. 254, 76306 Sotteville-les-Rouen Cedex.

INTERNATIONAL

BOSSARD CONSULTANTS

Una de las primeras sociedades consultoras europeas
Bnsca, para su filial española (Madrid / Barcelona)

CONSULTORES EN INFORMÁTICA

Para el desarrollo comercial de su actividad de consejo en este sector de 3 a 6 años de experiencia en la dirección de proyectos
bilingüe francés-español
capacidad de desarrollo de acciones comerciales
Después de un periodo de integración en el grupo, en París, pasará a formar parte del équipo de Bossard Consultants en España.
Dirigir las candidaturas a :

Ph. GIRAUD
BOSSARD CONSULTANTS
12 bis, rue Jean-Jaurès
92807 PUTEAUX CEDEX
tél. 47 76 42 01

o

X. SOLE MALLOL
BOSSARD CONSULTANTS ESPANA
Conde de Penalver, 38
28006 MADRID
tel. 4 02 26 97

A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS
organiza
quatro concursos documentais reservados para nacionais portugueses
para o preenchimento de quatro lugares de

CHEFE DE DIVISÃO

(formação universitária indispensável - 15 anos de experiência profissional)
Para maiores informações, peça o aviso de concurso a:

LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS
organiza
ocho concursos de méritos reservados a nacionales españoles
para puestos de

JEFE DE DIVISION

(formación universitaria indispensable - 15 años de experiencia profesional)
Para los detalles solicitar los anuncios de concurso a:

Commission des Communautés Européennes,
Division Recrutement,
rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES.
Tél. : 02 / 235.11.11.

REPRODUCTION INTERDITE

INTERNATIONAL

Groupe INDUSTRIEL MONDIAL ; C.A. : 6 milliards $

EUROPEEN : ITALIEN, FRANÇAIS, ANGLAIS...

DIRECTEUR FINANCIER A MILAN

60 Millions de lires / an

- De formation supérieure, 30 ans environ, votre professionnalisme vous a permis de réussir vos premières missions dans un cabinet d'audit puis de prendre une fonction opérationnelle dans une entreprise industrielle.
- Sous les ordres du Directeur Général de notre filiale à Milan vous prendrez en charge la totalité de **la fonction financière** et managerez votre équipe de 12 personnes.
- L'ITALIEN est un impératif mais l'anglais et le français vous permettront d'évoluer au sein du groupe.
- Les entretiens auront lieu à PARIS et MILAN.

Envoyer CV et photo sous réf. 2420/M à notre Conseil.

FMI recrutement

FMI RECRUTEMENT
11, rue Liancourt 75014 Paris. Tél. 43.20.69.29

RECHERCHONS AGENT

Voyagiste britannique recherche AGENT-REPRÉSENTANT pour promouvoir des cours de langue anglaise et voyages en Grande-Bretagne. La préférence sera donnée à des professeurs d'anglais et une bonne connaissance de cette langue est de toute façon essentielle. Bonne rémunération et commission sont offertes. Pour de plus amples détails, prière d'écrire à :
Olivia Gould
Anglo European study tours Ltd
17 Glen House
Stag Place
Palace Street
London SW1E 5AG (Angl.).

Au pair wanted for 2 little girls in USA immediately must speak english send letter, phone number, photo, references to M. SAFERIN, La Pérouse hôtel, 11, quai Rauba-Capeu, Nice F-06300.

UNIVERSITÉ DE TRAS-OS-MONTES

Portugal
recherche
lecteur (trice)
Titulaire d'une maîtrise (Lettres) pour assurer l'enseignement de la langue et de la culture françaises
Adresser candidature, avec C.V. à :
UTAD
QUINTA DE PRADOS
5000 VILA REAL
PORTUGAL.

LA COMISION DE
LAS COMUNIDADES EUROPEAS
organiza
un concurso-oposición general
para la constitución de una lista de reserva de

REVISORES / JURISTAS

de expresión española
(formación universitaria indispensable-
12 años de experiencia profesional)
Para los detalles solicite el anuncio detallado a:
Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES.
Tel.: 02/235.11.11.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etablissement hospitalier privé, suite à restructuration recherche pour l'un de ses cadres un poste de

CHEF DU PERSONNEL
OU ASSISTANT DE DIRECTION

Homme 39 ans, 6 ans d'expérience toutes composantes fonction personnel, services généraux et travaux bâtiment
Disponible, réelle mobilité géographique.
Contacter M. BECHE au
16 (1) 43-34-30-10, poste 550.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. 36 ans, RESPONSABLE SERVICE EXÉCUTION, fabrication magazines, 15 ans expérience dans services techniques de régie publicitaire. Exécution mise en page, fabrication de 7 grands supports. Responsable de 5 personnes, coordination rédaction, éditeur, agence publicité, imprimeur.
RECHERCHE poste à responsabilités similaires presse, agence ou annonceurs. – BCO/VJ 911.

FORMATRICE – RECHERCHE emploi de gestion d'animation pédagogique basé sur le groupe et/ou les techniques d'expression et de communication. Formation sciences humaines, temps partiel ou intervention acceptées. – BCO/JV 912.

SPÉCIALISTE EXPORTATION, 45 ans, habitué missions et séjour longue durée à l'étranger (Europe Sud et Amérique latine).
RECHERCHE structure d'accueil dans cabinets de consultants/conseils pour développer créneau recherche et sélection de cadres destinés à l'expatriation. Disponible pour missions d'études ponctuelles. – BCO/JV 913.

FONCTION PERSONNEL, 33 ans, licence en psycho + gestion, 7 ans exp. prof. adjoint puis responsable du personnel usine et bureaux de 300 à 3 000 personnes et conseil et réorganisation d'un organisme public à l'étranger pour une banque internationale.
RECHERCHE poste à responsabilités similaires grande disponibilité pour l'étranger mission temporaire acceptée. – BCO/JV 914.

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

DÉLÉGUÉ CCIAL EXPORT

Algérien, 37 ans, résidant à Alger, très bonne présentation, 12 ans d'expérience, import, export, bilingue, français, arabe propose son expérience à société souhaitant créer ou développer ses affaires en Algérie, Afrique, M.-Orient et Europe.
Ecrire sous le nº 7 007
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Ing. électron. ENSEEIHT, 30 a., connais. micro et programmat., rech. emploi stable, formation initiale acceptée. Ecr. nº 7 009
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy Paris-7e.

Etudiante en thèse d'anglais ch. emploi stable pr traduct. ou autres propositions anglais, français, arabe. Ecrire sous le nº 7 008 LE MONDE PUB., 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 28 ans
SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO
Excellentes références, conn. traitement de texte, etc. recherche emploi PARIS ou proche banlieue EST. Evelyne GOMOT, 25, rue du Maréchal-Leclerc, 94410 Saint-Maurice.

ANALYSTE FINANCIER

très confirmé, cherche poste direct. bur. d'études ou études stratégiques.

Ecrire sous le nº 9 115
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre tech./comm. 45 ans, autodidacte, exp. rénovat. habitat archit./int., cuisines, bains, équip. et aménag. C.H.R., France et étranger. Etudie toutes propos. J. JONIN, parc Provence F23, 13012 Marseille. Tél. 91-49-46-89.

J.H. 27 a. BAC + 3 angl., esp. courant, empl. serv. export. Per. de cond. 42-37-31-71.

J.F. 19 ans, BEP et CAP comptable recherche emploi dans PME ou PMI sur Paris ou banlieue Est
Ecrire sous le nº 5 923
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 18 ans, BEP et CAP comptable recherche place stable dans PME ou PMI sur Paris ou banlieue Est
Ecrire sous le nº 5 922
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE EXPORT
- 34 ans, formation supérieure.
- 5 ans expér. internat. Bur. Etude secteur rural Afrique et Asie.
- Stage longue durée CCIP - IFACE. Cadre commercial export.
- Anglais courant, espagnol.
- Sens diplomatie, très motivé, grande disponibilité.

recherche situation commerciale auprès toute entreprise tournée vers l'EXPORT
Ecrire sous le nº 5 096
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

FORMATION PROFESSIONNELLE

USA LANGUAGE

Anglais tel qu'on le parle en Amérique

Cours semestriels :
15 octobre au 14 février 1987.
Stages intensifs toute l'année.
Cours spécialisés : American Literature, Medical English.
Ateliers de création en anglais :
Creative Writing / Art Workshop / Théâtre
Cours pour enfants.

COUNCIL
Centre Franco-Américain
1, place de l'Odéon, 75006 Paris
Tél. : 46341610

INFORMATIQUE GRAPHIQUE

Faites le point sur les nouvelles techniques de création et de communication par l'image : vidéodisque, palettes électroniques, synthèse en 3 dimensions, télématique, business graphic, effets spéciaux vidéo.
- Séminaires pour dirigeants d'entreprise, directeurs de la communication, responsables de formation ;
- Stages d'application pour graphistes, concepteurs, réalisateurs, architectes...

ATELIER D'IMAGE ET D'INFORMATIQUE
ENSAD
31, rue d'Ulm, 75005 PARIS.
Tél. : (1) 43-26-36-35.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

VOLVO 244 GL
année 1979, prix à débattre.
Tél. : 48-22-28-05.

véhicules utilitaires

Vends MERCEDES 408 D, année 1983, 190 000 km. Caisse 20 mètres cubes. Parfait état. Prix : 80 000 F + éventuel. travail assuré. Tél. : 48-62-78-92. Hres de bur. : 48-63-27-16.

propositions diverses

OUTRE-MER EMPLOIS
ECRIRE AVEC C.V. A ORDI
BP 37 38220 VIZILLE.

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES. (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

République 2/3 pièces rénové. 80 m², poutres, 1er étage sur cour. 730 000, 34-51-21-37.

4e arrdt

MARAIS, bel imm. rénové, 1er ét., asc., 40 m², séj., cuis., bains, tt cft. 600.000 F. Téléphone : 42-22-27-87.

CHARLES-V - ST-PAUL
Séduisant pied-à-terre
Atelier 50 m² DANS HOTEL 17e s. rez-de-chaus. s/belle cour. 1.050.000 F.
DORESSAY - 46-24-93-33.

5e arrdt

PANTHÉON
2 pièces, bains, 40 m², refait neuf.
GARBI 45-67-22-88.

13e arrdt

CITÉ FLORALE
Bel appt. 102 m², soleil, calme + box. Tél. 45-89-49-34.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS. 2 P. Rez-de-chaus. 585.000 F. A SAISIR - 46-24-93-33.

15e arrdt

15e PROCHE 7e. Bel imm. récent. Luxe, 100 m². Vue dégagée 45-33-29-17 - 45-77-38-38.

BD MONTPARNASSE (DUROC) 5 P., tt cft (162 m²). 1er ét., clair, calme, asc., imm. ancien pierre de t. 3.550.000 F. Téléphone : 45-35-14-40.

16e arrdt

SUR BOIS EXCEPTIONN. MARÉCHAL-MAUNOURY
Gdes récept., 3 chbres, 3 bains 200 m², balcons. Dressing, park. Téléphone : 46-24-93-33.

Mº EXELMANS

Imm. P. de taille, ascenseur, 2 P., entrée, cuis., bains, w.-c., chauffage central
10, RUE CLAUDE-LORRAIN
Mercredi, jeudi, 12 h à 15 h.

19e arrdt

86 m² A AMÉNAGER

Pierre de t., 7e, ascenseur balcons, charme, soleil
Téléphone : 45-63-46-78.

20e arrdt

Part. vend STUDETTE ent. éq., idéal plac. ou pied-à-terre, faibl. charges. Prix 135 000 F. Tél. : 60-20-18-26 (le soir).

PELLEPORT

Studio terrasse
grand standing, 310 000 F.
Michel Bernard 45-02-13-43.

91 - Essonne

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Part. vd résid. Germinal 25 mn gare Austerlitz, F4, 70 m², 4e ét., séj. dble + 2 ch. + cuis. + s. bains + cave + parkg (poss. garage), chauf. ind. + isolation. Pl K2 + porte blindée. Ch. 300 F mensuel. Px : 310 000 F. Tél. : 60-16-57-27, le soir.

92 Hauts-de-Seine

92 Nanterre vieux centre, commerces, marché, RER 5 mn. Appt caractère rustique, rénové, triple exposition. 70 m², 3e et dernier étage sans vis-à-vis, dans immeuble 19e s., refait. Séjour, charpente, cheminée, 2 chbres, s. de bns, w.-c., cuisine, coin repas, rangements, faibles charges. 510.000 F. Possibilité cave insonor. 30.000 F. Téléphone : 46-66-41-01 et 48-94-56-31.

NEUILLY, près Mº, 2e ét., asc., calme, verdure, 2 P., 32 m², tt cft. 520.000 F - 42-22-27-87.

95- Val-d'Oise

GARGES-LÈS-GONESSE
Résidence privée, libre à la vente. Appt 4 p., balcon, exposition Sud, rez-de-chaussée, prix 420 000 F, près gare et commerces. Tél. 38-38-09-63 ou 38-67-00-01, poste 114.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels paiement compt. chez notaire TÉL. 45-44-44-45.

GROUPE DORESSAY

rech. pour CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS - RIVE GAUCHE 16e-NEUILLY, APPTS 4-8 P. et HOTEL PARTIC.-ACHAT ou LOCATION. 46-24-93-33.

locations non meublées offres

Paris

Imm. moderne, bel appt 100 m², tt cft, 2 bns, balc., parking. 7.800. Ch. comprises Téléphone. : 46-05-58-70.

3 P., 96 m², gde cuis. équipée, bains, 2 w.-c., penderies, cellier, park. état neuf, vue sur Seine, 10e ét., 11.700 F ch. compr. Visites mercredi 22, 15 h 30 à 16 h 30
57, quai de GRENELLE (TOTEM) 42-66-27-32).

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE dans parc boisé, 5 R.E.R. A louer SANS COMMISSION appartements dans imm. neufs studio à partir de 2.700 F. 2 P., à partir de 5.150 F. 3 P., à partir de 5.400 F. 4 P., à partir de 7.100 F. loyer compr. park. et charges chf. et eau chaude individ. s/pl. du mardi au samedi de 15 à 17 h 30, 2 bis rue de La Rochejaquelin Saint-Germain-en-Laye.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 P. et plus. 45-26-18-95.

MONDIAL MERCURE

rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales.

TÉL. : 45-62-78-99.

villas

SCEAUX
VILLA STANDING 6 PIÈCES TRÈS BEAU JARDIN
TÉL. (16-1) 46-61-67-83.

pavillons

EXCEPTIONNEL NOGENT
Près gare, villa moderne luxe, séj. dble, 3 chambres, gd cft, cuis. équipée, piscine gar., jard. 550 m² : 1.300.000 F. Samedi, dimanche, 10/18 h. 124, RUE COULMIER.

LE PERREUX
5' RER. PAV. 1960. LIV. + 3 chbres, bains, s. d'eau, gde cuis., gar., dép., terrain 330 m² 780.000. Micot 43-44-43-87.

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison, appartement château, propriété terrains, commerce
AGENCE LAGRANGE
5, rue Greffuhle, 75008 Paris
Tél. 16 (1) 42-66-46-40.

bureaux

Locations

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services
Téléphone : (1) 47-27-15-58.

DOMICILIATION
DEPUIS 90 F/MOIS
rue St-Honoré : 43-40-81-62
ou Paris-12e : 43-40-68-50
CONSTIT. SARL 2.000F/HT.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides
ASPAC 42-93-60-50 +

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING.
OUVERT 24 H SUR 24
Location courte ou longue durée. Tous services. Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé
ACTE 43-80-90-10.

DOMICIL. CCIALE-8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉL.
Travaux secrétariat, bureau Heure, 1/2 journée et journée
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

FOCH BUIDING
INTERNATIONAL
Votre bureau équipé à PARIS
Tous services - GD STANDING
Courte ou longue durée possib.
DOMICILIATIONS
80, AV. FOCH (17 square Foch) 75116, PARIS. 45-00-45-00
Télex 649-489 F.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, bureaux Constitution de sociétés, télex, secrétariat. 40-26-15-12.

locaux commerciaux

Locations

EMPLACEMENT 1er ORDRE
BAYARD-MONTAIGNE
1er ét., 150 m². Cession 1 200 000 F. Loyer mensuel 5 000 F.Tél. : 47-34-36-17.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, à vendre charcuterie région St-Michel 180.000 F
Téléphone : 33-60-01-82
PONTORSON.

immeubles

Vous avez IMM. Paris à vendre ? La + grosse comm. ou association, possib.
G. BARBIERI 42-65-78-98.

STÉ D'INVESTISSEMENT ch. IMMEUBLES PARIS, tte catég. Paiement cpt. 45-53-78-99.

Sté FONCIÈRE SUISSE Rech. IMMEUBLES de RAPPORT de qualité PARIS ou banlieue immédiate. ET UN IMMEUBLE de PRESTIGE loué bourgeoisement à PARIS. CECIF. 42-96-31-14. P. 3 et tél. 45-61-48-41, poste 4.

viagers

3/4 pièces tt cft. 11e étage, immeuble moderne, près Daumesnil, 388 000 + 2 550 F par mois, occupé fme 74 ans. Viager F. Cruz 42-66-19-00.

LIBRE gd 2 p. tt cft. 5e ét., asc., 240 000 cpt + 6 350 F par mois, hme 82 ans, imm. moderne, près Mº St-Maur. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

propriétés propriétés

AU BORD MÊME DE LA FORÊT DE MONTMORENCY
18 km de Paris - Accès par autoroute (20 minutes)

MAISON « ILE-DE-FRANCE »

500 m² HABITABLES

Avec parc 3 600 m². Piscine privée (chauffée). Garage 3 voitures, chevaux, tennis.

Cette grande propriété, construite sur le site du château de la reine Hortense, a été totalement et récemment rénovée.

Le propriétaire, qui traite directement, peut adresser un dossier et prendre rendez-vous (agences s'abstenir).

Ecrire Fabienne DURAND, LE MONDE
5, rue de Italiens, 75009 PARIS.
Téléphone le soir : (1) 46-40-17-07.

هكذا من الأصل

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4339

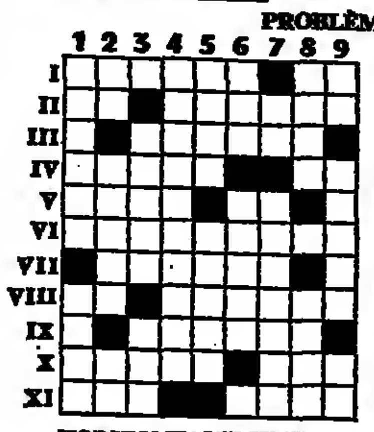

HORIZONTALEMENT

I. Amour de fille mère. Préposition. – II. Préposition. Se répand en éclats. – III. Présenté par une femme très habillée ou une autre très dévêtue. – IV. S'il sème le désordre, on peut le recaser dans un pavillon. Copulative. – V. On ne saurait l'obtenir sans casse. D'un pôle à l'autre. – VI. Quelle que soit leur couleur à l'origine, ils seront finalement toujours marrons. – VII. Celle de la concierge est à la mesure de l'importance des étrennes. – VIII. Démonstratif. Procède à un travail de brasseur. – IX. Des articles lui sont consacrés. – X. On fait beaucoup de battage dans son champ. Fixe dans la flotte ou flotte dans la crème. – XI. Pour l'étable, mais pas pour la table. Ils sont plusieurs à briller dans un lustre.

VERTICALEMENT

1. Cheval enfourché par celui qui associe destrier et étrier. Il fut honoré de Balzac. – 2. Limite de pénétration des eaux. Met le canard en valeur, mais l'empêche de barboter. L'orpailleur l'a doublement en tête. – 3. Défaites, pour des vaincus. Témoigne d'un certain succès. – 4. Un gorille pour le « singe ». – 5. Comte de Paris et roi de France. Sa robe n'est pas unie. – 6. Il assombrit bien des visages. Vallée de l'Argolide. – 7. Personnel. Serait victime d'un accès de gouttes. – 8. On y a prêché le paradoxe. Pantoufle ou porteuse de sabots. – 9. Négation. Consommation courante dans une station balnéaire. Préposition.

Solution du problème n° 4338

Horizontalement

I. Suspects. – II. Savon. Are. – III. Alésesses. – IV. Bai. Ur. – V. Timbale. – VI. Ire. Oasis. – VII. Eu. Ali. Es. – VIII. Rencontre. – IX. Large. En. – X. Plieuse. – XI. Sensé. Vie.

Verticalement

1. Sablier. PS. – 2. Sala. Ruelle. – 3. Uvéite. Nain. – 4. SOS. Acres. – 5. Pneumologue. – 6. Urbaines. – 7. Cas. As. EV. – 8. Tréflière. – 9. Ses. Essence.

GUY BROUTY.

PARIS

Lectures dirigées

Le personnel des quarante-cinq bibliothèques et sections pour la jeunesse de Paris est inquiet. La mairie de Paris a en effet décidé de mettre en place une commission de travail chargée d'établir les listes d'ouvrages susceptibles d'être acquis par ces établissements.

Composée pour moitié d'élus, de représentants de l'administration et de personnalités qualifiées et, pour l'autre moitié, de représentants des bibliothécaires, cette commission établira, tous les deux ou trois mois, un catalogue des livres destinés à la jeunesse. L'arrêté portant désignation des « personnalités qualifiées » (issues du monde scolaire, des associations familiales et des organisations parascolaires) sera publié à la fin de ce mois. La présidence de cette commission sera assurée par Mme Françoise de Panafieu, adjoint au maire chargé des affaires culturelles. La liste d'ouvrages ainsi établie sera contraignante pour les bibliothécaires, qui ne pourront pas choisir et acheter de livres sans l'autorisation de la commission.

Le syndicat CFDT des services publics a lancé une pétition dénonçant *« cette ingérance inadmissible »* et cette *« atteinte à la liberté de choix tant des usagers que des bibliothécaires »*.

Mme de Panafieu, quant à elle, juge *« excessives les inquiétudes »* des bibliothécaires, qui, *« majoritaires au sein de ces commissions, ne seront pas dessaisis du pouvoir d'initiative et de proposition »*. Notons cependant que ce *« pouvoir »* sera singulièrement limité. La voix de la présidente sera en effet prépondérante en cas d'égalité des votes sur un livre.

P. Ke.

annonces associations

Appels

L'HISTOIRE EN CHANTANT Asso. loi 1901 vous propose : spectacles animations expositions audiovisuels avec débat. Documentation recherches sur la chanson etc. Écrire : 123, Fg. Poissonnière 75009 Paris.

Lucien, 57 ans, peintre en bâtiment, au chômage depuis trois ans, vivant seul, sans ressources... Saviez-vous qu'il existe ? L'aider vous intéresse ? Contactez ELISABETH au 45-44-44-30 poste 85 entre 10 h et 18 h.

DOUZE ANS DE LUTTE FÉMINISTE 1970-1981 album de référence photos, documents inédits bibliographie – 50 F. franco CARTES POSTALES féministes les 8 différentes 30 F. LA GRIFFONNE, 37, rue J.P.-Timbaud 75011.

Conference

FORUM 108 SOIRÉE-DÉBAT avec FRANÇOISE DALLE chargée de mission sur les Nouvelles données de l'emploi. MODERNISATION et EMPLOI QUELLE PLACE POUR L'HOMME ? Jeudi 23 octobre 18 h 30-22 h 30. Repas sur place. Inscriptions 108, rue de Vaugirard 75006 Paris. Tél. : 45-48-77-08.

Sessions et Stages

CRÉATEURS D'ENTREPRISES PARTEZ GAGNANTS ! Pour démarrer efficacement votre projet, suivez nos formations :
– Ce qu'il faut savoir pour créer votre entreprise, 1 journée le 3 novembre.
– Les outils de gestion indispensables au créateur d'entreprise, 5 jours du 12 au 18 novembre.
Renseignements et programme complet sur simple demande. BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS 95, Bd Voltaire 75011 Paris. Tél. : 43-55-08-48

ITALIEN : Cours et stages d'italien (cours d'espagnol). Enseignants langue maternelle. Méthodologie expérimentée. Association. Trilogos Mº Voltaire 11ᵉ. Tél. : 48-07-83-36.

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE offre séminaire pour enseignants et universitaires en Vallée d'Aoste, Italie, du 30/10 au 2/11/86 sur la formation linguistique dans la CEE. Séjour gratuit, rembours. partiel frais de voyage, droit d'inscript. 300 F. Rens. : CIFE, 4, bd Carabacel 06000 Nice. Tél. : 93-85-85-57.

VICTOIRE SUR LE TABAC En 4 semaines, sans grossir, vous pouvez cesser de fumer. Une nouvelle méthode éprouvée et reconnue vous permettra progressivement et confortablement de vous libérer du tabac. Même si vous avez tout essayé, informez-vous : Victoire sur le tabac Tél. : 45-61-18-18

« ANGLAIS-FRANÇAIS-ALLEMAND-RUSSE ». Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source française. Tél. : 43-26-22-64

CLUB ALPIN FRANÇAIS Les « Cadets » sont toujours les bienvenus au club. Des sorties « varappe » à Fontainebleau leur sont proposées chaque dimanche. Renseignements au CAF 7, rue La Boétie 75008 Paris. Tél. : 47-42-36-77.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'APPROVISIONNEMENT Sessions régionales 1987 Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marne-la-Vallée, Marseille, Metz, Morlaix, Mulhouse, Nantes, Nice, Orléans, Rouen, Toulouse, Valenciennes. Tél. : 47-70-43-55 Paris.

MICRO INFORMATIQUE INITIATION 8-15-22-29 Novembre 1986 de 14 h 30 à 18 h 30 – Paris 17ᵉ IFA – 168, rue Cardinet. Tél. : 42-63-64-63.

THÉÂTRE « QUAND MÊME » Si vous avez toujours voulu en faire sans jamais l'oser, venez ! Nous accueillons tous niveaux, tous handicaps physiques. – Tél. : 42-61-40-63. Cours par professionnels.

- Prix de la ligne 30 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Sports

ALPINISME

« Messner : Monsieur plus de 8 000 »

ROME
de notre correspondant

On dit de lui : *« Il n'aime que les pierres. »* L'Italien Reinhold Messner n'a-t-il pas « avalé » à un mois d'intervalle, les deux derniers « plus de 8 000 » de la planète qui manquaient encore à son palmarès : le Mokalu en septembre et le Lhotse à la mi-octobre. Du Nanga Parbat en 1970 au plus proche voisin de l'Everest ces derniers jours, aucun des quatorze géants de l'Himalaya n'a résisté à l'espèce de furie qui l'anime.

En 1950, il avait fallu au Français Maurice Herzog des centaines de sherpas et des semaines pour parvenir au sommet de l'Annapurna, premier 8 000 conquis par l'homme. Trois ans plus tard, même scénario à propos de l'Everest, point culminant du globe, vaincu par Hillary et Tensing. Messner a, lui, considéré que ces armadas et ces attirails étaient démodés.

Reinhold Messner, né il y a quarante-deux ans dans le Haut-Adige, région italienne à forte composante allemande, se déclare en fait « citoyen du monde ». Écologiste de surcroît, il est aussi très riche désormais, grâce à ses livres et ses conférences.

L'homme est exceptionnel. Visage d'abominable homme des neiges sous une barbe complète et une longue chevelure, mais d'une puissante beauté. C'est une force de la nature. Non pas un colosse, mais un de ces Alpins tout en muscles et en souplesse, qui, pour rester en forme entre deux 8 000, escalade des 4 000 en courant.

Comme tous les passionnés de la montagne, il a peu à dire, dans son italien à l'accent « forestier », sur ce qui le pousse à l'assaut de tout ce qui frise le ciel : *« J'en rêve et j'ai envie que mon rêve s'incarne »*, explique-t-il assez platement. Ce rêveur au corps d'acier est aussi un homme de tête, qui a réservé pour la bonne bouche le Lhotse considéré lui aussi comme une montagne terrible. Il aurait pu tenter de le vaincre par sa face sud, tenue le plus grand des exploits himalayens, avec son mur glacé de plus de 2 000 mètres. Mais Messner, cette fois, a préféré « assurer ». Il a choisi de venir à bout de ces 8 581 mètres par la voie dite normale. C'est qu'il ne voulait pas risquer l'échec : n'était-il pas talonné en effet par un émule plus jeune que lui, le Polonais Jersy Kukuczka, qui cet été avait réussi son onzième plus de 8 000.

JEAN-PIERRE CLERC.

● **Annulation.** – L'Agence française pour le développement des relations interculturelles nous prie d'indiquer qu'elle a dû renvoyer *sine die* les Journées d'information sur l'islam qu'elle devait organiser à Paris jusqu'au 12 décembre (*Le Monde* du 24 septembre).

Le Monde
PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4344

RESULTATS COMPLETS N° 61
LOTO SPORTIF

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5 F)
16 bons résultats	—	—
15 bons résultats	—	—
14 bons résultats	27	258 000,00 F
13 bons résultats	310	11 868,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	561	3 003,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 19 Oct. 1986 : 2 3 6 9 12 14 16

SUPER PACTOLE 4.000.000 F
PROCHAIN LOTO SPORTIF

Le Carnet du Monde

Décès

– La Fanfare Piston de l'École centrale de Lyon
a la grande tristesse de faire part du décès de

M. Guillaume BARRIS,

survenu le lundi 13 octobre 1986, à l'âge de vingt-deux ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 17 octobre 1986, à Joué-lès-Tours.

– Mme Raymond Bertrand,
M. et Mme Jean-Claude Bertrand et leurs enfants,
M. et Mme Édouard Bertrand
Et toute sa famille
ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond BERTRAND,

survenu dans sa soixante-douzième année, le 15 octobre 1986, à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi 23 octobre, à 10 h 30, au columbarium du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Poussin,
75016 Paris.

– Maurice Brille,
Pascal et Élisabeth Brille-Debenath,
Catherine et Malcolm Brille-Johnson,
Frédéric et Caroline Brille,
Alexandra Cross,
Gaspard Breton,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice BRILLE,
née Germaine Valercher,

survenu le 3 octobre 1986, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église réformée de Rueil-Malmaison.

27-29, rue Parmentier,
92000 Nanterre.

– **Marthe CHARLOT**

nous a quittés le 14 octobre 1986.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 17 octobre.

De la part :
De sa famille,
De ses amis.

Esaïe
« Il anéantira la mort pour jamais, le Seigneur, l'Éternel, essuiera les larmes de tous les visages. »

– Mme Fred Nathusius,
Les docteurs Henri et Nicole DORFMANN,
Bettina Dorfmann,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part de la disparition brutale de leur petite-fille, fille et sœur

Annabelle

le 10 octobre 1986 à l'âge, de six ans.

41, avenue de la Porte-de-Villiers,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les docteurs Annie et Jean-Pierre Benoit,
ses enfants,
Sylvie, Isabelle et Nathalie,
ses petites-filles,
Les familles Dulau, Beck et Dupuy
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien DULAU,
inspecteur général honoraire
de l'Instruction publique,
docteur ès sciences,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 11 octobre 1986, dans sa soixante-seizième année.
Selon la volonté du défunt, son corps a été incinéré.
Il est rappelé le souvenir de son épouse,

Jeanne BECK,

décédée le 26 août 1983.

10, rue Charles-Suisse,
21100 Dijon.

– La présidence
Et les membres du Conseil de la Chambre de commerce internationale,
Le président de la Cour d'arbitrage,
ont le profond regret de faire part du décès

M. Frédéric EISEMANN,
docteur en droit,
secrétaire général honoraire
de la Cour d'arbitrage
de la Chambre de commerce
internationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 14 octobre 1986, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
L'inhumation a eu lieu à Argentré-du-Plessis, dans l'intimité.

[Frédéric Eisemann était né à Strasbourg et avait fait ses études de droit tant en Allemagne qu'à Paris, notamment à l'Institut de droit comparé. Tout d'abord magistrat, il fut appelé très jeune au secrétariat international de la CCI à Paris, où il devint rapidement secrétaire adjoint puis secrétaire général de la Cour d'arbitrage. Il exerçait par ailleurs les fonctions de directeur des services juridiques de cette organisation. Frédéric Eisemann s'était fait connaître dans les milieux internationaux par sa profonde connaissance du droit et de la pratique des affaires des différents pays. Il fut notamment associé, à titre personnel ou au nom de la CCI, dans la rédaction de nombreux instruments internationaux visant à faciliter les relations commerciales et contractuelles entre parties de différents pays. Son œuvre pour l'étude et la promotion de l'arbitrage commercial, technique dont il fut l'un des pionniers, restera essentielle et permit, à bien des égards, d'en faire l'un des principaux moyens actuels de règlement des litiges internationaux liés à l'exécution des contrats.

Frédéric Eisemann contribua par ailleurs à la mise au point de différents règlements de la CCI, mondialement adoptés, comme les codes relatifs aux crédits documentaires, aux clauses contractuelles uniformes, ou encore aux garanties bancaires. Il était docteur HC de l'université d'Uppsala et titulaire de nombreuses distinctions étrangères.]

– M. Maurice Equer,
son époux,
M. Fernand Freynet,
Mme Aimé Barban,
M. et Mme Louis Freynet ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
ses frères, sœur, neveux et nièces,
M. et Mme Bernard Equer,
M. Didier Equer,
M. Jérôme Equer,
ses beaux-enfants,
Les familles Freynet, Pellissier, Grellière et Roux

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice EQUER,
née Edith Freynet,

survenu le 19 octobre 1986 en son domicile de Versailles.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 octobre, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Neauphle-le-Château (Yvelines) dans l'intimité familiale.

29 *bis*, rue Saint-Louis,
78000 Versailles.

– Mme Jean Escande,
Jean-Paul et Antoinette Escande,
Daniel et Chantal Cabriere,
Olivier et Marion Escande,
Denis et Marie-Christine Escande,
ses enfants,
M. et Mme André Dupont et leurs enfants,
Mme Henri Goguet-Chapuis et son fils,
Michel et Elisabeth Brabet et leurs enfants,
Michel et Denise Rieu,
Pierre Kirsch et ses enfants,
Ludovic, Pauline, Benoît, Perrine, Émilie, Caroline, Clara, William et Romuald,
ses petits-enfants,
Mlle Joséphine Nadeau,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ESCANDE,
préfet honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 octobre 1986, à Montpellier, dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse se déroulera dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt, en l'église réformée de Lasalle (Gard), le mercredi 22 octobre 1986, à 14 h 30.

Verset :
« Invoque-moi au jour de ta détresse : je te délivrerai et tu me glorifieras. »
Psaumes, 50

334, rue de Vaugirard,
Paris-15ᵉ.

CARNET DU *MONDE*
Tarif H.T.
Toutes rubriques .... 60 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses 65 F
Renseignements 42-47-95-03

– Les familles Jurek, Stawoski, Pagès, Bonnot, Goryl, Wieszczek,
ses neveux, nièces et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel JUREK,

survenu le 12 octobre 1986, à Paris, dans sa cinquante-septième année.

Selon ses volontés, l'incinération aura lieu le jeudi 23 octobre, à 8 h 45, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, Paris (20ᵉ).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 octobre, à 10 h 30, en l'église de Bois-du-Verne, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), suivie de l'inhumation des cendres au cimetière du Bois-Garnier, dans le caveau de famille.

– Les membres du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'épargne de Saint-Étienne,
Les membres du directoire
Et l'ensemble du personnel,
sont au regret de faire part du décès de

M. Ernest KRAG,
ancien membre
du conseil d'administration,
président du conseil d'orientation
de la Caisse d'épargne.

– Mme Henriette Lebovic,
M. et Mme Luc Feissel,
née Annick Lebovic,
Sébastien Feissel,
Toute la famille et leurs amis
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Jules LEBOVIC,

le 14 octobre 1986, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, à son domicile.
Les obsèques et l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Saint-Pierre à Marseille, ont eu lieu dans l'intimité familiale le 16 octobre.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Nathan LEVITAN,

survenu le lundi 13 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de :
Jacques Levitan,
De M. le docteur Francis Levitan et Mme,
ses enfants,
De tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et des familles Blenstein-Blanchet, Levitan, Bercault, Finkel et Goldfarb.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

8, rue Émile-Zola,
92139 Issy-les-Moulineaux.

Remerciements

– Mme Takanori Oguiss,
M. et Mme Georges Halpern,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Takanori OGUISS,

vous adressent leurs sincères remerciements.

– Marie-Thérèse Timsit,
son épouse,
Et ses enfants,
Mme Edmond Timsit,
née Andrée Sultan,
sa mère,
Et toutes leurs familles,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Alain TIMSIT,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– Il y a trois ans...

Firmin RESNIK

Elle se souvient.

Légion d'honneur

– Sont nommés – à titre posthume – au grade de chevalier :
MM. Jean-Marc Étienne, commandant de l'armée de l'air, Jean Otremba, capitaine de l'armée de l'air et Jean-Paul Droillard, adjudant-chef de l'armée de l'air, tués lors d'un accident d'hélicoptère le 8 septembre, près de Saint-Martin de Bréthencourt (Yvelines).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

STERN
• GRAVEUR •
depuis 1840
Pour votre Société papiers à lettres et imprimés de haute qualité
Le prestige d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.48 - 45.08.86.45

Economie

REPÈRES

Automobile

General Motors quitte l'Afrique du Sud

General Motors, premier groupe automobile mondial, va se retirer d'Afrique du Sud, parce qu'il y perd de l'argent, mais aussi en raison de la lenteur du gouvernement de Pretoria à s'attaquer au problème de l'apartheid. La « récession » que traverse l'Afrique du Sud et e *l'absence de progrès* » vers l'élimination de l'apartheid *« ont rendu les affaires de plus en plus difficiles »* dans ce pays, a déclaré le président du groupe automobile américain, M. Roger B. Smith, en annonçant sa décision le lundi 20 octobre. General Motors cédera ses actifs à des intérêts locaux, a-t-il ajouté, afin de préserver au mieux le travail des cinq mille personnes, dont trois mille Noirs, métis et Indiens, que le groupe emploie dans ce pays. Après Coca-Cola et Rank Xerox, General Motors est le troisième grand nom da l'industrie américaine à annoncer qu'il quitte l'Afrique du Sud. — *(AFP.)*

Monnaies

Mme Thatcher contre l'entrée de la livre dans le SME

Le gouvernement britannique a rejeté, une fois de plus, le principe d'une entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen (SME), répondant ainsi, de manière négative, à la proposition qui en avait été faite, le lundi 20 octobre, par M. Karl Otto Poehl, président da la Banque fédérala d'Allemagne. Sans masquer les difficultés d'une telle participation, M. Poehl avait assuré que l'opération *« en valait la peine »*. On sait que la Bundesbank a soutenu la livre ces dernières semaines, ce soutien ayant fait naître la rumeur d'un accord entre la RFA et la Grande-Bretagne sur le plan monétaire. Mme Thatcher persista dans son refus d'achérer au SME, au grand désappointement, semble-t-il, de son ministre des finances, M. Nigel Lawson, désireux de stabiliser une livre sterling très attaquée.

ÉNERGIE

L'OPEP réunie depuis quinze jours

Le marché pétrolier reste dans l'expectative

GENEVE
de notre envoyée spéciale

Mardi 21 octobre, après seize jours de marathon pétrolier, l'exaspération et l'amertume montaient dans les rangs de la majorité des pays de l'OPEP. Les treize pays tentaient toujours, difficilement, de s'entendre pour reconduire l'accord qui, depuis l'été, a marqué la fin de la guerre des prix. Mais, vu la durée des négociations et les conditions dans lesquelles cet éventuel compromis serait atteint, son impact positif sur le marché pétrolier paraissait, en tout état de cause, d'ores et déjà compromis.

« Quelle que soit l'issue de cette conférence, désormais le mal est fait. Le marché est déstabilisé et le restera », assurait en privé un ministre, désabusé. La plupart des observateurs présents dans les coulisses de la conférence confirmaient cette analyse. *« Octobre est terminé, les trois quarts des nominations (commandes) pour le mois prochain sont déjà faites. Et le marché sera bloqué dès la dernière semaine de novembre, dans l'attente de la prochaine conférence*, expliquait M. Fakhry Abdelnour, président de la société African Middle-East Petroleum. *L'OPEP aura mis plus de quinze jours pour arriver au mieux à un accord dont la portée ne dépassera pas trois semaines ! »*

Conscientes de ce semi-échec, la plupart des délégations continuaient néanmoins de souhaiter la reconduction de l'accord actuel, éventuellement sous une forme légèrement modifiée, seul capable d'éviter un retour à la guerre des prix et un nouvel effondrement des cours, désastreux pour l'économie des pays producteurs. Mais, après deux semaines perdues à négocier, la plupart des membres de l'OPEP s'interrogeaient sur les motivations des pays du Golfe. Depuis le 6 octobre, date d'ouverture da la conférence à Genève, tout s'est passé comme si les quatre pays membres du GCC (1), derrière l'Arabie saoudite et le Koweït, s'étaient relayés pour empêcher, ou tout au moins retarder, le renouvellement de l'accord qui leur avait été imposé de force par l'Iran, l'Algérie et la majorité des pays membres en août dernier.

L'intervention spectaculaire du roi Fahd d'Arabie saoudite, qui, lundi soir, a proposé sa médiation pour trouver un compromis au sein de l'Organisation, a renforcé la méfiance de pays qui, comme l'Algérie, l'Iran, le Venezuela ou l'Equateur, soupçonnent les Etats du Golfe de s'être mis d'accord sur un scénario.

Amertume des plus nombreux

C'est en effet la troisième fois en quinze jours que le gouvernement saoudien intervient solennellement, et dans des directions opposées, sur le cours de la conférence. Soufflant tantôt le chaud, tantôt le froid, il a mis à rude épreuve les nerfs de la majorité des pays membres qui, dès le débuts des discussions, souhaitaient en rester au *statu quo*, solution tour à tour combattue, acceptée sous conditions et, enfin, appuyée par Ryad.

Le Koweït, lui, succédant aux Emirats arabes unis dans le rôle de trublion, s'employait toujours à bloquer toute solution de compromis en réclamant une augmentation immédiate de 10 % de son quota de production, inacceptable pour les autres pays membres.

Les autres pays du Golfe, plus discrets, n'en appuyaient pas moins systématiquement les positions de leurs alliés. *« C'est à cela que sert le Conseil de coopération du Golfe »*, assurait cyniquement un délégué des Emirats arabes unis.

On comprend l'amertume des autres producteurs qui, bien que majoritaires au sein de l'Organisation, n'en ont pas moins dû subir la loi des pays du Golfe, quinze jours durant, pour tenter d'éviter la confrontation et un échec catastrophique pour le marché. Ce mardi matin, les négociations paraissaient plus bloquées que jamais, le Koweït campant sur sa position, et certains pays comme l'Iran paraissant déterminés à en finir.

Une scission profonde

Quelle qu'en soit l'issue, le principal résultat de cette conférence-fleuve risque donc, en définitive, d'être une scission profonde entre le clan saoudien et les autres pays de l'OPEP. Le premier n'a manifestement pas abandonné l'idée de poursuivre la guerre des prix du brut afin de relancer la consommation mondiale, de gêner les producteurs concurrents et de ruiner l'Iran, son principal ennemi. Désormais minoritaires au sein de l'Organisation, son moyen, pour atteindre cet objectif sans pour autant apparaître responsable de la débacle, est de mener une guerre d'usure en monnayant son appui et en limitant autant que faire se peut la portée des accords.

La majorité, elle, est contrainte de subir, incapable de se passer de l'appui des quatre pays qui détiennent à eux seuls les trois quarts des capacités de production inemployées de l'OPEP. Mais les rancœurs s'accumulent. *« Les conséquences de cette réunion seront très graves. Nous n'avons pas fini d'en payer les conséquences »*, avertissait lundi soir un ministre de la majorité.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le Conseil de coopération du Golfe (GCC) réunit l'Arabie saoudite, le Koweït, le Qatar, les Emirats arabes unis, tous membres de l'OPEP, ainsi que le sultanat d'Oman qui, lui, n'en fait pas partie. L'Irak apporte également son soutien aux positions du groupe, qui lui assure une aide financière.

● **Procès pour négligence nucléaire en RFA.** — Deux industriels allemands du nucléaire et trois fonctionnaires appartenant au ministère de l'économie et du Land de Hesse vont faire l'objet de poursuites judiciaires pour non respect des conditions de production dans une usine de fabrication de combustibles nucléaires. Il serait, en effet, reproché aux industriels de la société Alkem, filiale à 60 % de KWU, elle-même contrôlée par Seimens, d'avoir fabriqué, au moins six fois entre 1982 et 1986, aux règles de transport du plutonium à l'intérieur de l'entreprise.

La négociation sur les procédures de licenciement n'est pas achevée

La CFDT et FO signent des accords partiels

Les négociations sur les procédures de licenciement après la suppression de l'autorisation administrative ont abouti à des accords partiels que certains syndicats sont enclins à signer même si les réactions de la base sont imprévisibles.

Est-ce dû a une attirance pour l'échec ou aux effets de l'inconscient collectif ? Pendant les vingt et une heures de la séance du lundi 20 octobre, qui était censée être la dernière, la négociation sur les procédures de licenciement n'a pratiquement pas cessé de ressembler à celle du 16 décembre 1984. Après toute une nuit de discussions parfois épiques, l'ultime rencontre sur la flexibilité s'était alors traduite, quelques jours plus tard, par un refus de conclure doublé d'une confusion dont les organisations syndicales (CFDT et FO principalement) ne se sont jamais vraiment remises.

Dans le cas des procédures de licenciement, le scénario est identique, même si la conclusion n'est pas encore acquise. La CFDT, envers et contre tout, a annoncé au petit matin qu'elle avait signé le mémorandum et le procès-verbal de fin de négociation *« pour ne pas prendre le risque de perdre demain ce que nous avons gagné aujourd'hui »*. FO a seulement approuvé le mémorandum, *« parce que l'on ne peut pas préjuger de ce qui figurera dans le texte »*. La CFTC, tout en ne contestant pas *« l'ensemble des dispositifs d'un texte sans doute trop timide »*, a refusé de s'engager aussitôt, puis, déploré *« une négociation bâclée et décousue »*. La CGC, *« qui était mandatée pour négocier, pas pour signer »*, a reconnu que le texte était *« acceptable »*, mais son comité confédéral ne prendra une décision que le 24 octobre. La CGT, quasiment en position d'observateur, s'est lassée vers 1 heure du matin et *« a considéré qu'elle pouvait s'en aller (...) pour protester (...) »*.

Avec ce résultat en demi-teinte, les négociateurs se sont donné un nouveau rendez-vous pour ce mardi dans l'espoir, cette fois, d'aboutir à un accord, au moins à quatre (FO, CFDT, CFTC et CGC). Ils devront rédiger un document modifiant l'accord national interprofessionnel sur la sécurité de l'emploi du 10 février 1969 et l'avenant du 21 novembre 1974, les grandes lignes, ont-ils assuré, étant tracées. Les plus optimistes, comme MM. Lemoine et Guillen (CNPF), affirment qu'il s'agit là d'un travail *« d'intendance »* qui nécessitera *« trois ou quatre exercices d'agilité rédactionnelle »*. D'autres, comme M. Antoine Faesch (FO), ne veulent pas dissimuler l'ampleur de la tâche encore à accomplir

S'il paraît probable que la CFDT confirmera, à l'issue de cette séance supplémentaire, sa volonté délibérée de parvenir à un accord, rien n'est moins sûr pour les autres délégations syndicales, à commencer justement par FO. En plusieurs occasions, M. Faesch a rencontré quelques difficultés avec les membres de sa délégation. Celle-ci se réunira mercredi pour arrêter sa position, mais il est toujours possible qu'elle en appelle à son bureau confédéral.

La réaction des échelons intermédiaires

Certes, l'analyse des organisations syndicales (FO et CFDT en tête) sur la nécessité de signer un accord (*le Monde* du 21 octobre) n'a pas été modifiée par le déroulement de la négociation. Il y a toujours urgence à conclure mais, justement parce qu'on a dû prendre du retard, le risque est maintenant plus grand de voir le consensus réalisé remis en cause par des événements extérieurs ou la réaction des *« échelons intermédiaires »* de chaque organisation.

L'explication de ce contretemps provient, pour l'essentiel, de la situation délicate dans laquelle s'est trouvée d'emblée la délégation patronale. Elle avait réussi difficilement à s'entendre dimanche sur les propositions qu'elle ferait. Déjà l'observateur de l'UPA (Union des professions artisanales) avait décidé d'abandonner la partie, et il fallut une suspension de séance pour que puisse être rédigé le premier projet de mémorandum.

« Avant et pendant » les négociations, reconnaissait M. Guillen, des fédérations patronales ont manifesté leur opposition, réduisant ainsi la marge de manœuvre de la délégation du CNPF qui ne pouvait offrir d'ouvertures assez significatives. Mais ce fut vers 20 h 15 que la crise, latente, se débloqua paradoxalement avec le départ de M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics et fervent supporter de M. Yvon Chotard, candidat à la présidence du CNPF. Considérant que les objectifs de la discussion ne correspondaient pas aux intérêts de sa profession, M. Giral déclarait que sa fédération *« s'excluait du champ d'application de l'éventuel accord »* et, prudemment, ajoutait, que cela *« ne l'empêcherait pas ensuite de le ratifier »*.

Dès lors, MM. Guillen et Lemoine pouvaient faire quelques avancées en direction de Force ouvrière et de la CFDT, qui n'attendaient que cela, et pourtant s'acharnèrent encore longtemps pour obtenir davantage. Le résultat final, en effet, est bien éloigné des préoccupations syndicales. M. Faesch n'a pas eu entière satisfaction sur les congés de conversion. Mme Notat (CFDT) a perdu ce qu'elle recherchait : le contrôle suspensif des licenciements par l'inspection du travail. En revanche, ils ont l'un et l'autre réussi à étendre obligatoirement le bénéfice des contrats de conversion aux licenciements de moins de dix salariés et aux petites entreprises. Les disparités de traitement, les inégalités se trouvent ainsi réduites.

Ce point, très positif, suffira-t-il à faire passer les autres par profits et pertes, comme l'espère la CFDT (et FO dans une moindre mesure) ? La réponse sera donnée dans les prochains jours avec, en toile de fond, la menace d'une réédition de l'épilogue de 1984.

ALAIN LEBAUBE.

● **Grève aux ASSEDIC de Paris.** — La grande majorité des 760 salariés des ASSEDIC de Paris (services de l'assurance-chômage) ont fait grève, le lundi 20 octobre, à l'appel de l'ensemble des syndicats.

Ils protestent contre la décision de la direction d'ouvrir un plan de préretraites FNE pour 73 personnes, qui préluderait, selon les syndicats, à la suppression de 260 emplois d'ici à la fin de 1987. La grève est, en principe reconductible. La direction a indiqué qu'elle souhaite réduire les effectifs, mais que *« tous les départs se feront sur la base du volontariat »*.

● **Affaire Clavaud : décision le 24 novembre.** — Le conseil des prud'hommes de Montluçon, réuni pour la cinquième fois le lundi 20 octobre, avec, ce jour-là, un juge d'instance comme magistrat « départiteur », s'est donné jusqu'au 20 novembre pour prendre une décision sur la réintégration éventuelle de M. Alain Clavaud. Cet ouvrier de l'usine Dunlop-Sumitomo a été licencié le 24 janvier dernier pour avoir évoqué ses conditions de travail dans une interview du 18 janvier au quotidien communiste *l'Humanité*, manquant ainsi, selon la direction de l'entreprise, à une *« obligation de réserve »*.

Du groupe CRI au groupe Sagittaire : l'aboutissement d'un conflit

Le groupe Sagittaire, ensemble de sociétés de services (gestion de fonds communs de placement et de plans d'épargne, associations de tourisme, de formation et de développement, société d'assurance-vie et établissement financier), a succédé depuis le mardi 14 octobre au groupe CRI, constitué à partir de la Caisse de retraite interentreprises. Les activités « retraite » devant être séparées du reste (*le Monde* du 9 octobre), le groupe Sagittaire, a indiqué son président, M. Guy Maurice, fondateur de la CRI, et son directeur général jusqu'à la fin de 1986, doit devenir davantage un instrument de collecte de l'épargne — notamment à travers des fonds communs de placement — et de développement régional.

Cette transformation est pour M. Maurice l'aboutissement d'une politique de diversification menée dès la création de la CRI : *« Je n'ai jamais voulu être simplement le gestionnaire d'une caisse de retraite »*, dit-il. Mais cette *« politique de groupe »*, où les caisses de retraite ont occupé une place de plus en plus limitée, a été approuvée par les conseils d'administration, notamment celui de la CRI jusqu'à une date récente. D'autre part, la diversification a profité aux adhérents de la caisse puisqu'elle leur a procuré des services supplémentaires pendant les années fastes et un taux de rendement avantageux des retraites.

Aux critiques de l'inspection des finances sur sa gestion financière (*le Monde* du 9 octobre), M. Maurice oppose certains succès, comme celui du plan d'épargne-retraite Véga, qui obtient selon lui, l'un des meilleurs rendements du marché. L'échec, qu'il reconnaît, sur les valeurs étrangères est dû, selon lui, à la baisse du dollar, la moitié des valeurs détenues étant américaines (1).

Pour le fondateur de la CRI, les critiques qui lui sont adressées résultent essentiellement d'un conflit avec les *« structures intermédiaires »*, comme l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO), chargée d'assurer la coordination entre les régimes de retraite complémentaire non cadres, et avec les grandes entreprises qui comme Renault, ont été à l'origine de la CRI. Celles-ci affirment M. Maurice, opèrent depuis quelques années *« un rejet frileux »* sur la retraite *« pure et dure »*. Au contraire, la politique de diversification de la CRI était conforme aux lignes tracées par le gouvernement actuel, favorable à des formules plus souples de retraite et d'épargne.

Une telle position s'accompagne inévitablement d'une revendication d'autonomie à l'égard de l'ARRCO, qui assure, par la compensation entre les différents régimes de retraite, une solidarité de l'ensemble des salariés : de fait, M. Maurice reconnaît avoir toujours *« contesté les pouvoirs de l'ARRCO »*.

G. H.

(1) Quant à la rémunération de permanents syndicaux comme *« délégués extérieurs »* du groupe, elle n'a pas été faite sur les fonds de la CRI, mais sur ceux de la société financière.

CONJONCTURE

Une année 1987 qui risque d'être décevante

La production industrielle — mesurée par l'indice mensuel de l'INSEE — a progressé de 0,7 % en juillet-août par rapport à juin. En un an, la production industrielle a augmenté de 2,2 %.

Les comptes trimestriels de l'INSEE ne seront plus publiés pendant six mois, cette interruption s'expliquant par un changement de base. En avril 1987, les comptes seront de nouveau publiés mais aux prix de 1980. En l'absence de ce précieux indicateur, on en est réduit à reconstituer le cheminement de l'activité économique. La consommation des ménages, après sa très forte poussée du premier semestre, aurait progressé faiblement au troisième trimestre, ce qui signifie tout de même qu'elle s'est au moins maintenue à un très haut niveau. Les investissements auraient, eux, légèrement régressé, compensant pour ainsi dire la forte progression du deuxième trimestre. L'évolution la plus notable semble bien être une forte augmentation des stocks, ce mouvement différant complètement de celui de l'année 1985. On lira ci-dessous l'analyse que font de la situation l'IPECODE, DRI et la Banque de France.

● IPECODE : pas d'accélération

« En 1987, une nouvelle donne se dessine pour l'économie française », écrit l'IPECODE (1) dans sa dernière note de conjoncture. *« La politique fiscale et sociale globalement neutre pour les ménages n'alimente plus les feux de la consommation, tandis que, passé le contre-choc pétrolier, les salaires évoluent désormais à peu près en ligne avec les prix. En dépit d'un investissement en machines, en bâtiment et maintenant aussi en logement resté actif, la demande intérieure modère sa progression : + 2,8 % »* (2).

L'IPECODE estime que le relais sera pris par la demande étrangère *« mais pas assez vite pour que, compte tenu d'une pénétration toujours forte du marché français, le produit intérieur brut puisse progresser en 1987 de plus de 2 % »*.

Ainsi, contrairement au diagnostic posé par le ministère de l'économie et des finances, *« il est douteux que la croissance puisse s'accélérer en 1987 »* (3).

S'il est peu optimiste sur les chances d'une accélération de l'activité, l'IPECODE estime en revanche que la hausse des prix ne s'accélérera pas l'année prochaine et sera de 2 %. D'autre part, le commerce extérieur sera excédentaire d'environ 14 milliards de francs, comme cette année. Les transactions courantes qui, outre les marchandises, comprennent les services, seraient excédentaires de 30 milliards de francs, après 35 milliards de francs cette année.

Le déficit des administrations publiques se réduirait, passant de 3 % du PIB cette année à 2,8 % l'année prochaine. Quant aux prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales), après une baisse sensible cette année — de 0,9 point, — ils resteraient stables.

« Ainsi, conclut l'IPECODE, *tout en subissant les turbulences du monde extérieur, l'économie française devrait en 1986 et 1987 éviter une résurgence de l'inflation et tendre vers un meilleur équilibre de ses finances publiques et de ses comptes extérieurs. La croissance restera encore modeste mais laissera la priorité à l'investissement des entreprises, signe que l'on suit le bon cap. »*

● DRI : difficile baisse des taux d'intérêt

Inflation supérieure à 3 % et croissance de 2,6 % en 1987, prévoit DRI-Europe, filiale de McGraw Hill, spécialisée dans la conjoncture.

L'accélération de la hausse des prix — DRI parle de *« léger dérapage »* — s'expliquerait par une faible progression de la productivité et par l'atténuation de l'effet pétrole. Pour ces deux raisons, une hausse des prix de 3,3 % est prévue entre le début et la fin de l'année prochaine.

Le franc, qui est qualifié de fragile, ne serait pas dévalué par rapport au DM, *« les désavantages d'une telle opération (sur les prix intérieurs fraîchement libérés) l'emportant sur les avantages (plus grande compétitivité des exportations). Par contre, la fragilité du franc rendra la baisse des taux d'intérêt français plus difficile l'an prochain »*.

« Plusieurs éléments contribueront à affaiblir la croissance du pouvoir d'achat des ménages au cours des douze prochains mois », poursuit DRI, qui cite la remontée de l'inflation, la dégradation de l'emploi, la hausse des taux des cotisations sociales. *« Au total, nous prévoyons une progression du pouvoir d'achat du revenu disponible d'à peine 0,6 % en 1987* (4), *ce qui réduira la croissance de la consommation des ménages. »*

« Si l'on peut attendre une stabilisation de la croissance des importations [DRI prévoit + 4,3 % cette année et + 3,4 % l'année prochaine], *la reprise des exportations n'en est pas pour autant garantie. »* DRI prévoit tout de même une progression des ventes à l'étranger de 4,8 %, après + 2 % cette année. Quant aux investissements, DRI avoue son incertitude : *« notre prévision de croissance de 3 %* [pour les entreprises] *est entachée d'incertitude. Elle implique toutefois un taux d'investissement encore faible, tant par rapport au passé que par rapport à nos principaux partenaires. »*

● Banque de France : la croissance va se poursuivre

« En septembre, la production industrielle a progressé à un rythme presque aussi soutenu qu'en juin. (...) A très court terme, la croissance de l'activité devrait se poursuivre au rythme actuel », écrit la Banque de France dans son dernier bulletin de conjoncture. *« Au-delà, les prévisions sont assez réservées, traduisant, principalement, l'incertitude qui pèse sur la demande mondiale. »*

(1) L'Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises est un institut de conjoncture proche du CNPF.

(2) La demande intérieure devrait augmenter cette année de 3,6 %, après 2,1 % en 1985.

(3) Les comptes officiels du gouvernement prévoient une croissance économique de 2,8 % l'année prochaine, grâce notamment à une forte progression des exportations : 4,8 %. L'IPECODE est moins optimiste, prévoyant une augmentation de seulement 3,2 % de nos ventes à l'étranger.

(4) Contre 3 % environ prévu cette année.

Affaires

Le rachat de Big Three

L'Air liquide obtient le feu vert des autorités américaines

Un peu plus de deux mois après avoir lancé une offre publique d'achat (OPA) sur les actions de la société américaine Big Three, quatrième producteur de gaz industriel des Etats-Unis (*le Monde* du 14 août 1986), la société française L'Air liquide a obtenu l'autorisation de la Federal Trade Commission (FTC), la toute-puissante commission de la concurrence.

Le suspense durait depuis le 11 septembre dernier, L'Air liquide ayant accepté alors, à la demande de la FTC, de reculer au 25 septembre la date d'expiration de son OPA. Toujours à la demande de la FTC, cette date avait été repoussée une deuxième fois, avec une échéance au 20 octobre.

On sait que les exigences américaines sur le maintien de la concurrence sont draconiennes : il y eut d'abord le fameux Sherman Act, puis, surtout, le Hart Scott Rodino Anti-Trust Improvement Act de 1976, qui oblige les sociétés américaines ou étrangères, en cas d'acquisition, d'absorption ou de fusion, à fournir une masse d'informations et de documents permet tant à la commission de formuler son verdict. Si elle estime que l'opération proposée conduit à acquérir une position dominante sur le territoire national, elle peut soit s'opposer à cette opération, soit imposer des mesures (cessions ou démantèlement) qui rétablissent une concurrence jugée indispensable.

Dans le cas des gaz liquifiés, par exemple, la FTC voit d'un très mauvais œil un producteur détenir plus de 30 % du marché dans une région donnée et l'oblige souvent, s'il vient à dépasser ce pourcentage par acquisition ou par fusion à recéder une partie de ses actifs dans ladite région. L'Air liquide avait déjà dû se plier à cette réglementation en 1979, lors du rachat de la société Chemetron.

Cette fois-ci, en raison de l'ampleur de l'opération, la FTC s'était montrée très stricte, exigeant des centaines de kilos de documents, et menaçant même de tout bloquer. Après des hauts et des bas qui mirent à rude épreuve les nerfs des dirigeants de l'Air liquide, MM. de Royère et Joly, respectivement PDG et directeur général à Paris, et Mike Breber, PDG de la filiale américaine, la FTC donna enfin son feu vert lundi 20 octobre à 16 heures, un quart d'heure avant l'expiration de l'OPA.

Soulagement intense à l'Air liquide, les conditions imposées (revente de certaines usines et de certains actifs) – considérées comme normales – ayant déjà été prises en compte. Mardi 21 octobre, la société verse 1 100 millions de dollars (7 milliards de francs) pour acquérir 95 % des actions de Big Three, qui lui sera directement rattachée, et devenir ainsi le troisième prodacteur des Etats-Unis avec 20 % du marché des gaz industriels, derrière Union Carbide (29 %) et Air Products (21 %). L'opération, la plus importante effectaée à l'étranger par une société française après l'acquisition de Texas Gulf per ELF Aquitaine en juin 1981, consacre la montée en puissance de L'Air liquide sur le continent américain.

C'est à partir de 1960 que le PDG de l'époque, M. Delorme, décidait de repartir à l'assaut des Etats-Unis, où la société était bien installée avant la guerre. L'offensive fut menée à partir de la très prospère filiale canadienne, par son PDG, M. Salbraing, et, d'acquisition en acquisitiuu, permit à la filiale Liquid Air de réaliser 600 millions de dollars de chiffre d'affaires, montant qui va se trouver plus que doublé à partir de l'an prochain. Par ce biais, L'Air liquide a pu exporter aux Etats-Unis une bonne partie de ses techniques et obtenir des succès flatteurs, comme la fourniture de gaz à très haute pureté, désormais indispensable pour la fabrication de composants électroniques, emportant par exemple de haute lutte, en juin dernier, la fourniture de tels gaz au géant américain Texas Instruments.

L'offensive a été menée également sur le front du gaz carbonique, où le groupe est devenu rapidement le numéro deux, et pousse activement les utilisations de gaz pour la congélation et la conservation des produits alimentaires, très employées aux Etats-Unis. Enfin, le groupe s'est lancé dans la productioa d'hydrogèae pour fusées. L'objectif final est de couvrir 20 % du marché mondial ; le groupe est déjà à 18 %.

FRANÇOIS RENARD.

ENTREPRISES

Montedison renonce à Fermenta

Le groupe chimique italien Montedison renonce à racheter la firme pharmaceutique suédoise Fermenta. Raison invoquée au siège du groupe : M. Refaat El Sayed, PDG de Fermenta, n'a pas tenu sa parole en revendant à Monsanto des actifs américains qu'il s'était engagé à céder à la Montedison.

M. De Benedetti entre chez Montedison

M. Carlo De Benedetti, le turbulent homme d'affaires italien, multiplie les initiatives industrielles. Il vient d'annoncer l'entrée de son holding financier Compania finanzaria De Benedetti (COFIDE) dans le capital du groupe chimique Montedison. A quelle hauteur ? M. De Benedetti le révélera dans quelques jours. Il a aidé M. Raul Gardini, PDG de Ferruzzi, a devenir le premier actionnaire de la firme milanaise et renforcé ainsi la position de M. Mario Schimberni, président de Montedison. M. De Benedetti a les moyens de ses ambitions. La COFIDE vient d'augmenter son capital et ses fonds propres dépassent maintenant 3 milliards de francs.

OPA des Ciments français sur une société canadienne

Le conseil d'administration de la société des Ciments français a approuvé, le lundi 20 octobre, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité des actions de la société canadienne Lake Ontario Cement, a indiqué un communiqué publié à Paris. Cette OPA lancée par la société des Ciments français, ou ses filiales, est fixée à 36,25 dollars par action, soit 156 millions de dollars canadiens ou 726 millions de francs au cas où 100 % des actions seraient présentées. La société Denison Mines, détentrice de 54 % environ des actions de Lake Ontario, s'est engagée, selon le communiqué, à accepter cette offre dont la bonne fin demeure soumise à l'agrément des autorités canadiennes.

Airbus pense vendre mille A-320

M. Jean Pierson, administrateur gérant du consortium Airbus Industrie, a déclaré, le lundi 20 octobre, que l'année 1986 serait une bonne année pour l'avion européen, et notamment pour le biréacteur A-320. *« Nous avons un carnet de commandes fermes et en option de 367 avions, six mois avant le premier vol de cet appareil,* a-t-il indiqué. *Nous franchirons la barre des 400 avant qu'il n'ait volé. »* Rappelant que les calculs de rentabilité du programme A-320 avaient été fondés sur la construction de 660 appareils, il a pronostiqué un meilleur résultat que prévu. *« Nous avons une chance de dépasser les mille A-320 en quinze ans de production »,* a-t-il déclaré.

La Bourse c'est ma vie.

La Bourse sur Minitel. L'évolution de votre portefeuille personnel au jour le jour.

Le Monde sur Minitel

36.15 tapez : LEMONDE

LE MINITEL A TROUVÉ À QUI PARLER.

● **Salon Equip'Hôtel à la porte de Versailles.** – Le Salon Equip'Hôtel se tient au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris jusqu'au 27 octobre. Cette manifestation, qui reçoit cant mille visiteurs en provenance de quatre-vingt-dix-neuf pays, est réservée aux professionnels. Plus de 1 100 exposants proposent sur 80 000 m2 les nouveaux matériels et produits destinés à l'hôtellerie et à la restauration (hôtels, cafés, restaurants, restauration collective, etc.). Le secteur agro-alimentaire y est également représenté.

★ Parc des expositions, palais sud, de 9 h 30 à 19 h.

Daniel Jouve
Jean-Maurice Esnault
Jean de Chaignon
Bernard Guétin

ont le plaisir de vous annoncer la création de la société

Jouve, Esnault & Associés

recrutement de cadres dirigeants

19 avenue George V, 75008 Paris, tél. (1) 47 27 15 59, 40 70 01 55

La Commission européenne voudrait accélérer la libéralisation du marché de la sidérurgie

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres de l'industrie des Douze, réunis le lundi 20 octobre à Luxembourg, sont convenus de reporter à leur session du 19 novembre toute décision sur une libéralisation supplémentaire du marché des produits sidérurgiques.

Ils ont estimé qu'une telle libéralisation ne serait pas opportune si les professionnels, face à la persistante contraction de la demande, engageaient, comme ils affirment vouloir le faire, un nouveau programme de réduction des capacités de production.

Pour éviter la guerre des prix et permettre ainsi que la restructuration du secteur, c'est-à-dire la modernisation et surtout la réduction des capacités de production, s'opèrent dans un climat concurrentiel relativement calme, la sidérurgie européenne vit depuis 1980 sous un régime de contingentement obligatoire de la production. Pendant cinq ans, en application de *« l'état de crise manifeste »* (article 58 du traité de la CECA), 85 % des livraisons de produits laminés à chaud de la Communauté a été soumis à des quotas répartis par entreprise. Pendant cette période, la sidérurgie européenne, sous l'autorité de la Commission, a réduit ses capacités de production de 32 millions de tonnes.

Ce travail achevé, la Commission a estimé que le dirigisme avait assez duré, qu'il fallait revenir peu à peu à la libre concurrence et laisser les entreprises opérer elles-mêmes les fermetures encore nécessaires. Le 1er janvier dernier, la part de la production soumise à contingent a été ramenée à 65 %. La Commission proposait de libérer maintenant quatre nouvelles catégories de produits, à savoir le fil machine, des profilés lourds (les petites poutrelles), les tôles galvanisées et les laminés marchands, ce qui aurait ramené la part de la production sous quota à 40 %. La majorité des Etats membres, d'accord sur le principe de défaire peu à peu le régime des quotas, mais soucieuse d'agir progressivement sans gêner les entreprises, n'était pas disposée à aller aussi loin.

La prudence des ministres

En outre, élément nouveau, Eurofer, qui regroupe les principales entreprises sidérurgiques de la CEE, a adressé récemment une lettre à la Commission, lui demandant de maintenir le *statut quo* le temps pour les professionnels de lancer un nouveau programme de restructuration.

La Commission paraît sceptique et n'est pas loin de penser que cette initiative relève d'une tactique qui aurait pour objectif de retarder la libéralisation. Elle fait remarquer que le document d'Eurofer est vague, évoquant en termes généraux une nouvelle réduction de capacité de 5 millions de tonnes, alors que Bruxelles est convaincu que l'excédent de capacité se situe aux alentours de 20 millions de tonnes.

Il y a deux manières de restructurer. Soit en laissant le marché opérer, c'est-à-dire la concurrence jouer jusqu'au moment où les moins bien placés disparaîtront. Soit en organisant le repli dans la discipline. Les ministres, peu soucieux d'assister à une guerre des prix destructrice, ont choisi de donner une chance à la profession, qui les invite à lui laisser emprunter cette seconde voie. *« Une libéralisation qui ne tiendrait pas compte des sentiments de la profession serait catastrophique »,* fait-on valoir du côté français, où l'on note que, mis à part la Belgique et le Luxembourg, c'est la RFA qui, lors de ce conseil, s'est montrée la plus conservatrice.

Une évolution intéressante quand on se rappelle qu'il y a cinq ou six ans les Allemands, pouvoirs publics et industriels confondus, stigmatisaient l'encadrement dirigiste de la production déclenché par Bruxelles.

La présidence britannique avait, de son côté, suggéré de s'en tenir à la libéralisation de deux produits, les tôles galvanisées et le fil machine. Compte tenu des points de vue exprimés pendant la réunion, il semble vraisemblable qu'au moins la production des tôles galvanisées, soit un peu moins de 5 % des produits laminés à chaud dans la CEE, sera libérée à compter du 1er janvier 1987.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

La balance commerciale de la Chine reste déficitaire

PÉKIN
de notre correspondant

Le déficit commercial de la Chine demeure très important, bien qu'il se soit un peu réduit au cours des trois premiers trimestres de 1986. Les exportatioas out augmenté de 14,8 %, les importations de 5,1 %. Mais le déficit reste de 9 milliards de dollars entre janvier et septembre (contre 10,6 milliards pour la même période de 1985). Cette très légère amélioration est due non seulement à un gros effort d'exportation, mais aussi à la réduction sensible du commerce avec le Japon (– 15,7 % pour les importations).

La balance des paiements est cependant équilibrée, grâce aux envoirs de fonds des Chinois d'outre-mer et grâce aussi aa tourisme. Des mesures telles que la vente d'or, le report systématique sur l'exercice suivant du paiement des contrats ou les emprunts sur le marché international pour 1 milliard de dollars en neuf mois sont d'autres explications. Il en résulte un excédent de 3 à 4 milliards de dollars. Ces opérations comptables, la prise en compte des investissements étrangers, les emprunts, permettent à la Banque de Chine de maintenir ses réserves au-dessus des 10 milliards de dollars. Parallèlement, les prix de détail ont officiellement augmenté de 5 % pendant les huit premiers mois de l'année.

P. de B.

American Airlines. Sans escale jusqu'à Dallas/Fort Worth et plus loin.

Vols quotidiens de Paris-Orly. Correspondances vers plus de 190 villes aux USA, Canada, Mexique et Caraïbes. Y compris Houston, Denver et Seattle.

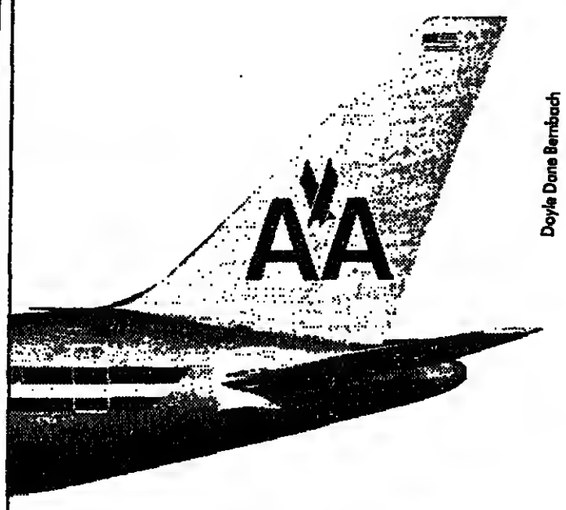

Doyle Dane Bernbach

AmericanAirlines. The American Airline*

Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au : 47.23.00.35.

* La compagnie typiquement américaine.

Marchés financiers

La Banque de France va assouplir sa politique d'intervention

Pour s'adapter au nouveau mode de régulation du crédit, la Banque de France va moderniser sa politique d'intervention, afin de la rendre plus souple et mieux adaptée aux nouvelles conditions du marché. Au 1er janvier 1987, on le sait, la régulation quantitative du crédit sera supprimée, et le seul instrument de la politique monétaire à la disposition de la Banque de France sera le maniement de la liquidité bancaire et des taux d'intérêt. L'institut d'émission veut être à même d'intervenir efficacement sur l'ensemble du marché à court terme et surtout sur le marché entre banques (interbancaire), où les transactions quotidiennes atteignent 150 à 200 milliards de francs, avec 1 500 milliards de francs d'en-cours : « *C'est le marché le plus important, sur lequel se forment les taux qui, par contagion, influencent tous les autres à court terme* », a déclaré M. Philippe Lagayette, premier sous-gouverneur de la Banque de France, qui présentait la réforme.

En conséquence, à partir du 1er décembre 1986, la procédure consistant à fixer chaque matin vers 9 heures un taux s'appliquant à toutes les opérations (fixing) sera supprimée. La Banque de France suivra de près l'évolution des taux du marché interbancaire en interrogeant plusieurs fois par jour un certain nombre d'intervenants, et elle calculera vers 17 heures un taux moyen pondéré des opérations en fonction des informations fournies par un certain nombre d'établissements de crédit et de courtiers (une vingtaine).

Par ailleurs, les pensions à sept jours, qui n'ont plus actuellement de rôle actif en raison de la prédominance des adjudications de la Banque sur appels d'offre, seront réactivées, afin de fournir éventuellement aux établissements une source supplémentaire de liquidités en cas de tensions sur le loyer de l'argent au jour le jour. Par ailleurs, ce loyer fluctuera librement dans la journée (on parle d'une variation de 1 %). Innovation importante, la Banque de France pourra intervenir sur le marché par des opérations ponctuelles (achats et ventes), à vingt-quatre heures ou par reprise de liquidités, en vue de favoriser une orientation des taux conforme à ses souhaits. Elle va donc pratiquer une véritable politique d'intervention directe (open market), à l'imitation de la Réserve fédérale des Etats-Unis.

F. R.

PARIS, 20 octobre ↓

Quand les obligations dépriment les actions : – 1,49 %

La Bourse de Paris a connu le 20 octobre sa quatrième séance consécutive de forte baisse. A l'approche du son de cloche final, l'indicateur instantané perdait 1,49 %.

Autour de la corbeille, les professionnels attribuaient cette morosité aux secousses traversées par le marché obligataire. Celui-ci perdait encore, ce lundi, autour d'un demi point. Sur le marché à terme des instruments financiers (MATIF), le contrat à échéance juin 1987 se traitait à 106,15, en recul de 0,42 %. Dans les étages du Palais, où sont cotées les obligations, beaucoup craignaient de voir quelques grosses positions spéculatives, prises en prévision d'une baisse des taux, se dénouer avec pertes et fraces. « *Deux ou trois établissements sont en position délicate* », n'hésitait pas à dire un professionnel. Dès lors, le marché n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise. La remontée à 7 1/2 % du loyer de l'argent au jour le jour n'était pas faite pour calmer les esprits, à un moment où les espoirs de baisse des taux, même sur le court terme, paraissent limités.

Quant aux actions, affaiblies par ce climat défavorable, elles enregistraient des replis sensibles. Parmi les titres en déclin figuraient VIC, ELF (certificat), Printemps, Crédit foncier de France, Thomson, Midi et Nord-Est. Quelques valeurs parvenaient à tirer leur épingle du jeu, comme les Presses de la Cité — en perspective d'une contre-offensive de M. De Benedetti — dont le cours gagnait 140 F pour la reprise des cotations, Signaux, Spie et Via banque. De l'avis des spécialistes, rien ne *pourra s'améliorer du côté des valeurs* mobilières tant que le marché obligataire n'aura pas retrouvé une allure acceptable.

Lingot : 87 900 F (+ 200 F).

Napoléon : 521 F (– 9 F).

NEW-YORK, 20 octobre ↓

Baisse

En baisse forme la semaine écoulée, Wall Street a eu lundi un sérieux accès de faiblesse. Un moment même, l'indice des industrielles est repassé en dessous de la barre des 1 800 points. Il parvenait néanmoins à regagner une partie du terrain perdu, pour s'établir, en clôture, à 1 811,02 (– 26,02 points).

Le bilan de la journée a reflété ce résultat. Sur 1 951 valeurs traitées, 1 103 ont baissé, 433 ont monté et 415 n'ont pas varié.

La dépression du marché obligataire, la nouvelle glissade d'IBM et les programmes de ventes lancés par des arbitragistes pour se porter sur des contrats dits « futures » sont à l'origine de cet alourdissement assez brutal de la cote. Les professionnels se disaient, en particulier, assez préoccupés par l'état de santé du marché obligataire, qui perd de sa capacité pour absorber le « papier » que le Trésor va émettre pour se refinancer. D'une façon générale, les spécialistes ne se disaient pas trop inquiets pour l'avenir, la Bourse étant, d'après eux, en train de digérer ses récents excès à la hausse. Quelques-uns faisaient néanmoins remarquer que l'apparition de contrats contraires pourraient obliger le marché à effectuer une nouvelle repriste. Pour l'instant, le repli s'est fait en bon ordre. L'activité s'est fortement ralentie, et 109,01 millions de titres ont changé de mains, contre 124 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 17 oct.	Cours du 20 oct.
Alcoa	35 1/2	35 1/4
A.T.T.	24 1/8	23 5/8
Boeing	54 1/8	53 5/8
Chase Manhattan Bank	35 5/8	35 1/8
Du Pont de Nemours	81 3/4	81 1/8
Eastman Kodak	58 1/2	58
Exxon	68 1/8	68 3/4
Ford	65 1/2	65 1/4
General Electric	78 3/4	78 1/4
General Motors	69 3/4	69 3/8
Goodyear	41 7/8	40
I.B.M.	122 1/8	120 1/4
I.T.T.	52	52 1/4
Mobil Oil	27 7/8	27 5/8
Pfizer	50 1/8	50 1/2
Schlumberger	22 5/8	22 7/8
Texaco	35 1/8	35
U.A.L. Inc.	65	67 1/4
Union Carbide	20 7/8	21 1/2
U.S. Steel	26	26 7/8
Westinghouse	55 1/8	55 3/8
Xerox Corp.	54 7/8	55

CHANGES

PARIS

Dollar : en hausse
6,52 F ↑

Sur des marchés des changes plus calmes, le dollar s'est légèrement raffermi après les déclarations faites, lundi 20 octobre, à Londres par le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, suivant lequel la devise américaine était revenue à un niveau convenable. La livre s'est, elle aussi, légèrement raffermie.

FRANCFORT	20 oct.	21 oct.
Dollar (en DM)	1,9788	–
TOKYO	20 oct.	21 oct.
Dollar (en yens)	154,35	154,71

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (21 oct.)	7 1/2 %
New-York (20 oct.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	17 oct.	20 oct.
Valeurs françaises	141,4	139,3
Valeurs étrangères	108,1	107,5

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	370,5	366,3

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	17 oct.	20 oct.
Industrielles	1 837,84	1 811,82

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	17 oct.	20 oct.
Industrielles	1 281,5	1 264,4
Mines d'or	298,2	288,9
Fonds d'Etat	82,36	82,26

TOKYO

	17 oct.	20 oct.
Nikkei	16 701,34	16 523,4
Indice général	1 405,34	1 391,49

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 20 octobre
Nombre de contrats : 15 515

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	105,50	106,35	106,30	106,05
Précédent	–	106,40	106,90	106,75	106,60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ITT : DEUX TIERS DE BÉNÉFICES EN PLUS. — Le groupe américain améliore sa performance bénéficiaire et, pour le troisième trimestre, annonce un résultat de 126 millions de dollars accru de 64 %, pour un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de dollars (+ 21 %). Pour les neuf mois, les profits d'ITT augmentent de 27 %, pour atteindre 392 millions de dollars. D'après le président Araskog, cette forte amélioration *est imputable à la hausse des résultats dégagés par les activités financières et dans les assurances.*

VINIPRIX : PRONOSTIC OPTIMISTE. — Le bénéfice pour 1986 devrait être augmenté par rapport au précédent, indique la direction. C'est déjà bien parti. Pour le premier semestre, le bénéfice est en hausse de 62 % à 17,10 millions de francs. Ce résultat inclut 50 % de dividende d'Euromarché et une somme de 2,55 millions de francs provenant d'une plus-value sur cession de terrain. La capacité d'autofinancement au 30 juin s'élevait à 19,46 millions de francs (contre 13,60 millions).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep.	+ ou dép. –	Rep.	+ ou dép. –	Rep.	+ ou dép. –
$ E.-U.	6,5120	6,5150	+ 90	+ 92	+ 150	+ 175	+ 480	+ 560
$ can.	4,6775	4,6813	– 47	– 28	– 97	– 69	– 319	– 247
Yen (100)	4	4						
DM	3,2732	3,2763	+ 90	+ 94	+ 160	+ 181	+ 475	+ 533
Florin	2,8973	2,8999	+ 51	+ 59	+ 98	+ 112	+ 309	+ 351
F.B. (100)	15,7790	15,7901	+ 3	+ 89	– 19	+ 118	+ 54	+ 417
F.S.	3,9934	3,9977	+ 140	+ 157	+ 260	+ 285	+ 693	+ 769
L (1 000)	4,7283	4,7339	– 147	– 118	– 275	– 224	– 750	– 645
£	9,3363	9,3471	– 309	– 273	– 594	– 533	– 1621	– 1450

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6	6 1/8
DM	4 1/8	4 3/8	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	6 1/2	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8
F.S.	5/8	1 1/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	4	4 1/8
L (1 000)	10	12	10 3/8	10 7/8	10 3/8	10 7/8	10 1/2	10 7/8
£	10 5/8	10 7/8	11 1/4	11 3/8	11 5/16	11 7/16	11 5/16	11 7/16
E. Ecus	7 1/4	7 1/2	7 7/8	8 1/8	8	8 1/4	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1986

ORIENTATION	A.G.F. Actions diversifiées	A.G.F. I.M.O. Placements à caractère immobilier	A.G.F. 5000 60 % minimum actions françaises (Money-C.F.A.)	A.G.F. INTERFONDS Obligations étrangères	PHENIX PLACEMENT Obligations françaises dominantes	A.G.F. ECU Placements en ECU	A.G.F. OBLIG Obligations à faibles coupons
Nombre d'actions	1 508 245	4 144 578	3 317 170	1 736 214	2 073 232	71 054	487 049
Actif net par action (en francs)	1 156,20	664,44	561,23	460,62	278,97	1 190,46	1 210,28
Actif net total	1 743 840 025	2 753 829 495	1 861 699 593	799 733 887	578 364 442	84 587 138	589 465 932
Répartition de l'actif (en pourcentage) :							
– Obligations françaises	25,24	25,87	23,92	46,28	84,89	49,93	87,76
– Obligations étrangères	0,07	–	–	37,32	–	34,12	–
– Actions françaises	29,93	57,14	60,10	10,36	–	–	2,90
– Actions étrangères	38,75	10,20	2,44	–	–	–	–
– Autres emplois	6,01	6,79	13,54	6,04	15,11	15,95	9,34
Dernier dividende par action payé le 28-4-86	40,32	26,84	14,91	26,51	24,61	38,60	Ouverte au public le 6-1-86
Montant net et avoir fiscal	+ 4,72	+ 1,65	+ 2,09	+ 1,72	+ 1,35	+ 1,23	
Performance (*) depuis le 1er janvier 1986	+ 33,34 %	+ 34,75 %	+ 33,37 %	+ 30,98 %	+ 21 %	+ 21,04 %	+ 18,89 %

(*) Classement Paribas au 26 septembre 1986 (dividende net réinvesti).

AU 30 SEPTEMBRE 1986, L'ACTIF NET TOTAL DES SEPT SICAV DU GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE S'ÉLÈVE A 8,41 MILLIARDS DE FRANCS

Souscriptions : Service des transferts, 33, rue La Fayette, 75009 PARIS. Tél. : 42-81-84-81 - 42-81-84-82 (*). Banque générale du Phénix, 31, rue La Fayette, 75009 PARIS. Tél. : 42-80-68-60. Au guichet des banques et chez tous les agents de change.

SEFIMEG

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 octobre 1986 sous la présidence de M. Claude Alphandéry.

Le conseil a constaté que l'augmentation de capital par l'émission contre espèces de 1 254 309 actions s'est déroulée avec succès. Il s'y est ajouté l'option offerte aux actionnaires de percevoir le dividende versé au titre de l'exercice 1985 sous forme d'actions nouvelles, qui a permis la souscription de 134 054 actions supplémentaires pour un montant de 59 385 922 F. A l'issue de ces opérations, le capital social de la société s'est trouvé porté de 752 585 900 F à 891 422 200 F.

La société va ainsi pouvoir lancer un nouveau programme d'investissements de plus de 500 millions de francs qui lui permettra d'augmenter plus rapidement ses surfaces commerciales et de compléter son patrimoine parisien.

Ce programme s'ajoute aux 120 millions d'investissements d'ores et déjà engagés dans les opérations en cours : résidences de tourisme de l'avenue de Moine à Paris et de l'avenue du Prado à Marseille, immeubles de bureaux de la cité Malesherbes à Paris et dans le parc d'activités d'Orsay-Courtabœuf.

Le conseil a, *par ailleurs, examiné* la situation provisoire des comptes de la société au 30 juin 1986 qui fait ressortir un résultat net de 87 571 000 F contre 79 748 000 F au 30 juin 1985, en augmentation de 9,81 %.

Pour l'exercice en cours, le résultat net prévisionnel, compte tenu de plus-values à long terme proches de celles de l'exercice précédent, devrait dépasser 193 millions contre 169,4 millions en 1985 ce qui permettrait de poursuivre l'amélioration du dividende unitaire pour un capital accru.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

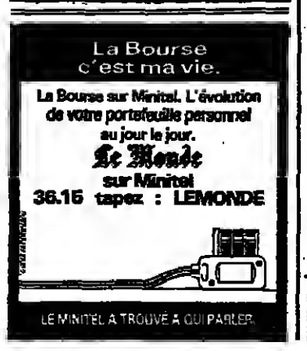

SAINT-GOBAIN

Un bon premier semestre 1986

Les comptes consolidés de Saint-Gobain pour le 1er semestre 1986 traduisent une nouvelle et sensible *amélioration de la situation du* Groupe.

L'amélioration est particulièrement *nette pour* **l'activité industrielle** qui représente **70 % de ses ventes.** Elle s'explique à la fois par le plein *effet des restructurations* et les efforts de gestion au cours de ces dernières années, par la bonne tenue des principaux marchés notamment en Europe et aussi par la baisse des coûts énergétiques et des taux d'intérêts.

En ce qui concerne **l'activité Entreprises et Services** - qui représente **30 % des ventes du Groupe** à la suite de l'intégration complète dans ses comptes consolidés de l'ensemble formé autour de la SGE - la situation est plus contrastée. Si les activités de bâtiment et de travaux publics sont encore marquées par l'important effort de restructuration en cours, en revanche, les efforts de gestion entrepris *depuis maintenant deux ans se* traduisent par une nette amélioration des résultats des activités routières françaises et de second œuvre.

Le deuxième fait marquant de ce 1er semestre 1986 est le retour à un résultat net positif dans tous les pays où le Groupe est implanté. **L'amélioration est très sensible en France,** où ce résultat positif est obtenu pour la première fois depuis 4 ans, en Italie qui était depuis longtemps en difficultés, en RFA où le redressement s'accélère. C'est donc **les activités européennes** du Groupe qui dans leur ensemble *retrouvent* **une meilleure rentabilité.** Les activités d'Amérique du Nord et du Sud, qui représentent maintenant 15 % des ventes du Groupe, restent satisfaisantes.

Les chiffres définitifs du 1er semestre s'analysent ainsi :

Les ventes atteignent 41 milliards de francs contre 31 milliards de francs pour le semestre correspondant de 1985. A structure comparable, la progression est de 10 %.

Le résultat d'exploitation est de 1 682 millions de francs contre 1 472 millions de francs pour le 1er semestre 1985. **Le résultat total** du Groupe ressort à 899 millions de francs contre 734 millions de francs. Ces résultats s'entendent après des amortissements toujours très élevés (1 763 millions de francs contre 1 531 millions de francs pour la période correspondante de 1985) et après d'importantes charges hors exploitation, liées aux restructurations, (528 millions de francs contre 359 millions de francs). Ces charges sont d'ailleurs fortement concentrées sur le premier semestre.

Les résultats sur **cessions d'actifs,** inclus dans l'ensemble de ces résultats, sont de 99 millions de francs contre 145 millions de francs au premier semestre 1985. Ils proviennent des activités courantes du Groupe, la cession de la participation dans la Compagnie Générale des Eaux n'étant intervenue qu'au second semestre.

Le résultat net, après déduction de la part revenant aux intérêts *minoritaires détenus par des tiers* dans les sociétés du Groupe, est de 648 millions de francs contre 321 millions de francs au 30 juin 1985. Il s'entend avant rémunération des porteurs de titres participatifs (116 millions de francs contre 108 millions de francs).

L'autofinancement est de 2 603 millions de francs contre 2 247 millions de francs au 1er semestre 1985. Il est nettement supérieur aux investissements industriels (1 761 millions de francs contre 1 887 millions de francs).

L'endettement du Groupe à long et moyen terme a diminué au cours du semestre de 1,4 milliard de francs.

La situation nette totale (y compris intérêts minoritaires, titres participatifs et certificats d'investissement) au 30 juin 1986 ressort à 16,2 milliards *de francs contre 13,3 milliards de* francs au 30 juin 1985.

L'analyse par secteur des activités industrielles du Groupe montre une rapide amélioration de trois des grands métiers du Groupe; le Vitrage, dont le résultat net augmente fortement; l'isolation, qui du fait de la bonne marche aux USA et du rétablissement de l'exploitation *française redevient nettement* positive; la Canalisation-Mécanique dont les deux activités ont été, au cours de ce semestre, soutenues. Cet examen montre aussi le maintien d'une situation satisfaisante pour trois autres métiers du Groupe : le Conditionnement, les Produits Réfractaires et la Fibre de Renforcement. Les résultats de la Branche Fibres-Ciment sont affectés en France par des charges de restructuration importantes et par les effets des variations monétaires notamment en Amérique latine; quant à la Branche Papier-Bois, sa situation *reflète au premier semestre* une conjoncture maussade liée à la baisse du dollar, mais devrait s'améliorer au second semestre.

L'examen de l'activité Entreprises et Services fait apparaître le redressement rapide de certaines sociétés de la Branche et le maintien d'une situation satisfaisante pour les entreprises de second œuvre. La dégradation du marché international des travaux publics et la nécessité d'accélérer, de ce fait, sa restructuration interne ont entraîné pour SOGEA des charges supplémentaires qui pèseront encore cette *année sur ses résultats.*

Pour l'ensemble de l'année 1986, Saint-Gobain est en mesure de **confirmer les prévisions satisfaisantes** d'activité et de résultats annoncées dès juin dernier : progression de 10 % environ des ventes; progression nettement plus forte des résultats : **le bénéfice net,** - *déduction faite de la part des intérêts minoritaires* -, devrait être de l'ordre de 1 250 millions de francs. Il ne prend pas en compte les éléments exceptionnels résultant de l'ensemble des opérations intervenues avec la Compagnie Générale des Eaux.

L'autofinancement, qui devrait augmenter de plus d'un milliard, serait nettement supérieur aux investissements qui resteront pourtant au niveau élevé atteint depuis quelques années.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 20 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1690	1680	1680	− 0 59
4599	C.N.E. 3%	4500	4320	4360	− 3 11
1210	B.N.P. T.P.	1150	1160	1160	+ 0 86
1270	C.C.F. T.P.	1150	1160	1160	+ 0 86
1211	Créd. Lyon. T.P.	1240	1210	1210	− 2 41
2880	Electricité T.P.	2480	2455	2450	− 1 20
2110	Renault T.P.	2010	2005	2006	− 0 24
2350	Rhone-Poul. T.P.	2060	2020	2020	− 1 94
1462	St-Gobain T.P.	1340	1360	1360	+ 1 49
1385	Thomson T.P.	1300	1311	1311	+ 0 84
430	Accor	417	408	407 20	− 2 35
1770	Agence Havas	1660	1660	1660	....
1500	Ag. Havas C. I.	1690	1670	1670	− 1 18
730	Air Liquide	723	710	715	− 1 10
1930	Alcatel	1842	1830	1810	− 1 73
1670	Als. Superm.	1849	1780	1780	− 3 73
430	A.L.S.P.I.	372	375	375	+ 0 80
325	Alsthom	320	320	318	− 0 62
1940	Arjom. Prioux	2033	2010	2005	− 1 37
245	Aussedat-Rey	253	253	253	....
1600	Aux. Entrepr.	1563	1520	1516	− 3 07
1290	Avions Dassault	1285	1230	1240	− 3 50
525	Bail-Equipem.	469	460	469	....
1050	Bail-Investiss.	1080	1075	1075	− 0 46
1200	Cie Bancaire	1071	1060	1040	− 2 89
565	Bazar H.-V.	488	488	488	....
490	Béghin-Say	487	487	485	− 0 41
450	Berger (Ma)	425	426	426	+ 0 23
600	Bic	586	586	582	− 0 68
1460	B.I.S.	1419	1415	1415	− 0 28
2340	Biscuit (Géné.)	2250	2270	2270	+ 0 88
2070	Bongrain S.A.	2300	2270	2260	− 1 73
1270	Bouygues	1280	1270	1270	− 0 78
4190	B.S.N.	4060	4050	4050	− 0 24
1130	Carnaud	1082	1070	1070	− 1 10
3260	Carrefour	3380	3320	3302	− 2 30
1990	Casino	2151	2130	2150	− 0 04
1450	Casino A.D.P.	1561	1565	1550	− 0 70
830	C.C.M.C.	793	800	808	+ 1 89
1340	Cetelem	1112	1120	1121	+ 0 80
1670	C.F.A.O.	1680	1690	1700	+ 1 10
480	C.F.D.E.	456	432	432	− 5 26
1110	C.G.I.P.	1114	1110	1111	− 0 26
1290	Chargeurs S.A.	1275	1230	1240	− 2 74
57	Chiers-Châtill.	57 80	57	57	− 1 38
675	Ciments franç.	690	690	688	− 0 28
565	Club Méditer.	546	540	537	− 1 64
240	Codetel	237	236	236	− 0 42
405	Colimeg	410	405	405	− 1 21
860	Coles	965	965	955	....
250	Compt. Entrepr.	199 80	199 80	199 80	....
800	Compt. Mod.	812	820	820	+ 1 30
1320	Créd. Foncier	1170	1120	1120	− 4 27
520	Crédit F. Imm.	503	502	501	− 0 39
1750	Crédit Nat.	1480	1435	1436	− 2 97
270	Crouzet ★	278	279 80	261	− 6 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2080	Damart S.A.	2210	2212	2211	+ 0 04
3700	Darty ★	3910	3910	3752	− 4 04
265	Dév. R.N.C. (Li)	265	265	265	....
520	D.M.C.	518	510	511	− 1 36
2170	Docks France ★	2250	2201	2145	− 4 66
1690	Dumez	1730	1700	1701	− 1 67
1370	Eaux (Gén.)	1305	1295	1300	− 0 38
2200	Ecco ★	2883	2880	2745	− 4 78
960	Electro-Financ.	956	918	913	− 4 49
340	Elf-Aquitaine	311	309 50	311	....
315	− (certific.)	299 90	283	284	− 5 30
2180	Epeda-B-Faure	2215	2200	2195	− 0 90
3040	Essilor	2900	2900	2912	+ 0 41
540	Esso S.A.F.	470	465	461	− 1 91
3380	Eurafrance	3110	3010	3010	− 3 21
1360	Eurocom ★	1291	1291	1161	− 10 06
2330	Euromarché	2880	2895	2880	....
930	Europe n° 1 ★	849	850	826	− 2 70
1490	Facom	1360	1375	1380	+ 0 74
919	Fichet-Bauche	970	948	960	− 1 03
305	Financial	299	270 10	270 10	− 9 66
285	Fives-Lille	225	....	....	....
225	Fraissinet (Ma)	245	235	238	− 2 85
318	Francarep	320	335	335	+ 4 68
1080	Fromageries Bel	1020	1020	1020	....
1070	Gal. Lafayette	1050	1040	1035	− 1 42
380	Gascogne	380	369	369	− 2 88
310	Géophysique	282	281 50	281	− 0 35
1130	Gerland	1435	1460	1460	+ 1 74
430	GTM-Entrepose	480	432	440	− 9 33
715	Guyenne-Gas. ★	701	695	681	− 2 85
2580	Hachette ★	2600	2600	2590	− 0 38
770	Hénin (La)	751	734	734	− 2 28
68	Imétal	54 80	54 80	55	+ 0 36
805	Imm. Plaine-M.	770	780	773	+ 0 38
4160	Inst. Mérieux	4200	4120	4140	− 1 42
710	Interbail	715	706	706	− 1 26
1630	Intertechnique	1660	1595	1595	− 3 91
880	J. Lefebvre	980	916	925	− 5 61
1690	Lab. Bellon	1880	1860	1851	− 1 54
1340	Lafarge-Coppée	1212	1212	1212	....
1370	Labon	1440	1530	1530	+ 6 25
4220	Legrand	4460	....	....	....
1170	Lesieur	1255	1245	1250	− 0 39
970	Locabail Immob.	940	944	944	+ 0 42
840	Locafrance	580	580	580	....
1180	Locindus	1136	1115	1115	− 1 78
986	L. Vuitton S.A. ★	950	945	922	− 2 94
780	Luchaire	765	760	761	− 0 52
1300	Lyonn. Eaux	1345	1330	1324	− 1 56
199	Mais. Phénix	188	191	183	− 2 65
566	Majorette (Ly)	530	526	526	− 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
103	Manutrin	91	89	89	− 2 19
400	Mar. Wendel	380	381	381	+ 0 20
1350	Martell	1350	1345	1330	− 1 48
2360	Matra	2190	2152	2165	− 1 14
3030	Merlin-Gerin	2480	2445	2400	− 3 22
3080	Michelin	2250	2255	2250	....
1600	Midi (Cie)	1500	1435	1435	− 4 33
526	Midland Bk S.A.	456	450	452	− 0 85
645	Min. Salsig. (Ma)	650	634	634	− 2 46
45	M.M. Penarroya	36 40	35 40	35 40	− 2 74
2110	Moët-Hennessy	2161	2125	2125	− 1 66
010	Mor. Leroy-S ★	910	906	880	− 3 29
72	Moulinex	58 10	57 95	55 90	− 3 95
1020	Navig. Mixtes	1035	1005	1010	− 2 41
205	Nord-Est	180 10	173	173	− 3 94
450	Nordon (Ny)	470	470	470	....
490	Nouvelles Gal.	445	420	420	− 5 61
1000	Occident. (Gén.)	1000	1000	1008	+ 0 80
1470	Omn.F.Paris	1460	1455	1455	− 0 34
196	Olida-Caby	164	164	165	+ 0 60
530	Opfi-Paribas	472 50	455 50	456	− 3 49
3630	Oréal (L')	3460	3480	3451	− 0 26
645	Paris-Réescomp	760	765	770	+ 1 31
1040	Pechelbronn	1139	1121	1111	− 2 40
1370	Penhoet	1311	1315	1316	+ 0 38
970	Pernod-Ricard	962	949	940	− 2 28
152	Pétroles B.P.	147	145	145 50	− 1 02
1100	Peugeot S.A.	1035	1033	1045	+ 0 96
55	Poclain	34 90	33 55	33 55	− 3 86
1480	Poliet	1645	1636	1635	− 0 60
680	P.M. Labinal	755	739	739	− 2 11
2400	Presses Cité	2790	2930	2920	+ 4 65
1670	Prétabail Sic.	1889	1880	1880	− 0 53
815	Primagaz	520	506	514	− 1 15
565	Printemps ★	502	494	460	− 8 36
1810	Promodès	1715	1700	1715	....
265	Prouvost S.A ★	252	253	249	− 1 19
910	Radiotechn.	875	840	840	− 4
179	Raff. Dist. Total	149 20	147 50	148 90	− 0 20
2090	Redoute (La) ★	2210	2180	2159	− 2 30
1430	Roussel-Uclaf	1370	1389	1390	+ 1 45
1190	Roussel-C.N.I.	918	888	895	− 2 50
4690	R. Impériale (Ly)	4701	4640	4640	− 1 29
285	Sade	286	275	275	− 3 84
2940	Sagem	2876	2760	2760	− 4
665	St-Louis B.	710	714	718	+ 1 12
1630	Salomon	1500	1525	1525	+ 1 66
1120	Salvepar	1100	1058	1058	− 4
715	Sanofi	704	691	691	− 1 84
460	S.A.T.	432	431	430	− 0 46
750	Saupiquet (Ns)	736	745	746	+ 1 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
880	Schneider ★	770	765	779	+ 1 18
116	S.C.O.A.	86 90	85 10	85	− 2 19
430	S.C.R.E.G.	433	426	428	− 1 15
535	Seb ★	567	552	541	− 4 58
460	Sefimeg	463	455	452	− 2 27
1650	S.F.I.M.	1679	1638	1640	− 2 32
77	S.G.E.	70	69 40	68 20	− 2 57
640	Signaux Ent. El.	490	510	510	+ 4 08
965	Silic	950	910	910	− 4 21
640	Simco-U.P.H.	617	605	605	− 1 84
355	Simnor (Li)	361	361	361	....
1210	Skis Rossignol	1196	1201	1201	+ 0 41
890	Sliminco	900	891	891	− 1
230	Sodero (Ns)	224	220	220	− 1 78
2030	Sodexho	2040	2031	2030	− 0 49
430	Sogerap	402	402	402	....
1300	Sommer-Allib.	1265	1258	1258	− 0 55
765	Source Perrier	780	768	768	− 1 53
1340	Sovac	1305	1300	1299	− 0 45
800	Spie-Batignol.	785	800	800	+ 1 91
505	Strafor	508	512	512	+ 0 78
385	Synthelabo ★	343	346	324	− 5 53
530	Talcs Luzenac	536	525	525	− 2 05
2900	Tél. Elect.	2790	2715	2710	− 2 86
1500	Thomson-C.S.F.	1505	1435	1441	− 4 25
435	Total (CFP)	433	431	433	....
99	− (certific.)	99 90	98 20	98 20	− 1 70
2900	T.R.T.	2750	2700	2720	− 1 09
845	U.F.B.	752	751	752	....
1450	U.I.C.	1315	1223	1235	− 6 08
815	U.I.F.	826	815	814	− 1 61
1030	U.I.S.	1060	1055	1065	− 0 47
656	U.C.B. ★	566	541	548	− 3 16
940	Unibail	860	850	850	− 1 16
675	Valéo	511	510	510	− 0 19
100	Vallourec	78	76 90	77	− 1 28
5120	V. Clicquot-P.	5380	5300	5310	− 1 30
755	Via Banque	739	750	751	+ 1 62
780	Elf-Gabon	811	821	821	+ 1 23
99	Amax Inc.	85 60	85 60	85 60	....
385	Amer. Express	379	381 50	381 50	+ 0 85
158	Amer. Teleph.	157 60	156 50	156 50	− 0 69
110	Anglo Amer. C.	89 10	87	88	− 1 23
560	Amgold	494	486	485	− 1 82
905	BASF (Akt)	885	873	872	− 1 48
960	Bayer	961	933	932	− 1 99
165	Buffelsfont.	121 50	120 80	122	+ 0 41
245	Chase Manh.	237	233 50	233 50	− 1 47
215	Cie Pétr. Imp.	208	209	209	+ 0 48
53	De Beers	48 80	48 80	48 80	....
2510	Deutsche Bank	2570	2545	2545	− 0 97
52	Dome Mines	42	42 10	43	+ 2 38
1370	Dresdner Bank	1272	1253	1253	− 1 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
118	Driefontein Cel	101	100 90	101	....
535	Du Pont-Nem.	524	528	526	+ 0 38
365	Eastman Kodak	365 50	364 50	364 50	− 0 27
47	East Rand	41	39 50	42 50	+ 3 65
280	Electrolux	290	295	294	+ 1 37
225	Ericsson	234 90	239	242	+ 3 02
440	Exxon Corp.	438	438	438	....
350	Ford Motors	360	356	354	− 1 66
92	Freegold	68	69 80	72	+ 5 88
103	Gencor	81 50	78 85	78 85	− 3 68
475	Gén. Electr.	499	499 20	498 20	− 0 16
480	Gén. Belgique	465	468	468	+ 0 64
460	Gen. Motors	430	429	429	− 0 23
58	Goldfields	64 50	61 80	62 c	− 1 60
40	Gdf.Metropolitain	41	42	41 90	+ 2 10
82	Harmony	69	67	69 50	+ 0 72
42	Hitachi	43 75	43	43 30	− 1 02
845	Hoechst Akt.	852	840	840	− 1 40
106	Imp. Chemical	104	101 20	101 20	− 2 69
93	Inco. Limited	84 50	85 40	85 40	+ 1 06
015	IBM	792	795	788	− 0 50
335	ITT	333	334 10	334 10	+ 0 33
168	Ito-Yokado	165	160	159	− 3 63
69	Matsushita	70 50	71 80	71	+ 0 70
650	Merck	705	704	699	− 0 85
675	Minnesota M.	689	695	695	+ 0 87
240	Mobil Corp.	245	243 50	243	− 0 81
580	Morgan J.P.	540	540	540	....
33560	Nestlé	35000	34200	34200	− 2 28
138	Norsk Hydro	127	127	127	....
235	Ofsil	192	184	192	....
1410	Petrofina	1485	1460	1465	− 1 34
425	Philip Morris	464	463 30	463 30	− 0 15
148	Philips	127 70	138 70	136 90	− 0 58
465	Quilmès	521	505	506	− 2 87
685	Randfontein	584	560	570	− 4 04
580	Royal Dutch	577	580	580	+ 0 51
63	Rio Tinto Zinc	62	62 50	62 60	+ 0 96
96	St Helena Co	86 10	82 70	83	− 3 60
220	Schlumberger	211 30	210 10	210 20	− 0 52
88	Shell transp.	84 40	85 20	85 20	+ 0 94
2180	Siemens A.G.	2268	2250	2250	− 0 79
136	Sony	130 70	131	131	+ 0 22
148	T.D.K.	157 10	158 80	158	+ 0 57
30	Toshiba Corp.	27	26 05	26 30	− 2 59
1400	Unilever	1379	1385	1385	+ 0 43
285	Unit. Techn.	273 80	276	276	+ 0 80
590	Vaal Reefs	514	506	503	− 2 14
365	Volvo	350 50	351	351	+ 0 14
295	West Deep	244	241	244	....
355	Xerox Corp.	358	353	353	− 1 39
1 38	Zambia Corp.	1 26	1 22	1 23	− 2 38

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8085	..
Emp. 8,80 % 77	124 45	3 641
9,80 % 78/93	103 70	2 712
8,80 % 78/86	100 05	7 546
10,80 % 79/94	107 60	1 391
13,25 % 80/90	108 70	5 062
13,80 % 80/87	105 35	0 189
13,80 % 81/89	107 70	10 548
16,75 % 81/87	107 20	1 882
16,20 % 82/90	120 40	12 472
16 % juin 82	122 20	5 874
14,60 % fév. 83	120 68	9 680
13,40 % déc. 83	123 80	11 161
12,20 % oct. 84	115 70	0 436
11 % fév. 85	116 80	7 293
10,26 % mars 86	109	0 208
ORT 12,75 % 83	1673	..
OAT 10 % 2000	109 35	4 027
OAT 9,30 % 1997	107 80	8 462
OAT 9,80 % 1996	106 20	7 088
Ch. France 3 %	188	..
CNB Bques janv. 82	102 40	2 597
CNB Paribas	102 60	2 597
CNB Suez	102 60	2 597
CNI janv. 82	102 45	2 597
PTT 11,20% 85	106 20	6 113
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 60	3 870
CNT 9% 85	....	4 372
CRH 10,90% déc. 85	110	7 829

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Adam Peugeot	480	485
Agache (Sté Fin.)	1085	1085
A.G.P. (St Cent.)	8640	8550
André Roudière	220	220
Applic. Hydraul.	603	600
Arbel	150	150
Autorg	275 80	270
Avenir Publicité	1705	1750
Bain C. Monaco	375	375
Banque Hypoth. Eur.	450	450
Béghin-Say (C.I.)	319	370
B.G.L.	338	340
Blanzy-Ouest	489	475
B.N.P. CI.	482	480
B.N.P. Intercontin.	430	413
Bénédictine	3750	3750
Bon-Marché	627	635
Call	800	800
Cambodge	437	410 30
C.A.M.E.	250	250
Campenon Bern.	425	410
Carbone-Lorraine	535	535
C.E.G.Frig.	827	827
Centen. Blanzy	2300	2300
Centrest (Ny)	239	238
Cerabati	62 30	....
CERUS	780	780
Chambourcy (M.)	880	881
Champex (Ny)	152	148
C.I.C. (Fin. de)	252	252
C.I. Maritime	450	455
Cimen.-Sidec	1220	....
Cimen (B)	278	278

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	886	886
Cofradel (Ly)	1250	....
Cogifi	522	520
Comiphos	456	442
Cie Industrielle	3945	3800
Comp. Lyon-Alem.	588	612
Concorde (La)	1284	1230
C.M.F.	18 40	20
Crédit (C.F.B.)	643	651
Créd. Gén. Ind.	1045	1005
Crédit Lyonnais C.I.	730	730
Cr. Universel (Cie)	820	800
Créditel	198	198 20
Darblay S.A.	457	457
Darty Act. d. p.	3178	3295
De Dietrich	1705	1680
Delalande S.A.	1170	1150
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1175	1200
Didot-Bottin	518	539
Drag. Trav. Pub.	31 30	30 10
Eaux Bass. Vichy	1240	1300
Eaux Vittel	1790	1750
Economats Centre	580	580
Electro-Banque	425	420
Elf-Antargaz	384	371
E.L.M. Leblanc	635	630
Epeda-Bretagne	260	270
Entrepôts Paris	624	589 •
Epargne (B)	2600	....
Europ. Accumul.	66	68
Eternit	2535	2535
Exor	3360	3500
Finalens	227	225
FIPP	511	558 d
Focep	519	582 •
Foncière (Cie)	540	535
Fonc. Lyonnaise	4140	3800
Foncina	547	565
Forinter	1100	1100
Fougerolle	168	169
France I.A.R.D.	380	375
France (La)	8080	8050
From. Paul Renard	456	465
GAN	1300	1281
Gaumont	475	470
Gaz et Eaux	2200	2115
Gévelot	280 10	270 80 d
Gr. Fin. Constr.	575	562
Gds Moul. Paris	355	350
Groupe Victoire	4110	4160
G. Transp. Ind.	485	498
Hutchinson	900	880
Immindo S.A.	501	870
Immoinvest	313	315
Immobail	552	560
Immobanque	910	885
Immob. Marseille	7670	7550
Immofice	981	980
Invest. (Sté Cent.)	3720	3840
Jaeger	234 30	228 90
Lafitte-Bail	615	610
Lambert Frères	115	115
Lille-Bonnières	661	641
Loca-Expansion	380	360
Locafinancière	500	500
Locatel	380	374 40
Louvre (Sté)	1720	1730
Machines Bull	42 20	40 70
Magasins Uniprix	180	....
Magnant S.A.	134	122 20 o
Maritime Part.	373	363
Métal Déployé	380 50	381

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	160	158 20
Navel Worms	104	104 10
Navig. (Nat. de)	163	162
OPB Paribas	350	346
Optorg	176 80	182 80
Oréal (L') C.I.	3130	3140
Origny-Desvroise	536	568
Palais Nouveauté	860	931
Paribas-CIP	921	907
Paris France	309	320
Paris-Orléans	310	300
Part. Fin. Gest. Im.	1740	1730
Pathé-Cinéma	498	519 d
Pechiney (cert. inv.)	185	190 20
Piles Wonder	965	960
Piper-Heidsieck	980	920
P.L.M.	168	168
Porcher	275	264
Providence S.A.	1620	1600
Publicis	1880	1860
Raff. Souf. R.	194	195
Rhône-Poul. (c. inv.)	403	403
Ricqlès-Zan	176 80	184 d
Rochefortaise S.A.	208	200
Rochette-Cenpa	93	95 10
Rosario (Fin.)	246 85	240
Rougier et Fils	67 50	....
Sacer	204	200
Saclar	21 60	....
SAFAA	720	715
Safic-Alcan	550	540
SAFT	1220	1230
Saga	270	284
St-Gobain C.I.	308	309
Salins du Midi	507	471 60
Santa-Fé	168	169
Satam	129 85	120 70 o
Saulnes	62	80
Saunier-Duval	80	48 55 o
Savoisienne (M)	159 10	153
SCAC	730	680
Semelle Maubeuge	484	474
S.E.P. (M)	249	240
Serv. Equip. Véh.	87	90
Sitel	150	154
Sicotel	408	405
Sinvim	309 10	295 60
Siph (Plant. Hévéas)	345	345
SMAC Acieroïd	53 70	....
Sté Générale-CIP	1153	1142
Sofal financière	1780	1750
Soffo	340	340
Soficomi	920	883 o
S.O.F.I.P. (M)	135 60	130
Sofragi	986	1035
Soudure Autog.	435	470
Souvabel	870	970
Spéichim	85 90	53 10 o
S.P.I.	575	570
Suez (Fin. de)-CIP	1140	1080
Statin	672	637
Taittinger	1900	1900
Testut-Aequitas	420	376 20 o
Tour Eiffel	543	522
Ufiner S.M.D.	490	480
U.A.P.	2750	2640
Usinor	8 70	....
U.T.A.	1934	1905
Vicat	590	590
Virax	187	189
Waterman S.A.	725	696
Brass. du Maroc	140	130 40 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	981	....
Akzo	408	....
Alcan Alum.	200	199
Algemeene Bank	1585	1535
American Brands	580	570
Am. Petrofina	305	....
Arbed	430	....
Asturienne Mines	135	141
Bco Pop Espanol	310 10	310
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1000	....
B. Régl. Internat.	39900	36900
Br. Lambert	578	574
Canadian-Pacific	73 70	73 50
Commerzbank	1036	1006
Dart. and Kraft	362	369
De Beers (port.)	39 60	....
Dow Chemical	365	360
Gén. Belgique	465	468
Gevaert	890	....
Glaxo	95	95
Goodyear	237	255
Grace and Co	325	318 60
Gulf Canada Corp.	64	64
Honeywell Inc.	440 50	458
I.C. Industries	167	168
Johannesburg	720	648 o
Kubota	16 50	15 60
Latonia	280	280
Mannesmann	523	515
Midland Bank Plc	53 60	52 80
Mineral-Ressourc.	57 25	....
Nixdorf	2365	2350
Noranda	91 80	90 80
Olivetti	40 70	40 90
Pakhoed Holding	195	185
Pfizer Inc.	389	389
Procter Gamble	470	470
Ricoh Cy Ltd	37	37
Rolinco	234 20	232 40
Robeco	260 50	265
Rodamco	398	397
Saipem	22 20	21 60
Shell fr. (port.)	83	....
S.K.F. Aktiebolag	305	322
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	97	101
Tenneco	260	252
Thorn EMI	43 30	43
Thyssen c. 1 000	480	....
Toray Indust. Inc	24 35	23 75
Vieille Montagne	815	816
Wagons-Lits	820	810
West Rand	22 90	20 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aurop	10 20	....
Calciphos	847	780
C.E.M.	....	....
Cochery	72	89 d
Coparex	380 20	380 60
Dahois Inv. (Centr.)	770	770
Hydro-Energie	300	....
Hoogovens	250	....
Metra-Hart. (échan.)	....	....
Nicolas	730	....
Révillon	220	....
Rorento N.V.	143 90	143 30
Sopafom	88 70	....
S.P.R.	195	....
Ufiner	380	....
Union Brasseries	146	135 o

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1295	1295
Alain Manoukian	860	863
Asystel	411	410
BAFIP	687	690
B.I.P.	1128	1083
Bolloré Technologies	1035	1001
Burzoni	517	515
Câbles de Lyon	900	890
Calberson	581	598
Cardif	2700	2651
Cap Gemini Sogeti	2200	2160
C.D.M.E.	738	750
C. Equip. Elect.	241	249 30
C.E.G.I.D.	1400	1405
C.G.I. Informatique	584	567
C. Occid. Forestière	122	122
Delsa	205 50	205
Dauphin O.T.A.	1950	1930
Devanlay	1940	1900
Deville	924	922
Drouot-Assurances	585	580
Editions Belfond	280	291
Elect. S. Dassault	860	858
Expand	395	385
Filipacchi	760	775
Guiraudt	385	385
Guy Degrenne	880	915
I.C.C.	290	287
IN Informatique	309	310
Le gd livre du mois	325	325
Loca-Investissement	352	351
Mareuse	456	401
Merlin Immobilier	415	415
Métallurg. Minière	147	146 50
M.M.B.	880	881
Molex	262 20	262 10
Naude-Delmas	740	720
Om. Gest. Fin.	431	431
Patemelle-R.D.	3475	3485
Petit Bateau	240	238
Petrolgaz	464 50	460
Razel	890	915
St-Gobain Emballage	1360	1305
St-Honoré Matignon	251 10	251
S.C.G.P.M.	238 80	222 70 o
Sema-Metra	1000	1030
S.E.P.	1111	1180
S.E.P.R.	1600	1600
S.M.T. Goupil	280	290
Sofibus	320 50	320
Supra	920	900
Valeurs de France	341 80	339

SICAV (sélection) — 20/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	712 72	695 34
Actions France	446 12	425 89
Actions sélectives	586 46	559 87
Aedificandi	661 93	631 61
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1144 03	1110 13
A.G.F. 5000	550 37	536 95
A.G.F. ECU	1114 42	1103 39
A.G.F. Interfonds	449 84	436 87
A.G.F. OBLIG.	1136 87	1131 31
Agimo	657 13	641 10
Altefi	222 20	212 12
A.L.T.O.	205 84	196 81
Améri-Gan	5302 71	5082 25
America-Valor	733 39	700 13
Amérique Gestion	359 10	342 87
Amplitude	521 79	506 59 ◆
Arbitrages court terme	5116 12	5105 90
Argonautes	407 19	388 73 ◆
Associc	1232 34	1232 34
Aurecic	1375 15	1335 10
Bourse-Investiss.	463 64	442 62 ◆
Bred Associations	2639 47	2631 58
Bred International	92 52	92 52 ◆
Capital Plus	1843 59	1843 59
CIP (voir AGF Actions)	....	....
Columbia	809 83	773 11
Convertimmo	380 68	368 25
Cortal court terme	12071 64	12071 64
Cortexa	894 81	854 23
Cadieter	448 25	435 20
Croiss. Finance	273 50	261 72
Croiss. Mercure	2848	2571 47
Croiss. Immobil.	849 30	819 86
Croiss. Prestige	360 43	334 54
Démétor	12984 43	12984 43 ◆
Drouot-France	531 07	602 45
Drouot-Investiss.	1050 21	1002 59
Drouot-Sécurité	248 07	236 82
Drouot-Sélection	143 04	136 68
Ecufic	1170 76	1153 46
Elicoop Sicav	10859 16	10859 16
Elf-Valeurs	9128 34	8803 75
Energie	257 01	245 38
Epargic	2854 09	2848 38
Epacourt Sicav	8097 19	8077 ◆
Epargne Associations	25127 08	25089 43 ◆
Epargne-Capital	7873 48	7795 52
Epargne-Croiss.	1388 38	1351 20
Epargne-Industr.	741 81	707 98
Epargne-Inter	512 15	595 77
Epargne-Long-Terme	1736 95	1690 46
Epargne-Oblig.	199 39	194 05
Epargne-Unie	1158 85	1106 30
Epargne-Valeur	407 72	398 81
Euroblig	1326 99	1324 34 ◆
Eurocic	9788 19	9643 54
Euro-Croissance	543 52	527 69
Eurodyn	1048 73	1014 25
Financière Plus	26925 64	26659 95
Fond Placement	62861 84	62549 08
Fond Trimestriel	1147 70	1130 74
Fond Valorisation	13148 81	12890 78
Foncier Investiss.	1107 70	1080 66
Fonciel	281 39	268 62
France Eco Plus	10140 81	10040 41
France-Garantie	311 59	310 87
France-Investiss.	527 63	503 81
France-Net	124 76	123 52 ◆
France-Obligations	471 74	467 07 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	383 42	372 25
Fructi-Associations	1286 87	1286 87
Fructicapi	303 24	298 76
Fructidor	260 51	258 68
Fructifrance	765 44	746 77
Fructivar	79773 70	79574 76
Fructi ECU	564 82	556 47
Fructi-Première	12096 87	11917 85
Futuroblig	1078 83	1077 55
Gestilion	59382 35	59244 24
Gestion Associations	141 81	138 69
Gestion Mobilière	691 62	660 26
Gest. Rendement	503 83	480 98
Gest. Sél. France	757 47	723 12
Haussmann Associat.	1258 45	1258 46
Haussmann court terme	1133 98	1133 85
Haussmann Epargne	1357 96	1357 56
Haussmann Europe	1889 22	1803 68
Haussmann France	1009 12	963 36
Haussmann Oblicrois.	1295 64	1295 64
Haussmann Obligation	1547 46	1477 29
Horizon	1232 76	1198 85 ◆
I.M.S.I.	813 25	585 47
Indo-Suez Valeurs	763 62	728 99
Ind. française	14183 10	13906
Interoblig.	11641 25	11193 51
Intersélect France	457 27	436 63
Interval. Indust.	647 94	618 55
Invest. net	14938 53	14906 92 ◆
Invest. Obligataire	17792 81	17767 30 ◆
Japacic	157 76	153 19
Jeune épargne	230 86	227 44
Laffitte-crt-terme	60660 10	60660 10
Laffitte-Expansion	799 89	763 62
Laffitte-France	333 76	318 64
Laffitte-Immobilière	269 84	247 87
Laffitte-Japon	300 62	286 99
Laffitte-Oblig.	151 68	144 77
Laffitte-Rend.	216 36	206 54
Laffitte-Tokyo	1150 49	1098 32
Lion-Associations	11863 01	11863 61
Lion-Internationale	24958 49	24886 24
Lionplus	72858 07	72138 70
Livret portefeuille	604 23	586 73 ◆
Méditerranée	158 44	151 26
Mondiale Investissem.	443 69	423 57
Monecic	5763 55	5753 68
Monej. J.	51508 40	51508 40
Multi-Obligations	463 47	432 91
Mutuelle Unie Sél.	154 62	147 61
Natio-Assoc.	6329 93	6317 30
Natio-Epargne	13763 86	13617 49
Natio-Inter.	1114 45	1094 62
Natio-Obligations	545 43	530 83
Natio-Patrimoine	1363 64	1327 14
Natio-Placements	64839	64839
Natio-Revenus	1108 43	1097 46
Natio-Sécurité	53355 99	53355 99
Natio-Valeurs	707 78	698 94
Nippon-Gan	6005 25	4778 29
Nord-Sud Développ.	1197 10	1194 71
Oblicoop Sicav	1449 36	1420 97
Oblilion	1145 18	1114 53
Optimavalor	509 16	577 72
Options et Rendement	50768 64	50018 38
Ouest-Gestion	157 01	149 89
Pactimoine	508 69	485 62

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paraceps	815 59	778 81 ◆
Paribas Epargne	15368 68	15338
Paribas Gestion	589 41	565 38
Parnasse-Valor	1113 35	1112 24
Patrimoine-Retraite	1635 88	1603 78
Phenix Placements	288 45	267 11
Pierre Investiss.	733 93	700 65
Placement A	972 44	972 44
Placement crt-terme	70673 90	70673 90
Placement J	53776 08	53776 08
Placement Premier	50017 08	50017 08
Prof. Association	21937 51	21937 51
Province Investiss.	532 04	507 91
Quartz	101 81	99 30
Rentacic	171 63	168 50
Revenus Trimestriels	6093 96	6023 72 ◆
Revenu Vert	1177 49	1176 31 c
Rivoli Plus	1064 13	1015 60 ◆
St-Honoré Assoc.	14026 60	13966 82
St-Honoré Bio-aliment.	892 39	860 99
St-Honoré Capital	9868 96	9768 06
St-Honoré Pacifique	509 68	486 55
St-Honoré P.M.E.	420 58	401 51
St-Honoré Réel	11139 86	11095 57
St-Honoré Rendement	12072 46	12012 40
St-Honoré Technol.	885 63	854 54
St-Honoré Valor	12208 10	12111 21
Sécuricic	10843 33	10832 60
Sécur. Mobilière	438 04	418 18
Sélect Terr.	10039 89	10039 89
S.I. court terme	12260 94	12159 74
Sicaden (Caden BP)	772 11	760 70
Sicav-Associations	1351 90	1349 20
S.F.I. fr. et étr.	582 77	565 80 ◆
Sicavimmo	781 20	745 86
Sicav 5000	342 16	333
Slivafrance	523 12	509 12
Slivam	406 08	395 21
Slivarente	220 20	214 31
Slivinter	402 12	391 36
S.I.-Est	1237 73	1181 60
S.I.G.	876 75	835 66
S.N.I.	1158 20	1124 47
Soleinvest	812 11	491 23
Sogepargne	375 22	361 76
Sogerec	81681 75	80370 83
Sogenar	1003 65	958 14
Sogimar	1262 31	1195 52
Soleil Investis.	469 72	448 42
Technocic	1129 10	1096 21
U.A.P. Investiss.	378 70	361 53
Uni-Associations	112 78	112 78
Unifrance	445 67	425 46
Unifoncier	1271 17	1213 53
Uni-Garantie	1412 86	1384 93
Unigestion	850 58	812 01
Uni-Japon	1392 28	1329 15
Uni-Régions	2728 22	2602 60
Univerté	2245 99	2172 14
Univer	171	171
Univers-Obligations	1561 67	1510 51
Valorem	490 59	478 89
Valoblig	58965 41	58381 59
Valorg	1450	1449 55
Valrem	76782 85	76744 49

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	72	72
Casino	235	....
Créd. Foncier France	222	224
Pernod Ricard	244	....
Total	3 80	8
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 467	6 467	6 180	6 760
ECU	6 806	6 814	....	....
Allemagne (100 DM)	327 600	327 570	317	337 500
Belgique (100 F)	15 788	15 773	15 200	16 050
Pays-Bas (100 fl.)	289 860	289 500	280	298
Danemark (100 krd)	86 940	87	82 500	90
Norvège (100 k)	88 760	88 980	80	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 244	9 278	8 800	9 560
Grèce (100 drachmes)	4 836	4 836	4 600	5 400
Italie (1 000 lires)	4 729	4 732	4 500	5
Suisse (100 fr.)	399 320	399 350	387	408 500
Suède (100 krs)	94 900	94 980	91	97
Autriche (100 sch)	46 590	46 570	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 823	4 821	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 440	4 446	4	4 900
Canada ($ can 1)	4 651	4 667	4 500	4 950
Japon (100 yens)	4 186	4 192	4 060	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/10
Or fin (kilo en barre)	87200	87250
Or fin (en lingot)	87700	87500
Pièce française (20 fr)	530	521
Pièce française (10 fr)	361	....
Pièce suisse (20 fr)	561	548
Pièce latine (20 fr)	500	497
Souverain	640	636
Pièce de 20 dollars	3105	3060
Pièce de 10 dollars	1610	1630
Pièce de 5 dollars	1010	....
Pièce de 50 pesos	3315	3300
Pièce de 10 florins	520	531
Or Londres	420	420
Or Zurich	421 50	425 50
Or Hongkong	424 95	419 95
Argent Londres	5 50	5 65

Le Monde

ÉTRANGER

3-4 Le Mozambique après la disparition du président Samora Machel.
5 Israël : l'investiture du nouveau gouvernement.
– Nicaragua : le procès d'Eugene Hasenfus.

POLITIQUE

7 La fin du voyage de M. Chirac dans l'océan Indien.
8 Trois études sur les votes du 16 mars.

SOCIÉTÉ

9 L'enquête sur un trou de 70 millions de francs d'une société de Marseille.
10 L'affaire du Carrefour du développement : l'accusateur de M. Nucci remis en liberté.
– Les expulsions vers Bamako.

CULTURE

11 Les quatrièmes Rencontres du cinéma italien d'Annecy.
12 Digressions par Bernard Frank.
13 Le troisième Festival de la francophonie à Limoges.
24 Communication : quatre nouveaux membres pour la CNCL.

ÉCONOMIE

2 Débat : budget.
36 La CFDT et FO signent des accords partiels sur les procédures de licenciements.
– Les prévisions pour l'année 1987.
37 Le rachat de Big Three par L'Air liquide.
38-39 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 24
Petites annonces ..... 26 à 34
Carnet 35
Mots croisés 35
Loto sportif 35
Programmes des spectacles ... 14

Les grèves dans le secteur public

Des perturbations très inégales

Les grèves du secteur public à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO, de la FEN, de la FGAF (autonome), et de certains syndicats de la CFTC, de la CGC, autonomes ou « indépendants », pour protester contre le « gel » des salaires, les suppressions d'emplois dans la fonction publique et les menaces de réduction ou de privatisation de certains services, ont offert, en début de matinée, mardi 21 octobre, un tableau très contrasté. En certains endroits, les perturbations des services publics ont été plus fortes que prévu, traduisant une importante participation des salariés au mouvement. Ailleurs, elles étaient nettement inférieures aux prévisions. Dans certains cas, cela paraissait dû au souci de certains syndicalistes de ne pas se rendre impopulaires auprès des usagers : ainsi en était-il notamment à l'EDF-GDF, et, pour les cheminots CFDT du réseau régional de Rennes, qui avaient décidé de faire circuler les trains tout en faisant grève.

– A EDF-GDF, où tous les syndicats avaient appelé à une grève de vingt-quatre heures, on ne connaissait pas les pourcentages de grévistes, mais on constatait une baisse de production importante (largement amorcée le lundi soir par la grève mot d'ordre donné par la CGT), qui atteignait 15 000 mégawatts soit 30 % selon la CGT, et qui touchait particulièrement les centrales thermiques et le nucléaire. Mais, jusqu'à 10 heures du matin, il y a eu peu de délestages entraînant des coupures de courant ; une seule coupure « sauvage » très brève était signalée en région parisienne. D'ailleurs, quatre syndicats sur cinq de l'EDF avaient annoncé la veille, avec humour, qu'ils ne voulaient *« pas de coupure entre le personnel et les usagers »*.

– A la SNCF, le mot d'ordre de grève avait des effets très divers. Sur les grandes lignes, un train sur quatre circulait comme prévu, et sur le TGV, la SNCF avait même pu mettre en service quatre rames supplémentaires. Sur la banlieue parisienne, où le démarrage avait été difficile, le trafic s'est amélioré ensuite sur les gares Montparnasse –, avec un train sur deux – et Saint-Lazare, avec un sur trois vers 9 heures ; sur la ligne C du RER, en revanche, il n'y a eu qu'un train sur cinq, sur les gares de l'Est et de Lyon, un sur six, et sur le Nord, une seule rame a pu circuler sur chaque ligne, soit à peine une sur vingt.

Sur les réseaux régionaux, le trafic était totalement arrêté ou presque à Chambéry, Dijon, Metz, Montpellier, Nice, Reims, Toulouse et Tours ; un train sur six circulait à Bordeaux et à Lyon, un sur quatre environ à Amiens, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Marseille, Nancy, Nantes, Rennes, Rouen et Strasbourg. Le Métrolor fonctionnait normalement.

– A la RATP, où des mots d'ordre différents (souvent une heure de grève au moins) avaient été donnés par les syndicats, le métro était moins touché qu'on ne s'y attendait, puisque, en début de matinée, les trois quarts des rames au moins circulaient, et même, sur deux lignes (3 et 4) le trafic était normal, ainsi que sur la ligne A du RER (Boissy-Saint-Léger-Saint-Germain-en-Laye). Pour les autobus, en revanche, il n'était assuré qu'à 50 % en moyenne, avec des différences importantes selon les lignes, de même que sur la ligne B du RER (gare du Nord-Saint-Rémy-les-Chevreuses). A Lyon, en début de matinée, le métro fonctionnait normalement, mais moins de 40 % des autobus circulaient.

Des chercheurs français démontrent la production d'hormones sexuelles par le cerveau

Le professeur Etienne-Emile Beaulieu (INSERM, hôpital du Kremlin-Bicêtre à Paris) a annoncé, le lundi 20 octobre, qu'il avait réussi à mettre en évidence, dans le cerveau d'animaux de laboratoire, la présence « d'hormones sexuelles » d'origine cérébrale. Ces hormones semblent jouer un rôle important dans les phénomènes de reconnaissance sexuelle ainsi que dans les comportements d'agressivité. La communication de ces travaux a été faite devant l'Académie des sciences.

On avait déjà depuis quelques années identifié dans le cerveau des composés, dérivés du cholestérol, qu'on savait aussi être des précurseurs des hormones sexuelles produites par les glandes génitales. Il était toutefois très difficile de démontrer que ces composés étaient bien synthétisés au niveau cérébral. Le travail dirigé par le professeur Beaulieu a consisté à mettre en évidence la présence d'enzymes spécifiques impliquées dans la synthèse de ces composés. *« Nous avons ainsi obtenu la preuve que ces composés sont produits dans différentes régions du cerveau, principalement dans des régions du système olfactif »*, nous a expliqué le professeur Beaulieu.

Une série de travaux expérimentaux sur le comportement de rats et de souris de laboratoire permet en outre de penser que ces composés produits par le cerveau ont un rôle important en matière de reconnaissance sexuelle et d'agressivité. On a en effet pu mesurer au niveau du bulbe olfactif la variation de la production de ces composés chez des rats, castrés ou non, mis en présence d'animaux du sexe opposé. L'ensemble de ces résultats laisse entrevoir la possibilité de créer de nouveaux produits pharmaceutiques qui pourraient avoir une action modulatrice de l'agressivité ou de l'activité sexuelle.

J.-Y. N.

Sur le vif

Inuit kiss

Mauvaise nouvelle pour les amateurs de gaudriole, les salaces, les esprits mal tournés qui voient pas plus haut que leur nombril et pas plus bas que leurs genoux. Vous ne devinerez jamais où elle se situe, l'activité sexuelle ! Entre les oreilles. Parfaitement. C'est pas moi qui le dit, c'est le professeur Beaulieu, un type vraiment génial. Mais si, vous savez, c'est lui qui a inventé la pilule abortive, la pilule des huit jours de retard. Vous ne voyez rien venir, vous l'avalez, et hop ! ça s'arrange.

Bon, alors, que je vous raconte. C'est plus les glandes génitales qui fabriquent les hormones *ad hoc*, c'est le cerveau, et, plus précisément, le bulbe olfactif, voyez, juste au-dessus du nez. Vous prenez un macaque, vous lui coupez les parties, vous lui faites une piqûre dans le front, et sa guenon, il va se jeter dessus, tout eunuque qu'il est !

Moi, ce qui me fait rigoler, c'est les sexologues américains. Ça va faire bientôt un demi-siècle qu'ils tâtonnent, qu'ils rament comme des malades pour essayer de localiser *l'orgasme féminin*. D'abord, c'était le vagin, ensuite le clitoris, enfin le point G. Mais, ça, le point G, ils n'arrêtent pas de le paumer. A peine ils ont mis la main dessus que ça leur échappe. Impossible de le retrouver. Alors, ils en ont eu marre, et ils ont décrété que ça se passait dans la tête, nos extases.

Ils ont dit ça au pif. Et ils ont mis dans le mille ! Va falloir revoir tout le code des caresses amoureuses et réapprendre la Carte du tendre. *Fini le baiser*, dérobé, planté, rendu, volé, à bouche que veux-tu. Bonsoir le french kiss. *Bonjour*, le bisou esquimau. Non, désolée, aucun rapport avec l'entracte au *cinéma. Effacez* ce sourire égrillard. Vous savez comment ils s'embrassent, les Inuits ? *En se* frottant le nez.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Georges Duby nommé président de la SEPT

Virage politique pour la chaîne culturelle

M. Georges Duby, soixante-sept ans, professeur au Collège de France, a été nommé, lundi 20 octobre, président de la SEPT par le conseil d'administration de cette société d'édition de programmes de télévision. Considérée comme acquise depuis plusieurs jours, cette désignation n'en est pas moins surprenante. N'est-elle pas en... infraction avec la loi du 13 septembre 1984 relative à la limite d'âge dans le secteur public ? Les intéressés ne le nient pas. Tous les actes signés par l'éminent historien Duby seront entachés de nullité, il faudra donc une délégation de signature. Que le gouvernement et le ministre de la culture et de la communication se placent eux-mêmes en avance d'une loi pourrait n'être qu'anecdotique, si tout cela n'était le résultat de difficiles tractations.

Scellée le 10 septembre dernier, au cours de la réunion d'un conseil de surveillance, l'alliance des représentants de FR 3 (premier actionnaire de la SEPT), de l'Etat (second porteur de parts) et de M. Georges Duby (membre du conseil en tant que personnalité qualifiée) aboutit à un triple résultat : le départ de M. Bernard Faivre d'Arcier, président du directoire et ancien conseiller de M. Laurent Fabius : la transformation de la SEPT en société anonyme classique, et la nomination d'un nouveau conseil d'administration.

Pour le ministère de la culture et de la communication, l'opération se solde par l'arrivée à la SEPT de personnalités plus favorables à sa politique. C'est ainsi que M. Patrice Chéreau et Mme Coline Serreau, laissent leur place au nouveau conseil d'administration à M. Michel Guy, ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, et à M. Jacques Boutet, membre du cabinet de M. François Léotard. Nommé directeur général, M. Jean-Louis Arnaud s'était vu confier une mission en avril dernier par la rue de Valois.

Pour FR 3, l'affaire est moins satisfaisante. La chaîne, en difficulté financière, n'avait jamais fait mystère de son intérêt pour les 600 millions de francs accordés sur deux ans à la chaîne culturelle. La nomination de M. Michel Anthonioz comme directeur général adjoint, plus particulièrement chargé des programmes, laisse à penser que les nouveaux responsables de la SEPT et l'Etat actionnaire ont choisi une autre stratégie : la préservation de l'autonomie de cette société chargée de préparer le lancement de la future chaîne culturelle européenne par satellite.

Ces querelles, très franco-françaises, resteraient sans conséquence si, dans le même temps, la commission des communautés européennes ne venaient d'apporter son appui à la chaîne concurrente, Europa TV. La France n'a-t-elle pas déjà pris trop de retard ?

P.-A. G.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 21 octobre

Coup d'arrêt à la baisse

Après cinq séances de baisse assez sévère, la Bourse de Paris s'est stabilisée mardi matin au cours de la session préliminaire. En repli de 0,42 % à l'ouverture, l'indicateur instantané se retrouvait en clôture proche du point d'équilibre (–0,15 %). Hausse de Eurocom (+5,9 %), Bouygues (+1,6 %), Schneider (+1,4 %), Printemps (+1,3 %), Leroy-Somer, Seb et UCB (+1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	407 20	411	408
Agence Havas	1860	1880	1855
Air Liquide (L')	715	713	715
Alsthom	318	311	313
Bancaire (Cie)	1040	1035	1048
Bongrain	2280	2250	2250
Bouygues	1270	1275	1290
B.S.N.	4050	4070	4083
Carrefour	3302	3310	3320
Chargeurs S.A.	1240	1220	1225
Club Méditerranée	537	537	538
Darty	1701	1680	1700
Eaux (Gén.)	1300	1285	1295
Elf-Aquitaine	311	311	311 50
Essilor	2912	2912	2906
Lafarge-Coppée	1212	1210	1222
Michelin	2250	2240	2249
Midi (Cie)	1435	1425	1430
Moët-Hennessy	2125	2125	2125
Navig. Mixtes	1010	995	1000
Oréal (L')	3461	3440	3440
Pernod-Ricard	940	935	940
Peugeot S.A.	1045	1020	1028
Sanofi	691	691	692
Source Perrier	768	768	768
Télémécanique	2710	2700	2700
Thomson-C.S.F.	1441	1439	1436
Total-C.F.P.	433	431	432
T.R.T.	2720	2720	2720
Valéo	510	505	504

Grèce

Deux explosions à Athènes : un mort

Deux bombes de fabrication artisanale ont explosé à Athènes dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 octobre, provoquant la mort d'une personne et des dégâts matériels assez importants. L'explosion meurtrière a eu lieu dans une voiture, dont le conducteur a été déchiqueté et carbonisé ; les enquêteurs estiment qu'il s'agissait d'un terroriste, et que l'engin a explosé accidentellement. Quelques heures plus tôt, un poste de police avait été endommagé par une autre bombe, et le groupe clandestin ELA (Combat populaire révolutionnaire) avait revendiqué la responsabilité de l'attentat. – *(AFP.)*

● **Droits de l'homme dans le monde arabe.** – Pour la troisième année consécutive, l'Association de défense des droits de l'homme et des libertés dans le monde arabe (1) dresse, dans un rapport annuel (2), le catalogue des atteintes aux *libertés enregistrées du Maghreb au* Golfe. Pays par pays, ce rapport 1986 constate, *« outre l'aggravation des conflits en cours* (notamment la guerre Iran-Irak), *une détérioration de l'état déjà lamentable des libertés individuelles et collectives dans les pays arabes »*.

(1) 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris, tél. : 42-82-07-31.

(2) Editions L'Harmattan (229 pages, 110 F).

● **Grève à l'imprimerie du « Dauphiné libéré ».** – Une grève à l'imprimerie du *Dauphiné libéré* (Grenoble) a empêché sa parution dans les kiosques ce 21 octobre. Déclenché dans l'imprimerie du quotidien à Voreppe (Isère), ce mouvement, lancé par la CGT et la CFDT dans le cadre du mouvement national de grève des fonctionnaires du 21 octobre, est aussi dû à l'introduction des nouvelles technologies dans la fabrication du journal. A Lyon, l'édition locale du *Dauphiné libéré*, *Lyon matin* ainsi que les autres titres du groupe de M. Hersant sont parus, alors que *le Matin de Paris*, *Lyon-Libération*, *l'Humanité-Rhône-Alpes*, *le Quotidien de Paris* et *la Tribune de l'économie* étaient absents des kiosques.

Fouille à corps

Elles sont deux jeunes filles, assises sur un banc, dans un square de Paris. Il fait beau ; c'est l'heure du déjeuner et, dans l'après-midi du 9 octobre, elles doivent avoir un contrôle au lycée. Leurs cahiers sur les genoux, elles révisent.

Quand le gardien de la paix en tenue qui vient les contrôler leur demande leurs papiers, elles sortent leur carte scolaire et donnent leur âge qui n'y est pas inscrit. Attam a *quinze ans et demi* et Sylvie seize ans. Toutes deux ivoiriennes. Le policier, lui, a vingt-trois ans. Il s'appelle Pierre Gerbier. Entré dans la police il y a quatre ans, il a d'abord été affecté au commissariat du 18e arrondissement de Paris, où il s'ennuyait, semble-t-il. Il préfère le 18e, où il a fort à faire avec la classique petite délinquance, les immigrés et la drogue. A Attam, il dit de s'en aller, mais retient Sylvie pour un contrôle *« approfondi »*.

Après avoir vérifié par talkie-walkie qu'elle ne figure pas au *fichier des personnes recherchées*, il lui annonce qu'il doit la fouiller à corps pour vérifier qu'elle ne détient pas de drogue. Mais, fouiller une jeune fille dans un square n'est guère commode. Il lui enjoint donc de le suivre dans un square voisin, où le gardien remet au policier la clé des toilettes. Le policier et la jeune fille en sortent une vingtaine de *minutes plus tard. Le procédé*, certes, est peu orthodoxe, reconnaîtra le gardien de la paix, qui n'a pas trouvé de drogue. La jeune fille, il la reconnaît, a enlevé sa chemise, mais pas son soutien-gorge ; il s'est contenté de lui faire une leçon de morale : *« Il faut toujours avoir ses papiers sur soi »*, et l'a congédiée en lui administrant une claque *sur les fesses. « Elle m'a alors nargué et menacé de sanctions en prétendant que son père était haut placé en Côte-d'Ivoire »*, dira plus tard le policier.

La version de la jeune fille est *légèrement différente* : le policier l'a obligée à se déshabiller, et l'a contrainte à des attouchements. *Elle arrive en larmes au lycée*, où elle raconte au surveillant puis au proviseur ce qui lui est arrivé. *Ces derniers préviennent* la police. L'IGS (inspection générale des services) est saisie. Deux jours plus tard, le 11 octobre, Pierre Gerbier est interpellé. Son domicile perquisitionné. Inculpé de coups et blessures volontaires et voie de fait avec préméditation, il est placé sous contrôle judiciaire et suspendu de ses fonctions.

Sylvie a porté plainte et aurait l'intention de se porter partie civile. Cela n'a rien à voir avec les hypothétiques « relations » de sa famille : son père est mort et sa mère est femme de ménage.

AGATHE LOGEART.

Le numéro du « Monde » daté 21 octobre 1986 a été tiré à 521 277 exemplaires

● **Remise en liberté d'un membre présumé d'Action directe à Lyon.** – Henri Cachau-Herreillat, vingt-cinq ans, une des dix personnes inculpées dans le cours de l'enquête sur le groupe lyonnais d'Action directe, a été remis en liberté le 17 octobre et placé sous contrôle judiciaire par Marcel Lemonde, juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier. Le parquet a immédiatement fait appel de cette décision, qui sera examinée par la chambre d'accusation de Lyon, fin *octobre ou début novembre*.

Henri Cachau-Herreillat avait été arrêté le 28 mai dernier à Dinard (Ille-et-Vilaine), où il suivait un stage d'animateur social. Inculpé d'association de malfaiteurs, de recel de vols qualifiés et d'infraction à la législation sur les armes, il était détenu à la prison de Trévoux (Ain).

● **Otages : un appel de Mme Kauffmann.** – Mme Joëlle Kauffmann a lancé, lundi 20 octobre, à Sofia, un appel aux journalistes du monde entier pour qu'ils *« l'aident à sauver son mari »* retenu en otage à Beyrouth depuis le 22 mai 1985. Devant le dixième congrès de l'OIJ (Organisation internationale des journalistes) réuni dans la capitale bulgare, l'épouse de Jean-Paul Kauffmann a affirmé : *« Maintenant tout semble à nouveau enlisé. On espère que les Syriens pourront nous aider. On reprend un peu l'espoir. Mais il faudra bien un jour que le gouvernement français accepte d'aller négocier directement avec les ravisseurs et non plus seulement avec des Etats comme la Syrie et l'Iran. »* – (AFP.)

Je fais mes courses d'un coup de baguette
TeleMarket Faites vos courses de votre fauteuil.
Le Monde sur Minitel
36.15 tapez : LEMONDE
LE MINITEL A TROUVÉ A QUI PARLER.

LES ENSEIGNANTS AMATEURS D'
CHOISISSENT LES –30 %
D'INTERNATIONAL COMPUTER
LES DEVIENNENT DES FRUITS SECS.
Un Macintosh 512 800 et 10 logiciels freeware au choix.
12 950 F HT ou 15 358 F TTC
INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
26, rue du Renard Paris 4e ■ 42.72.26.26.
64, av. du Prado Marseille 13006 ■ 91.37.25.03.

SEHR GUT !
L'ALLEMAND DE A à Z
Le répertoire qui sait tout.
HATIER

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel
36-15 + ISLM

Préservez votre dos fragile avec Pirelax
sommier articulé à lattes de bois
DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE MÉDECIN
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
37, Av. de la République 75011 PARIS
Tél. 43-57-46-35+ Métro : PARMENTIER

TAPIS PERSANS
FAITS MAIN
exceptionnel soldés à 50 %
exemple : Hamadan
210 x 110 = 3.000 F
MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)

A B C D E F G